

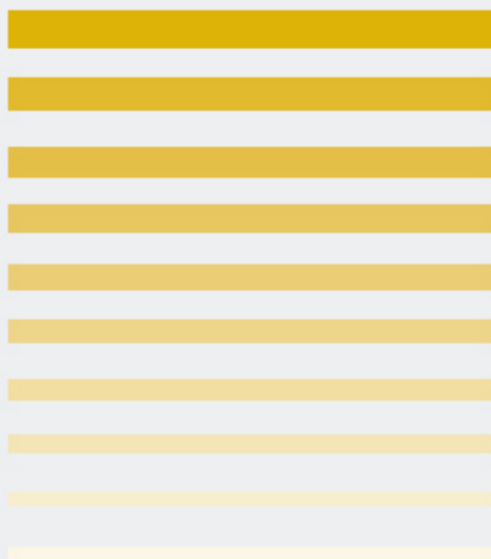


Bulletin

de l'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Volume 14 - Numéro 12

30 mars 2017



AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers

Autorité des marchés financiers

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017

ISSN 1710-4149

Table des matières

1. Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers	6
1.1 Avis et communiqués	
1.2 Réglementation	
1.3 Autres décisions	
2. Tribunal administratif des marchés financiers	10
2.1 Rôle d'audiences	
2.2 Décisions	
3. Distribution de produits et services financiers	77
3.1 Avis et communiqués	
3.2 Réglementation	
3.3 Autres consultations	
3.4 Retraits aux registres des représentants	
3.5 Modifications aux registres des inscrits	
3.6 Avis d'audiences	
3.7 Décisions administratives et disciplinaires	
3.8 Autres décisions	
4. Indemnisation	145
4.1 Avis et communiqués	
4.2 Réglementation	
4.3 Autres consultations	
4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers	
4.5 Fonds d'assurance-dépôts	

4.6 Autres décisions	
5. Institutions financières	152
5.1 Avis et communiqués	
5.2 Réglementation et lignes directrices	
5.3 Autres consultations	
5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers	
5.5 Sanctions administratives	
5.6 Autres décisions	
6. Marchés de valeurs et des instruments dérivés	159
6.1 Avis et communiqués	
6.2 Réglementation et instructions générales	
6.3 Autres consultations	
6.4 Sanctions administratives pécuniaires	
6.5 Interdictions	
6.6 Placements	
6.7 Agréments et autorisations de mise en marché de dérivés	
6.8 Offres publiques	
6.9 Information sur les valeurs en circulation	
6.10 Autres décisions	
6.11 Annexes et autres renseignements	
7. Bourses, chambres de compensation, organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées	408
7.1 Avis et communiqués	
7.2 Réglementation de l'Autorité	
7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées	
7.4 Autres consultations	
7.5 Autres décisions	
8. Entreprises de services monétaires et Contrats publics	415
8.1 Avis et communiqués	
8.2 Réglementation	
8.3 Permis d'exploitation d'entreprises de services monétaires	
8.4 Autorisation de contracter / sous-contracter avec un organisme public	
8.5 Autres décisions	
9. Régimes volontaires d'épargne-retraite	421
9.1 Avis et communiqués	
9.2 Réglementation	

- 9.3 Autorisation d'agir comme administrateur d'un régime volontaire d'épargne-retraite
- 9.4 Autres décisions

Liste des acronymes et abréviation :

Autorité : Autorité des marchés financiers
instituée en vertu de la LAMF

TMF : Tribunal administratif des marchés financiers

CSF : Chambre de la sécurité financière

ChAD : Chambre de l'assurance de dommages
instituée en vertu de la LDPSF

OAR : Organismes d'autoréglementation et
organismes dispensés de reconnaissance
à titre d'OAR mais qui sont assujettis à la
surveillance de l'Autorité

OCRCVM : Organisme canadien de réglementation
du commerce des valeurs mobilières

1.

Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers

- 1.1 Avis et communiqués
 - 1.2 Réglementation
 - 1.3 Autres décisions
-

1.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

1.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

1.3 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

2.

Tribunal administratif des marchés financiers

2.1 Rôle d'audiences

2.2 Décisions

2.1 RÔLE D'AUDIENCES



RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCTEURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
30 mars 2017 – 9 h 30					
2016-022	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Services Financers Globex 2000 inc. Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Tibshirani Avocats	Claude St Pierre	Demande de suspension de permis, de pénalité administrative et de mesure propre au respect de la loi	Audience au fond
30 mars 2017 – 14 h 00					
2016-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Richard Brouillard, Mario Corriveau, Johanne L'heureux et Luc Vallée Parties intimées Jocelyn Deschênes Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Pelletier & Cie Avocats	Lise Girard	Demande d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller et d'imposition de pénalité administrative	Audience pro forma

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
30 mars 2017 – 14 h 00					
2015-020	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Francis Beauchamp, 9282-0877 Québec Inc. et Beauchamp Gestion Et Construction Inc. Partie requérante Renée Morier et Sylvain Milette Parties intimées Raymond Morier, Marie Fenez Parties intimées Alain Beauchamp, Jeanne Brulée et Gestion Brulé-Beauchamp Et Fils Inc. Parties intimées Investia Services Financiers Inc Partie mise en cause Caisse Desjardins de Joliette, Desjardins Valeurs Mobilières, Banque Nationale du Canada, RBC Dominion Securities et RBC Direct Investing Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers M^e Robert Doré Schurman, Longo, Grenier M^e Julio Peris Fréchette, avocats s.n. M^e Marie-Jeanne Duval	Lise Girard	Demande de prolongation de l'ordonnance de blocage et redressement	Audience pro forma

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
30 mars 2017 – 14 h 00					
2017-008	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse SOLO International Inc., Michel Plante, Frederick Langford Sharp, Shawn Van Damme, Vincenzo Antonio Carnovale et Pasquale Antonio Rocca Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande pour mode spécial de signification	Audience pro forma
31 mars 2017 – 9 h 30					
2016-022	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Services Financers Globex 2000 inc. Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Tibshirani Avocats	Claude St Pierre	Demande de suspension de permis, de pénalité administrative et de mesure propre au respect de la loi	Audience au fond
6 avril 2017 – 14 h 00					
2016-029	Quezon Group LLC, Morris Capital Inc., Tandem Growth LLC et Peregrine Capital Limited Parties demandereses Autorité des marchés financiers Partie intimée	Norton Rose Fulbright Canada LLP Martin + Associates Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande de révision d'une décision	Audience pro forma

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
6 avril 2017 – 14 h 00					
2016-017	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Christopher Minkoff, et 6337741 Canada Inc. Parties intimées Groupe Financier Fort Inc. Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Lex Operandi Services Juridiques Inc. Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Lise Girard	Demande de pénalité administrative, conditions à l'inscription, interdiction d'agir à titre de dirigeant et mesure de redressement.	Conférence préparatoire
2017-005	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Steve Carson Partie intimée Martin Giroux Partie intimée Yannick Jetté Partie intimée Unissa Assurances Inc. Partie intimée Corporation Inovalife Inc. et Martin Leblanc Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Morency Société d'Avocats, sencrl Lévesque Lavoie Avocats inc. Lavery, De Billy s.e.n.c.r.l.	Lise Girard	Demande d'interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, nomination d'un dirigeant responsable, radiation d'inscription, pénalité administrative, suspension d'inscription et mesure de redressement	Audience pro forma

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
6 avril 2017 – 14 h 00					
2017-009	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Schneider Nicolas (personnellement et faisant affaires sous la raison sociale Schneider Nicolas) et Gerson Paul Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience pro forma
2014-010	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Investissements Nubia inc., Georges Pierre JR et Marie-Esther Dumond Parties intimées Serge St-Martin Partie intimée Banque Tangerine Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & associés, s.e.n.c.r.l. Fasken Martineau DuMoulin, s.e.n.c.r.l., s.r.l	Lise Girard	Demande de prolongation de l'ordonnance de blocage	Audience pro forma
10 avril 2017 – 9 h 30					
2017-007	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Alan Murphy Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de mesures de redressement	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
11 avril 2017 – 9 h 30					
2017-007	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Alan Murphy Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de mesures de redressement	Audience au fond
13 avril 2017 – 14 h 00					
2017-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Groupe d'Assurances Royale York Inc. et Antoine Zoulalian Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande d'interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, nomination d'un dirigeant responsable, conditions à l'inscription, pénalité administrative, suspension d'inscription et mesure de redressement	Audience pro forma

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
20 avril 2017 – 9 h 30					
2015-027	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Kamran Shahid, 9322-5746 Québec Inc. et 7267711 Canada Inc. Parties intimées Imran Shahid Partie intimée Banque de Montréal, Banque TD Canada Trust, Caisse Populaire Desjardins de Sault-Au-Recollet- Montréal-Nord, Groupe CHCR Inc., Officier de la publicité des droits de la circonscription foncière de La Prairie et Desi Times Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Léonard Waxman	Claude St Pierre	Demande de prolongation de l'ordonnance de blocage	Audience pro forma
27 avril 2017 – 14 h 00					
2016-028	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Philippe Corriveau et Eagle premium financière inc. Parties intimées Carl Bachand Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Jodoin & Associés société d'avocats s.a	Lise Girard	Demande de pénalité administrative, interdiction d'opérations sur valeurs et mesure de redressement	Audience pro forma

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
3 mai 2017 – 9 h 30					
2015-032	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Alliance pour la santé étudiante au Québec Inc., Lev Bukhman et Patrice Allard Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Davies Ward Phillips & Vineberg, s.e.n.c.r.l, s.r.l.	Lise Girard	Demande de rectification et de révision d'une décision	Audience au fond
4 mai 2017 – 14 h 00					
2017-003	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Groupe McHugh Inc. et Corey McHugh Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Cabinet de services juridiques Inc.	Lise Girard	Demande d'interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, nomination d'un dirigeant responsable, conditions à l'inscription, pénalité administrative, suspension d'inscription et mesure de redressement	Audience pro forma
10 mai 2017 – 9 h 30					
2017-006	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Exigo conseils financiers Inc., Pierre-Luc Bernier et Philippe Beaudoin Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Fontaine Panneton Harrison Bourassa Avocats & Ass	Jean-Pierre Cristel	Demande d'interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, nomination d'un dirigeant responsable, radiation d'inscription, pénalité administrative, suspension d'inscription et mesure propre au respect de la loi	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
11 mai 2017 – 9 h 30					
2017-006	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Exigo conseils financiers Inc., Pierre-Luc Bernier et Philippe Beaudoin Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Fontaine Panneton Harrison Bourassa Avocats & Ass	Jean-Pierre Cristel	Demande d'interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, nomination d'un dirigeant responsable, radiation d'inscription, pénalité administrative, suspension d'inscription et mesure propre au respect de la loi	Audience au fond
11 mai 2017 – 14 h 00					
2017-002	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Agronomix Canada Inc. et Ghislain DJA Parties intimées Agronomix France Partie intimée Banque de Montréal et Banque Royale du Canada Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Greenspoon Bellemare	Lise Girard	Contestation d'une décision rendue ex parte	Audience pro forma
2016-023	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Gescoro Inc. Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Jeannot & associés I.I.p. s.e.n.c.r.l	Lise Girard	Demande de suspension de permis, de pénalité administrative et de mesure propre au respect de la loi	Audience pro forma

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
12 mai 2017 – 9 h 30					
2017-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Craig Levett Partie intimée Rabbin Shalom Chriqui et Centre Chabad Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l. Dunton Rainville s.e.n.c.r.l.	Lise Girard	Demande de pénalité administrative et requête de Craig Levett en rejet sommaire de la demande de l'Autorité	Conférence préparatoire
23 mai 2017 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
24 mai 2017 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
25 mai 2017 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
26 mai 2017 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
29 mai 2017 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
30 mai 2017 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
31 mai 2017 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
1 ^{er} juin 2017 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
2 juin 2017 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
5 juin 2017 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
6 juin 2017 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
7 juin 2017 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
8 juin 2017 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond
8 juin 2017 – 14 h 00					
2016-016	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Pouya Hajiani Partie intimée Mahsa Sotoudeh et Bahador Bakhtiari Parties intimées RBC Direct Investing Inc. Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Langlois Avocats s.e.n.c.r.l Cardinal Léonard Denis, Avocats	Lise Girard	Contestation d'une décision rendue ex parte et demande	Audience pro forma

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
9 juin 2017 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
12 juin 2017 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
13 juin 2017 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
14 juin 2017 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
15 juin 2017 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
16 juin 2017 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
19 juin 2017 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
20 juin 2017 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
21 juin 2017 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
22 juin 2017 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
26 juin 2017 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
27 juin 2017 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
28 juin 2017 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
29 juin 2017 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
29 août 2017 – 9 h 30					
2016-018	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition d'une pénalité administrative	Audience au fond
	Gilles Fiset Partie intimée	Daoust, Boulianne, Parayre Avocats inc.			À Rouyn-Noranda
	Procureure générale du Québec Partie mise en cause	M ^e Bernard Roy (Justice – Québec)			
30 août 2017 – 9 h 30					
2016-018	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition d'une pénalité administrative	Audience au fond
	Gilles Fiset Partie intimée	Daoust, Boulianne, Parayre Avocats inc.			À Rouyn-Noranda
	Procureure générale du Québec Partie mise en cause	M ^e Bernard Roy (Justice – Québec)			
2 octobre 2017 – 9 h 30					
2014-052	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience au fond
	Pierre Gévy Partie intimée	Borden Ladner Gervais, s.e.n.c.r.l., s.r.l.			
	Alain Valiquette Partie intimée	Les associés avocats			

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCTEURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
3 octobre 2017 – 9 h 30					
2014-052	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Pierre Gévy Partie intimée Alain Valiquette Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Borden Ladner Gervais, s.e.n.c.r.l., s.r.l. Les associés avocats	Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience au fond
4 octobre 2017 – 9 h 30					
2014-052	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Pierre Gévy Partie intimée Alain Valiquette Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Borden Ladner Gervais, s.e.n.c.r.l., s.r.l. Les associés avocats	Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience au fond
5 octobre 2017 – 9 h 30					
2014-052	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Pierre Gévy Partie intimée Alain Valiquette Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Borden Ladner Gervais, s.e.n.c.r.l., s.r.l. Les associés avocats	Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCTEURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
6 octobre 2017 – 9 h 30					
2014-052	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Pierre Gévy Partie intimée Alain Valiquette Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Borden Ladner Gervais, s.e.n.c.r.l., s.r.l. Les associés avocats	Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience au fond
23 octobre 2017 – 9 h 30					
2016-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Francesco Candido Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Woods, s.e.n.c.r.l..	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant	Audience au fond
24 octobre 2017 – 9 h 30					
2016-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Francesco Candido Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Woods, s.e.n.c.r.l..	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant	Audience au fond
25 octobre 2017 – 9 h 30					
2016-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Francesco Candido Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Woods, s.e.n.c.r.l..	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCTEURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
26 octobre 2017 – 9 h 30					
2016-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Francesco Candido Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Woods, s.e.n.c.r.l.	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant	Audience au fond
27 octobre 2017 – 9 h 30					
2016-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Francesco Candido Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Woods, s.e.n.c.r.l.	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant	Audience au fond
30 octobre 2017 – 9 h 30					
2016-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Francesco Candido Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Woods, s.e.n.c.r.l.	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant	Audience au fond
31 octobre 2017 – 9 h 30					
2016-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Francesco Candido Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Woods, s.e.n.c.r.l.	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
6 novembre 2017 – 9 h 30					
2017-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative et requête de Craig Levett en rejet sommaire de la demande de l'Autorité	Audience au fond
	Craig Levett Partie intimée	Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l.			
	Rabbin Shalom Chriqui et Centre Chabad Parties mises en cause	Dunton Rainville s.e.n.c.r.l.			
7 novembre 2017 – 9 h 30					
2017-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative et requête de Craig Levett en rejet sommaire de la demande de l'Autorité	Audience au fond
	Craig Levett Partie intimée	Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l.			
	Rabbin Shalom Chriqui et Centre Chabad Parties mises en cause	Dunton Rainville s.e.n.c.r.l.			

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
8 novembre 2017 – 9 h 30					
2017-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Craig Levett Partie intimée Rabbin Shalom Chriqui et Centre Chabad Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l. Dunton Rainville s.e.n.c.r.l.	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative et requête de Craig Levett en rejet sommaire de la demande de l'Autorité	Audience au fond
9 novembre 2017 – 9 h 30					
2017-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Craig Levett Partie intimée Rabbin Shalom Chriqui et Centre Chabad Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l. Dunton Rainville s.e.n.c.r.l.	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative et requête de Craig Levett en rejet sommaire de la demande de l'Autorité	Audience au fond
10 novembre 2017 – 9 h 30					
2017-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Craig Levett Partie intimée Rabbin Shalom Chriqui et Centre Chabad Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l. Dunton Rainville s.e.n.c.r.l.	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative et requête de Craig Levett en rejet sommaire de la demande de l'Autorité	Audience au fond

29 mars 2017

2.2 DÉCISIONS

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DES MARCHÉS FINANCIERS**

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2016-009

DÉCISION N° : 2016-009-007

DATE : Le 16 mars 2017

EN PRÉSENCE DE : M^e CLAUDE ST PIERRE

STÉPHANE DESJARDINS
DEMANDEUR

c.
MARIO LANGLAIS
et
9183-6643 QUÉBEC INC.
INTIMÉS/intimés

et
AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS
MISE EN CAUSE/demanderesse

et
BANQUE DE MONTRÉAL, personne morale légalement constituée ayant une place
d'affaires au 205, Boulevard Labelle, Rosemère (Québec) J7A 2H3

et
**OFFICIER DU BUREAU DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION
FONCIÈRE DE TERREBONNE**
MISES EN CAUSE/mises en cause

2016-009-007

PAGE : 2

ORDONNANCES DE LEVÉE PARTIELLE DE BLOCAGE ET DE PUBLICATION AU REGISTRE FONCIER
[art. 249, 250 et 256, *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1, art. 93 et 115.14,
Loi sur l'Autorité des marchés financiers, RLRQ, c. A-33.2 et art. 115.3 et 115.8, *Loi sur*
la distribution de produits et services financiers, RLRQ, c. D-9.2]

M^e Ève Demers
(Contentieux de l'Autorité des marchés financiers)
Procureure de l'Autorité des marchés financiers

M^e Mathieu Huot
(Deveau Avocats)
Procureur de Stéphane Desjardins

Date d'audience : 24 février 2017

2016-009-007

PAGE : 3

DÉCISION

[1] Veuillez prendre note que le 18 juillet 2016, certaines dispositions législatives¹ sont entrées en vigueur changeant le nom du Bureau de décision et de révision pour le Tribunal administratif des marchés financiers (ci-après le « *Tribunal* »)². La présente décision est rendue avec cette nouvelle appellation.

L'HISTORIQUE

[2] L'Autorité des marchés financiers (l'« *Autorité* ») a, le 17 février 2016, saisi le Tribunal d'une demande d'audience *ex parte* visant à obtenir les conclusions suivantes à l'encontre de Mario Langlais et des sociétés 9183-6643 Québec inc. et de Gestion Finance Langlais inc., ainsi qu'à l'égard des mises en cause, à savoir :

- Une ordonnance de blocage à l'encontre de Mario Langlais, 9183-6643 Québec inc. et Gestion Finance Langlais inc. ainsi qu'à l'égard de la mise en cause Banque de Montréal (« *BMO* »);
- Une ordonnance de publication de la décision au registre foncier relativement à deux immeubles;
- Une suspension du certificat d'exercice portant le numéro 119074 de Mario Langlais dans toutes les disciplines pour lesquelles il est inscrit;
- Une ordonnance d'interdiction d'opérations sur valeurs à l'encontre des intimés Mario Langlais, 9183-6643 Québec inc. et Gestion Finance Langlais inc.;
- Une ordonnance d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller en valeurs à l'encontre des intimés Mario Langlais, 9183-6643 Québec inc. et Gestion Finance Langlais inc.

[3] Cette demande a été formulée en vertu des articles 93, 94 et 115.9 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*³, des articles 249, 256, 265 et 266 de la *Loi sur les*

¹ *Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 26 mars 2015*, L.Q. 2016, c.7, art. 171 à 180, en vertu de l'article 225, al. 1, par. 3.

² Dans les paragraphes subséquents, l'expression « Tribunal » est substituée à l'expression « Bureau », et ce, même lorsque l'on réfère à un fait survenu antérieurement au 18 juillet 2016.

³ RLRQ, c. A-33.2.

2016-009-007

PAGE : 4

valeurs mobilières⁴ et des articles 115, 115.3, 115.4 et 115.8 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*⁵.

[4] À la suite d'une audience tenue le 18 février 2016, le Tribunal a, le 22 février 2016⁶, rendu une décision pour donner suite à la demande de l'Autorité et prononcé les conclusions recherchées par celle-ci, sauf en ce qui a trait à la société intimée Gestion Finance Langlais inc.

[5] Le 7 mars 2016, les intimés Mario Langlais et 9183-6643 Québec inc. ont déposé au Tribunal un avis de contestation de la décision *ex parte* rendue le 22 février 2016 par le Tribunal. Le 29 mars 2016, les intimés Mario Langlais et 9183-6643 Québec inc. ont déposé une demande pour une levée complète des ordonnances de blocage.

[6] Le 15 avril 2016, les intimés Mario Langlais et la société 9183-6643 Québec inc. ont déposé une demande en levée partielle de blocage, en vue de l'audience prévue le 18 avril 2016. Le 26 avril 2016⁷, le Tribunal a rejeté la demande de levée partielle de blocage.

[7] Le 1^{er} juin 2016, l'intimé Mario Langlais a déposé une nouvelle demande de levée partielle de blocage. Le Tribunal a, le 23 juin 2016, accordé une levée partielle des ordonnances de blocage, de la manière suivante :

« **LÈVE** partiellement, uniquement en faveur de Mario Langlais, les ordonnances de blocage n° 2016-009-001 que le Bureau a prononcées le 22 février 2016, telle qu'elles ont été prolongées le 27 mai 2016, aux seules fins de permettre à Mario Langlais d'ouvrir un nouveau compte bancaire dans une institution financière de son choix, le tout assujéti aux conditions suivantes :

1. Mario Langlais effectuera l'ouverture d'un compte de banque auprès d'une institution financière de son choix, aux seules fins d'y déposer ses revenus d'affaires et d'y réaliser les transactions requises pour assurer sa subsistance et celle de sa famille;
2. Mario Langlais communiquera à un membre du personnel de l'Autorité que cette dernière désignera le numéro de ce compte de banque, le nom et les coordonnées de l'institution financière où il a été ouvert, et ce, dans les trois jours de l'ouverture du susdit compte;
3. Les montants que déposera Mario Langlais dans le susdit comptes ne doivent pas avoir été obtenus d'une manière qui contrevienne à la

⁴ RLRQ, c. V-1.1.

⁵ RLRQ, c. D-9.2.

⁶ *Autorité des marchés financiers c. Langlais*, 2016 QCBDR 19.

⁷ *Langlais c. Autorité des marchés financiers*, 2016 QCBDR 47.

2016-009-007

PAGE : 5

décision n° 2016-009-001 que le Bureau a prononcée à son encounter le 22 février 2016;

4. Mario Langlais ne pourra utiliser le compte susmentionné que pour y effectuer des transactions personnelles;
5. Mario Langlais remettra à chaque mois à l'enquêteur que l'Autorité désignera une copie des relevés mensuels de transaction du susdit comptes, des bordereaux de dépôt et des chèques qu'il a reçus, et ce, trois jours après la réception des susdits relevés mensuels;
6. L'Autorité pourra, si elle l'estime nécessaire, demander à Mario Langlais de lui remettre toute pièce justificative qui est reliée à des dépôts ou à des encaissements de chèques dans le compte bancaire susmentionné; et
7. Mario Langlais avisera l'Autorité dans un délai de trois jours, le cas échéant, de tout changement d'employeur, de l'identité de ce dernier, de ses coordonnées, du type d'emploi occupé, du salaire, de la méthode de rémunération employée et de la date d'entrée en fonction. »⁸

[8] Par la suite, des demandes de levée partielle des ordonnances de blocage ont été déposées au dossier du Tribunal; l'une a été remise *sine die* tandis que l'autre a été fixée au 24 février 2017. Les 23 septembre 2016⁹ et 19 janvier 2017¹⁰, le Tribunal a prolongé les ordonnances de blocage au dossier.

LA DEMANDE DE LEVÉE PARTIELLE DE BLOCAGE DE STÉPHANE DESJARDINS

[9] Le 22 août 2016, le Tribunal a été saisi d'une demande de levée partielle du blocage au présent dossier par Stéphane Desjardins, demandeur en l'instance. Après quelques remises, l'audience sur cette demande précise a finalement procédé le 24 février 2017, en présence des procureurs de Stéphane Desjardins et de l'Autorité. Stéphane Desjardins était également présent.

[10] Dans sa demande, ce dernier a expliqué que la société 9183-6643 Québec inc., intimée en l'instance, est la propriétaire d'un immeuble qui était visé par l'ordonnance de blocage qui a été prononcée par le Tribunal dans le présent dossier, tel qu'il est décrit ci-après :

- « ○ L'immeuble situé au 92-94, Curé Labelle à Ste-Thérèse (Québec), J7E 2X5, connu et désigné comme étant le lot numéro 3 006 762 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de

⁸ Autorité des marchés financiers c. Langlais, 2016 QCBDR 79, par. 32.

⁹ Autorité des marchés financiers c. Langlais, 2016 QCTMF 15.

¹⁰ Autorité des marchés financiers c. Langlais, 2017 QCTMF 2.

2016-009-007

PAGE : 6

Terrebonne; »¹¹

[11] Or, le 16 septembre 2014, la société Solution Financière Fastcash inc. (« *Fastcash* ») a consenti à la société 9183-6643 Québec inc. un prêt au montant de 250 000 \$; pour garantir ce prêt, cette dernière société a consenti au prêteur une hypothèque sur le susdit immeuble. Toujours selon la demande de Stéphane Desjardins, cette hypothèque a une priorité de rang sur d'autres créanciers hypothécaires.

[12] Il appert que le 11 décembre 2015, Fastcash a cédé les droits qu'elle détenait sur ce prêt hypothécaire à Stéphane Desjardins. Il appert également que la société 9183-6643 Québec inc. est en défaut aux termes de ce prêt hypothécaire, n'ayant versé ni les intérêts requis, depuis le mois de mars 2016, ni le montant en capital. Stéphane Desjardins lui a fait signifier un préavis d'exercice d'un droit hypothécaire de prise en paiement.

[13] Le 17 mai 2016, le demandeur en l'instance a fait publier un avis de retrait d'autorisation de percevoir les loyers à l'encontre du susdit immeuble et en a depuis perçu les loyers. Après la publication du préavis d'exercice, ni la société 9183-6643 Québec inc. ni aucune autre personne n'ont remédié aux omissions ou contraventions constatées. Stéphane Desjardins a, le 18 août 2016, déposé une *Demande introductive d'instance en délaissement forcé pour fins de prise en paiement* devant la Cour supérieure du Québec¹².

[14] Par sa demande, Stéphane Desjardins requiert maintenant que le Tribunal prononce une ordonnance de levée partielle de blocage afin de soustraire l'immeuble qui est décrit plus haut de celui-ci et de le prendre en paiement. Cette levée partielle de blocage serait conditionnelle à ce que la demande en justice du demandeur soit accueillie par la cour. Autrement, le statu quo serait maintenu.

[15] La demande de Stéphane Desjardins indique également que depuis le 4 août 2016, la police d'assurance couvrant cet immeuble a été résiliée, l'assureur refusant de continuer à le couvrir.

L'AUDIENCE

[16] Le 24 février 2017, l'audience a eu lieu, tel que convenu. Le procureur de Stéphane Desjardins a expliqué au Tribunal que toutes les parties au présent dossier ont été dûment informées de la tenue de l'audience. Il indique ensuite que dans le cadre de la procédure en délaissement forcé qui a été introduite devant la Cour

¹¹ Précitée, note 6,

¹² Dossier n° 700-17-013472-161.

2016-009-007

PAGE : 7

supérieure par son client, cette cour désire attendre que le Tribunal ait prononcé sa levée partielle de blocage avant de se prononcer sur le fond du litige qui est devant elle.

[17] Ce dossier, ajoute-t-il, n'a été traité qu'au début du mois janvier 2017. Ce procureur explique avoir reçu de la cour un avis de dossier incomplet¹³, demandant de l'information sur le blocage prononcé par la présente instance. Il rappelle que son client n'a plus reçu aucune somme en relation avec le prêt hypothécaire, outre la saisie de loyers. Il ajoute que celui-ci a fait face à toutes les formalités requises par la loi, que les autres créanciers au dossier sont informés de ses démarches, mais qu'ils n'ont logé aucune contestation à l'encontre de celles-ci devant la Cour supérieure.

[18] Il attire l'attention du Tribunal sur une de ses décisions antérieures¹⁴, pour souligner que son client est dans ses droits et qu'il ne devrait pas y avoir d'obstacles pour qu'il prenne en paiement l'immeuble qui fait l'objet de sa demande. Il ajoute que la valeur de l'immeuble est à peine suffisante pour couvrir la créance et qu'il y a des travaux à faire, l'immeuble ayant été délaissé. Il appert également que les créanciers subséquents ne se sont pas prévalus des dispositions prévues à la loi pour faire valoir leurs droits sur cet immeuble.

[19] La procureure de l'Autorité déclare pour sa part que cette dernière laisse le tout à la discrétion du Tribunal et qu'elle ne s'oppose pas à la présente demande de levée. Elle invite à ce que l'ordonnance de levée de blocage soit conditionnelle à ce que la Cour supérieure accorde à Stéphane Desjardins la prise de l'immeuble en paiement, dans le cadre de son recours hypothécaire.

LE TÉMOIGNAGE DE STÉPHANE DESJARDINS

[20] Le procureur de Stéphane Desjardins fait entendre le témoignage de son client. Celui-ci explique qu'il pratique dans le domaine du prêt hypothécaire depuis 15 ans. Il explique sa relation avec Fastcash, une entreprise qu'il a créée, mais avec laquelle il n'est plus associé. L'argent que Fastcash avait prêté à la société 9183-6643 Québec inc. étant le sien, il a repris cette créance personnellement. Il déclare ne jamais avoir rencontré Mario Langlais. Il explique comment il a accordé l'hypothèque de premier rang de 250 000 \$ au dossier¹⁵.

[21] Il explique que dans ce dossier, il possède une hypothèque de premier rang. Quand il a fait une offre de financement sur l'immeuble, il voulait se placer en premier rang, sans quoi il n'aurait pas prêté d'argent. Ceux qui avaient l'hypothèque de premier rang ont alors accepté de lui céder leur rang.

¹³ Pièce R-15.

¹⁴ *Banque-Toronto-Dominion c. Turcotte*, 2015 QCBDR 12.

¹⁵ Pièce R-3 : Acte de garantie hypothécaire entre Fastcash et la compagnie de Mario Langlais.

2016-009-007

PAGE : 8

[22] Cette créance lui fut ensuite cédée personnellement, lorsqu'il mit fin à Fastcash, les prêts de cette dernière étant transférés à la personne qui avait prêté l'argent. Fastcash a alors remis au témoin la créance hypothécaire sur l'immeuble¹⁶. Il la détient donc personnellement. Le témoin explique le mode de financement de ce prêt. Il décrit ensuite l'immeuble qui fait l'objet de la créance, à savoir d'une petite bâtisse de type bungalow, transformée en immeuble commercial; elle contient deux (2) locaux, au sous-sol, au rez-de-chaussée et à l'étage.

[23] Cet immeuble abrite actuellement un salon de beauté. Il l'a personnellement visité. Il n'y reste qu'un seul locataire. L'immeuble n'est pas en très bon état; il a subi un dégât d'eau. Il a dû l'assurer puisque le propriétaire avait cessé les paiements d'assurance. La compagnie d'assurance avait d'ailleurs envoyé au propriétaire une liste de réparations à faire¹⁷, liste que le témoin dépose. Il indique ensuite que son épouse a été en contact avec Mario Langlais jusqu'au mois de février 2016, date à laquelle les chèques ont cessé d'être versés à temps par les intimés.

[24] En mars 2016, des efforts ont été faits pour les joindre, mais sans succès. Vu cette absence de nouvelles, un préavis d'exercice d'un droit hypothécaire fut signifié à la société 9183-6643 Québec inc., propriétaire de l'immeuble en jeu¹⁸. Ensuite, furent saisis les loyers de l'immeuble, à la suite d'un avis de retrait d'autorisation de percevoir les loyers¹⁹ signifié à la débitrice. Le tout découlait de la clause 10 de l'*Acte de garantie hypothécaire immobilière*²⁰ qui prévoit la capacité de saisir les loyers en cas de défaut de paiement de la créance hypothécaire.

[25] Des chèques de loyer furent ensuite reçus du locataire, à l'ordre du témoin Stéphane Desjardins²¹. Ce dernier a fait valoir sa créance hypothécaire de premier rang sur les autres créanciers hypothécaires²². Il a ensuite déposé un état de compte de ce qui est dû au créancier hypothécaire; il indique qu'on lui doit actuellement 302 131,43 \$. Il explique qu'une demande en délaissement forcé pour fins de prise en paiement de l'immeuble décrit plus haut a été introduite à la Cour supérieure du Québec²³. Mais l'ordonnance de blocage du Tribunal empêche pour le moment que cela procède. Le témoin ajoute que ni la société intimée ni Mario Langlais n'ont présenté de défense à l'encontre de sa demande; aucune nouvelle n'a été reçue de leur part.

¹⁶ Pièce R-5a.

¹⁷ Pièce R-16.

¹⁸ Pièce R-6.

¹⁹ Pièce R-7.

²⁰ Pièce R-3.

²¹ Pièce R-11.

²² Pièce R-12.

²³ Pièce D-8.

2016-009-007

PAGE : 9

[26] Le témoin indique enfin que pour le moment, rien ne bouge à la cour au sujet de sa cause, le dossier étant considéré comme incomplet²⁴. Il dépose une pièce comme quoi la police d'assurance couvrant l'immeuble en jeu avait été résiliée. Il déclare avoir trouvé une compagnie d'assurance qui a accepté de couvrir temporairement l'immeuble, même si le témoin n'en est pas le propriétaire. Il dépose enfin le rôle d'évaluation de l'immeuble en question²⁵. La procureure de l'Autorité n'a pas contre-interrogé le témoin.

L'ARGUMENTATION DU PROCUREUR DE STÉPHANE DESJARDINS

[27] Le procureur du demandeur a ensuite soumis au Tribunal que la preuve a établi, par le témoignage de son client et les documents qu'il a déposés en cours d'audience, les droits de ce dernier, le rang de sa créance hypothécaire, la valeur de cette créance ainsi que les travaux qui sont nécessaires sur l'immeuble qui fait l'objet de l'audience. Ce procureur veut préserver la garantie de son client sur cet immeuble. Or, il n'a pas reçu de paiement hypothécaire depuis le mois de mars 2016 et attend de pouvoir exercer sa garantie depuis ce temps.

[28] Il a respecté les exigences prévues par la loi pour réclamer sa créance. Il a produit son préavis d'exercice mais personne n'a remédié au défaut de paiement. Aucun des créanciers subséquents n'a sommé son client d'abandonner ses procédures et d'opter pour une vente en justice, respectant les prescriptions du *Code civil du Québec*²⁶ à cet égard. Les autres créanciers sont au courant de la situation, mais ils ne se sont pas manifestés. Son client n'a pas été non plus remboursé de plus de 50 % de sa créance²⁷.

[29] Le procureur de Stéphane Desjardins demande au Tribunal d'accueillir la demande de son client et de prononcer une ordonnance de levée partielle de blocage ne portant que sur l'immeuble sur lequel son client détient une garantie de premier rang. Il rappelle la jurisprudence qu'il a soumise, soumettant que ce n'est pas le rôle du Tribunal de se substituer à la Cour supérieure, si les critères de la loi sont respectés. Cette levée serait conditionnelle à ce que cette dernière cour accueille le recours de son client en délaissement. La procureure de l'Autorité n'a rien ajouté de plus.

L'ANALYSE

[30] Dans le présent dossier, le Tribunal a prononcé l'ordonnance de blocage originale le 22 février 2016²⁸. Était inclus dans cette mesure un immeuble situé sur la Boulevard Curé Labelle à Ste-Thérèse, propriété de la société 9183-6643 Québec inc., intimée en

²⁴ Pièce R-15.

²⁵ Pièce R-17.

²⁶ CCQ-1991 – *Code civil du Québec*.

²⁷ *Ibid.*

²⁸ Précitée, note 6.

2016-009-007

PAGE : 10

l'instance. Il est à noter que Mario Langlais, intimé, est le premier actionnaire et président de cette société. Stéphane Desjardins, demandeur en l'instance, s'est adressé au Tribunal afin d'obtenir une levée partielle de blocage, en ce qu'il vise le susdit immeuble.

[31] Il appert d'une preuve qui n'a pas été contredite que Stéphane Desjardins est créancier hypothécaire de premier rang de celui-ci. Or, depuis le mois de mars 2016, ni le débiteur hypothécaire ni Mario Langlais n'ont effectué les versements hypothécaires pour rembourser la dette due au demandeur. Il appert également que cet immeuble est en mauvais état et aurait besoin d'entretien. La police d'assurance qui le couvrait a été résiliée²⁹ et, selon les propos de Stéphane Desjardins, ce dernier a dû trouver un nouvel assureur pour le couvrir, à ses frais.

[32] Vu les circonstances, le demandeur a engagé des procédures judiciaires devant la Cour supérieure du Québec pour amener le propriétaire à délaisser cet immeuble, le tout en conformité avec les prescriptions de la loi. Ces procédures n'ont entraîné aucune réaction de la part de Mario Langlais et de la société 9183-6643 Québec inc., ni d'ailleurs des autres créanciers hypothécaires de cet immeuble qui, selon la preuve, ont été dument informés de ces procédures.

[33] Il appert cependant que, selon le procureur de Stéphane Desjardins, la Cour supérieure du Québec s'est informée de la présence d'une ordonnance de blocage du Tribunal visant l'immeuble qui fait l'objet de la présente décision. Ce procureur demande au Tribunal d'accorder à son client une levée partielle de son blocage pour que l'immeuble en jeu en soit excepté, en autant que cette levée soit conditionnelle à ce que la Cour supérieure accueille le recours en délaissement de son client.

[34] Le procureur du demandeur a déposé quelques décisions antérieures du Tribunal³⁰ dans lesquelles il a accordé de telles levées partielles de blocage. Mais ces levées furent prononcées de manière à n'entrer en vigueur qu'à la condition que les cours judiciaires prononcent d'abord leurs décisions relatives au droit des demandeurs à la possession des biens qui faisaient l'objet du blocage.

[35] La jurisprudence évoquée a clairement établi le périmètre des pouvoirs du Tribunal à cet égard, par rapport à ceux des cours judiciaires dans l'établissement des droits sur les biens en litige :

« [25] Le Bureau remarque que selon l'Index des immeubles, d'autres créanciers ont pris une hypothèque légale sur la maison dont la vente

²⁹ Pièce R-9.

³⁰ *Banque-Toronto-Dominion c. Turcotte*, précitée, note 14; *Caisse Desjardins du Centre-Est de la Métropole c. Beckers*, 2014 QCBDR 107; *Banque Toronto-Dominion c. Péloquin*, 2011 QCBDR 132; et, *Autorité des marchés financiers c. Véhicules Nemo inc.*, 2010 QCBDR 110.

2016-009-007

PAGE : 11

fait l'objet de la présente décision. Deux d'entre eux auraient même obtenu jugement à cet égard. Il n'appartient pas au Bureau de se substituer à la Cour supérieure pour déterminer quelle est la créance de la banque. Mais le tribunal est en état de constater que la réclamation de la banque est légitime et que l'exécution du jugement, si jugement il y a, laissera des montants en surplus que les créanciers restants pourront réclamer à leur tour. Il n'appartient pas au Bureau de déterminer quelle sera la destination de ces fonds. Ce n'est pas son rôle.

[26] Mais le Bureau peut agir pour lever partiellement le blocage qu'il avait prononcé lorsqu'il a l'assurance que les fonds ont été légitimement attribués, comme il l'a fait à plusieurs reprises par le passé, quitte à assurer la protection de ce qui restera. C'est ce qui nous est demandé, à l'image de ce que le tribunal a déjà décidé dans la cause qui a été citée plus haut. À l'image de ce qu'il avait alors déterminé, le Bureau est prêt à accueillir la demande de la Banque Toronto-Dominion, à lever partiellement son ordonnance de blocage du 1^{er} novembre 201, telle qu'elle a été renouvelée depuis, aux conditions proposées. »³¹

[références omises]

[36] Dans le présent dossier, le demandeur Stéphane Desjardins a établi les droits qu'il possède sur l'immeuble du Boulevard Curé Labelle à Ste-Thérèse. Sa créance hypothécaire est légalement valide et de nature prioritaire. Il a engagé les recours prévus par la loi, selon les paramètres du *Code civil du Québec* et de la procédure applicable. Les débiteurs qui ont fait défaut d'assumer leurs obligations ont été dûment avisés de ces procédures, mais ont fait défaut d'y répondre comme la loi leur permet pourtant de le faire.

[37] D'autres parties qui pourraient avoir des créances hypothécaires à exercer sur le même immeuble ont été avisées des susdites procédures, mais n'y ont pas non plus répondu. Enfin, l'Autorité des marchés financiers ne s'oppose pas à la demande de levée partielle de blocage de Stéphane Desjardins. Dans ces circonstances, considérant la preuve prépondérante du demandeur au présent dossier, mais également l'état du droit en la matière et la protection des épargnants, le Tribunal est en état d'accueillir la demande de Stéphane Desjardins et de prononcer la mesure demandée, et ce, pour tous les motifs évoqués plus haut dans la présente décision.

[38] De même, le Tribunal est prêt à ordonner à l'Officier du Bureau de la publicité des droits de la circonscription de Terrebonne de procéder à la radiation des inscriptions publiées à l'encontre de l'immeuble qui fait l'objet de la présente décision et qui sont relatives aux décisions de blocage et de prolongation de blocage en rapport avec ce même immeuble.

³¹ *Banque-Toronto-Dominion c. Turcotte*, précitée, note 14, par. 25-26.

2016-009-007

PAGE : 12

LA DÉCISION

[39] Le Tribunal administratif des marchés financiers a été saisi par Stéphane Desjardins, demandeur en l'instance, d'une demande de levée partielle du blocage prononcé dans le présent dossier, demande dont il a pris connaissance. Au cours de l'audience tenue au siège du Tribunal le 24 février 2017, il a entendu le témoignage du demandeur et pris connaissance de la preuve documentaire qu'il a déposée à l'appui de ses dires.

[40] Le Tribunal a de plus entendu l'argumentation du procureur de Stéphane Desjardins et pris connaissance de la jurisprudence qu'il a soumise quant à cette demande. Le Tribunal a également noté que l'Autorité ne s'est pas opposée à la demande de Stéphane Desjardins, laissant le tout à sa discrétion. La présente instance est maintenant prête à prononcer sa décision, le tout en vertu des articles 93 et 115.14 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*³², des articles 249, 250 et 256 de la *Loi sur les valeurs mobilières*³³ et des articles 115.3 et 115.8 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*³⁴.

PAR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DES MARCHÉS FINANCIERS :

ACCUEILLE la demande de Stéphane Desjardins, demandeur en l'instance;

ORDONNANCE DE LEVÉE PARTIELLE DE BLOCAGE, EN VERTU DES ARTICLES 249 ET 250 DE LA LOI SUR LES VALEURS MOBILIÈRES, DE L'ARTICLE 115.3 DE LA LOI SUR LA DISTRIBUTION DE PRODUITS ET SERVICES FINANCIERS ET DES ARTICLES 93 ET 115.14 DE LA LOI SUR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS :

LÈVE partiellement l'ordonnance de blocage qu'il a prononcée le 22 février 2016³⁵ à l'encontre de la société 9183-6643 Québec inc., telle qu'elle a été renouvelée depuis³⁶, uniquement à l'égard de l'immeuble qui est décrit ci-après, à savoir :

- L'immeuble situé au 92-94, Curé Labelle à Ste-Thérèse (Québec), J7E 2X5, connu et désigné comme étant le lot numéro 3 006 762 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne;

[41] La présente décision n'entrera en vigueur qu'à la date à laquelle la Cour supérieure du district de Terrebonne aura accordé la *Demande introductive d'instance*

³² Précitée, note 3.

³³ Précitée, note 4.

³⁴ Précitée, note 5.

³⁵ Précitée note 6.

³⁶ Précitées, notes 9 et 10.

2016-009-007

PAGE : 13

*en délaissement forcé pour fins de prise en paiement*³⁷ logée par Stéphane Desjardins à l'encontre de la société 9183-6643 Québec inc. pour cet immeuble;

ORDONNANCE À L'OFFICIER DU BUREAU DE LA PUBLICITE DES DROITS, EN VERTU DE L'ARTICLE 256 DE LA LOI SUR LES VALEURS MOBILIERES, DE L'ARTICLE 115.8 DE LA LOI SUR LA DISTRIBUTION DE PRODUITS ET SERVICES FINANCIERS ET DE L'ARTICLE 93 DE LA LOI SUR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS :

ORDONNE à l'Officier de la publicité des droits de la circonscription foncière du district de Terrebonne de radier du Registre foncier du Québec l'ordonnance de blocage publiée le 23 février 2016 sous le numéro d'inscription 22 143 475, les ordonnances publiées le 15 décembre 2016 sous les numéros d'inscription 22 803 808 et 22 803 809 et l'ordonnance publiée le 30 janvier 2017 sous le numéro d'inscription 22 871 760, sur présentation par Stéphane Desjardins, demandeur, de la présente décision du Tribunal administratif des marchés financiers, ainsi que du jugement à intervenir de la Cour supérieure du Québec, district de Terrebonne, accordant sa *Demande introductive d'instance en délaissement forcé pour fins de prise en paiement*³⁸ de l'immeuble décrit plus haut qui a été logée par Stéphane Desjardins à l'encontre de la société 9183-6643 Québec inc.

Fait à Montréal, le 16 mars 2017.

(S) Claude St Pierre

M^e Claude St Pierre, vice-président

³⁷ Dossier n° 700-17-013472-161.

³⁸ *Ibid.*

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DES MARCHÉS FINANCIERS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2014-057

DÉCISION N° : 2014-057-011

DATE : Le 17 mars 2017

EN PRÉSENCE DE : M^e JEAN-PIERRE CRISTEL

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Partie demanderesse

c.

FONDATION INTERNATIONALE CDS

et

FONDATION AGROTERRE

et

FONCIÈRE AGROTERRE INC.

et

GESKON MANAGEMENT GROUP INC.

et

ASSOCIATION CITOYENNE ET SOLIDAIRE AGROTERRE

et

STRATEGIK MANAGEMENT GROUP

et

JEAN-CLAUDE SÉNÉCAL

et

DANIEL DUVAL

et

LUC VALLÉE

Parties intimées

et

CAISSE DESJARDINS DES CHÊNES

et

2014-057-011

PAGE : 2

BANQUE ROYALE DU CANADA, personne morale légalement constituée, ayant un établissement au 4286, rue Jean-Talon E, Montréal (Québec) H1S 1J7

et

BANQUE DE MONTRÉAL, personne morale légalement constituée, ayant un établissement au 2831, rue Masson, Montréal (Québec) H1Y 1W8

Parties mises en cause

DÉCISION

ORDONNANCES DE PROLONGATION DE BLOCAGE

[art. 249 et 250, *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1, art. 93, *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2, art. 119 et 120, *Loi sur les instruments dérivés*, RLRQ, c. I-14.01]

[1] Veuillez prendre note que le 18 juillet 2016, certaines dispositions législatives¹ sont entrées en vigueur changeant le nom du Bureau de décision et de révision pour le Tribunal administratif des marchés financiers (ci-après le « *Tribunal* »)². La présente décision est rendue sous cette nouvelle appellation.

CONTEXTE

[2] L'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») a, le 19 décembre 2014, saisi le Tribunal d'une demande d'audience *ex parte* visant à obtenir les conclusions suivantes :

- Des ordonnances de blocage à l'encontre des parties intimées et à l'égard des parties mises en cause;
- Des interdictions d'opérations sur valeurs et sur dérivés à l'égard des intimés;
- Des interdictions d'exercer l'activité de conseiller en valeurs et en dérivés à l'égard des intimés;
- Des ordonnances afin que les sites Internet de certains intimés soient fermés;
- Des modes spéciaux de signification visant certains intimés.

[3] Une audience *ex parte* s'est tenue les 22 et 23 décembre 2014 afin que l'Autorité présente sa demande. L'Autorité a alors déposé une demande amendée et une demande réamendée.

¹ *Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 26 mars 2015*, L.Q. 2016, c. 7, art. 172. L'article 92 de cette loi est modifié par le remplacement de « Bureau de décision et de révision » par « Tribunal administratif des marchés financiers ».

² Dans les paragraphes subséquents, l'expression « Tribunal » est substituée à l'expression « Tribunal », et ce, même lorsque l'on réfère à un fait survenu antérieurement au 18 juillet 2016.

2014-057-011

PAGE : 3

[4] Compte tenu de la nécessité de rendre rapidement une décision dans la présente affaire, le Tribunal a accueilli, le 23 décembre 2014, la demande réamendée de l'Autorité et a rendu une décision comportant un dispositif détaillé à cet effet. Les motifs détaillés à l'appui de cette décision ont été rendus le 23 janvier 2015³.

[5] Le 5 janvier 2015, les intimés Daniel Duval, Jean-Claude Sénécal et Luc Vallée ont déposé au Tribunal un avis de contestation de la décision susmentionnée, prononcée *ex parte*. Les intimés Daniel Duval, Jean-Claude Sénécal et Luc Vallée se sont par la suite désistés de leur contestation.

[6] Les ordonnances de blocage émises par le Tribunal dans le cadre de la présente affaire furent prolongées les 14 avril 2015⁴, 4 août 2015⁵, 27 novembre 2015⁶, 1^{er} avril 2016⁷, 14 juillet 2016⁸ et le 21 novembre 2016⁹ pour des périodes de 120 jours renouvelables.

[7] Le 16 février 2017, l'Autorité a déposé au Tribunal une demande de prolongation des ordonnances de blocage, ainsi qu'un avis de présentation pour une audience *pro forma* devant avoir lieu le 16 mars 2017.

[8] Le 16 mars 2017, le Tribunal a d'abord constaté que les intimés - bien qu'ayant dûment été informés de la tenue de l'audience - étaient absents et il a subséquemment décidé d'entendre au mérite la demande de prolongation de l'Autorité.

AUDIENCE

[9] L'audience du 16 mars 2017 s'est tenue au siège du Tribunal en présence de la procureure de l'Autorité. Bien qu'ayant dûment reçu signification de la présente procédure, les intimés et les mises en causes visés par la demande de prolongation de blocage de l'Autorité n'étaient ni présents, ni représentés.

[10] La procureure de l'Autorité a indiqué que l'enquête de l'Autorité dans le cadre de la présente affaire se poursuit. À cet égard, elle a fait état au Tribunal des nombreuses procédures pénales en cours à l'encontre des intimés et a déposé une copie à jour des plunitifs¹⁰ reliés à ces recours judiciaires.

[11] La procureure de l'Autorité a indiqué que les motifs initiaux, ayant justifié les ordonnances de blocage émises par le Tribunal dans le cadre de la présente affaire, existent toujours.

³ Autorité des marchés financiers c. Fondation Internationale CDS, 2015 QCBDR 21.

⁴ Autorité des marchés financiers c. Fondation Internationale CDS, 2015 QCBDR 53.

⁵ Autorité des marchés financiers c. Fondation Internationale CDS, 2015 QCBDR 106.

⁶ Autorité des marchés financiers c. Fondation Internationale CDS, 2015 QCBDR 156.

⁷ Autorité des marchés financiers c. Fondation Internationale CDS, 2016 QCBDR 35.

⁸ Autorité des marchés financiers c. Fondation Internationale CDS, 2016 QCBDR 88.

⁹ Autorité des marchés financiers c. Fondation Internationale CDS, 2016 QCTMF 42.

¹⁰ Pièces D-1 à D-4 déposée par la procureure de l'Autorité.

2014-057-011

PAGE : 4

[12] Elle a conclu en plaçant qu'il est dans l'intérêt public que le Tribunal prolonge les ordonnances de blocage actuellement en vigueur dans le cadre de la présente affaire, et ce, pour une période de 120 jours, renouvelable.

ANALYSE

[13] L'article 249 de la *Loi sur les valeurs mobilières* et l'article 119 de la *Loi sur les instruments dérivés* prévoient que l'Autorité peut demander au Tribunal de prononcer une décision à l'effet d'ordonner à une personne qui fait ou ferait l'objet d'une enquête de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en sa possession¹¹.

[14] De même, le Tribunal peut rendre une ordonnance à l'encontre d'une personne qui fait ou ferait l'objet d'une enquête afin qu'elle ne puisse pas retirer de fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle¹². Enfin, le Tribunal peut ordonner à toute personne de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens dont elle a le dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle¹³.

[15] Les 2^e alinéas de l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières* et de l'article 120 de la *Loi sur les instruments dérivés* prévoient que le Tribunal peut prolonger une ordonnance de blocage si les personnes intéressées ne manifestent pas leur intention de se faire entendre ou si elles n'arrivent pas à établir que les motifs de l'ordonnance de blocage initiale ont cessé d'exister.

[16] Le Tribunal note que les intimés visés par la présente demande de prolongation de l'Autorité n'étaient ni présents, ni représentés lors de l'audience et qu'ils n'ont donc pas démontré que les motifs initiaux qui ont justifié l'émission d'ordonnances de blocage à leur encontre ont cessé d'exister.

[17] Par ailleurs, la procureure de l'Autorité a affirmé au Tribunal que ces motifs existent toujours.

[18] Elle a aussi passé en revue la liste des poursuites de nature pénale actuellement en cours à l'encontre des intimés et a indiqué au Tribunal que l'enquête de l'Autorité, dans le cadre de la présente affaire, se poursuivait.

[19] Le Tribunal est donc d'avis qu'il est dans l'intérêt public de prolonger - à titre de mesures conservatoires - les ordonnances de blocage en vigueur dans le présent dossier.

DISPOSITIF

¹¹ *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1, art. 249, par. 1 et *Loi sur les instruments dérivés*, RLRQ, c. I-14.01, art. 119, par. 1.

¹² *Loi sur les valeurs mobilières*, préc., note 11, art. 249, par. 2 et *Loi sur les instruments dérivés*, préc., note 11, art. 119, par. 2.

¹³ *Loi sur les valeurs mobilières*, préc., note 11, art. 249, par. 3 et *Loi sur les instruments dérivés*, préc., note 11, art. 119, par. 3.

2014-057-011

PAGE : 5

POUR CES MOTIFS, le Tribunal administratif des marchés financiers, en vertu de l'article 93 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, des articles 249 et 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières* et des articles 119 et 120 de la *Loi sur les instruments dérivés*, prolonge les ordonnances de blocage de la manière suivante :

ACCUEILLE la demande de prolongation des ordonnances de blocage présentée par l'Autorité des marchés financiers et, dans l'intérêt public :

PROLONGE les ordonnances de blocage prononcées le 23 décembre 2014, dont les motifs ont été rendus le 23 janvier 2015, telles que renouvelées depuis, pour une période de 120 jours renouvelable commençant le **28 mars 2017** et se terminant le **25 juillet 2017** de la manière suivante, et ce, à moins qu'elles ne soient modifiées ou abrogées avant l'échéance de ce terme :

ORDONNE à Fondation Internationale CDS de ne pas, directement ou indirectement, se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en sa possession;

ORDONNE à Fondation Agrotterre de ne pas, directement ou indirectement, se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en sa possession, notamment dans les comptes bancaires 4799-358 et 1030-173 détenus à la succursale du 2831, rue Masson (Montréal) Québec H1Y 1W8 de la Banque de Montréal;

ORDONNE à Foncière Agrotterre inc. de ne pas, directement ou indirectement, se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en sa possession, notamment dans le compte bancaire 1 000 116 à la succursale du 4286, rue Jean-Talon E. (Montréal) Québec H1S 1J7 de la Banque Royale du Canada;

ORDONNE à l'Association Citoyenne et Solidaire Agrotterre de ne pas, directement ou indirectement, se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en sa possession, notamment dans le compte bancaire 68113 à la succursale du 194-b, Boul. Industriel, Saint-Germain-De-Grantham (Québec) J0C 1K0 de la Caisse Desjardins des Chênes;

ORDONNE à la mise en cause Banque de Montréal, située au 2831, rue Masson (Montréal) Québec H1Y 1W8, de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle pour Fondation Agrotterre, notamment dans les comptes portant les numéros de folio 4799-358 et 1030-173;

ORDONNE à la mise en cause Banque Royale du Canada, située au 4286, rue Jean-Talon E, Montréal (Québec) H1S 1J7, de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle pour Foncière Agrotterre inc., notamment dans le compte portant le numéro de folio 1000116;

ORDONNE à la mise en cause Caisse Desjardins des Chênes, située au 194-b, Boul. Industriel, Saint-Germain-De-Grantham (Québec) J0C 1K0, de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde

2014-057-011

PAGE : 6

ou le contrôle pour l'Association Citoyenne et Solidaire Agroterre, notamment le compte portant le numéro de folio 68113;

M^e Jean-Pierre Cristel, vice-président

M^e Mathilde Noël-Béliveau
(Contentieux de l'Autorité des marchés financiers)
Procureure de l'Autorité des marchés financiers

Date d'audience : 16 mars 2017

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DES MARCHÉS FINANCIERS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2016-031

DÉCISION N° : 2016-031-002

DATE : Le 20 mars 2017

EN PRÉSENCE DE : M^e JEAN-PIERRE CRISTEL

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Partie demanderesse

c.

ALEXANDRE (ALEX) BARTA

et

RAM, Alexandre (Alex) Barta

Parties intimées

et

BANQUE DE MONTRÉAL

et

**BUREAU DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE
DE MONTRÉAL**

Parties mises en cause

DÉCISION

[art. 249 et 250, *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1, art. 93, *Loi sur l'Autorité
des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2]

CONTEXTE

2016-031-002

PAGE : 2

[1] Le Tribunal administratif des marchés financiers (le « *Tribunal* ») a prononcé, le 6 décembre 2016¹, les ordonnances suivantes, et ce, après avoir entendu *ex parte* une demande réamendée de l'Autorité des marchés financiers (l'« *Autorité* ») en vertu de l'article 115.9 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*² :

- des ordonnances de blocage à l'encontre des intimés Alexandre (Alex) Barta et RAM - une dénomination sociale utilisée par l'entreprise individuelle d'Alex Barta immatriculée auprès du Registraire des entreprises du Québec - et à l'égard de la Banque de Montréal, mise en cause au présent dossier, ainsi qu'à l'égard de toute personne qui recevra la signification de la décision du Tribunal;
- une ordonnance à l'égard de l'Officier du Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal de procéder à la publication de l'ordonnance de blocage et de la décision rendue dans le présent dossier relativement aux immeubles mentionnés;
- une interdiction d'opération sur valeurs à l'encontre des intimés Alexandre (Alex) Barta et RAM;
- une interdiction d'exercer l'activité de conseiller en valeurs contre les intimés Alexandre (Alex) Barta et RAM.

[2] Le 16 février 2017, l'Autorité a saisi le Tribunal d'une demande de prolongation de ces ordonnances de blocage, présentable en chambre de pratique le 16 mars 2017.

[3] Le 16 mars 2017, le Tribunal a d'abord constaté que les intimés - bien qu'ayant dûment été informés de la tenue de l'audience - étaient absents et il a subséquemment décidé d'entendre au mérite la demande de prolongation de l'Autorité.

AUDIENCE

[4] L'audience du 16 mars 2017 s'est tenue au siège du Tribunal en présence de la procureure de l'Autorité. Bien qu'ayant dûment reçu signification de la demande de prolongation de blocage de l'Autorité, les intimés et les mises en causes visés par celle-ci n'étaient ni présents, ni représentés.

[5] La procureure de l'Autorité a fait témoigner une enquêteuse œuvrant au sein de cet organisme. Celle-ci a affirmé avoir été désignée enquêteuse au présent dossier en juin 2016. Elle a par la suite informé le Tribunal que l'enquête de l'Autorité, dans le cadre de la présente affaire, se poursuit. À cet égard, elle a notamment indiqué que de nombreux investisseurs avaient été identifiés. Compte tenu que plusieurs résident à l'extérieur du Québec, les démarches visant à entrer en communication avec eux s'avèrent plus laborieuses.

¹ *Autorité des marchés financiers c. Barta*, 2016 QCTMF 53.

² RLRQ, c. A-33.2.

2016-031-002

PAGE : 3

[6] La procureure de l'Autorité a indiqué que les motifs initiaux, ayant justifié les ordonnances de blocage émises par le Tribunal dans le cadre de la présente affaire, existent toujours.

[7] Elle a conclu en plaçant qu'il est dans l'intérêt public que le Tribunal prolonge les ordonnances de blocage actuellement en vigueur dans le cadre de la présente affaire, et ce, pour une période de 120 jours, renouvelable.

ANALYSE

[8] L'article 249 de la *Loi sur les valeurs mobilières*³ prévoit que l'Autorité peut demander au Tribunal d'ordonner à une personne qui fait ou ferait l'objet d'une enquête de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en sa possession.

[9] De même, le Tribunal peut rendre une ordonnance à l'encontre d'une personne qui fait ou ferait l'objet d'une enquête afin qu'elle ne puisse pas retirer de fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle. Enfin, le Tribunal peut ordonner à toute personne de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens dont elle a le dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle.

[10] Une telle ordonnance est en vigueur pour une période de 120 jours renouvelable. Le 2^e alinéa de l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières* prévoit que le Tribunal peut prolonger une telle ordonnance de blocage si les personnes intéressées ne manifestent pas leur intention de se faire entendre ou si elles n'arrivent pas à établir que les motifs de l'ordonnance de blocage initiale ont cessé d'exister.

[11] Le Tribunal note que les intimés visés par la présente demande de prolongation de l'Autorité n'étaient ni présents, ni représentés lors de l'audience et qu'ils n'ont donc pas démontré que les motifs initiaux qui ont justifié l'émission d'ordonnances de blocage à leur encontre ont cessé d'exister.

[12] Par ailleurs, la procureure de l'Autorité a affirmé au Tribunal que ces motifs existent toujours.

[13] D'autre part, une enquêteuse de l'Autorité a témoigné lors de l'audience et a affirmé au Tribunal que l'enquête reliée à la présente affaire se poursuit.

[14] Le Tribunal est donc d'avis qu'il est dans l'intérêt public de prolonger - à titre de mesures conservatoires - les ordonnances de blocage en vigueur dans le présent dossier.

DISPOSITIF

POUR CES MOTIFS, le Tribunal administratif des marchés financiers, en vertu de l'article 93 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* et des articles 249 et 250 de

³ RLRQ, c. V-1.1.

2016-031-002

PAGE : 4

la *Loi sur les valeurs mobilières*, prolonge les ordonnances de blocage de la manière suivante :

ACCUEILLE la demande de prolongation des ordonnances de blocage de l'Autorité des marchés financiers et, dans l'intérêt public :

PROLONGE les ordonnances de blocage que le Tribunal a prononcées le 6 décembre 2016⁴, pour une période de 120 jours commençant le **4 avril 2017** et se terminant le **1^{er} août 2017**, de la manière suivante, et ce, à moins qu'elles ne soient modifiées ou abrogées avant l'échéance de ce terme :

ORDONNE aux intimés Alexandre (Alex) Barta et RAM, en vertu de l'article 249 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, de ne pas, directement ou indirectement, se départir de fonds, titres ou autres biens qu'ils ont en leur possession ou qui leur ont été confiés et de ne pas, directement ou indirectement, retirer ou s'approprier des fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle pour eux, à quelque endroit que ce soit, et, sans limiter la généralité de ce qui précède, les biens suivants :

- immeuble situé au [...], Montréal (Québec) [...] connu et désigné comme étant les lots numéro [...] et [...] dans la circonscription foncière de Montréal, cadastre du Québec;
- immeuble situé au [...], Montréal (Québec) [...] connu et désigné comme étant les lots numéros [...] (exclusif) et [...] (commun) dans la circonscription foncière de Montréal, cadastre du Québec;
- immeuble situé au [...], Montréal (Québec) [...] connu et désigné comme étant les lots numéros [...] (exclusif) et [...] (commun) dans la circonscription foncière de Montréal, cadastre du Québec;

ORDONNE à la mise en cause, Banque de Montréal, succursale située au 5501 Avenue Monkland, Montréal (Québec) H4A 1C8, en vertu de l'article 249 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle pour les intimés Alexandre (Alex) Barta ou RAM, dont notamment les comptes portant les numéros [...] et [...];

ORDONNE à toute personne qui recevra signification de la décision à intervenir de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens appartenant aux intimés Alexandre (Alex) Barta ou RAM. et qu'elle a en sa possession, qui lui ont été confiés, qu'elle a en dépôt ou dont elle a, directement ou indirectement, la garde ou le contrôle.

⁴ *Autorité des marchés financiers c. Barta*, préc., note 1.

2016-031-002

PAGE : 5

M^e Jean-Pierre Cristel, vice-président

M^e Mathilde Noël-Béliveau
(Contentieux de l'Autorité des marchés financiers)
Procureure de l'Autorité des marchés financiers

Date d'audience : 16 mars 2017

3.

Distribution de produits et services financiers

- 3.1 Avis et communiqués
 - 3.2 Réglementation
 - 3.3 Autres consultations
 - 3.4 Retraits aux registres des représentants
 - 3.5 Modifications aux registres des inscrits
 - 3.6 Avis d'audiences
 - 3.7 Décisions administratives et disciplinaires
 - 3.8 Autres décisions
-

3.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Signature par l'Autorité des marchés financiers de conventions concernant l'utilisation du titre de planificateur financier avec l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec et l'Ordre des administrateurs agréés du Québec

Le 24 février et le 23 mars 2017, ont pris effet de nouvelles conventions visant le transfert de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») vers l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (l'« OCPAQ ») et l'Ordre des administrateurs agréés du Québec (l'« OAAQ ») (conjointement les « Ordres »), de l'encadrement des membres des Ordres qui désirent utiliser le titre de planificateur financier.

Ces conventions sont signées en vertu de l'article 59 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, RLRQ, c. D-9.2 (la « Loi »). Elles remplacent les conventions précédentes conclues par l'Autorité et les Ordres, qui étaient au même effet. La signature des nouvelles conventions était nécessaire vu l'échéance des conventions précédentes.

Les conventions sont d'une durée de deux ans. Elles permettent aux membres des Ordres, qui sont titulaires d'un diplôme de planificateur financier décerné par l'Institut québécois de planification financière, d'utiliser le titre de planificateur financier sans détenir un certificat de l'Autorité. Ce sont les Ordres qui sont responsables de l'ensemble de l'encadrement de leurs membres qui sont visés par les conventions.

La communication d'informations entre l'Autorité et les Ordres relativement à l'encadrement des planificateurs financiers est favorisée par ces conventions.

Les conventions ne s'appliquent pas aux membres des Ordres qui détiennent un certificat de l'Autorité dans une discipline encadrée par la Loi, autre que la planification financière, ou qui sont inscrits à titre de représentant conformément à la *Loi sur les instruments dérivés*, RLRQ, c. I-14.01 ou à la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1. À titre d'exemple, un membre de l'OCPAQ qui détient à la fois un certificat en planification financière et en assurance de personnes devra maintenir son certificat en planification financière auprès de l'Autorité, conformément à l'article 59 de la Loi. Il en est de même pour les membres des Ordres qui sont des employés ou des dirigeants d'un cabinet inscrit à l'Autorité dans une discipline de la Loi, autre que la planification financière.

Le texte des nouvelles conventions est disponible à la suite de cet avis.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le Centre d'information de l'Autorité aux coordonnées suivantes :

Québec : (418) 525-0337
Montréal : (514) 395-0337
Autres régions : 1 877 525-0337
Télécopieur: (418) 647-9963
www.lautorite.qc.ca

Le 30 mars 2017

CONVENTION

ENTRE : **L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS**, personne morale, mandataire de l'État, instituée en vertu de l'article 1 de la Loi sur l'Autorité des marchés financiers, ayant son siège au 2640, boul. Laurier, 3^e étage, Québec, province de Québec, G1V 5C1, représentée par Monsieur Eric Stevenson, Surintendant de l'assistance aux clientèles et de l'encadrement de la distribution, dûment autorisé tel qu'il le déclare;

(l'« Autorité »)

ET :

L'ORDRE DES COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU QUÉBEC, personne morale légalement constituée et régie par le Code des professions, ayant son siège au 5, Place Ville-Marie, bureau 800, Montréal, province de Québec, H3B 2G2, représentée par Madame Christiane Brizard, C.OCPAQ, avocate, Secrétaire et vice-présidente, Affaires juridiques, dûment autorisée tel qu'elle le déclare;

(l'« Ordre »)

(ci-après collectivement désignées comme étant les « parties »)

ATTENDU que l'Autorité est chargée de l'administration de *la Loi sur la distribution de produits et services financiers*, RLRQ, c. D-9.2 (la « Loi »), en vertu de l'article 580.1 de la Loi;

ATTENDU que l'Autorité doit, conformément aux articles 184 et 185 de la Loi, veiller à la protection du public relativement à l'exercice des activités régies par la Loi et, lorsque nécessaire, faire des recommandations au ministre des Finances ou donner son avis sur toute question relative à la distribution de produits et services financiers;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 23 du Code des professions, RLRQ, c. C-26 (le « Code des professions »), l'Ordre a pour principale fonction d'assurer la protection du public et qu'à cette fin, il contrôle l'exercice de la profession par ses membres, notamment par l'adoption d'une réglementation visant entre autres la formation, l'inspection professionnelle et la discipline;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 59 de la Loi, l'Ordre peut conclure avec l'Autorité une convention déterminant les responsabilités de l'Ordre à l'égard de ses membres qui désirent utiliser le titre de planificateur financier;

ATTENDU qu'en vertu de ce même article, tant qu'une telle convention est en vigueur, les dispositions de la Loi relatives aux planificateurs financiers, autres que les dispositions pénales, ne s'appliquent pas aux membres de l'Ordre qui utilisent le titre de planificateur financier;

ATTENDU que la Convention ne s'applique pas, conformément au troisième alinéa de l'article 59 de la Loi, à un membre de l'Ordre qui est inscrit à titre de représentant conformément au titre III de la *Loi sur les instruments dérivés*, RLRQ, c. I-14.01 (la « LID ») ou conformément au titre V de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « LVM »), qui détient un certificat délivré en vertu de la Loi dans une discipline autre que la planification financière ou qui est un dirigeant ou un employé d'un cabinet inscrit dans une discipline autre que la planification financière lorsqu'il agit dans le domaine de la planification financière pour ce cabinet;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 60 de la Loi, les membres de l'Ordre qui sont titulaires d'un diplôme de planificateur financier décerné par l'Institut québécois de planification financière (l'« IQPF ») sont autorisés à utiliser ce titre pendant la durée de la Convention, tant qu'ils satisfont aux exigences et respectent les règles déterminées par l'Ordre;

ATTENDU qu'en vertu de la présente Convention, une société dont au moins un membre est autorisé par l'Ordre à utiliser le titre de planificateur financier, peut se présenter comme offrant des services de planification financière;

ATTENDU que le paragraphe précédent ne vise pas les sociétés dont au moins un membre est autorisé à utiliser le titre de planificateur financier par certificat de l'Autorité;

ATTENDU qu'en vertu du deuxième alinéa de l'article 62 de la Loi, tout geste posé par un membre de l'Ordre à titre de planificateur financier dans le cadre de l'application de la présente Convention est réputé être un geste posé à titre de membre de l'Ordre;

ATTENDU qu'en vertu de la Loi, le planificateur financier est la personne physique qui utilise le titre de planificateur financier et que nul ne peut se présenter comme tel sans y être dûment autorisé;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 465 de la Loi, quiconque utilise sans y être autorisé, un titre similaire à celui de planificateur financier déterminé par règlement de l'Autorité ou une abréviation d'un tel titre, commet une infraction;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 466 de la Loi, quiconque, n'étant pas un planificateur financier, se présente comme offrant des services de planification financière, commet une infraction;

ATTENDU que l'Autorité et l'Ordre ont conclu une convention en vertu de l'article 59 de la Loi qui s'échelonnait du 10 décembre 2013 au 9 décembre 2016, laquelle convention demeure en vigueur jusqu'à l'entrée en vigueur d'une prolongation ou d'un remplacement de celle-ci;

ATTENDU que la présente convention s'applique à l'ensemble des membres de l'Ordre conformément à l'article 59 de la Loi;

ATTENDU que les parties souhaitent établir les principes, les obligations, et les modalités en vertu desquels ils communiqueront des renseignements susceptibles d'assurer la mise en œuvre de la Convention, ainsi que des renseignements qui permettront d'assurer une meilleure protection du public;

Les parties conviennent de ce qui suit :

1. BUTS ET CHAMP D'APPLICATION

1.1. La Convention a pour principal but de permettre à l'Ordre d'autoriser ses membres qui sont titulaires d'un diplôme de planificateur financier décerné par l'IQPF à utiliser le titre de planificateur financier pendant la durée de la Convention tant qu'ils satisfont aux exigences et respectent les règles déterminées par l'Ordre, conformément à l'article 60 de la Loi.

1.2. Elle a également pour but de déterminer les responsabilités de l'Ordre à l'égard de ses membres qui désirent utiliser le titre de planificateur financier ainsi que la nature des renseignements que les parties se communiquent afin qu'elles puissent remplir les obligations qui leur sont imposées par la Loi ou par la présente Convention.

Elle a en outre pour but d'établir une Table de concertation.

1.3. La Convention ne s'applique pas à un membre de l'Ordre qui est inscrit à titre de représentant conformément au titre III de la LID ou conformément au titre V de la LVM, qui détient un certificat délivré en vertu de la Loi dans une discipline autre que la planification financière, ou qui est un dirigeant ou un employé d'un cabinet inscrit dans une discipline autre que la planification financière lorsqu'il agit dans le domaine de la planification financière pour ce cabinet, conformément au troisième alinéa de l'article 59 de la Loi.

1.4. Tant que la Convention est en vigueur, elle ne concerne pas les membres de l'Ordre qui exercent des activités de planification financière, mais qui ne sont pas autorisés à utiliser le titre de planificateur financier.

1.5. Les dispositions de la Loi relatives aux planificateurs financiers, autres que les dispositions pénales, ne s'appliquent pas aux membres de l'Ordre qu'il autorise à utiliser le titre de planificateur financier.

2. RÈGLES DE DÉONTOLOGIE ET CONDITIONS D'EXERCICE APPLICABLES

2.1. L'Ordre déclare que les règles professionnelles applicables à ses membres contiennent et contiendront, pendant la durée de la présente Convention, sous

Page 3

une forme similaire ou différente, les principes énoncés dans les règles professionnelles et déontologiques de l'Autorité applicables aux planificateurs financiers tels qu'ils apparaissent à l'Annexe 1 de la présente Convention.

Le respect de ces règles sera vérifié et contrôlé par les instances de l'Ordre responsables du contrôle de l'exercice de la profession des membres, de la même manière que les autres règles de déontologie et conditions d'exercice applicables à l'ensemble des membres de l'Ordre. L'Ordre informera l'Autorité de ses exigences et règles en sus de celles prévues au Code des professions, pour la détention du titre de planificateur financier, conformément au Protocole reproduit à l'Annexe 3.

2.2. Lors de la mise en vigueur d'un nouveau règlement ou d'une modification à un règlement qui a une incidence sur l'encadrement des membres autorisés à utiliser le titre de planificateur financier, chaque partie convient d'en aviser l'autre partie conformément aux modalités déterminées à l'Annexe 3.

2.3. L'Ordre déclare que les exigences de formation continue obligatoire qu'il impose à ses membres, sont au moins équivalentes à celles applicables aux planificateurs financiers titulaires d'un certificat de l'Autorité en vertu du *Règlement sur la formation continue obligatoire du planificateur financier*, RLRQ, c. D-9.2, r. 14.1. L'Ordre confirme qu'il exige que ses membres autorisés à utiliser le titre de planificateur financier suivent au minimum 40 heures de formation continue sur une base biennale, dont au moins 15 heures en planification financière intégrée couvrant les 7 domaines d'intervention suivants :

- les finances;
- la fiscalité;
- les aspects légaux;
- la retraite;
- les successions;
- les placements;
- les assurances.

2.4. L'Ordre confirme, par ailleurs, qu'il effectue auprès de ses membres un contrôle annuel quant au suivi des heures de formation continue visées à l'article 2.3 et qu'il peut imposer des sanctions si un membre fait défaut de respecter les exigences de formation continue qui lui sont applicables.

2.5. L'Ordre s'engage à transmettre à l'Autorité, selon les modalités déterminées à l'article 8 et à l'Annexe 3, les renseignements nécessaires confirmant l'obligation pour le membre autorisé à utiliser le titre de planificateur financier de suivre les heures de formation prévues à l'article 2.3.

3. ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE

- 3.1 Conformément à l'article 62 de la Loi, l'Ordre déclare que l'assurance de responsabilité professionnelle imposée à ses membres couvre les gestes posés par ceux qui utilisent le titre de planificateur financier dans l'exercice de l'activité de planification financière, tel qu'il appert plus amplement au *Règlement sur l'assurance de la responsabilité professionnelle des membres de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec*, RLRQ., c. C-48.1, r. 2. L'Ordre a déjà rappelé clairement à ses membres que la vente de produits et de placements ne fait pas partie des activités de planification financière ni de l'exercice de la profession de comptable professionnel agréé. Par ailleurs, tout geste posé par un membre de l'Ordre autorisé à utiliser le titre de planificateur financier est réputé être un geste posé à titre de membre de l'Ordre.
- 3.2 L'Ordre confirme qu'il vérifie que le membre, ou une personne en son nom, a souscrit, pour la période pendant laquelle il est autorisé par l'Ordre à porter le titre de planificateur financier, une assurance de responsabilité professionnelle d'au moins 1 000 000 \$ par sinistre pour ses gestes posés à titre de planificateur financier, et ce, avant d'autoriser le port du titre de planificateur financier.
- 3.3 L'Ordre confirme également qu'il s'assure lors du renouvellement de l'inscription du membre au Tableau de l'Ordre que le membre détient toujours l'assurance de responsabilité professionnelle visée à l'article 3.1.

4. FONDS D'INDEMNISATION

- 4.1 Conformément à l'article 62 de la Loi, l'Ordre déclare que les dispositions relatives à son fonds d'indemnisation, prévues dans le *Règlement sur la comptabilité en fidéicomis des comptables professionnels agréés et sur le fonds d'indemnisation de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec*, RLRQ, c. C-48.1, r. 9, s'appliquent pour ses membres qui utilisent le titre de planificateur financier lorsqu'ils exercent une activité de planification financière, étant entendu que la vente de produits financiers et de placements ne font pas partie de l'activité de planification financière ni de l'exercice de la profession de comptable professionnel agréé.

5. TABLE DE CONCERTATION

- 5.1 Les parties conviennent de participer à une Table de concertation à laquelle les autres ordres professionnels signataires d'une convention similaire seront invités à participer et dont les objectifs seront les suivants :
- Dresser, au besoin, un bilan informel des activités que les ordres ont réalisées auprès de leurs membres et que l'Autorité a réalisées auprès de ses inscrits et de ses détenteurs de certificat en matière de planification financière, notamment en ce qui a trait aux éléments suivants :

- o Les plaintes reçues, les manquements ou défauts détectés ou tout autre sujet en lien avec la présente Convention ou jugé pertinent par la partie concernée;
 - o Les activités et programmes de formation qui ont été réalisés en cours d'année et qui peuvent présenter un intérêt pour les membres de la Table de concertation;
 - Assurer un dialogue informel constant entre les ordres professionnels signataires d'une convention similaire et l'Autorité, en ce qui a trait aux aspects éthiques et déontologiques de la planification financière ainsi qu'au contrôle de l'exercice de cette activité;
 - Favoriser la cohérence des règles applicables aux planificateurs financiers et à leur encadrement;
 - Traiter d'autres sujets qui sont d'intérêt commun en vue d'assurer une meilleure protection du public.
- 5.2 La Table de concertation constitue un forum informel de discussion et ne saurait porter atteinte à la discrétion et à l'indépendance des parties, en ce qui a trait aux décisions qu'elles peuvent prendre en matière d'encadrement des activités des planificateurs financiers qui relèvent de leur compétence.
- 5.3 Pourront également participer à la Table de concertation, la Chambre de la sécurité financière et l'IQPF en autant que les parties et les autres ordres professionnels signataires d'une convention similaire soient d'accord.
- 5.4 Les parties et les autres ordres professionnels signataires d'une convention similaire peuvent tenir une séance à tout endroit et selon tout mécanisme qu'ils estiment appropriés, notamment par vidéoconférence.
- 5.5 Rien dans les articles 5.1 à 5.4 ne doit être interprété comme empêchant l'Autorité et l'Ordre d'avoir, à l'occasion, des discussions bilatérales sur le sujet de la planification financière avec d'autres organismes.

6. REGISTRE DE L'ORDRE

- 6.1 L'Ordre déclare tenir un registre de ses membres qui sont autorisés à utiliser le titre de planificateur financier (le « registre »), conformément à l'article 67 de la Loi. L'Ordre confirme que ce registre contient au moins le nom et le prénom du membre concerné, son domicile professionnel ainsi que le nom de la société autorisée, par le biais d'un membre, à se présenter comme offrant des services de planification financière et l'adresse de son principal établissement.
- 6.2 L'Ordre s'engage à communiquer les informations contenues à son registre à l'Autorité conformément aux modalités d'assistance prévues à l'article 7 et à l'Annexe 3.

7. ASSISTANCE ET COMMUNICATION DE RENSEIGNEMENTS

7.1 Les parties conviennent qu'il est dans leur intérêt commun d'établir un mécanisme d'assistance et de communication de renseignements en vue d'assurer l'application efficiente de la Convention et la protection du public.

7.2 Les objectifs visés par ce mécanisme sont les suivants :

- Permettre aux parties de déterminer efficacement si un planificateur financier est sujet à la compétence de l'Ordre ou de l'Autorité;
- Permettre aux parties de déterminer si un postulant, un titulaire de certificat ou un membre de l'Ordre qui souhaite être autorisé par une partie à porter le titre de planificateur financier n'a pas fait l'objet d'une mesure administrative, disciplinaire ou pénale imposée par l'autre partie ou par tout autre ordre professionnel signataire d'une convention similaire dans les mesures permises par la loi.

7.3 Les parties conviennent d'effectuer les communications de renseignements visés par la présente section en fonction des conditions et modalités établies par le Protocole de communication reproduit à l'Annexe 3.

7.4 L'Autorité s'engage à fournir à l'Ordre les renseignements et documents suivants :

- Lors du premier échange, la liste des titulaires de certificats dans la discipline de la planification financière qui se déclarent membres de l'Ordre. Par la suite, toute mise à jour de la liste des membres;
- Tout communiqué confirmant que l'Autorité a déposé une poursuite pénale contre un membre de l'Ordre, ainsi que des résultats de cette poursuite;
- Toute décision imposant une révocation ou une suspension à l'encontre d'un membre de l'Ordre qui est inscrit à titre de représentant conformément au titre III de la LID ou conformément au titre V de la LVM, ou qui détient un certificat délivré en vertu de la Loi, toute demande de retrait d'un tel certificat, dans la discipline de la planification financière ou une autre discipline;
- Toute décision imposant une radiation ou une suspension d'une inscription détenue par un cabinet, une société ou un représentant autonome auquel le membre de l'Ordre est rattaché ou dont il est le détenteur.

En outre, l'Autorité s'engage à communiquer à l'Ordre les renseignements suivants, lorsqu'elle estime qu'ils sont nécessaires aux fins d'une enquête ou d'une inspection de l'Ordre :

- Tout avis de résiliation d'un contrat d'assurance de responsabilité qu'un membre de l'Ordre est tenu de souscrire lorsqu'il est titulaire d'un certificat ou inscrit auprès de l'Autorité.
- Une copie de toute décision rendue à l'endroit d'un membre en vertu de la Loi.

7.5 L'Ordre s'engage à fournir à l'Autorité les renseignements et documents suivants :

- La liste des noms, des prénoms et des domiciles professionnels de leurs membres inscrits au registre visé à l'article 6.1 ainsi que toute mise à jour de celle-ci.
- Toute décision imposant une radiation, une suspension, une limitation d'exercice ou toute résolution adoptée par l'Ordre en application du Code des professions ou de la loi ou des règlements qui régissent la profession, qui a pour effet de radier, de suspendre ou de limiter l'exercice des activités professionnelles d'un membre et qui est en lien avec l'utilisation du titre de planificateur financier.
- Les noms, les prénoms et les domiciles professionnels des membres qui cessent l'exercice de la profession.

7.6 Les parties conviennent qu'elles pourront se communiquer des renseignements, suivant les termes des articles 108 à 108.11 du Code des professions et de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, c. A-2.1) (la « Loi d'accès »), afin de parfaire leurs registres respectifs en matière de planification financière lorsque les renseignements publics communiqués en application de la Convention ne permettent pas à eux seuls d'atteindre cet objectif.

7.7 Les parties reconnaissent que ce qui précède n'affecte aucunement la discrétion qui leur est accordée par la Loi d'accès et le Code des professions de refuser de communiquer un renseignement personnel à l'autre partie.

7.8 Les parties conviennent d'effectuer les communications de renseignements visés par la présente section en fonction des conditions et modalités établies par le Protocole de communication reproduit à l'Annexe 3.

8. COORDONNATEURS ET PERSONNES-RESSOURCES

8.1 Les parties conviennent de désigner un coordonnateur et des personnes-ressources qui seront chargés de les représenter pour les fins de la mise en œuvre de la Convention. Le nom et les coordonnées des personnes désignées sont reproduits à l'Annexe 2.

8.2 Le coordonnateur de la Convention est chargé, au nom de la partie concernée, de participer à la Table de concertation et de traiter tout différend qui pourrait survenir entre les parties quant à l'application de la Convention.

9. MODIFICATION

9.1 La Convention peut, d'un accord, être modifiée en tout ou en partie. Le cas échéant, toute modification doit être consignée dans un écrit dûment signé par les parties et annexé à la Convention.

10. PRÉAMBULE ET ANNEXES

10.1 Le préambule et les annexes font partie intégrante de la présente Convention.

11. DÉFAUT

11.1 Tel que prévu à l'article 69 de la Loi, l'Autorité peut, si elle estime que l'Ordre néglige d'exercer les responsabilités qui lui sont confiées par la Convention, lui signifier un préavis d'au moins 15 jours indiquant les motifs qui lui paraissent justifier cette opinion et la possibilité pour l'Ordre de présenter ses observations.

Si, à la suite de la présentation de ces observations ou à défaut d'une telle présentation, l'Autorité est toujours d'avis que l'Ordre néglige d'exercer les responsabilités qui lui sont confiées, elle en saisit le ministre des Finances et lui indique les motifs sur lesquels elle s'appuie. Le ministre peut alors mettre fin à la Convention.

12. FIN DE LA CONVENTION

12.1 L'Ordre peut mettre fin en tout temps à la présente Convention. Il doit alors en informer l'Autorité 90 jours à l'avance et lui transmettre, en sus du registre, toute l'information nécessaire concernant ses membres qui utilisent le titre de planificateur financier, et ce, dans les 15 jours suivant cet avis.

12.2 Dans le cas où la présente Convention prenait fin en vertu de la clause précitée, l'Autorité prendra les mesures nécessaires afin d'assurer une transition harmonieuse, vers l'Autorité, des membres de l'Ordre qui se sont vu décerner par l'Ordre l'autorisation d'utiliser le titre de planificateur financier, sous réserve du respect des conditions d'encadrement qui trouveront alors application.

13. DURÉE

13.1 La Convention est d'une durée de deux (2) ans.

13.2 Dans toute éventualité, l'Ordre doit aviser ses membres dans les meilleurs délais de la terminaison de la Convention.

14. RENOUELEMENT

14.1 Dans l'éventualité où la Convention ne serait pas renouvelée à son expiration, celle-ci demeurera valide jusqu'à l'entrée en vigueur d'une prolongation de convention ou d'une convention remplaçant celle-ci.

14.2 Dans l'éventualité où les parties conviendraient de ne pas prolonger la Convention ni de la remplacer, l'Ordre s'engage à transmettre dans les meilleurs délais, à l'Autorité, copie du registre à jour à la date de terminaison de la Convention, ainsi que toute l'information nécessaire concernant ses membres qui utilisent le titre de planificateur financier.

15. ENTRÉE EN VIGUEUR

15.1 La Convention prend effet à la date de signature de celle-ci par l'Autorité, étant entendu que l'Ordre sera le premier signataire de la Convention.

EN FOI DE QUOI, L'AUTORITÉ A SIGNÉ À QUÉBEC

Ce 27^e jour du mois de février 2017

Par : (S) Eric Stevenson
Eric Stevenson
Surintendant de l'assistance aux clientèles
et de l'encadrement de la distribution

EN FOI DE QUOI L'ORDRE A SIGNÉ À MONTRÉAL

Ce 15^e jour du mois de février 2017

Par : (S) Christiane Brizard
Christiane Brizard, C.OCPAQ, avocate
Secrétaire et vice-présidente, Affaires juridiques

ANNEXE 1**RÈGLES PROFESSIONNELLES ET DÉONTOLOGIQUES DE L'AUTORITÉ
(ARTICLE 2)**

Les règles professionnelles et déontologiques de l'Autorité qui sont applicables aux titulaires d'un certificat de planificateur financier (le « pl. fin. ») sont les suivantes :

- a) Le pl. fin. utilise le titre de « planificateur financier » ou l'abréviation « Pl. Fin. » (article 12 du *Règlement relatif à la délivrance et au renouvellement du certificat de représentant*, RLRQ, c. D-9-2, r. 7).
- b) Lorsqu'un pl.fin. exige des émoluments de la personne avec laquelle il transige, il doit lui dévoiler le fait qu'il reçoit d'autre part une rémunération pour les produits qu'il lui vend ou les services qu'il lui rend ainsi que tout autre avantage déterminé par règlement (article 17 de la Loi).
- c) Le pl.fin. ne peut rendre des services de planification financière offerts à ce titre que s'il a préalablement rédigé un mandat comportant au moins les éléments suivants :
 - 1. la nature et l'étendue de son mandat;
 - 2. une estimation du nombre d'heures pour exécuter son mandat;
 - 3. toutes les disciplines ou les catégories de disciplines dans lesquelles il est autorisé à agir ainsi que la description des services financiers susceptibles d'être offerts dans l'exécution de son mandat;
 - 4. la signature du client attestant l'acceptation du mandat.

Ce mandat ne peut prévoir que le client est tenu d'acheter un produit financier ou de se procurer un service financier.

Ce mandat doit être daté et signé par le pl. fin. et remis au client (article 8 du *Règlement sur l'exercice des activités des représentants*, RLRQ, c. D-9.2, r. 10).

- d) Le pl. fin. doit préparer un rapport écrit de la planification effectuée et le remettre au client (article 9 du *Règlement sur l'exercice des activités des représentants*, RLRQ, c. D-9.2, r. 10).
- e) Le pl. fin. doit, lors de la première rencontre avec un client, lui remettre un document, telle une carte professionnelle, lequel doit mentionner les éléments suivants :
 - 1. son nom;

2. sa principale adresse d'affaires, son numéro de téléphone d'affaires et, le cas échéant, son adresse électronique;
 3. le nom du cabinet ou de la société autonome pour le compte duquel il exerce ses activités, le cas échéant.;
 4. les titres prévus à la Loi qu'il est autorisé à utiliser pour le compte du cabinet ou de la société autonome pour lequel il agit ou à titre de représentant autonome, selon le cas. (Article 10 du *Règlement sur l'exercice des activités des représentants*, RLRQ, c. D-9.2, r. 10)
- f) Le pl. fin. qui reçoit un montant provenant d'une commission ou d'un partage de commission, doit le faire conformément aux articles 100 et 143 de la Loi ainsi qu'aux articles 22 à 25 du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome*, RLRQ, c. D-9.2, r. 2 et aux articles 13 à 18 du *Règlement sur la tenue et la conservation des livres et registres*, RLRQ, c. D-9.2, r. 19.
- g) Sous réserve de la Loi, le pl. fin. doit s'abstenir de recevoir, en plus de la rémunération à laquelle il a droit, tout avantage, ristourne ou commission relatifs à l'exercice de sa profession. De même, il ne doit pas verser, offrir de verser ou s'engager à verser un tel avantage, ristourne ou commission. Tout avantage, ristourne ou commission reçu par le membre doit être inscrit dans un registre tenu à cette fin.
- h) Le pl. fin. doit éviter d'adopter des méthodes qui auraient pour effet notamment de privilégier un aspect spécifique de la planification financière pour attirer indûment l'attention d'un client éventuel lorsqu'il effectue de la prospection de clientèle (article 50 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière*, RLRQ, c.D-9-2, r.3 (le « Code CSF »).
- i) Le pl. fin. doit s'abstenir :
1. de verser, directement ou indirectement, une rémunération à une personne qui n'est pas légalement habilitée à utiliser le titre de pl. fin. pour qu'elle agisse à ce titre ou en prenne le titre;
 2. d'accepter ou de se faire verser, directement ou indirectement, une rémunération par une personne non légalement habilitée à utiliser le titre de pl.fin. qui agit ou tente d'agir à ce titre (paragraphes 2^o et 3^o de l'article 51 du Code CSF).
- j) Le pl. fin. doit informer son client lorsqu'il constate un empêchement à la continuation de son mandat (paragraphe 4^o de l'article 51 du Code CSF).

ANNEXE 2**LISTE DES COORDONNATEURS DE LA CONVENTION ET PERSONNES-RESSOURCES****Autorité des marchés financiers****Coordonnateur**

Antoine Bédard
 Directeur de la certification et de l'inscription
 2640, boulevard Laurier, 3^e étage
 Tour Cominar
 Québec (Québec) G1V 5C1
 Tél. : (418) 525-0337

Personne-ressource

Louis-Charles McCann
 Directeur des pratiques de distribution et des OAR
 2640, boulevard Laurier, 3^e étage
 Tour Cominar
 Québec (Québec) G1V 5C1
 Tél. : (418) 525-0337

Ordre des comptables professionnels agréés du Québec**Coordonnatrices et Personnes-ressources**

Christiane Brizard
 C.OCPAQ, avocate
 Secrétaire et vice-présidente, Affaires juridiques
 5, Place Ville-Marie, bureau 800
 Montréal (Québec) H3B 2G2
 Tél. : (514) 288-3256

Martine Picard FCPA, FCA
 Vice-Présidente, Inspection et pratique professionnelle
 5, Place Ville-Marie, bureau 800
 Montréal (Québec) H3B 2G2
 Tél. : (514) 288-3256

ANNEXE 3**PROTOCOLE DE COMMUNICATION DE RENSEIGNEMENTS ENTRE L'AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS ET L'ORDRE DES COMPTABLES PROFESSIONNELS
AGRÉÉS DU QUÉBEC**

1. Conformément à la Convention intervenue entre l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») et l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (l'« Ordre ») (ci-après collectivement désignées comme étant les « parties »), les parties s'engagent à communiquer les renseignements visés par la Convention, ainsi que toute autre information liée à son application ou à sa mise en œuvre, conformément aux modalités établies par ce Protocole.
2. Les avis portant spécifiquement sur la Convention ou sur un différend qui découle de son application peuvent être communiqués d'une partie à une autre, par voie de lettre ou par courrier électronique, à l'attention du coordonnateur désigné à l'Annexe 2 de la Convention.
3. Les renseignements visés par la section 7 de la Convention peuvent être communiqués par les parties de manière systématique ou, par voie de demande de renseignements.
4. Les renseignements suivants seront communiqués de manière systématique par l'Ordre à l'Autorité, à l'attention du Coordonnateur de la convention ou de toute autre personne que celui-ci indique et selon les fréquences indiquées ci-dessous :

Renseignements	Fréquence
Informations contenues au registre prévu à l'article 67 de la Loi (articles 6.1, 6.2 et 7.5 de la Convention).	Dans les 30 jours de l'entrée en vigueur de la Convention. Les mises à jour sont transmises sur demande ou, minimalement, à tous les 30 jours à compter de la date d'entrée en vigueur de la Convention.
Exigences de l'Ordre en éthique et déontologie (Règles professionnelles et déontologiques applicables aux planificateurs financiers) (article 2.1 de la Convention).	Dans les 90 jours de l'entrée en vigueur de la Convention et, le cas échéant, lors de l'entrée en vigueur d'un règlement, d'une norme ou d'une résolution qui a pour effet de réduire les exigences de l'Ordre.
Renseignements relatifs à la formation continue obligatoire (articles 2.2 et 2.5 de la Convention).	

Renseignements	Fréquence
Décision à l'encontre d'un membre de l'Ordre autorisé à utiliser le titre de planificateur financier (article 7.5 de la Convention)	Dans les 10 jours qui suivent la fin de la période d'appel de la décision.
Renseignements et documents concernant les membres qui cessent l'exercice de la profession (démission, retraite, etc.) (article 7.5 de la Convention).	Dans les 30 jours où cette information est portée à la connaissance de l'Ordre.

5. Les renseignements suivants seront communiqués de manière systématique par l'Autorité à l'Ordre, à l'attention de l'une ou l'autre des Coordonnatrices de la convention ou de toute autre personne que celles-ci indiquent et selon les fréquences indiquées ci-dessous :

Renseignements	Fréquence
Réglementation et normes applicables à l'exercice de la planification financière (articles 2.2 et 2.5 de la Convention)	Dans les 90 jours de l'entrée en vigueur de la Convention et, le cas échéant, lors de l'entrée en vigueur d'un règlement.
Liste des titulaires de certificat dans la discipline de la planification financière qui se déclarent membres de l'Ordre (article 7.4 de la Convention)	Dans les 30 jours de l'entrée en vigueur de la Convention. Les mises à jour sont transmises sur demande ou, minimalement, à tous les 30 jours à compter de la date d'entrée en vigueur de la Convention.
Communiqué concernant une poursuite pénale intentée contre un membre de l'Ordre (article 7.4 de la Convention)	Dans les 5 jours qui suivent la signification de la procédure au membre de l'Ordre.
Décision à l'encontre d'un membre de l'Ordre titulaire de certificat ou d'un inscrit (article 7.4 de la Convention)	Dans les 5 jours qui suivent la signification de la décision au membre de l'Ordre

6. Les délais prévus par les articles 4 et 5 du Protocole peuvent être prolongés par une partie, si l'autre partie en fait la demande.
7. Les demandes de renseignements sont présentées par écrit lorsque possible, à l'une des personnes dont le nom paraît à l'Annexe 2 ou, lorsqu'il est impossible de communiquer avec cette personne en temps utile, à la personne responsable du traitement des demandes d'accès à l'information au sein de l'organisme. Une demande verbale doit cependant être confirmée par écrit dans les vingt (20) jours qui suivent sa présentation.

Les demandes qui concernent des renseignements ayant un caractère public doivent comporter les informations suivantes :

- a) le nom, le titre et les coordonnées de la personne qui présente une demande au nom de son organisation (la « partie requérante »);
- b) la description générale ou la nature du ou des renseignement(s) que la partie requérante souhaite obtenir de l'autre partie (la « partie réceptrice »);
- c) le délai de réponse souhaité, notamment lorsque l'urgence justifie que la demande soit traitée à l'intérieur d'un délai plus court que celui énoncé au deuxième alinéa de l'article 8 du Protocole.

Les demandes qui portent sur des renseignements personnels doivent, en outre, comporter les informations suivantes :

- a) le motif à l'appui de la demande, soit les raisons pour lesquelles le ou les renseignement(s) sont requis;
 - b) l'usage projeté des renseignements requis par la partie requérante.
8. La personne à qui une demande de renseignements est transmise doit analyser celle-ci afin d'établir si son organisation peut, conformément à la Convention intervenue entre les parties et les lois qui leur sont applicables, fournir les renseignements demandés.

Les parties conviennent d'examiner et répondre aux demandes qui leur sont soumises à l'intérieur d'un délai de 20 jours ouvrables, à compter de la date de réception de ces demandes, sous réserve de tout autre délai qui peut être fixé de commun accord par les parties.

9. Les parties reconnaissent que les renseignements personnels qui leur sont fournis ou auxquels ils peuvent avoir eu accès au cours d'une séance de la Table de concertation doivent demeurer confidentiels et qu'il est nécessaire de prendre des mesures appropriées pour assurer leur protection et leur sécurité.

À cet effet, les parties s'engagent notamment à prendre les mesures suivantes :

- utiliser les renseignements personnels qui leur sont communiqués ou divulgués uniquement pour les fins et dans les limites prévues par la Convention et le Protocole, sauf autorisation écrite à l'effet contraire par la partie concernée;
 - limiter la circulation des renseignements qui leur sont communiqués qu'aux seuls membres de leur personnel qui sont autorisés à les recevoir dans l'exercice de leurs fonctions, ainsi qu'aux personnes et organismes qui sont tenus de les recevoir par effet de la loi ou d'une ordonnance d'un tribunal, en prenant soin, dans ce dernier cas, de porter cette situation à l'attention de l'autre partie;
 - ne pas communiquer ou divulguer à d'autres organismes ou personnes, les renseignements qui leur sont communiqués dans le cadre de la Convention, sans d'abord en aviser l'autre partie et obtenir son autorisation écrite;
 - appliquer les mesures de sécurité nécessaires pour assurer la confidentialité des renseignements transmis en application du Protocole et aviser l'autre partie de tout manquement ou événement susceptible de porter atteinte au caractère confidentiel des renseignements qui leur ont été communiqués;
 - détruire les renseignements qui leur ont été communiqués en application du Protocole, dès l'expiration des délais de conservation établis par les lois qui leur sont applicables ou, le cas échéant, conformément aux calendriers de conservation établis par celles-ci.
10. Les parties conviennent de transmettre les renseignements énoncés à la Convention par courrier recommandé, par télécopieur ou par tout autre mode de transmission jugé approprié, compte tenu de la nature de ces renseignements, aux fins d'assurer leur confidentialité et leur sécurité.

À cet effet, les parties peuvent assujettir la communication de renseignements à toute mesure de sécurité physique ou informatique additionnelle qu'elles jugent nécessaires.

CONVENTION

ENTRE : L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS, personne morale, mandataire de l'État, instituée en vertu de l'article 1 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, ayant son siège au 2640, boul. Laurier, 3^e étage, Québec, province de Québec, G1V 5C1, représentée par Monsieur Eric Stevenson, Surintendant de l'assistance aux clientèles et de l'encadrement de la distribution, dûment autorisé tel qu'il le déclare;

(l'« Autorité »)

ET :

L'ORDRE DES ADMINISTRATEURS AGRÉÉS DU QUÉBEC, personne morale légalement constituée et régie par le *Code des professions*, ayant son siège au 1050, Côte du Beaver Hall, bureau 360, Montréal, province de Québec, H2Z 0A5, représentée par son président, Monsieur Jacques Grisé et par sa directrice générale, Madame Francine Sabourin, dûment autorisés tels qu'ils le déclarent;

(l'« Ordre »)

(ci-après collectivement désignées comme étant les « parties »)

ATTENDU que l'Autorité est chargée de l'administration de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, RLRQ, c. D-9.2 (la « Loi »), en vertu de l'article 580.1 de la Loi;

ATTENDU que l'Autorité doit, conformément aux articles 184 et 185 de la Loi, veiller à la protection du public relativement à l'exercice des activités régies par la Loi et, lorsque nécessaire, faire des recommandations au ministre des Finances ou donner son avis sur toute question relative à la distribution de produits et services financiers;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 23 du *Code des professions*, RLRQ, c. C-26 (le « Code des professions »), l'Ordre a pour principale fonction d'assurer la protection du public et qu'à cette fin, il contrôle l'exercice de la profession par ses membres, notamment par l'adoption d'une réglementation visant entre autres la formation, l'inspection professionnelle et la discipline;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 59 de la Loi, l'Ordre peut conclure avec l'Autorité une convention déterminant les responsabilités de l'Ordre à l'égard de ses membres qui désirent utiliser le titre de planificateur financier (la « Convention »);

ATTENDU qu'en vertu de ce même article, tant qu'une telle convention est en vigueur, les dispositions de la Loi relatives aux planificateurs financiers, autres que les dispositions pénales, ne s'appliquent pas aux membres de l'Ordre qui utilisent le titre de planificateur financier;

ATTENDU que la Convention ne s'applique pas, conformément au troisième alinéa de l'article 59 de la Loi, à un membre de l'Ordre qui est inscrit à titre de représentant conformément au titre III de la *Loi sur les instruments dérivés*, RLRQ, c. I-14.01 (la « LID »), ou conformément au titre V de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « LVM »), qui détient un certificat délivré en vertu de la Loi dans une discipline autre que la planification financière, ou qui est un dirigeant ou un employé d'un cabinet inscrit dans une discipline autre que la planification financière lorsqu'il agit dans le domaine de la planification financière pour ce cabinet;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 60 de la Loi, les membres de l'Ordre qui sont titulaires d'un diplôme de planificateur financier décerné par l'Institut québécois de planification financière (l'« IQPF ») sont autorisés à utiliser ce titre pendant la durée de la Convention, tant qu'ils satisfont aux exigences et respectent les règles déterminées par l'Ordre;

ATTENDU qu'en vertu de la présente Convention, une société dont au moins un membre est autorisé par l'Ordre à utiliser le titre de planificateur financier, peut se présenter comme offrant des services de planification financière;

ATTENDU que le paragraphe précédent ne vise pas les sociétés dont au moins un membre est autorisé à utiliser le titre de planificateur financier par certificat de l'Autorité;

ATTENDU qu'en vertu du deuxième alinéa de l'article 62 de la Loi, tout geste posé par un membre de l'Ordre à titre de planificateur financier dans le cadre de l'application de la présente Convention est réputé être un geste posé à titre de membre de l'Ordre;

ATTENDU qu'en vertu de la Loi, le planificateur financier est la personne physique qui utilise le titre de planificateur financier et que nul ne peut se présenter comme tel sans y être dûment autorisé;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 465 de la Loi, quiconque utilise, sans y être autorisé, un titre similaire à celui de planificateur financier déterminé par règlement de l'Autorité ou une abréviation d'un tel titre, commet une infraction;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 466 de la Loi, quiconque, n'étant pas un planificateur financier, se présente comme offrant des services de planification financière, commet une infraction;

ATTENDU que l'Autorité et l'Ordre ont conclu une convention en vertu de l'article 59 de la Loi qui s'échelonnait du 30 mars 2012 au 29 mars 2015, laquelle demeure en vigueur jusqu'à l'entrée en vigueur d'une prolongation ou d'un remplacement;

ATTENDU que la présente Convention s'applique à l'ensemble des membres de l'Ordre conformément à l'article 59 de la Loi;

ATTENDU que les parties souhaitent établir les principes, les obligations, et les modalités en vertu desquels ils communiqueront des renseignements susceptibles d'assurer la mise en œuvre de la Convention, ainsi que des renseignements qui permettront d'assurer une meilleure protection du public;

Les parties conviennent de ce qui suit :

1. BUTS ET CHAMPS D'APPLICATION

- 1.1 La Convention a pour principal but de permettre à l'Ordre d'autoriser ses membres qui sont titulaires d'un diplôme de planificateur financier décerné par l'IQPF à utiliser le titre de planificateur financier pendant la durée de la Convention tant qu'ils satisfont aux exigences et respectent les règles déterminées par l'Ordre, conformément à l'article 60 de la Loi.
- 1.2 Elle a également pour but de déterminer les responsabilités de l'Ordre à l'égard de ses membres qui désirent utiliser le titre de planificateur financier ainsi que la nature des renseignements que les parties se communiquent afin qu'elles puissent remplir les obligations qui leur sont imposées par la Loi ou par la présente Convention.

Elle a en outre pour but d'établir une Table de concertation.

- 1.3 La Convention ne s'applique pas à un membre de l'Ordre qui est inscrit à titre de représentant conformément au titre III de la LID ou conformément au titre V de la LVM, qui détient un certificat délivré en vertu de la Loi dans une discipline autre que la planification financière, ou qui est un dirigeant ou un employé d'un cabinet inscrit dans une discipline autre que la planification financière lorsqu'il agit dans le domaine de la planification financière pour ce cabinet, conformément au troisième alinéa de l'article 59 de la Loi.
- 1.4 Tant que la Convention est en vigueur, elle ne concerne pas les membres de l'Ordre qui exercent des activités de planification financière, mais qui ne sont pas autorisés à utiliser le titre de planificateur financier.
- 1.5 Les dispositions de la Loi relatives aux planificateurs financiers, autres que les dispositions pénales, ne s'appliquent pas aux membres de l'Ordre qu'il autorise à utiliser le titre de planificateur financier.

2. RÈGLES DE DÉONTOLOGIE ET CONDITIONS D'EXERCICE APPLICABLES

- 2.1 L'Ordre déclare que les règles professionnelles applicables à ses membres contiennent et contiendront, pendant la durée de la présente Convention, sous une forme similaire ou différente, les principes énoncés dans les règles professionnelles et déontologiques de l'Autorité applicables aux planificateurs financiers tels qu'ils apparaissent à l'Annexe 1 de la présente Convention.

Le respect de ces règles sera vérifié et contrôlé par les instances de l'Ordre responsables du contrôle de l'exercice de la profession des membres, de la même manière que les autres règles de déontologie et conditions d'exercice applicables à l'ensemble des membres de l'Ordre. L'Ordre informera l'Autorité de ses exigences et règles en sus de celles prévues au Code des professions, pour la détention du titre de planificateur financier, conformément au *Protocole de communication de renseignements entre l'Autorité des marchés financiers et l'Ordre des administrateurs agréés du Québec* (le « Protocole ») reproduit à l'Annexe 3.

- 2.2 Lors de la mise en vigueur d'un nouveau règlement ou d'une modification à un règlement qui a une incidence sur l'encadrement des membres autorisés à utiliser le titre de planificateur financier, chaque partie convient d'en aviser l'autre partie conformément aux modalités déterminées à l'Annexe 3.
- 2.3 L'Ordre déclare que les exigences de formation continue obligatoire qu'il impose à ses membres, sont au moins équivalentes à celles applicables aux planificateurs financiers titulaires d'un certificat de l'Autorité en vertu du *Règlement sur la formation continue obligatoire du planificateur financier*, RLRQ, c. D-9.2, r. 14.1. L'Ordre confirme qu'il exige que ses membres autorisés à utiliser le titre de planificateur financier suivent au minimum 40 heures de formation continue sur une base biennale, dont au moins 15 heures en planification financière intégrée couvrant les 7 domaines d'intervention suivants :
- les finances;
 - la fiscalité;
 - les aspects légaux;
 - la retraite;
 - les successions;
 - les placements;
 - les assurances.
- 2.4 L'Ordre confirme, par ailleurs, qu'il effectue auprès de ses membres un contrôle annuel quant au suivi des heures de formation continue visées à l'article 2.3 et qu'il peut imposer des sanctions si un membre fait défaut de respecter les exigences de formation continue qui lui sont applicables.
- 2.5 L'Ordre s'engage à transmettre à l'Autorité, selon les modalités déterminées à l'article 8 et à l'Annexe 3, les renseignements nécessaires confirmant l'obligation pour le membre autorisé à utiliser le titre de planificateur financier de suivre les heures de formation prévues à l'article 2.3.

3. ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE

- 3.1 Conformément à l'article 62 de la Loi, l'Ordre déclare que l'assurance de responsabilité professionnelle imposée à ses membres couvre les gestes posés par ceux qui utilisent le titre de planificateur financier dans l'exercice de l'activité de planification financière, tel qu'il appert plus amplement au *Règlement sur l'assurance de la responsabilité professionnelle des membres de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec*, RLRQ, c. C-26, r. 12. L'Ordre a déjà rappelé clairement à ses membres que la vente de produits et de placements ne fait pas partie des activités de planification financière ni de l'exercice de la profession d'administrateur agréé. Par ailleurs, tout geste posé par un membre de l'Ordre autorisé à utiliser le titre de planificateur financier, est réputé être un geste posé à titre de membre de l'Ordre.
- 3.2 L'Ordre confirme qu'il vérifie que le membre ou une personne en son nom a souscrit pour la période pendant laquelle il est autorisé par l'Ordre à porter le titre de planificateur financier, une assurance de responsabilité professionnelle d'au

moins 1 000 000 \$ par sinistre pour ses gestes posés à titre de planificateur financier, et ce, avant d'autoriser le port du titre de planificateur financier.

- 3.3 L'Ordre confirme également qu'il s'assure lors du renouvellement de l'inscription du membre au Tableau de l'Ordre que le membre détient toujours l'assurance de responsabilité professionnelle visée à l'article 3.1.

4. FONDS D'INDEMNISATION

- 4.1 Conformément à l'article 62 de la Loi, l'Ordre déclare que les dispositions relatives à son fonds d'indemnisation prévues dans le *Règlement sur le fonds d'indemnisation de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec*, RLRQ, c. C-26, r. 18, s'appliquent pour ses membres qui utilisent le titre de planificateur financier lorsqu'ils exercent une activité de planification financière étant entendu que la vente de produits financiers et de placements ne font pas partie de l'activité de planification financière ni de l'exercice de la profession d'administrateur agréé.

5. TABLE DE CONCERTATION

- 5.1 Les parties conviennent de participer à une Table de concertation à laquelle les autres ordres professionnels signataires d'une convention similaire seront invités à participer et dont les objectifs seront les suivants :

- Dresser, au besoin, un bilan informel des activités que les ordres ont réalisées auprès de leurs membres et que l'Autorité a réalisées auprès de ses inscrits et de ses détenteurs de certificat en matière de planification financière, notamment en ce qui a trait aux éléments suivants :
 - o Les plaintes reçues, les manquements ou défauts détectés ou tout autre sujet en lien avec la présente Convention ou jugé pertinent par la partie concernée;
 - o Les activités et programmes de formation qui ont été réalisés en cours d'année et qui peuvent présenter un intérêt pour les membres de la Table de concertation;
- Assurer un dialogue informel constant entre les ordres professionnels signataires d'une convention similaire et l'Autorité, en ce qui a trait aux aspects éthiques et déontologiques de la planification financière ainsi qu'au contrôle de l'exercice de cette activité;
- Favoriser la cohérence des règles applicables aux planificateurs financiers et à leur encadrement;
- Traiter d'autres sujets qui sont d'intérêt commun en vue d'assurer une meilleure protection du public.

- 5.2 La Table de concertation constitue un forum informel de discussion et ne saurait porter atteinte à la discrétion et à l'indépendance des parties, en ce qui a trait aux décisions qu'elles peuvent prendre en matière d'encadrement des activités des planificateurs financiers qui relèvent de leur compétence.

- 5.3 Pourront également participer à la Table de concertation, la Chambre de la sécurité financière et l'IQPF en autant que les parties et les autres ordres professionnels signataires d'une convention similaire soient d'accord.
- 5.4 Les parties et les autres ordres professionnels signataires d'une convention similaire peuvent tenir une séance à tout endroit et selon tout mécanisme qu'ils estiment appropriés, notamment par vidéoconférence.
- 5.5 Rien dans les articles 5.1 à 5.4 ne doit être interprété comme empêchant l'Autorité et l'Ordre d'avoir, à l'occasion, des discussions bilatérales sur le sujet de la planification financière avec d'autres organismes.

6. REGISTRE DE L'ORDRE

- 6.1 L'Ordre déclare tenir un registre de ses membres qui sont autorisés à utiliser le titre de planificateur financier (le « registre »), conformément à l'article 67 de la Loi. L'Ordre confirme que ce registre contient au moins le nom et le prénom du membre concerné, son domicile professionnel ainsi que le nom de la société autorisée par le biais d'un membre, à se présenter comme offrant des services de planification financière et l'adresse de son principal établissement.
- 6.2 L'Ordre s'engage à communiquer les informations contenues à son registre à l'Autorité, conformément aux modalités d'assistance prévues à l'article 7 et à l'Annexe 3.

7. ASSISTANCE ET COMMUNICATION DE RENSEIGNEMENTS

- 7.1 Les parties conviennent qu'il est dans leur intérêt commun d'établir un mécanisme d'assistance et de communication de renseignements en vue d'assurer l'application efficiente de la Convention et la protection du public.
- 7.2 Les objectifs visés par ce mécanisme sont les suivants :
- Permettre aux parties de déterminer efficacement si un planificateur financier est sujet à la compétence de l'Ordre ou de l'Autorité;
 - Permettre aux parties de déterminer si un postulant, un titulaire de certificat ou un membre de l'Ordre qui souhaite être autorisé par une partie à porter le titre de planificateur financier n'a pas fait l'objet d'une mesure administrative, disciplinaire ou pénale imposée par l'autre partie ou par tout autre ordre professionnel signataire d'une convention similaire dans les mesures permises par la loi.
- 7.3 Les parties conviennent d'effectuer les communications de renseignements visés par la présente section en fonction des conditions et modalités établies par le Protocole reproduit à l'Annexe 3.
- 7.4 L'Autorité s'engage à fournir à l'Ordre les renseignements et documents suivants :

- Lors du premier échange, la liste des titulaires de certificats dans la discipline de la planification financière qui se déclarent membres de l'Ordre. Par la suite, toute mise à jour de la liste des membres;
- Tout communiqué confirmant que l'Autorité a déposé une poursuite pénale contre un membre de l'Ordre, ainsi que des résultats de cette poursuite;
- Toute décision imposant une révocation ou une suspension à l'encontre d'un membre de l'Ordre qui est inscrit à titre de représentant conformément au titre III de la LID ou conformément au titre V de la LVM, ou qui détient un certificat délivré en vertu de la Loi, toute demande de retrait d'un tel certificat, dans la discipline de la planification financière ou une autre discipline;
- Toute décision imposant une radiation ou une suspension d'une inscription détenue par un cabinet, une société ou un représentant autonome auquel le membre de l'Ordre est rattaché ou dont il est le détenteur.

En outre, l'Autorité s'engage à communiquer à l'Ordre les renseignements suivants, lorsqu'elle estime qu'ils sont nécessaires aux fins d'une enquête ou d'une inspection de l'Ordre :

- Tout avis de résiliation d'un contrat d'assurance de responsabilité qu'un membre de l'Ordre est tenu de souscrire lorsqu'il est titulaire d'un certificat ou inscrit auprès de l'Autorité ;
- Une copie de toute décision rendue à l'endroit d'un membre en vertu de la Loi.

7.5 L'Ordre s'engage à fournir à l'Autorité les renseignements et documents suivants :

- La liste des noms, des prénoms et des domiciles professionnels de leurs membres inscrits au registre visé à l'article 6.1 ainsi que toute mise à jour de celle-ci;
- Toute décision imposant une radiation, une suspension, une limitation d'exercice ou toute résolution adoptée par l'Ordre en application du Code des professions ou de la loi ou des règlements qui régissent la profession, qui a pour effet de radier, de suspendre ou de limiter l'exercice des activités professionnelles d'un membre et qui est en lien avec l'utilisation du titre de planificateur financier;
- Les noms, les prénoms et les domiciles professionnels des membres qui cessent l'exercice de la profession.

7.6 Les parties conviennent qu'elles pourront se communiquer des renseignements suivant les termes des articles 108 à 108.11 du Code des professions et de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, c. A-2.1 (la « Loi d'accès »), afin de parfaire leurs registres respectifs en matière de planification financière lorsque les

renseignements publics communiqués en application de la Convention ne permettent pas à eux seuls d'atteindre cet objectif.

- 7.7 Les parties reconnaissent que ce qui précède n'affecte aucunement la discrétion qui leur est accordée par la Loi d'accès et le Code des professions de refuser de communiquer un renseignement personnel à l'autre partie.
- 7.8 Les parties conviennent d'effectuer les communications de renseignements visés par la présente section en fonction des conditions et modalités établies par le Protocole reproduit à l'Annexe 3.

8. COORDONNATEURS ET PERSONNES-RESSOURCES

- 8.1 Les parties conviennent de désigner un coordonnateur et des personnes-ressources qui seront chargés de les représenter pour les fins de la mise en œuvre de la Convention. Le nom et les coordonnées des personnes désignées sont reproduits à l'Annexe 2.
- 8.2 Le coordonnateur de la Convention est chargé, au nom de la partie concernée, de participer à la Table de concertation et de traiter tout différend qui pourrait survenir entre les parties quant à l'application de la Convention.

9. MODIFICATION

- 9.1 La Convention peut, d'un commun accord, être modifiée en tout ou en partie. Le cas échéant, toute modification doit être consignée dans un écrit dûment signé par les parties et annexé à la Convention.

10. PRÉAMBULE ET ANNEXES

- 10.1 Le préambule et les annexes font partie intégrante de la présente Convention.

11. DÉFAUT

- 11.1 Tel que prévu à l'article 69 de la Loi, l'Autorité peut, si elle estime que l'Ordre néglige d'exercer les responsabilités qui lui sont confiées par la Convention, lui signifier un préavis d'au moins 15 jours indiquant les motifs qui lui paraissent justifier cette opinion et la possibilité pour l'Ordre de présenter ses observations.

Si, à la suite de la présentation de ces observations ou à défaut d'une telle présentation, l'Autorité est toujours d'avis que l'Ordre néglige d'exercer les responsabilités qui lui sont confiées, elle en saisit le ministre des Finances et lui indique les motifs sur lesquels elle s'appuie. Le ministre peut alors mettre fin à la Convention.

12. FIN DE LA CONVENTION

- 12.1 L'Ordre peut mettre fin en tout temps à la présente Convention. Il doit alors en informer l'Autorité 90 jours à l'avance et lui transmettre, en sus du registre, toute l'information nécessaire concernant ses membres qui utilisent le titre de planificateur financier, et ce, dans les 15 jours suivant cet avis.
- 12.2 Dans le cas où la présente Convention prenait fin en vertu de la clause précitée, l'Autorité prendra les mesures nécessaires afin d'assurer une transition harmonieuse, vers l'Autorité, des membres de l'Ordre qui se sont vu décerner par l'Ordre l'autorisation d'utiliser le titre de planificateur financier, sous réserve du respect des conditions d'encadrement qui trouveront alors application.

13. DURÉE

- 13.1 La Convention est d'une durée de deux (2) ans.
- 13.2 Dans toute éventualité, l'Ordre doit aviser ses membres dans les meilleurs délais de la terminaison de la Convention.

14. RENOUVELLEMENT

- 14.1 Dans l'éventualité où la Convention ne serait pas renouvelée à son expiration, celle-ci demeurera valide jusqu'à l'entrée en vigueur d'une prolongation de convention ou d'une convention remplaçant celle-ci.
- 14.2 Dans l'éventualité où les parties conviendraient de ne pas prolonger la Convention ni de la remplacer, l'Ordre s'engage à transmettre dans les meilleurs délais à l'Autorité copie du registre à jour à la date de terminaison de la Convention, ainsi que toute l'information nécessaire concernant ses membres qui utilisent le titre de planificateur financier.

15. ENTRÉE EN VIGUEUR

- 15.1 La Convention prend effet à la date de signature de celle-ci par l'Autorité, étant entendu que l'Ordre sera le premier signataire de la Convention.

EN FOI DE QUOI, l'Autorité a signé à Québec

Ce 23^e jour du mois de mars 2017.

Par : (S) Eric Stevenson
Eric Stevenson
Surintendant de l'assistance aux clientèles
et de l'encadrement de la distribution

EN FOI DE QUOI, l'Ordre a signé à Montréal

Ce 16^e jour du mois de mars 2017.

Par : (S) Jacques Grisé
Jacques Grisé
Président

Par : (S) Francine Sabourin
Francine Sabourin
Directrice générale

ANNEXE 1**RÈGLES PROFESSIONNELLES ET DÉONTOLOGIQUES DE L'AUTORITÉ
(ARTICLE 2)**

Les règles professionnelles et déontologiques de l'Autorité qui sont applicables aux titulaires d'un certificat de planificateur financier (le « pl. fin. ») sont les suivantes :

- a) Le pl. fin. utilise le titre de « planificateur financier » ou l'abréviation « Pl. Fin. » (article 12 du *Règlement relatif à la délivrance et au renouvellement du certificat de représentant*, RLRQ, c. D-9.2, r. 7).
- b) Lorsqu'un pl. fin. exige des émoluments de la personne avec laquelle il transige, il doit lui dévoiler le fait qu'il reçoit d'autre part une rémunération pour les produits qu'il lui vend ou les services qu'il lui rend ainsi que tout autre avantage déterminé par règlement (article 17 de la Loi).
- c) Le pl. fin. ne peut rendre des services de planification financière offerts à ce titre que s'il a préalablement rédigé un mandat comportant au moins les éléments suivants :
 - 1. la nature et l'étendue de son mandat;
 - 2. une estimation du nombre d'heures pour exécuter son mandat;
 - 3. toutes les disciplines ou les catégories de disciplines dans lesquelles il est autorisé à agir ainsi que la description des services financiers susceptibles d'être offerts dans l'exécution de son mandat;
 - 4. la signature du client attestant l'acceptation du mandat.

Ce mandat ne peut prévoir que le client est tenu d'acheter un produit financier ou de se procurer un service financier.

Ce mandat doit être daté et signé par le pl. fin. et remis au client (article 8 du *Règlement sur l'exercice des activités des représentants*, RLRQ, c. D-9.2, r. 10).
- d) Le pl. fin. doit préparer un rapport écrit de la planification effectuée et le remettre au client (article 9 du *Règlement sur l'exercice des activités des représentants*, RLRQ, c. D-9.2, r. 10).
- e) Le pl. fin. doit, lors de la première rencontre avec un client, lui remettre un document, telle une carte professionnelle, lequel doit mentionner les éléments suivants :
 - 1. son nom;
 - 2. sa principale adresse d'affaires, son numéro de téléphone d'affaires et, le cas échéant, son adresse électronique;
 - 3. le nom du cabinet ou de la société autonome pour le compte duquel il exerce ses activités, le cas échéant;
 - 4. les titres prévus à la Loi qu'il est autorisé à utiliser pour le compte du cabinet ou de la société autonome pour lequel il agit ou à titre de représentant autonome, selon le cas.

(Article 10 du *Règlement sur l'exercice des activités des représentants*, RLRQ, c. D-9.2, r. 10)

- f) Le pl. fin. qui reçoit un montant provenant d'une commission ou d'un partage de commission, doit le faire conformément aux articles 100 et 143 de la Loi ainsi qu'aux articles 22 à 25 du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome*, RLRQ, c. D-9.2, r. 2, et aux articles 13 à 18 du *Règlement sur la tenue et la conservation des livres et registres*, RLRQ, c. D-9.2, r. 19.
- g) Sous réserve de la Loi, le pl. fin. doit s'abstenir de recevoir, en plus de la rémunération à laquelle il a droit, tout avantage, ristourne ou commission relatifs à l'exercice de sa profession. De même, il ne doit pas verser, offrir de verser ou s'engager à verser un tel avantage, ristourne ou commission. Tout avantage, ristourne ou commission reçu par le membre doit être inscrit dans un registre tenu à cette fin.
- h) Le pl. fin. doit éviter d'adopter des méthodes qui auraient pour effet notamment de privilégier un aspect spécifique de la planification financière pour attirer indûment l'attention d'un client éventuel lorsqu'il effectue de la prospection de clientèle (article 50 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière*, RLRQ, c. D-9.2, r. 3) (le « Code CSF »).
- i) Le pl. fin. doit s'abstenir :
 1. de verser, directement ou indirectement, une rémunération à une personne qui n'est pas légalement habilitée à utiliser le titre de pl. fin. pour qu'elle agisse à ce titre ou en prenne le titre;
 2. d'accepter ou de se faire verser, directement ou indirectement, une rémunération par une personne non légalement habilitée à utiliser le titre de pl. fin. qui agit ou tente d'agir à ce titre (paragraphe 2° et 3° de l'article 51 du Code CSF).
- j) Le pl. fin. doit informer son client lorsqu'il constate un empêchement à la continuation de son mandat (paragraphe 4° de l'article 51 du Code CSF).

ANNEXE 2**Liste des coordonnateurs de la Convention et personnes-ressources****Autorité des marchés financiers****Coordonnateur**

Antoine Bédard
Directeur de la certification et de l'inscription
2640, boulevard Laurier, 3^e étage
Tour Cominar
Québec (Québec) G1V 5C1
Tél. : (418) 525-0337

Personne-ressource

Louis-Charles McCann
Directeur des pratiques de distribution et des OAR
2640, boulevard Laurier, 3^e étage
Tour Cominar
Québec (Québec) G1V 5C1
Tél. : (418) 525-0337

Ordre des administrateurs agréés du Québec**Coordonnatrice**

Francine Sabourin
Directrice générale
1050, Côte du Beaver Hall, bureau 360
Montréal (Québec) H2Z 0A5
Tél. : (514) 499-0880

Personne-ressource

Simon Denault
Directeur – affaires professionnelles et secrétaire
1050, Côte du Beaver Hall, bureau 360
Montréal (Québec) H2Z 0A5
Tél. : (514) 499-0880

ANNEXE 3

Protocole de communication de renseignements entre l'Autorité des marchés financiers et l'Ordre des administrateurs agréés du Québec

1. Conformément à la Convention intervenue entre l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») et l'Ordre des administrateurs agréés du Québec (l'« Ordre ») (ci-après collectivement désignées comme étant les « parties »), les parties s'engagent à communiquer les renseignements visés par la Convention, ainsi que toute autre information liée à son application ou à sa mise en œuvre, conformément aux modalités établies par ce Protocole.
2. Les avis portant spécifiquement sur la Convention ou sur un différend qui découle de son application peuvent être communiqués d'une partie à une autre, par voie de lettre ou par courrier électronique, à l'attention du coordonnateur désigné à l'Annexe 2 de la Convention.
3. Les renseignements visés par la section 7 de la Convention peuvent être communiqués par les parties de manière systématique ou, par voie de demande de renseignements.
4. Les renseignements suivants seront communiqués de manière systématique par l'Ordre à l'Autorité, à l'attention du Coordonnateur de la convention ou de toute autre personne que celui-ci indique et selon les fréquences indiquées ci-dessous :

Renseignements	Fréquence
Informations contenues au registre prévu à l'article 67 de la Loi (articles 6.1, 6.2 et 7.5 de la Convention).	Dans les 30 jours de l'entrée en vigueur de la Convention. Les mises à jour sont transmises sur demande ou, minimalement, à tous les 30 jours à compter de la date d'entrée en vigueur de la Convention.
Exigences de l'Ordre en éthique et déontologie (Règles professionnelles et déontologiques applicables aux planificateurs financiers) (articles 2.1 de la Convention).	Dans les 90 jours de l'entrée en vigueur de la Convention et, le cas échéant, lors de l'entrée en vigueur d'un règlement, d'une norme ou d'une résolution qui a pour effet de réduire les exigences de l'Ordre.
Renseignements relatifs à la formation continue obligatoire (articles 2.2 et 2.5 de la Convention).	
Décision à l'encontre d'un membre de l'Ordre autorisé à utiliser le titre de planificateur financier (article 7.5 de la Convention)	Dans les 10 jours qui suivent la fin de la période d'appel de la décision.
Renseignements et documents concernant les membres qui cessent l'exercice de la profession (démission, retraite, etc.) (article 7.5 de la Convention).	Dans les 30 jours où cette information est portée à la connaissance de l'Ordre.

5. Les renseignements suivants seront communiqués de manière systématique par l'Autorité à l'Ordre, à l'attention du Coordonnateur de la convention ou de toute autre personne que celui-ci indique et selon les fréquences indiquées ci-dessous :

Renseignements	Fréquence
Réglementation et normes applicables à l'exercice de la planification financière (articles 2.2 et 2.5 de la Convention)	Dans les 90 jours de l'entrée en vigueur de la Convention et, le cas échéant, lors de l'entrée en vigueur d'un règlement.
Liste des titulaires de certificat dans la discipline de la planification financière qui se déclarent membres de l'Ordre (article 7.4 de la Convention)	Dans les 30 jours de l'entrée en vigueur de la Convention. Les mises à jour sont transmises sur demande ou, minimalement, à tous les 30 jours à compter de la date d'entrée en vigueur de la Convention.
Communiqué concernant une poursuite pénale intentée contre un membre de l'Ordre (article 7.4 de la Convention)	Dans les 5 jours qui suivent la signification de la procédure au membre de l'Ordre.
Décision à l'encontre d'un membre de l'Ordre titulaire de certificat ou d'un inscrit (article 7.4 de la Convention)	Dans les 5 jours qui suivent la signification de la décision au membre de l'Ordre.

6. Les délais prévus par les articles 4 et 5 du Protocole peuvent être prolongés par une partie, si l'autre partie en fait la demande.
7. Les demandes de renseignements sont présentées par écrit lorsque possible, à l'une des personnes dont le nom paraît à l'Annexe 2 ou, lorsqu'il est impossible de communiquer avec cette personne en temps utile, à la personne responsable du traitement des demandes d'accès à l'information au sein de l'organisme. Une demande verbale doit cependant être confirmée par écrit dans les vingt (20) jours qui suivent sa présentation.

Les demandes qui concernent des renseignements ayant un caractère public doivent comporter les informations suivantes :

- a) le nom, le titre et les coordonnées de la personne qui présente une demande au nom de son organisation (la « partie requérante »);
- b) la description générale ou la nature du ou des renseignement(s) que la partie requérante souhaite obtenir de l'autre partie (la « partie réceptrice »);
- c) le délai de réponse souhaité, notamment lorsque l'urgence justifie que la demande soit traitée à l'intérieur d'un délai plus court que celui énoncé au deuxième alinéa de l'article 8 du Protocole.

Les demandes qui portent sur des renseignements personnels doivent, en outre, comporter les informations suivantes :

- a) le motif à l'appui de la demande, soit les raisons pour lesquelles le ou les renseignement(s) sont requis;
 - b) l'usage projeté des renseignements requis par la partie requérante.
8. La personne à qui une demande de renseignements est transmise doit analyser celle-ci afin d'établir si son organisation peut, conformément à la Convention intervenue entre les parties et les lois qui leur sont applicables, fournir les renseignements demandés.

Les parties conviennent d'examiner et répondre aux demandes qui leur sont soumises à l'intérieur d'un délai de 20 jours ouvrables, à compter de la date de réception de ces demandes, sous réserve de tout autre délai qui peut être fixé de commun accord par les parties.

9. Les parties reconnaissent que les renseignements personnels qui leur sont fournis ou auxquels ils peuvent avoir eu accès au cours d'une séance de la Table de concertation, doivent demeurer confidentiels et qu'il est nécessaire de prendre des mesures appropriées pour assurer leur protection et leur sécurité.

À cet effet, les parties s'engagent notamment à prendre les mesures suivantes :

- utiliser les renseignements personnels qui leur sont communiqués ou divulgués uniquement pour les fins et dans les limites prévues par la Convention et le Protocole, sauf autorisation écrite à l'effet contraire par la partie concernée;
- limiter la circulation des renseignements qui leur sont communiqués qu'aux seuls membres de leur personnel qui sont autorisés à les recevoir dans l'exercice de leurs fonctions, ainsi qu'aux personnes et organismes qui sont tenus de les recevoir par effet de la loi ou d'une ordonnance d'un tribunal, en prenant soin, dans ce dernier cas, de porter cette situation à l'attention de l'autre partie;
- ne pas communiquer ou divulguer à d'autres organismes ou personnes, les renseignements qui leur sont communiqués dans le cadre de la Convention, sans d'abord en aviser l'autre partie et obtenir son autorisation écrite;
- appliquer les mesures de sécurité nécessaires pour assurer la confidentialité des renseignements transmis en application du Protocole et aviser l'autre partie de tout manquement ou événement susceptible de porter atteinte au caractère confidentiel des renseignements qui leur ont été communiqués;
- détruire les renseignements qui leur ont été communiqués en application du Protocole, dès l'expiration des délais de conservation établis par les lois qui leur sont applicables ou, le cas échéant, conformément aux calendriers de conservation établis par celles-ci.

10. Les parties conviennent de transmettre les renseignements énoncés à la Convention par courrier recommandé, par télécopieur ou par tout autre mode de transmission jugé approprié, compte tenu de la nature de ces renseignements, aux fins d'assurer leur confidentialité et leur sécurité.

À cet effet, les parties peuvent assujettir la communication de renseignements à toute mesure de sécurité physique ou informatique additionnelle qu'elles jugent nécessaires.

3.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

3.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

3.4 RETRAITS AUX REGISTRES DES REPRÉSENTANTS

Courtiers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
AMALFI	MARCO	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2017-03-17
AMEMATSRO	BLODA	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2017-03-02
ARMSTRONG	SYLVIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-24
ARSENEAULT BESSETTE	FRANCOIS	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2017-03-09
AUBRY	MICHEL	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2017-03-17
AUDET	SYLVIE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2017-03-16
AUDET	LAVAL	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-08
AZAR	ALI	PLACEMENTS CIBC INC.	2017-03-03
BAKAYOKO	MODIBO	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2017-03-20
BAKU	MAKIADI	PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE (CANADA) INC.	2017-03-07
BARRETTE	KARL	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2017-03-23
BEAUCHAMP	GENEVIÈVE ANNICK	PLACEMENTS CIBC INC.	2017-02-27
BEAUDET	JEAN	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-10
BEAULIEU	AUDREY	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2017-03-03
BEDARD	JOANNIE	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2017-03-15
BEGIN	NICOLE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-03
BELHAJ	RIADH	CONSULTANTS C.S.T. INC.	2017-03-09
BELLEFLEUR	PIERRE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-03
BELLEUS	MORANSEAU	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2017-03-16
BEN AMOR	HAITHAM	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-10
BENABDOUN	ABDELMADJID	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-14
BENALI	AMIR MOHAMED SAID	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2017-03-10

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
BENCHERIF	LEILA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-03
BENCHETRIT	DINA	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2017-03-03
BERGERON	LUC	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2017-03-16
BERTRAND	DAVID	PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE (CANADA) INC.	2017-03-10
BÉRUBÉ BEAULIEU	ÉMILE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2017-03-24
BESNER	XAVIER	DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE INVESTISSEMENTS INC.	2017-03-03
BIBEAU	NATHALIE	INVESTIA SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-06
BLACKLOCK	OLIVIA	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2017-03-06
BOLDUC	FRANÇOIS	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2017-03-18
BORDUAS	ISABELLE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-17
BOUDREAU	VANESSA	PLACEMENTS CIBC INC.	2017-03-20
BOUDREAULT	BRUNO	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2017-03-22
BOUKINE	ROBERT	PLACEMENTS CIBC INC.	2017-03-02
BOULANGER	SYLVIE	LETKO, BROUSSEAU & ASSOCIES INC.	2017-03-10
BOUZAIENE	IMED	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-21
BRASSARD	MARTIN	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2017-03-24
BRETON	CAROLE	FONDS D'INVESTISSEMENT HSBC (CANADA) INC.	2017-03-16
BRIEN	SYLVIE	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2017-03-13
BRUNEAU	FRANCE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-02
BUREAU	MONIQUE	LA CORPORATION DE SERVICES DU BARREAU DU QUÉBEC	2017-03-16
BUSSIERE	SARA	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2017-03-02
CARECCIA	ANTHONY	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2017-03-06
CARON	EMMANUEL	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-10
CARRIER	CAROLE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-16
CARVAJAL ARRIAGADA	PAULO	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2017-03-02

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
CASADO	MIRIAM	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2017-03-09
CASTILLO INTI	LUIS ENRIQUE	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2017-03-07
CATTOLICO	MARISA	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2017-03-18
CAUTILLO	CORINA	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2017-03-20
CAYER	MARIE-EVE	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2017-03-13
CHAKIR	SALMA	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2017-03-13
CHAMPAGNE	NADINE	PLACEMENTS CIBC INC.	2017-03-17
CHICOINE	ANDRÉ	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2017-03-20
CHRÉTIEN	JEAN-MICHEL	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2017-03-04
COMTOIS	AIMY	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2017-02-28
CONSTANT	LOUISE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2017-03-06
CORBEIL	CHANTAL	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-15
CÔTÉ	DOREEN	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2017-02-24
COURCELLE	MICHAEL	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2017-03-06
CUMMINGS	TIMOTHY	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2017-03-15
DAGENAIS	SYLVIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-02
DAI	YANG	PLACEMENTS CIBC INC.	2017-03-16
D'AVIGNON	JOANNE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-24
DAY	STEPHEN	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2017-03-08
DE MONTIGNY	YVES	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2017-03-21
DESAULNIERS-SAMSON	DIANE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-03
DESCHENES	YANNIK	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-23
DESJARDINS	ANNIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-07
DESROSIERS	ROBERT	INVESTIA SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-06
DÉSY	ANABEL	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-06

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
DI CARLO	JOHN MICHAEL	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-21
DIAGANA	ALIOU	EXCEL PRIVATE WEALTH INC.	2017-03-03
DIALLO	CHEIKH	SERVICES D'INVESTISSEMENT FÉRIQUE	2017-03-24
DION	ANICK	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-20
DIOP	OUSMANE SALL	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-23
DORION	ALAIN	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-20
DOUCET	DANIEL	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2017-03-01
DUBOIS	ANDRÉ	PLACEMENTS MANUVIE SERVICES D'INVESTISSEMENT INC.	2017-03-01
DUMAS	LUCIE	INVESTIA SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-23
ELAS JOVEL	KARLA	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-22
ELIAS	SONNY	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2017-03-13
ELWADI	ROLA	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2017-03-25
FOISY	SYLVIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-13
FOURNIER	ISABELLE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2017-03-21
FROST	STEPHANIE	PLACEMENTS CIBC INC.	2017-03-03
GABORIAU	CLAUDE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-03
GAGNÉ	MICHAËL	EXCEL PRIVATE WEALTH INC.	2017-03-03
GAGNON	CAROLINE	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-08
GAUTHIER	VALÉRIE	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-03
GAUTHIER-BLANCHETTE	MICHAEL	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2017-03-07
GAUVIN	CINDY	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2017-03-13
GELEYN	ALEXANDRE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2017-03-13
GENDRON-CARRIER	CHARLES	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2017-03-16
GERVAIS CHIASSON	DENISE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2017-03-08
GIARD-CHOINIÈRE	LUDOVIC	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-24

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
GODBOUT	STEVE	PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE (CANADA) INC.	2017-03-13
GOODMAN	JARED	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-17
GOULET	JULIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-03
GOULET-CHOUINARD	TOMMY	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-20
GRAVEL	KATRINE	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2017-03-10
GRAVEL-DUPOIS	OLIVIER	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-02-24
GRENIER	FRANCIS	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2017-03-13
GUILLAUMONT	ARNAUD	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-07
GUINDON	RÉAL	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2017-02-28
HAMEL	SYLVIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-10
HAMEL	VINCENT	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2017-03-12
HART-ZAMBRANO	VERUSKA	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2017-03-03
HATTEM	ÉRIC	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2017-02-28
HEITZ	HANH	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2017-02-24
HENRI CHÊNEVERT	ZOÉ	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2017-02-21
HOULE	SUZANNE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-14
HUARD	JACQUELINE	PLACEMENTS CIBC INC.	2017-03-20
ISKANDAR	RAMI	PLACEMENTS CIBC INC.	2017-02-14
JARAMAZ	LEO	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2017-03-03
JOURNAULT	NANCY	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-23
JUGANADEN	SUZANNE-MAI	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2017-03-03
KAABOUC	MOHAMED JR	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-03
KALAKUTA	ALEXANDER	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-06
KANE	AMADOU	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2017-03-01

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
KARITSIOTIS	NICK	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-07
LABBÉ	ALINE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2017-02-24
LAFOND	CLAUDIA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-17
LAFRANCE	ISABELLE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-20
LAMOTHE	LYNE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-17
LAMY	DAVID XAVIER	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2017-03-16
LAMY	GENEVIEVE	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2017-03-13
LARIVIÈRE	VANESSA	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2017-03-20
LAROCHELLE	ANDRÉ	CABN PLACEMENTS INC.	2017-03-06
LAROCHELLE	SIMON	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-01-31
LARRIVÉE	MANON	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-16
LAUZON	DANIELLE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-06
LAVALLEE	PIERRE-OLIVIER	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2017-03-02
LAVALLÉE	MARYSE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2017-03-13
LAVIGNE-MASSE	LAURENT	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-17
LAVOIE	CATHY	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-13
LAVOIE	MARTIN	GROUPE CLOUTIER INVESTISSEMENTS INC.	2017-03-10
LE	VAN VU	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2017-03-17
LEBLOND	VALÉRIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-03
LEDoux	CHARLES-OLIVIER	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2017-03-07
LEDUC	NOÉMIE	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2017-02-28
LEGAULT	FRANÇOISE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2017-03-09
LEGAULT MILLIGAN	FRANCES	FUNDEX INVESTMENTS INC.	2017-02-28

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
LEMAY	AUDREY	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-24
LI	CHENLU	PLACEMENTS CIBC INC.	2017-03-07
LORRAIN	CHANTAL	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-01-13
MAC DONALD	NICOLE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-10
MAHASSEN	MAYA	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2017-03-23
MAHEUX	SABRINA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-03
MAHFOUDH	ONS	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-03
MALKA	LAURENCE	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2017-02-28
MALTAIS	ÉDITH	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2017-03-21
MANIBOD	TANGO PRINYA	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2016-12-30
MANOTHAM	JONAH	LA CAPITALE SERVICES CONSEILS INC.	2017-03-03
MARCOTTE	ALEXANDRE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-17
MARCZAK	JESSICA	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2017-02-17
MARIN	JOSÉE	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2017-03-08
MARTEL	MARILOU	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2017-03-06
MARTIN-DE BUJANDA	JACOB	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2017-03-01
MARTINEAU	DOMINIQUE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-01
MASSE	CAROL	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2017-03-10
MAYAKI	FATOUMATA	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2017-03-17
MCCANN	GABRIEL	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-10
MCCLEMENS	SHAUNA	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2017-03-13
MESKAOUI	NADIM	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2017-03-18
MHANNA	ROLAND	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2017-03-06
MILLETTE	LOUIS	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2017-03-20
MILOT	CLAUDINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-22
MILZI	ROBERTO	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2017-03-13

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
MOISAN	MARIE-EVE	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2017-03-06
MOÏSE	CALEB	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2017-03-07
MORIN	LISA	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2017-03-24
MORNEAU	CHANTAL	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2017-03-21
NADON	LAURENCE	PLACEMENTS CIBC INC.	2017-03-03
NATHOO	SAMI	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2017-03-17
N'DIAYE	KARIM	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2017-03-06
NGUYEN	HUNG LINH	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-24
NOURY	VÉRONIQUE	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2017-03-06
OLSZANOWSKI	AUORE	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2017-03-17
OUELLET	DOMINIQUE	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2017-03-07
PACITTI	SABRINA	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2017-03-06
PAINCHAUD	DENISE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-20
PALOMARES	ROCIO GERARDINA	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2017-03-15
PAQUETTE	MATHIEU	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-10
PAQUIN	FRANÇOIS	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2017-03-23
PARADIS	ERIC	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2017-03-13
PARÉ	MARIE-PASCALE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2017-02-27
PECK	SIDNEY	SERVICES EN PLACEMENTS PEAK INC.	2017-03-06
PEDNEAULT	JEAN-FRANÇOIS	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2017-03-17
PELCHAT-GUAY	MARILYNE	MICA CAPITAL INC.	2017-03-16
PERREAULT	VICKY	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-24
PERRIER	LYDIA	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2017-03-03
PICHETTE	ROBERT	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2017-03-06
PILON-CHARTIER	CLAUDIA	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC.	2017-03-03
PLANTE	DANIEL	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-06
PRESCOTT	JULIEN	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2017-03-06

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
PRÉVOST	ANNE ISABELLE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-16
PROVENCHER	SIMON	FINANCIERE BANQUE NATIONALE INC.	2017-03-17
PYANEANDEE	NELVANA	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2017-03-15
RACINE	CHRISTIANE	CABN PLACEMENTS INC.	2017-03-14
RAMJATTAN	GARY	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2017-03-03
RAYMOND	STÉPHANIE	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2017-03-06
REGGAI	OUALID	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-10
RENELLA	JESSE	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2017-03-01
RICHARD	SYLVIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-24
RICHER	CHARINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-03
RODRIGUE	ANNIE	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2017-03-21
ROULEAU	JOHANNE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-23
ROUSSEAU-HÉBERT	FRANCE	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2017-03-03
ROUX	ISABELLE	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-11
ROY	CAROLE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2017-03-02
ROY	FRANCOIS	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2017-03-17
SABA	MICHEL	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2017-02-24
SABER	DJILALI	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-20
SADOUNI	AHMED	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2017-03-01
SAGALA	ANDRÉ	INVESTIA SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-03
SAHNAZAROGLU	ARAZ	PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE (CANADA) INC.	2017-03-10
SAINT HILAIRE	CHARLES ANTOINE	DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE INVESTISSEMENTS INC.	2017-03-13
SANSOTTA	BRUNO	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2017-03-13
SAYEH	WALID	PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE (CANADA) INC.	2017-03-08
SEBASTIAN	SUJANA	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2017-03-06
SIDDIQUI	SALMAN	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2017-03-13
SIMON	ROODY	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2017-03-11

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
SINGHER	MARC-OLIVIER	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-13
SMITH	ERIC	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2017-03-13
ST-AMAND	NANCY	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2017-03-07
ST-ONGE	ANNICK	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2017-03-24
TADDEI	ANNE-MARIE	INVESTIA SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-03
TAGNIT-HAMOU	YASMINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-03
TAILOR	TINA	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2017-03-13
TALLA	THIERNO LAMINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-10
TAZI MEZALEK	DOUNIA	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2016-10-13
TCHABRAZIAN	SEVAG	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2017-03-03
THÉRIAULT	CAROLINE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2017-03-06
THÉRIAULT	YSABELLE	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2017-03-13
TIFARDINE	MERIEEM	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2017-03-17
TREMBLAY	ISABELLE	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2017-03-20
TUCKER	SOPHIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-10
TURCOTTE	ISABELLE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2017-03-03
TURCOTTE	BERNARD	LA CAPITALE SERVICES CONSEILS INC.	2017-03-09
USARCH	OLIVIER GREGOIRE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-03-24
VAILLANCOURT	JASON	LA CAPITALE SERVICES CONSEILS INC.	2017-03-07
VALLÉE	JESSICA	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2017-03-06
VARENNES	SYLVAIN	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2017-03-02
VASILACHI	IOANA	PLACEMENTS CIBC INC.	2017-03-16
VERRET TREMBLAY	DAVE	LA CAPITALE SERVICES CONSEILS INC.	2017-03-03
VILLENEUVE	KATHERINE	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2017-03-03
WEAVER	ADAM	PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE	2017-03-13

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
		(CANADA) INC.	
WEISHAR	LEE	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2017-03-06
WONG	DIANE	PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE (CANADA) INC.	2017-03-24
WU	SOPHIE ZHUOQI	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2017-03-21
ZINSOU	JEAN-THIERRY	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2017-02-27

Cabinets de services financiers

Sans mode d'exercice

Liste des représentants qui ne sont plus autorisés à agir dans une ou plusieurs disciplines

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants dont au moins l'une des disciplines mentionnées à leur certificat de l'Autorité est sans mode d'exercice. Par conséquent, ces individus ne sont plus autorisés à exercer leurs activités dans la ou les disciplines mentionnées dans cette liste et ce, depuis la date qui y est indiquée.

Représentants ayant régularisé leur situation

Il se peut que certains représentants figurant sur cette liste aient régularisé leur situation depuis la date de sans mode d'exercice de leur droit de pratique pour la ou les disciplines mentionnées. En effet, certains pourraient avoir procédé à une demande de rattachement et avoir récupéré leur droit de pratique dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Dans de tels cas, il est possible de vérifier ces renseignements auprès du agent du centre de renseignements au :

Québec : (418) 525-0337
Montréal : (514) 395-0337
Sans frais : 1 877 525-0337.

Veuillez-vous référer à la légende suivante pour consulter la liste de représentants. Cette légende indique les disciplines et catégories identifiées de 1a à 6a, et les mentions spéciales, de C et E.

Disciplines et catégories de disciplines	Mentions spéciales
1a Assurance de personnes	C Courtage spécial
1b Assurance contre les accidents ou la maladie	E Expertise en règlement de sinistre à l'égard des polices souscrites par l'entremise du cabinet auquel il rattaché
2a Assurance collective de personnes	
2b Régime d'assurance collective	
2c Régime de rentes collectives	
3a Assurance de dommages (Agent)	
3b Assurance de dommages des particuliers (Agent)	

3c	Assurance de dommages des entreprises (Agent)
4a	Assurance de dommages (Courtier)
4b	Assurance de dommages des particuliers (Courtier)
4c	Assurance de dommages des entreprises (Courtier)
5a	Expertise en règlement de sinistres
5b	Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des particuliers
5c	Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des entreprises
6a	Planification financière

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
102880	BERTHIAUME, GÉRALD	4a	2017-03-22
103930	BOLDUC, MARYSE	4b	2017-03-23
108572	CUMMINGS, TIMOTHY	6a	2017-03-20
111261	DUHAIME, JACINTHE	4b	2017-03-27
112449	FORESTER, GEORGES	1a	2017-03-20
112902	FRANCOEUR, PIERRE	3a	2017-03-15
114029	GAUTHIER, JEAN-MARC	4a	2017-03-16
117363	JUTRAS, CLAUDE	4a	2017-03-17
117488	KÉROACK, GUY	1a	2017-03-23
118885	LAMY, SYLVIE	6a	2017-03-21
123690	MERCIER, JOHANNE	3a	2017-03-23
125350	OUELLET, JULES-ANDRÉ	1a	2017-03-16
127648	POULIN, HÉLÈNE	3a	2017-03-15
129691	ROY, CAROLE	6a	2017-03-21
134471	WADDELL, ROGER	4a	2017-03-20
135627	LEMAY, JULIE	4c	2017-03-16
136928	MINVILLE, CAROLE	3a	2017-03-27
139958	FRIZE, PATRICK	1a	2017-03-28
143069	BOLDUC, MANON	4a	2017-03-21
143756	DIONNE, DANIEL	1a	2017-03-22
147855	BRASSARD, JOCELYN	6a	2017-03-28

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
149318	FAVREAU, NATHALIE	1a	2017-03-16
150298	MÉNARD, SYLVIE	5a	2017-03-20
150311	ST-GERMAIN, ANNICK	4b	2017-03-15
151355	SÉGUIN, MARIE-JOSIANNE	4a	2017-03-16
153212	LESSARD, LINDA	4b	2017-03-28
156493	LANGLOIS, LISA	4a	2017-03-15
157295	GAMACHE, SALOMON	6a	2017-03-24
158883	BÉLANGER, CAROLINE	4b	2017-03-22
159679	GINGRAS, ISABELLE	4a	2017-03-15
162718	RENY, MICHELLE	4a	2017-03-22
164713	BERGERON, ROXANE	3b	2017-03-24
165068	TIFARDINE, MERIEM	6a	2017-03-21
166008	CÔTÉ, LAURENCE	3a	2017-03-16
166945	DIAGANA, ALIOU	1a	2017-03-27
167846	LAVERDIÈRE-BOUTIN, JEAN-FRANÇOIS	3b	2017-03-20
169219	AUDET, SOPHIE	4b	2017-03-17
171477	DESCHENES, YANNIK	6a	2017-03-24
171999	RICOT, DOMINIQUE	4b	2017-03-22
172413	JOURNAULT, NANCY	6a	2017-03-24
177328	DES ILETS, JESSIKA	4a	2017-03-16
180518	ST-PIERRE, KARINE	4a	2017-03-17
181687	NADEAU-PELLETIER, ÉMILIE	1b, 4b	2017-03-17
182724	MONGRAIN, CATERINE	1a, 2b	2017-03-27
183428	BERGERON, LUC	1a, 2a, 6a	2017-03-20
184978	VIVIER, SYLVIE	1a	2017-03-27
186282	FRÉCHETTE, ISABELLE	1a	2017-03-24
188745	GENDRON-CARRIER, CHARLES	1a	2017-03-20
192801	HARPER, MARLENE	4b	2017-03-24
194216	DUCHESNEAU, LISE	1a	2017-03-22
194979	GELEYN, ALEXANDRE	6a	2017-03-15
195018	THIBEAULT, JESSICA	3b	2017-03-20
195722	MARCOBELLI, MONA	1a	2017-03-16
195872	LAMY, DAVID XAVIER	6a	2017-03-23
196734	COUTURE, SONIA	4a	2017-03-17

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
198959	DESJARDINS, JULIE	1a	2017-03-21
199528	BENOIT, PATRICK	4a	2017-03-21
200633	HATAHET, YAZAN	1a	2017-03-24
200706	BOLDUC-CORRIVEAU, JOANNIE	4b	2017-03-21
200949	LEBLANC, MIKAËL	1a	2017-03-24
201415	TOBAL DEL VALLE, SABRINA	3b	2017-03-27
201452	BERGERON, KATE	3b	2017-03-17
201578	SAYD, AFAF	4b	2017-03-27
201712	DIENG, SERIGNE ABO MADIYANA	3b	2017-03-27
201869	TURGEON, STÉPHANIE	3b	2017-03-16
202539	BRASSARD, MARTIN	1a	2017-03-27
203809	PROVENCHER, SIMON	1a	2017-03-22
204653	GIARD-CHOINIÈRE, LUDOVIC	6a	2017-03-28
205171	GAGNON, CORINNE	3a	2017-03-15
205532	ST-ONGE, ANNICK	1a	2017-03-27
205689	BEDARD, JOANNIE	1a	2017-03-16
206717	MERCIER, EMILIE	1a	2017-03-22
207076	ZITOUNI, HIND	1a	2017-03-23
207109	GRONDINES, MAGALIE	3a	2017-03-27
207932	YAMBA NGUEPNANG, GAELLE SANDRINE	1a	2017-03-21
208499	LEOBAL, AMANDINE SOPHIE	5b	2017-03-22
208841	GERARD SAROLEA, PIERRE-OLIVIER	1a	2017-03-16
208974	PICARD, NICOLAS	3b	2017-03-20
209327	SMITH, ERIC	1a	2017-03-20
210101	BILODEAU, AUDREY	3a	2017-03-20
210608	LEBEL, MICHEL	1b	2017-03-20
211863	BÉDARD, MAXIME	1a	2017-03-21
212210	DUMAS, ELISABETH	4b	2017-03-23
212495	PLOUFFE, MYRIAM	1a	2017-03-17
212509	TREMBLAY, JESSICA	3b	2017-03-22
212524	FREGEAU, MAXIME	3b	2017-03-24
212991	CHANTAL, LINE	4b	2017-03-27
213064	BÉLANGER, JOSÉE	1a	2017-03-16
213361	LANDRY, YVAN	5b	2017-03-23

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
213440	BOISSEAU, SONIA	1a	2017-03-24
213887	ST-AMAND, PIER-OLIVIER	3b	2017-03-17
214112	KLUSSEY, NADIA	1a	2017-03-16
214715	SHEDLEUR, FRANCOIS	3b	2017-03-22
214770	FONTAINE, STEVE	1b	2017-03-17
215210	LABRECQUE, PATRICK	1a	2017-03-17
215270	LAPOINTE, CRYSTEL	1b	2017-03-17
215893	MORRIS, JUANITA	4c	2017-03-15
215959	OAKLEY, AMY	1a	2017-03-24
216226	LESAGE, YANNICK	1a	2017-03-17
216228	CORRIVEAU, ANTOINE	1a	2017-03-24
216298	JEAN-LOUIS, RICHARD	1a	2017-03-17
216366	SAMSON, EMILIE	1a	2017-03-24
216768	MORISSETTE, LAURIE	5b	2017-03-27
216838	TURGEON, ALEXANDRE	1a	2017-03-24
216968	DUPONT, GABRIEL	1b	2017-03-23
217550	GUILLOT, JEAN-MATHIEU	3b	2017-03-15
217664	BERTRAND, CHARLES-EDOUARD	1a	2017-03-17
217761	LACROIX, JEFFREY	1b	2017-03-23
218104	ROY, MIREILLE	3b	2017-03-27
218110	PLESIMOND, SAMUEL	1a	2017-03-17

3.5 MODIFICATION AUX REGISTRES DES INSCRITS

3.5.1 Les cessations de fonctions d'une personne physique autorisée, d'une personne désignée responsable, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Gestionnaires

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
GESTION GLOBAL DIGIT II INC	FOK KAM	ANDRÉ	2017-03-02

3.5.2 Les cessations d'activités

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Disciplines	Date de cessation
501135	LOUIS-PHILIPPE FONTAINE	Assurance de personnes	2017-03-28
507407	GROUPE FINANCIER FORT INC. / FORT FINANCIAL GROUP INC.	Planification financière	2017-03-28
512539	GROUPE FINANCIER HAMON FINANCIAL GROUP INC.	Assurance de personnes	2017-03-28
514572	OM FINANCIAL INC.	Assurance de personnes	2017-03-24
516201	ASSURANCES BENOÎT DIONNE INC.	Assurance de dommages	2017-03-28
516308	POUR UN JOUR L'AVOIR ET LA VOIR EN ROSE INC.	Assurance de personnes	2017-03-23
600186	ERB AND ERB INSURANCE BROKERS LTD.	Assurance de dommages	2017-03-27
601092	ALIOU DIAGANA	Assurance de personnes	2017-03-27
601127	HIND ZITOUNI	Assurance de personnes	2017-03-23
601178	CEDRIK GAUDREAU	Assurance de personnes	2017-03-28
601594	JOSÉ DE TRINIDAD	Assurance de personnes	2017-03-27
601667	ASSURANCES AVASCO INC.	Assurance collective de personnes	2017-03-27
602327	JOANNE OUELLET	Assurance de personnes	2017-03-24

3.5.3 Les ajouts concernant les personnes physiques autorisées, les personnes désignées responsables, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Aucune information.

3.5.4 Les nouvelles inscriptions

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
602494	CITÉ DE MONTCALM GESTION FINANCIÈRE INC.	Philippe Vézina	Assurance de personnes	2017-03-22
602499	9347-6760 QUÉBEC INC.	François Baillargeon Bouchard	Assurance de personnes	2017-03-24
602500	M. D. FINANCE INC.	José De Trinidad	Assurance de personnes	2017-03-27
602504	GESTION DU PATRIMOINE PW INC.	Peter Witkowski	Assurance de personnes Planification financière	2017-03-28

3.6 AVIS D'AUDIENCES

Aucune information.

3.7 DÉCISIONS ADMINISTRATIVES ET DISCIPLINAIRES

Aucune information.

3.8 AUTRES DÉCISIONS

3.8.1 Dispenses

2017-SACD-0008

Le 23 mars 2017

DANS L'AFFAIRE DE
LA LÉGISLATION EN VALEURS MOBILIÈRES DU
QUÉBEC ET DE L'ONTARIO
(les « Territoires »)
ET
DU TRAITEMENT DES
DEMANDES DE DISPENSE
DANS PLUSIEURS TERRITOIRES
ET
DE CORDIANT CAPITAL INC. (« Cordiant »)
ET CONVERGENCE BLENDED FINANCE, INC. (« Convergence »)
(les « Déposants »)
DÉCISION

Contexte

L'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable de chaque Territoire (le « Décideur ») a reçu des Déposants une demande en vue d'obtenir une décision en vertu de la législation en valeurs mobilières des Territoires (la « Législation ») leur accordant une dispense de l'obligation prévue à l'alinéa 4.1(1)(a) du Règlement 31 103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites (« Règlement 31 103 »), conformément à l'article 15.1 du Règlement 31 103, afin de permettre à David Creighton (le Représentant) d'agir à titre d'administrateur de Convergence tout en agissant également comme représentant de courtier auprès de Cordiant (la « Dispense souhaitée »).

Dans le cadre du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires (demandes sous régime double) :

- (a) l'Autorité des marchés financiers est l'autorité principale pour la présente demande;
- (b) les Déposants ont donné avis qu'ils comptent se prévaloir du paragraphe 4.7(1) du Règlement 11 102 sur le régime de passeport (« Règlement 11 102 ») en Alberta;

(c) la décision est celle de l'autorité principale et fait foi de la décision de l'autorité en valeurs mobilières ou de l'agent responsable en Ontario.

Interprétation

Les expressions définies dans le Règlement 14 101 sur les définitions et le Règlement 11 102 ont le même sens dans la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles y reçoivent une autre définition.

Déclarations

La présente décision est fondée sur les déclarations de faits suivantes des Déposants :

Cordiant

1. Cordiant est une société par actions constituée sous le régime la Loi canadienne sur les sociétés par actions dont le siège social est situé à Montréal, au Québec.
2. Cordiant est inscrite comme courtier sur le marché dispensé auprès des autorités en valeurs mobilières de l'Alberta, de l'Ontario et du Québec, et est inscrite à titre de gestionnaire de portefeuille et de gestionnaire de fonds d'investissement en Ontario et au Québec. Cordiant est également inscrite auprès de la Securities and Exchange Commission des États Unis et auprès de la Commission de Surveillance du Secteur financier du Luxembourg.
3. Cordiant a été fondée en 1999 afin d'agir comme gestionnaire d'investissements dans les marchés émergents et le secteur privé. Cordiant investit dans les marchés émergents depuis plus d'une décennie.
4. La clientèle de Cordiant est constituée de grands investisseurs institutionnels (qui sont des investisseurs qualifiés), situés pour la plupart en Europe. Les fonds levés auprès de ces clients seront gérés dans l'un des fonds d'obligations privées dans les marchés émergents de Cordiant. Les activités d'investissement de cette dernière sont principalement axées sur les marchés émergents et d'avant-poste en Afrique, en Amérique latine, en Asie, etc. Tous les investissements de Cordiant sont des investissements dans des créances commerciales privées.
5. Cordiant ne contrevient à aucune exigence de la législation en valeurs mobilières dans les Territoires où elle exerce ses activités.

Convergence

6. Convergence est constituée en tant qu'organisation à but non lucratif sous le régime de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. Son siège social est situé à Toronto, en Ontario.
7. Convergence est inscrite à titre de courtier en exercice restreint en Ontario, et a présenté une demande d'inscription à titre de courtier en exercice restreint au Québec.
8. Convergence entend exploiter un réseau en ligne conçu pour répondre à certains défis posés par le financement mixte au moyen de trois offres de services distinctes : (1) un mécanisme pour la conception de nouveaux produits, (2) des outils pour le développement des marchés et (3) un réseau d'investissement. Dans le cadre des services liés au mécanisme pour la conception de nouveaux produits et aux outils pour le développement des marchés, il n'y aura ni publicité, ni promotion ni sollicitation d'opérations relativement à des placements de titres donnés, ces services consistant seulement en de l'information sur les types de produits et le secteur en général, conformément au mandat de développement de services pour le public de

Convergence. Le Réseau d'investissement sera un type de portail permettant de faire connaître aux investisseurs avertis, y compris les gouvernements et les fondations philanthropiques, des projets de développement internationaux à la recherche d'un financement mixte.

9. Convergence ne détient pas de fonds ni de valeurs mobilières d'investisseurs ou d'émetteurs et n'a pas non plus accès à de tels fonds ou valeurs puisque, contrairement à un courtier classique, elle n'agit pas pour le compte d'investisseurs clients dans le cadre de l'achat ou de la vente de titres et ne prend pas part à des processus de placement.

10. Convergence ne contrevient à aucune exigence de la législation en valeurs mobilières dans les Territoires où elle exerce ses activités.

11. Cordiant et Convergence ne sont pas des membres du même groupe.

Le Représentant

12. Le Représentant est actuellement un dirigeant, administrateur et représentant de courtier inscrit de Cordiant en Alberta, en Ontario et au Québec. À ce titre, il offre des services consultatifs au conseil relativement à la recherche de nouveaux investisseurs institutionnels et aux projets d'infrastructures. Il consacre la majeure partie de son temps à la recherche d'occasions de lever des capitaux d'investissement au Canada et en Europe auprès d'investisseurs institutionnels (assureurs, fonds de retraite, fonds de dotation, etc.). Sa principale responsabilité est d'obtenir des capitaux pour les fonds d'investissement.

13. Le Représentant est par ailleurs un des huit membres du Comité de crédit interne de Cordiant. Les activités de ce comité se limiteront à l'analyse de la viabilité financière et de la solvabilité de certains investissements sous forme de prêts potentiellement effectués dans des marchés émergents.

14. Il est proposé que le Représentant soit nommé administrateur de Convergence en Ontario et au Québec.

15. Étant donné que (i) le bassin de candidats à des postes d'administrateur ayant une expérience considérable en matière de développement du financement mixte international est très restreint, (ii) les membres du conseil d'administration de Convergence ne sont pas rémunérés et (iii) du fait que les activités de Convergence se limitent à des activités sans but lucratif, le Représentant ne mènera aucune activité liée à la prise de décisions en matière d'investissements, aucune activité liée à la gestion des activités quotidiennes ni aucune activité de courtage pour le compte de Convergence. Cordiant est en faveur de cette nomination.

16. Les fonctions que le Représentant occupera au sein de Convergence seront d'être un des trois membres de son conseil d'administration. À ce titre, le Représentant donnera des avis et des conseils stratégiques au conseil d'administration et à la haute direction relativement aux marchés émergents afin de compléter les objectifs liés au financement mixte sans but lucratif de Convergence.

17. Le risque de conflits d'intérêts ou de confusion chez la clientèle du fait que le Représentant agit à titre de représentant de courtier auprès de Cordiant et à titre d'administrateur de Convergence est atténué par les facteurs suivants :

- a. Cordiant et Convergence exercent des activités différentes;
- b. Convergence ne s'adonnera pas à la négociation ou à la prise ferme de titres, et ne prodiguera pas des conseils en matière de valeurs mobilières, sauf en étroite relation avec la

promotion indirecte effectuée via l'exploitation de son Réseau d'investissement, qui est une plateforme de développement du financement mixte international.

- c. Convergence n'aura aucun compte de négociation de valeurs mobilières au nom de clients, n'aura aucun compte géré, ne se livrera pas à la détention de fonds ou de valeurs mobilières pour le compte de clients, ne fera aucune recommandation au sujet de l'achat, de la vente ou de la conservation de quelque titre que ce soit, et ne se livrera pas à des opérations pour compte propre concernant des valeurs mobilières;
 - d. Les membres du conseil d'administration de Convergence ne sont pas rémunérés;
 - e. Le Représentant ne participera pas aux activités quotidiennes de Convergence et n'interagira pas avec les utilisateurs ou les projets de la plateforme en ligne de Convergence;
 - f. Cordiant n'accordera pas au Représentant un accès au Réseau d'investissement;
 - g. Tous les projets affichés par Cordiant sur la plateforme en ligne comprendront un avis identifiant le Représentant à la fois à titre de dirigeant de Cordiant et à titre de membre du conseil d'administration de Convergence.
18. Il est possible que Cordiant puisse, par l'entremise de l'un de ses fonds d'investissement, s'abonner à la plateforme de Convergence à titre de fournisseur de capitaux ou encore à titre de promoteur d'opérations (également par l'entremise de l'un de ses fonds d'investissement). Si une telle situation devait se produire, les Déposants ont mis en place des mesures de protection en vue d'atténuer tout conflit d'intérêts, notamment :
- a. Convergence traite les abonnés externes sans distinction et ne prend part d'aucune façon à tout projet affiché sur le Réseau d'investissement;
 - b. À titre de membre du conseil de Convergence, le Représentant n'aura pas accès à d'autres renseignements que ceux qui sont affichés sur le Réseau d'investissement;
 - c. Le Représentant se récusera à l'égard de toutes les questions au sujet de Cordiant qui pourraient être soulevées devant le conseil;
 - d. Tous les investissements potentiels doivent être soumis au processus d'examen des investissements et de gestion des risques de Cordiant.
19. Le Représentant disposera de suffisamment de temps et de ressources pour s'acquitter de ses obligations envers Cordiant et Convergence. Il consacrera environ 35 heures par semaine à Cordiant et six heures par mois à Convergence.
20. Les deux Déposants disposent de politiques et de procédures écrites qui encadrent les conflits d'intérêts et estiment qu'ils seront en mesure de gérer adéquatement toute situation de conflits d'intérêts qui pourrait résulter du fait que le Représentant agit à la fois en qualité de représentant de courtier de Cordiant et en qualité d'administrateur de Convergence.
21. Le Représentant sera supervisé par les deux Déposants et sera soumis à leurs exigences de conformité applicables.
22. Les deux Déposants sont assujettis aux exigences relatives aux conflits d'intérêts énoncées dans le Règlement 31 103 et respecteront ces exigences en tout temps.

23. À défaut d'obtenir la Dispense souhaitée, le Représentant ne pourra pas agir à titre de représentant de courtier de Cordiant tout en agissant également à titre d'administrateur de Convergence en raison de l'obligation prévue à l'alinéa 4.1(1)(a) du Règlement 31 103.

Décision

Les décideurs estiment que la décision respecte les critères prévus par la Législation qui leur permettent de la prendre.

La décision des décideurs en vertu de la Législation est d'accorder la Dispense souhaitée, à la condition (a) que les circonstances décrites ci-dessus restent les mêmes et (b) que la Dispense souhaitée cesse d'avoir effet dans l'un ou l'autre des cas suivants :

- (i) le Représentant n'est plus inscrit dans l'un des Territoires comme représentant de courtier auprès de Cordiant;
- (ii) le Représentant n'est plus un administrateur de Convergence.

Le surintendant de l'assistance aux clientèles
et de l'encadrement de la distribution,

Eric Stevenson

2017-SACD-0007

Le 28 février 2017

**DANS L'AFFAIRE DE LA
LÉGISLATION EN VALEURS MOBILIÈRES
DU QUÉBEC
(LE « TERRITOIRE »)

ET
DU TRAITEMENT DES DEMANDES DE DISPENSE
DANS PLUSIEURS TERRITOIRES
ET
DE
GESTION UNIVERSITAS INC. (GUI)**

(LE « DÉPOSANT »)

ET

**FINANCIÈRE DES PROFESSIONNELS GESTION PRIVÉE INC., FINANCIÈRE DES
PROFESSIONNELS - FONDS D'INVESTISSEMENT INC.**

(L'« EMPLOYEUR »)

DÉCISION

Contexte

L'autorité principale du territoire a reçu du déposant une demande en vue d'obtenir une décision en vertu de la législation en valeurs mobilières du territoire de l'autorité principale (la « législation ») leur accordant une dispense de l'exigence prévue au paragraphe 4.1(1)(a) du Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites (le « Règlement 31-103 »), conformément à l'article 15.1 du Règlement 31-103, pour autoriser François Lavoie (le « représentant ») à être inscrit en tant qu'administrateur de GUI et à titre de représentant de courtier auprès de Financière des professionnels gestion privée inc. De plus, le représentant est inscrit à titre de dirigeant auprès de Financière des professionnels - fonds d'investissement inc.

Dans le cadre du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires (demandes sous le régime de passeport) :

- (a) l'Autorité des marchés financiers (l'AMF) est l'autorité principale pour la présente demande;
- (b) le déposant a donné avis qu'il compte se prévaloir du paragraphe 1 de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime de passeport (chapitre V-1.1, r. 1) (le « Règlement 11-102 ») dans le territoire suivant : Nouveau-Brunswick.

Interprétation

Les expressions définies dans le Règlement 14-101 sur les définitions et dans le Règlement 11-102 ont le même sens dans la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles y reçoivent une autre définition.

Déclarations

La présente décision est fondée sur les déclarations de faits suivantes du déposant :

1. GUI est inscrit à titre de courtier en plans de bourses d'études au Québec et au Nouveau-Brunswick ainsi qu'à titre de gestionnaire de fonds d'investissement au Québec et au Nouveau-Brunswick.
2. L'autorité principale de GUI est l'AMF.
3. Le déposant est une société régie par la Loi sur les sociétés par actions. Son siège social est situé à Québec, au Québec.
4. Financière des professionnels - fonds d'investissement inc. est inscrite à titre de gestionnaire de fonds d'investissement, courtier en épargne collective, gestionnaire de

portefeuille, gestionnaire de portefeuille en dérivés et en planification financière au Québec. En Ontario, elle est inscrite en tant que gestionnaire de fonds d'investissement.

5. Financière des professionnels gestion privée inc. est membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières. Elle est inscrite en tant que courtier en dérivés et courtier en placement au Québec et en tant que courtier en placement en Alberta, au Nouveau-Brunswick et en Ontario.

6. Le représentant est inscrit à titre de dirigeant et de représentant de courtier auprès de Financière des professionnels gestion privée inc.

7. Le représentant est inscrit à titre de dirigeant auprès de Financière des professionnels - fonds d'investissement inc.

8. Le déposant n'est pas en défaut à l'égard des exigences des lois sur les valeurs mobilières dans aucun des territoires du Canada.

9. L'employeur n'est pas en défaut à l'égard des exigences des lois sur les valeurs mobilières dans aucun des territoires du Canada.

10. Le but visé par l'inscription du représentant auprès de GUI à titre d'administrateur est de bénéficier de l'expertise étendue et opérationnelle de ce dernier au sein du conseil d'administration.

11. Au sein de GUI, le représentant interagira exclusivement avec les autres membres du conseil d'administration ainsi qu'avec les membres de la haute direction.

12. Chez l'employeur, le représentant a pour mandat principal d'étendre l'offre de service et développer une stratégie d'expansion. Considérant ce rôle de gestion, le représentant a peu ou pas de contact avec les clients, sous réserve de quelques membres de sa famille.

13. L'employeur connaît et accepte les activités du représentant chez GUI.

14. Les activités chez l'employeur ne causent aucun conflit d'intérêts.

15. Le risque de conflits d'intérêts est très marginal puisqu'il n'existe que très peu de chevauchement entre les activités du déposant et l'employeur. GUI est le distributeur principal des plans promus par la Fondation Universitas du Canada. Les plans promus par la Fondation, soit des régimes enregistrés d'épargne-études, sont soumis au Règlement C 15 sur les conditions préalables à l'acceptation du prospectus des fondations de bourses d'études.

16. Quant à l'employeur, il offre également un régime enregistré d'épargnes-études, mais les sommes sont investies dans des fonds mutuels. Ainsi, dans les faits, il s'agit de produits totalement différents (voire même complémentaires), aucunement soumis au même encadrement réglementaire, ni distribués via le même réseau. Au surplus, les déposants n'ont pas la même clientèle cible.

17. De ce fait, le risque de confusion chez les clients est nul considérant le rôle d'administrateur au sein du déposant et le rôle chez l'employeur.

18. L'inscription chez GUI à titre d'administrateur ne cause aucun conflit d'intérêts.

19. Le représentant aura suffisamment de temps pour remplir ses obligations auprès du déposant et de son employeur. Travailler pour l'employeur demeurera la principale activité du

représentant. Le rôle d'administrateur et de membre du comité de placement au sein de GUI devrait nécessiter environ quatre (4) heures par mois en moyenne.

20. Les opérations journalières de GUI sont prises en charge par l'équipe de direction et les employés de GUI. Le représentant n'aura aucun rôle dans la gestion quotidienne des activités de GUI.

21. Les structures existantes en matière de conformité et de surveillance s'appliqueront selon l'entité réglementée pour laquelle le représentant agit et selon son rôle au sein de l'entité.

22. GUI et l'employeur possèdent des politiques et procédures permettant de gérer les conflits d'intérêts en raison de la double inscription et tous leurs administrateurs et membres de la direction sont informés de ces politiques et procédures.

23. Le déposant et l'employeur sont tous assujettis aux exigences en matière de conflits d'intérêts énoncées dans le Règlement 31-103, lesquelles seront respectées en tout temps.

24. Le représentant agira autant dans l'intérêt de GUI que de son employeur et exercera ses activités avec bonne foi, honnêteté et loyauté.

25. Si GUI était appelée à agir dans une opération susceptible d'intéresser l'employeur, toutes les parties intéressées seraient informées de tout conflit éventuel et les mesures appropriées seraient prises.

26. À défaut d'obtenir la dispense souhaitée, le représentant ne pourra pas agir à titre d'administrateur pour GUI tout en étant œuvrant chez l'employeur en raison de l'exigence prévue au paragraphe 4.1(1)(a) du Règlement 31-103, et ce, malgré l'absence de conflit d'intérêts.

Décision

L'autorité principale estime que la décision respecte les critères prévus par la législation qui lui permettent de la prendre.

La décision de l'autorité principale en vertu de la législation est d'accorder la dispense souhaitée aux conditions suivantes (1) les mesures décrites ci-haut demeurent en place et (2) que la dispense souhaitée cesse d'être valide lorsque :

- (a) le représentant cesse d'être inscrit à titre de dirigeant ou de représentant de courtier auprès de l'employeur; ou
- (b) le représentant n'est plus administrateur de GUI.

Le surintendant de l'assistance aux clientèles
et de l'encadrement de la distribution,

Eric Stevenson

3.8.2 Exercice d'une autre activité

Aucune information.

3.8.3 Approbation d'un projet d'entente de partage de commissions, approbation d'une prise de position importante, emprunt ou remboursement autorisés

Aucune information.

3.8.4 Autres

Décisions administratives rendues à l'égard d'un cabinet, d'un représentant autonome ou d'une société autonome

Selon les articles 115.2 et 146.1 de la *Loi sur la distribution des produits et services financiers*, RLRQ, c. D-9 (la « Loi ») l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») peut suspendre l'inscription d'un cabinet, d'un représentant autonome ou d'une société autonome, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$ pour chaque contravention lorsque ceux-ci ne respectent pas les dispositions prévues aux articles 81, 82, 83, 103.1, 128, 135 et 136 de la Loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévue à la Loi ou à l'un de ses règlements.

L'Autorité peut également radier l'inscription d'un cabinet, d'un représentant autonome ou d'une société autonome lorsqu'il y a contravention aux articles 82 et 128 de la Loi ainsi qu'aux articles 81, 83, 103.1, 135 ou 136 de cette même Loi, lorsqu'il s'agit de récidives dans ces derniers cas.

Le tableau ci-joint contient les décisions administratives rendues par l'Autorité à l'encontre de cabinets, représentants autonomes et sociétés autonomes ayant fait défaut de respecter certaines exigences relatives à leur inscription.

Au moment de cette publication, il est possible que leur situation soit déjà corrigée. Il est également possible de vérifier si un cabinet, représentant autonome ou société autonome est inscrit auprès de l'Autorité en consultant le *Registre des entreprises et individus autorisés à exercer* disponible sur son site Web en cliquant sur le lien suivant :

<http://www.lautorite.qc.ca/fr/registre-entreprise-individu-fr-pro.html>

Vous pouvez également vous adresser au Centre d'information de l'Autorité aux coordonnées suivantes :

Québec : 418 525-0337
Montréal : 514 395-0337
Autres régions : 1 877 525-0337
Site Web: www.lautorite.qc.ca

Manquements	Code
Ne pas avoir maintenu une assurance de responsabilité conforme aux règlements	A
Ne pas avoir complété le maintien annuel de son inscription	B
Ne pas avoir versé les droits annuels prévus aux règlements	C

Ne pas avoir de représentant rattaché	D
---------------------------------------	---

Disciplines ou catégories de discipline	Code
Assurance de personnes	1
Assurance collective de personnes	2
Assurance de dommages (Agents)	3
Assurance de dommages (Courtiers)	4
Expertise en règlement de sinistres	5
Planification financière	6
Courtage en épargne collective	7611
Courtage en plans de bourses d'études	7615

La liste ci-dessous indique le numéro de client du cabinet, représentant autonome ou société autonome concerné, son nom, le numéro de la décision rendue par l'Autorité, le manquement reproché, la discipline ou la catégorie de discipline concernée par le manquement, la nature de la décision et la date de la décision.

Numéro de client	Nom de la personne morale	Numéro de décision	Manquements et Disciplines ou catégories de discipline	Nature de la décision	Date de la décision
2000356981	Pierre Amyot	2017-CI-1016594	D / 1	Radiation	2017-03-16
2000374266	Alexandre Biron	2017-CI-1016488	D / 1	Radiation	2017-03-16
2000392193	Cecil Barr	2017-CI-1016586	D / 1	Radiation	2017-03-16

3000703169	Jean Jr Boutet	2017-CI-1016580	D / 1	Radiation	2017-03-16
------------	----------------	-----------------	-------	-----------	------------

4.

Indemnisation

- 4.1 Avis et communiqués
 - 4.2 Réglementation
 - 4.3 Autres consultations
 - 4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers
 - 4.5 Fonds d'assurance-dépôts
 - 4.6 Autres décisions
-

4.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

4.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

4.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

4.4 FONDS D'INDEMNISATION DES SERVICES FINANCIERS

Aucune information.

4.5 FONDS D'ASSURANCE-DÉPÔTS

Aucune information.

4.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

5.

Institutions financières

- 5.1 Avis et communiqués
 - 5.2 Réglementation et lignes directrices
 - 5.3 Autres consultations
 - 5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers
 - 5.5 Sanctions administratives
 - 5.6 Autres décisions
-

5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Mise à jour par l'Autorité des marchés financiers du Guide de l'actuaire concernant la production du rapport sur la situation financière actuelle et prévue des assureurs de personnes

Cet avis s'adresse aux assureurs de personnes à charte du Québec assujettis à la *Loi sur les assurances*, RLRQ, c. A-32 (la « Loi »), ainsi qu'à leur actuaire désigné.

Conformément à l'article 298.13 de la Loi, l'actuaire désigné doit préparer, avant la fin de chaque exercice financier, une étude sur la situation financière actuelle de l'assureur. En vertu de ce même article, l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») demande que cette étude porte également sur la situation financière prévue de l'assureur et décrive les répercussions financières qui pourraient découler de ses activités.

Dans le but d'aider l'actuaire désigné à produire le rapport découlant de cette étude, l'Autorité publie annuellement un guide afin de préciser ses attentes.

À cet effet, l'Autorité a mis à jour le guide suivant :

- *Guide de l'actuaire concernant la production du rapport sur la situation financière actuelle et prévue des assureurs de personnes* (incluant le fichier Excel à transmettre).

Ce guide, tel que mis à jour, vise la préparation du rapport sur la situation financière actuelle et prévue des assureurs de personnes devant être transmis à l'Autorité **avant le 31 décembre 2017**. Ce rapport doit être basé sur les résultats audités de l'assureur au **31 décembre 2016**.

Disponibilité du guide sur le site Web de l'Autorité

Ce guide, tel que mis à jour, est disponible dans la section suivante du site Web de l'Autorité : <http://www.lautorite.qc.ca/fr/guide-actuaire-pro.html>.

Un tableau présentant les principales modifications apportées au guide est également disponible à cet endroit sur le site Web de l'Autorité.

Dépôt électronique des documents et sanctions administratives

Pour plus de détails concernant les documents et renseignements à fournir à l'Autorité, le dépôt électronique des documents et les sanctions administratives qui s'appliquent, veuillez consulter l'avis suivant, également disponible sur le site Web de l'Autorité :

- *Avis de l'Autorité relatif au dépôt de l'état annuel et autres documents pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2016 - Assureurs de personnes détenteurs d'un permis au Québec* : <http://www.lautorite.qc.ca/fr/etats-financiers-pers-pro.html>

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels peuvent être obtenus en s'adressant à :

Info-divulgations@lautorite.qc.ca

Le 30 mars 2017

5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

Aucune information.

5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

5.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.

Marchés de valeurs et des instruments dérivés

- 6.1 Avis et communiqués
 - 6.2 Réglementation et instructions générales
 - 6.3 Autres consultations
 - 6.4 Sanctions administratives pécuniaires
 - 6.5 Interdictions
 - 6.6 Placements
 - 6.7 Agréments et autorisations de mise en marché de dérivés
 - 6.8 Offres publiques
 - 6.9 Information sur les valeurs en circulation
 - 6.10 Autres décisions
 - 6.11 Annexes et autres renseignements
-

6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

6.2 RÉGLEMENTATION ET INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

6.2.1 Consultation

Aucune information.

6.2.2 Publication

DÉCISION N° 2017-PDG-0031

Règlement 94-101 sur la compensation obligatoire des dérivés par contrepartie centrale

Vu le pouvoir de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») de prendre le *Règlement 94-101 sur la compensation obligatoire des dérivés par contrepartie centrale* (le « Règlement »), conformément aux paragraphes 2°, 3°, 9°, 11°, 12°, 26°, 27° et 29° du premier alinéa de l'article 175 de la *Loi sur les instruments dérivés*, RLRQ, c. I-14.01 (la « Loi »);

Vu le pouvoir de l'Autorité de prendre un règlement prévu à la Loi, qui appartient exclusivement à son président-directeur général, conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2;

Vu la publication pour consultation au Bulletin de l'Autorité (le « Bulletin ») le 12 février 2015 [(2015) B.A.M.F., vol. 12, n° 6, section 6.2.1] du projet de Règlement accompagné de l'avis prévu à l'article 10 de la *Loi sur les règlements*, RLRQ, c. R-18.1 (l'« avis réglementaire »), conformément au quatrième alinéa de l'article 175 de la Loi;

Vu les modifications importantes apportées au projet de Règlement à la suite de cette consultation;

Vu la publication pour une seconde consultation au Bulletin le 25 février 2016 [(2016) B.A.M.F., vol. 13, n° 8, section 6.2.1] du projet de Règlement accompagné de l'avis réglementaire;

Vu les modifications apportées au projet de Règlement à la suite de cette seconde consultation;

Vu la publication pour information au Bulletin le 19 janvier 2017 [(2017) B.A.M.F., vol. 14, n° 2, section 6.2.2] du texte révisé du projet de Règlement;

Vu l'obligation de soumettre un règlement pris en vertu de l'article 175 de la Loi au ministre des Finances (le « Ministre »), qui peut l'approuver avec ou sans modification, conformément au deuxième alinéa de l'article 175 de la Loi;

Vu le projet de Règlement présenté par la Direction principale de l'encadrement des dérivés et la recommandation du surintendant des marchés de valeurs de prendre le Règlement et d'autoriser sa transmission au Ministre pour approbation;

En conséquence :

L'Autorité prend le *Règlement 94-101 sur la compensation obligatoire des dérivés par contrepartie centrale*, dans ses versions française et anglaise, dont les textes sont annexés à la présente décision, et en autorise la transmission au Ministre pour approbation.

Fait le 15 mars 2017.

Louis Morisset
Président-directeur général

DÉCISION N° 2017-PDG-0032

Règlement modifiant le Règlement 91-506 sur la détermination des dérivés

Vu le pouvoir de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») de prendre le *Règlement modifiant le Règlement 91-506 sur la détermination des dérivés* (le « Règlement »), conformément au paragraphe 7° du premier alinéa de l'article 175 de la *Loi sur les instruments dérivés*, RLRQ, c. I-14.01 (la « Loi »);

Vu le pouvoir de l'Autorité de prendre un règlement prévu à la Loi, qui appartient exclusivement à son président-directeur général, conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2;

Vu la publication pour consultation au Bulletin de l'Autorité (le « Bulletin ») le 25 février 2016 [(2016) B.A.M.F., vol. 13, n° 8, section 6.2.1] accompagné de l'avis prévu à l'article 10 de la *Loi sur les règlements*, RLRQ, c. R-18.1 (l'« avis réglementaire »), conformément au quatrième alinéa de l'article 175 de la Loi;

Vu les modifications apportées au projet de Règlement à la suite de cette consultation;

Vu la publication pour information au Bulletin le 19 janvier 2017 [(2017) B.A.M.F., vol. 14, n° 2, section 6.2.2] du texte révisé du projet de Règlement;

Vu l'obligation de soumettre un règlement pris en vertu de l'article 175 de la Loi au ministre des Finances (le « Ministre »), qui peut l'approuver avec ou sans modification, conformément au deuxième alinéa de l'article 175 de la Loi;

Vu la décision n° 2017-PDG-0031, en date du 15 mars 2017, par laquelle l'Autorité a pris le *Règlement 94-101 sur la compensation obligatoire des dérivés par contrepartie centrale* et a autorisé sa transmission au Ministre pour approbation, conformément au deuxième alinéa de l'article 175 de la Loi;

Vu le projet de Règlement présenté par la Direction principale de l'encadrement des dérivés et la recommandation du surintendant des marchés de valeurs de prendre le Règlement et d'autoriser sa transmission au Ministre pour approbation;

En conséquence :

L'Autorité prend le *Règlement modifiant le Règlement 91-506 sur la détermination des dérivés*, dans ses versions française et anglaise, dont les textes sont annexés à la présente décision, et en autorise la transmission au Ministre pour approbation.

Fait le 15 mars 2017.

Louis Morisset
Président-directeur général

DÉCISION N° 2017-PDG-0033

Instruction générale relative au Règlement 94-101 sur la compensation obligatoire des dérivés par contrepartie centrale

Vu le pouvoir de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») prévu à l'article 96 de la *Loi sur les instruments dérivés*, RLRQ, c. I-14.01 (la « Loi »), d'établir des instructions générales qui indiquent comment l'Autorité entend exercer ses pouvoirs discrétionnaires aux fins de l'administration de la Loi;

Vu le pouvoir de l'Autorité d'établir une instruction générale prévu à la Loi, qui appartient exclusivement à son président-directeur général, conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2;

Vu la publication pour consultation au Bulletin de l'Autorité (le « Bulletin ») le 12 février 2015 [(2015) vol. 12, n° 6, B.A.M.F., section 6.2.1] du projet de l'*Instruction générale relative au Règlement 94-101 sur la compensation obligatoire des dérivés par contrepartie centrale* (l'« instruction générale »);

Vu les modifications importantes apportées au projet de l'instruction générale à la suite de cette consultation;

Vu la publication pour une seconde consultation au Bulletin le 25 février 2016 [(2016) B.A.M.F., vol. 13, n° 8, section 6.2.1] du projet de l'instruction générale;

Vu les modifications apportées au projet de l'instruction générale à la suite de cette seconde consultation;

Vu la publication pour information au Bulletin le 19 janvier 2017 [(2017) B.A.M.F., vol. 14, n° 2, section 6.2.2] du texte révisé du projet de l'instruction générale;

Vu la décision n° 2017-PDG-0031, en date du 15 mars 2017, par laquelle l'Autorité a pris le *Règlement 94-101 sur la compensation obligatoire des dérivés par contrepartie centrale* et a autorisé sa transmission au ministre des Finances pour approbation, conformément au deuxième alinéa de l'article 175 de la Loi;

Vu le projet de l'instruction générale présenté par la Direction principale de l'encadrement des dérivés et la recommandation du surintendant des marchés de valeurs de l'approuver et d'autoriser sa publication;

En conséquence :

L'Autorité établit l'*Instruction générale relative au Règlement 94-101 sur la compensation obligatoire des dérivés par contrepartie centrale*, dans ses versions française et anglaise, dont les textes sont annexés à la présente décision, et autorise sa publication au Bulletin.

L'Instruction générale relative au Règlement 94-101 sur la compensation obligatoire des dérivés par contrepartie centrale prend effet le 4 avril 2017.

Fait le 15 mars 2017.

Louis Morisset
Président-directeur général

DÉCISION N° 2017-PDG-0034

Instruction générale relative au Règlement 91-506 sur la détermination des dérivés

Vu le pouvoir de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») prévu à l'article 96 de la *Loi sur les instruments dérivés*, RLRQ, c. I-14.01 (la « Loi »), d'établir des instructions générales qui indiquent comment l'Autorité entend exercer ses pouvoirs discrétionnaires aux fins de l'administration de la Loi;

Vu le pouvoir de l'Autorité d'établir une instruction générale prévu à la Loi, qui appartient exclusivement à son président-directeur général, conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2;

Vu la publication pour consultation au Bulletin de l'Autorité (le « Bulletin ») le 25 février 2016 [(2016) B.A.M.F., vol. 13, n° 8, section 6.2.1] du projet de modification de l'*Instruction générale relative au Règlement 91-506 sur la détermination des dérivés* (l'« instruction générale »);

Vu les modifications apportées au projet de modification de l'instruction générale à la suite de cette consultation;

Vu la publication pour information au Bulletin le 19 janvier 2017 [(2017) B.A.M.F., vol. 14, n° 2, section 6.2.2] du texte révisé du projet de modification de l'instruction générale;

Vu la décision n° 2017-PDG-0031, en date du 15 mars 2017, par laquelle l'Autorité a pris le *Règlement 94-101 sur la compensation obligatoire des dérivés par contrepartie centrale* et a autorisé sa transmission au ministre des Finances (le « Ministre ») pour approbation, conformément au deuxième alinéa de l'article 175 de la Loi;

Vu la décision n° 2017-PDG-0032, en date du 15 mars 2017, par laquelle l'Autorité a pris le *Règlement modifiant le Règlement 91-506 sur la détermination des dérivés* et a autorisé sa transmission au Ministre pour approbation, conformément au deuxième alinéa de l'article 175 de la Loi;

Vu le projet de l'instruction générale modifiée présenté par la Direction principale de l'encadrement des dérivés et la recommandation du surintendant des marchés de valeurs de l'approuver et d'autoriser sa publication;

En conséquence :

L'Autorité établit l'*Instruction générale relative au Règlement 91-506 sur la détermination des dérivés* modifiée, dans ses versions française et anglaise, dont les textes sont annexés à la présente décision, et autorise sa publication au Bulletin.

L'*Instruction générale relative au Règlement 91-506 sur la détermination des dérivés* modifiée prend effet le 4 avril 2017.

Fait le 15 mars 2017.

Louis Morisset
Président-directeur général

Règlement 94-101 sur la compensation obligatoire des dérivés par contrepartie centrale et concordantsⁱ

L'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») publie les règlements suivants :

- *Règlement 94-101 sur la compensation obligatoire des dérivés par contrepartie centrale;*
- *Règlement modifiant le Règlement 91-506 sur la détermination des dérivés ;*

Vous trouverez également ci-joint au présent bulletin, les textes révisés, en versions française et anglaise, des instructions générales suivantes :

- *Instruction générale relative au Règlement 94-101 sur la compensation obligatoire des dérivés par contrepartie centrale;*
- *Instruction générale relative au Règlement 91-506 sur la détermination des dérivés.*

Avis de publication

Les règlements ont été pris par l'Autorité le 15 mars 2017, ont reçu l'approbation ministérielle requise et entreront en vigueur le **4 avril 2017**.

L'arrêté ministériel approuvant les règlements ont été publiés dans la *Gazette officielle du Québec*, en date du 29 mars 2017 et est reproduit ci-dessous. Les instructions générales prendront effet de façon concomitante à l'entrée en vigueur des règlements.

Le 30 mars 2017

ⁱ Diffusion autorisée par Les Publications du Québec

Gouvernement du Québec

Décret 257-2017, 22 mars 2017

Loi sur les transports
(chapitre T-12)

Courtage en services de camionnage en vrac —Modification

CONCERNANT le Règlement modifiant le Règlement sur le courtage en services de camionnage en vrac

ATTENDU QUE, en vertu du paragraphe *f* de l'article 5 de la Loi sur les transports (chapitre T-12), le gouvernement peut, par règlement, déterminer la durée minimale ou maximale d'un permis, prescrire qu'un permis n'est pas renouvelable, exclure un permis de la procédure de renouvellement prévue à l'article 37.1, édicter les conditions applicables au renouvellement ou à la remise en vigueur d'un permis et prévoir les cas où un permis peut être renouvelé par l'administrateur de la Commission des transports du Québec;

ATTENDU QUE le gouvernement a édicté le Règlement sur le courtage en services de camionnage en vrac (chapitre T-12, r. 4);

ATTENDU QUE, en vertu de l'article 9 de ce règlement, tout permis de courtage délivré ou renouvelé à compter du 1^{er} avril 2012 expire le 31 mars 2017;

ATTENDU QUE, en vertu de l'article 12 de la Loi sur les règlements (chapitre R-18.1), un projet de règlement peut être édicté sans avoir fait l'objet de la publication prévue à l'article 8 de cette loi lorsque l'autorité qui l'édicte est d'avis que l'urgence de la situation l'impose;

ATTENDU QUE, en vertu de l'article 18 de cette loi, un règlement peut entrer en vigueur dès la date de sa publication à la *Gazette officielle du Québec* ou entre celle-ci ou celle applicable en vertu de l'article 17 de cette loi lorsque l'autorité qui l'édicte est d'avis que l'urgence de la situation l'impose;

ATTENDU QUE, en vertu des articles 13 et 18 de cette loi, le motif justifiant l'absence de publication préalable et une entrée en vigueur à la date de sa publication à la *Gazette officielle du Québec* doit être publié avec le règlement;

ATTENDU QUE, de l'avis du gouvernement, l'urgence due aux circonstances suivantes justifie l'absence de publication préalable et une telle entrée en vigueur :

—la disposition du Règlement modifiant le Règlement sur le courtage en services de camionnage en vrac, annexé au présent décret, doit entrer en vigueur avant le 31 mars 2017 afin de prolonger la durée des permis de courtage délivrés ou renouvelés à compter du 1^{er} avril 2012 par la Commission des transports du Québec au-delà de cette date et permettre le maintien de l'encadrement de cette industrie après celle-ci, et ce, jusqu'au 31 mars 2018;

ATTENDU QU'il y a lieu d'édicter ce règlement;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports :

QUE le Règlement modifiant le Règlement sur le courtage en services de camionnage en vrac, annexé au présent décret, soit édicté.

Le greffier du Conseil exécutif,
JUAN ROBERTO IGLESIAS

Règlement modifiant le Règlement sur le courtage en services de camionnage en vrac

Loi sur les transports
(chapitre T-12, a. 5, par. *f*)

1 L'article 9 du Règlement sur le courtage en services de camionnage en vrac (chapitre T-12, r. 4) est modifié par le remplacement de « 2017 » par « 2018 ».

2. Le présent règlement entre en vigueur à la date de sa publication à la *Gazette officielle du Québec*.

66226

A.M., 2017-01

Arrêté numéro I-14.01-2017-01 du ministre des Finances en date du 16 mars 2017

Loi sur les instruments dérivés
(chapitre I-14.01)

CONCERNANT le Règlement 94-101 sur la compensation obligatoire des dérivés par contrepartie centrale et le Règlement modifiant le Règlement 91-506 sur la détermination des dérivés

VU que les paragraphes 2°, 3°, 7°, 9°, 11°, 12° 26°, 27° et 29° du premier alinéa de l'article 175 de la Loi sur les instruments dérivés (chapitre I-14.01) prévoient que l'Autorité des marchés financiers peut adopter des règlements concernant les matières visées à ces paragraphes;

VU que les quatrième et cinquième alinéas de l'article 175 de cette loi prévoient qu'un projet de règlement est publié au Bulletin de l'Autorité des marchés financiers, qu'il est accompagné de l'avis prévu à l'article 10 de la Loi sur les règlements (chapitre R-18.1) et qu'il ne peut être soumis pour approbation ou être édicté avant l'expiration d'un délai de 30 jours à compter de sa publication;

VU que les deuxième et sixième alinéas de cet article prévoient que tout règlement pris en vertu de l'article 175 est soumis à l'approbation du ministre des Finances, qui peut l'approuver avec ou sans modification et qu'il entre en vigueur à la date de sa publication à la *Gazette officielle du Québec* ou à une date ultérieure qu'indique le règlement;

VU que le projet de Règlement 94-101 sur la compensation obligatoire des dérivés par contrepartie centrale a été publié au Bulletin de l'Autorité des marchés financiers, volume 12, n° 6 du 12 février 2015;

VU que le Règlement 91-506 sur la détermination des dérivés a été approuvé par l'arrêté ministériel n° 2013-21 du 6 décembre 2013 (2013, G.O. 2, 5581);

VU qu'il y a lieu de modifier ce règlement;

VU que le projet de Règlement modifiant le Règlement 91-506 sur la détermination des dérivés a été publié au Bulletin de l'Autorité des marchés financiers, volume 13, n° 8 du 25 février 2016;

VU que l'Autorité des marchés financiers a adopté le 15 mars 2017, par la décision n° 2017-PDG-0031, le Règlement 94-101 sur la compensation obligatoire des dérivés par contrepartie centrale et par la décision n° 2017-PDG-0032, le Règlement modifiant le Règlement 91-506 sur la détermination des dérivés;

VU qu'il y a lieu d'approuver ces règlements sans modification;

EN CONSÉQUENCE, le ministre des Finances approuve sans modification le Règlement 94-101 sur la compensation obligatoire des dérivés par contrepartie centrale et le Règlement modifiant le Règlement 91-506 sur la détermination des dérivés, dont les textes sont annexés au présent arrêté.

Le 16 mars 2017

Le ministre des Finances,
CARLOS LEITÃO

RÈGLEMENT 94-101 SUR LA COMPENSATION OBLIGATOIRE DES DÉRIVÉS PAR CONTREPARTIE CENTRALE

Loi sur les instruments dérivés
(chapitre I-14.01, a. 175, 1^{er} al., par. 2^o, 3^o, 9^o, 11^o, 12^o, 26^o, 27^o et 29^o)

CHAPITRE 1 DÉFINITIONS ET INTERPRÉTATION

1. Définitions et interprétation

1) Dans le présent règlement, on entend par :

« chambre de compensation réglementée » : l'une des personnes suivantes :

a) en Alberta, à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, au Nunavut, en Saskatchewan, à Terre-Neuve-et-Labrador, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon, la personne reconnue ou dispensée de la reconnaissance à titre de chambre de compensation, d'agence de compensation ou d'agence de compensation et de dépôt en vertu de la législation en valeurs mobilières de tout territoire du Canada;

b) en Colombie-Britannique, au Manitoba et en Ontario, une personne reconnue ou dispensée de la reconnaissance à titre de chambre de compensation ou d'agence de compensation dans le territoire intéressé;

c) au Québec, une personne reconnue ou dispensée de la reconnaissance à titre de chambre de compensation;

« contrepartie locale » : une contrepartie à un dérivé qui, au moment de l'exécution de l'opération, répond à l'une des descriptions suivantes :

a) une personne, à l'exception d'une personne physique, qui remplit au moins l'une des conditions suivantes :

i) elle est constituée en vertu des lois du territoire intéressé;

ii) son siège est situé dans le territoire intéressé;

iii) son établissement principal est situé dans le territoire intéressé;

b) elle est une entité du même groupe qu'une personne visée au paragraphe a, cette personne étant responsable de la totalité ou de la quasi-totalité des passifs de cette partie;

« dérivé obligatoirement compensable » : un dérivé au sein d'une catégorie de dérivés énumérée à l'Annexe A;

« opération » : l'une des opérations suivantes :

a) la conclusion, une modification importante, la cession, la vente ou toute autre forme d'acquisition ou d'aliénation d'un dérivé;

b) la novation d'un dérivé, sauf la novation par l'intermédiaire d'une chambre de compensation;

« participant » : une personne qui a conclu une entente avec une chambre de compensation réglementée afin d'avoir accès à ses services et qui est liée par ses règles et procédures.

2) Dans le présent règlement, 2 personnes sont des entités du même groupe si l'une contrôle l'autre ou si elles sont contrôlées par la même personne.

3) Dans le présent règlement, une personne est considérée comme exerçant le contrôle d'une autre personne dans les cas suivants :

a) elle a la propriété véritable de titres de cette autre personne lui assurant un nombre de votes suffisant pour élire la majorité des administrateurs de celle-ci, ou exerce directement ou indirectement une emprise sur de tels titres, à moins qu'elle ne les détienne qu'en garantie d'une obligation;

b) dans le cas d'une société de personnes autre qu'une société en commandite, elle détient plus de 50 % des parts sociales;

c) dans le cas d'une société en commandite, elle en est le commandité;

d) dans le cas d'une fiducie, elle en est le fiduciaire.

4) Dans le présent règlement, en Alberta, en Colombie-Britannique, à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, au Nunavut, en Saskatchewan, à Terre-Neuve-et-Labrador, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon, on entend par dérivé un dérivé désigné au sens de la Norme multilatérale 91-101 sur la détermination des dérivés.

Champ d'application

2. Le présent règlement s'applique à ce qui suit :

a) au Manitoba :

i) un dérivé autre qu'un contrat ou un instrument qui, à toute fin, est considéré comme n'étant pas un *derivative* en vertu de l'article 2, 4 ou 5 de la *Rule 91-506 Derivatives: Product Determination* de la Commission des valeurs mobilières du Manitoba;

ii) un dérivé qui est par ailleurs une valeur mobilière et qui, à toute fin, est considéré comme n'étant pas une *security* en vertu de l'article 3 de la *Rule 91-506 Derivatives: Product Determination* de la Commission des valeurs mobilières du Manitoba;

b) en Ontario :

i) un dérivé autre qu'un contrat ou un instrument qui, à toute fin, est considéré comme n'étant pas un *derivative* en vertu de l'article 2, 4 ou 5 de la *Rule 91-506 Derivatives: Product Determination* de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario;

ii) un dérivé qui est par ailleurs une valeur mobilière et qui, à toute fin, est considéré comme n'étant pas une *security* en vertu de l'article 3 de la *Rule 91-506 Derivatives: Product Determination* de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario;

c) au Québec, un dérivé visé à l'article 1.2 du Règlement 91-506 sur la détermination des dérivés (chapitre I-14.01, r. 0.1), à l'exception d'un contrat ou d'un instrument visé à l'article 2 de ce règlement.

CHAPITRE 2 OBLIGATION DE COMPENSATION PAR CONTREPARTIE CENTRALE

Obligation de soumettre les opérations pour compensation

3. 1) La contrepartie locale à une opération sur un dérivé obligatoirement compensable le soumet ou le fait soumettre pour compensation à une chambre de compensation réglementée qui offre des services de compensation pour ce dérivé si au moins l'une des situations suivantes s'applique à chaque contrepartie :

a) elle remplit les conditions suivantes :

i) elle est un participant à une chambre de compensation réglementée qui offre des services de compensation pour le dérivé obligatoirement compensable;

ii) elle est abonnée aux services de compensation pour la catégorie de dérivés à laquelle le dérivé obligatoirement compensable appartient;

b) elle remplit les conditions suivantes :

i) elle est une entité du même groupe que le participant visé au paragraphe a;

ii) à un moment quelconque après la date d'entrée en vigueur du présent règlement, le montant notionnel brut de l'ensemble de ses dérivés en cours à la fin du mois excède 1 000 000 000 \$, compte non tenu des dérivés auxquels le sous-paragraphe a du paragraphe 1 de l'article 7 s'applique;

c) elle remplit les conditions suivantes :

i) elle est une contrepartie locale dans un territoire du Canada, autre qu'une contrepartie à laquelle le sous-paragraphe b s'applique;

ii) à un moment quelconque après la date d'entrée en vigueur du présent règlement, le montant notionnel brut de l'ensemble de ses dérivés en cours à la fin du mois, combiné à celui de chaque entité du même groupe qui est une contrepartie locale dans un territoire du Canada, excède 500 000 000 000 \$, compte non tenu des dérivés auxquels le sous-paragraphe *a* du paragraphe 1 de l'article 7 s'applique.

2) Sauf si le sous-paragraphe *a* du paragraphe 1 s'applique, la contrepartie locale visée au sous-paragraphe *b* ou *c* de ce paragraphe n'est pas tenue de soumettre pour compensation un dérivé obligatoirement compensable à une chambre de compensation réglementée si l'opération sur le dérivé a été exécutée avant le 90^e jour suivant la fin du mois au cours duquel le montant notionnel brut à la fin du mois a excédé la première fois le montant visé à la disposition *ii* du sous-paragraphe *b* ou *c* du paragraphe 1, selon le cas.

3) Sauf si le paragraphe 2 s'applique, la contrepartie locale visée au paragraphe 1 soumet pour compensation un dérivé obligatoirement compensable au plus tard dans les délais suivants :

a) à la fin du jour de son exécution, si l'opération est exécutée durant les heures d'ouverture de la chambre de compensation réglementée;

b) à la fin du jour ouvrable suivant, si l'opération est exécutée après la fermeture des bureaux de la chambre de compensation réglementée.

4) La contrepartie locale visée au paragraphe 1 soumet pour compensation le dérivé obligatoirement compensable conformément aux règles de la chambre de compensation réglementée et à leurs modifications.

5) La contrepartie locale qui répond uniquement au paragraphe *b* de la définition de l'expression « contrepartie locale » prévue à l'article 1 est dispensée de l'application du présent article si elle soumet pour compensation le dérivé obligatoirement compensable conformément aux lois d'un territoire étranger énumérées à l'Annexe B auxquelles elle est assujettie.

Avis de refus

4. La chambre de compensation réglementée qui refuse un dérivé obligatoirement compensable soumis pour compensation en avise immédiatement chaque contrepartie locale.

Publication des dérivés compensables et des dérivés obligatoirement compensables

5. La chambre de compensation réglementée prend toutes les mesures suivantes :

a) elle publie une liste des dérivés ou catégories de dérivés pour lesquels elle offre des services de compensation et indique, dans chaque cas, s'il s'agit ou non de dérivés obligatoirement compensables;

b) elle met la liste à la disposition du public, sans frais, sur son site Web.

CHAPITRE 3 DISPENSES DE LA COMPENSATION OBLIGATOIRE PAR CONTREPARTIE CENTRALE

Non-application

6. Le présent règlement ne s'applique pas aux contreparties suivantes :

- a) le gouvernement du Canada, le gouvernement d'un territoire du Canada ou le gouvernement d'un territoire étranger;
- b) une société d'État dont la totalité ou la quasi-totalité des passifs est la responsabilité du gouvernement de son territoire de constitution;
- c) une personne qui est la propriété exclusive d'un ou de plusieurs gouvernements visés au paragraphe a et dont la totalité ou la quasi-totalité des passifs est la responsabilité de celui-ci ou de ceux-ci;
- d) la Banque du Canada ou la banque centrale d'un territoire étranger;
- e) la Banque des règlements internationaux;
- f) le Fonds monétaire international.

Dispense pour opération intragroupe

7. 1) La contrepartie locale est dispensée de l'application de l'article 3 à l'égard d'un dérivé obligatoirement compensable si les conditions suivantes sont réunies :

- a) ce dérivé est conclu entre une contrepartie et une entité du même groupe, si leurs états financiers sont consolidés dans les mêmes états financiers consolidés audités établis conformément aux « principes comptables », au sens du Règlement 52-107 sur les principes comptables et normes d'audit acceptables (chapitre V-1.1, r. 25);
- b) les contreparties à ce dérivé conviennent de se prévaloir de la présente dispense;
- c) ce dérivé est encadré par un programme centralisé de gestion du risque raisonnablement conçu pour surveiller et gérer les risques associés au dérivé qui surviennent entre les contreparties au moyen de procédures d'évaluation, de mesure et de contrôle;
- d) une entente écrite prévoyant les modalités de ce dérivé lie les contreparties.

2) La contrepartie locale qui se prévaut la première fois du paragraphe 1 à l'égard du dérivé obligatoirement compensable conclu avec une contrepartie transmet par voie électronique à l'agent responsable, sauf au Québec, ou à l'autorité en valeurs mobilières le formulaire prévu à l'Annexe 94-101A1 dans un délai de 30 jours.

3) La contrepartie locale transmet ou fait transmettre par voie électronique à l'agent responsable, sauf au Québec, ou à l'autorité en valeurs mobilières une version modifiée du formulaire prévu à l'Annexe 94-101A1 dans un délai de 10 jours à compter du moment où elle a eu connaissance que les renseignements figurant dans un tel formulaire déjà transmis ne sont plus exacts.

Dispense pour compression multilatérale de portefeuille

8. La contrepartie locale est dispensée de l'application de l'article 3 à l'égard d'un dérivé obligatoirement compensable résultant d'un exercice multilatéral de compression de portefeuille si les conditions suivantes sont réunies :

- a) ce dérivé est conclu par suite de la modification ou de la fin et du remplacement de dérivés existants par plus de 2 contreparties;
- b) les dérivés existants n'incluent pas de dérivé obligatoirement compensable conclu après la date à laquelle la catégorie de dérivés est devenue obligatoirement compensable;
- c) les dérivés existants n'ont pas été compensés par une chambre de compensation;
- d) ce dérivé est conclu par les mêmes contreparties qu'aux dérivés existants;
- e) l'exercice multilatéral de compression de portefeuille est effectué par un tiers indépendant.

Conservation des dossiers

9. 1) La contrepartie locale à un dérivé obligatoirement compensable qui s'est prévalu de la dispense prévue à l'article 7 ou 8 à l'égard de celui-ci conserve des dossiers qui prouvent la conformité aux conditions prévues dans ces articles.

2) Les dossiers visés au paragraphe 1 sont conservés en lieu sûr et sous une forme durable pendant la période suivante :

- a) sauf au Manitoba, 7 ans suivant la date d'expiration ou de fin du dérivé obligatoirement compensable;
- b) au Manitoba, 8 ans suivant la date d'expiration ou de fin du dérivé obligatoirement compensable.

CHAPITRE 4 DÉRIVÉS OBLIGATOIREMENT COMPENSABLES

Soumission de renseignements sur les services de compensation de dérivés fournis par la chambre de compensation réglementée

10. Dans un délai de 10 jours suivant la première offre de services de compensation d'un dérivé ou d'une catégorie de dérivés, la chambre de compensation réglementée transmet par voie électronique à l'agent responsable, sauf au Québec, ou à l'autorité en valeurs mobilières le formulaire prévu à l'Annexe 94-101A2 indiquant le dérivé ou la catégorie de dérivés.

CHAPITRE 5 DISPENSE**Dispense**

11. 1) L'agent responsable, sauf au Québec, ou l'autorité en valeurs mobilières peut accorder une dispense de l'application de tout ou partie du présent règlement, sous réserve des conditions ou restrictions auxquelles la dispense peut être subordonnée.

2) Malgré le paragraphe 1, en Ontario, seul l'agent responsable peut accorder une telle dispense.

3) Sauf en Alberta et en Ontario, la dispense prévue au paragraphe 1 est accordée conformément à la loi visée à l'Annexe B du Règlement 14-101 sur les définitions (chapitre V-1.1, r. 3), vis-à-vis du nom du territoire intéressé.

CHAPITRE 6 DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR**Dispositions transitoires – obligation de dépôt de la chambre de compensation réglementée**

12. Au plus tard le 4 mai 2017, la chambre de compensation réglementée transmet par voie électronique à l'agent responsable, sauf au Québec, ou à l'autorité en valeurs mobilières le formulaire prévu à l'Annexe 94-101A2 indiquant tous les dérivés ou toutes les catégories de dérivés pour lesquels elle offrait des services de compensation le 4 avril 2017.

Dispositions transitoires – soumission pour compensation par certaines contreparties

13. La contrepartie visée au sous-paragraphe *b* ou *c* du paragraphe 1 de l'article 3 à laquelle le sous-paragraphe *a* de ce paragraphe ne s'applique pas n'est pas tenue de soumettre pour compensation un dérivé obligatoirement compensable à une chambre de compensation réglementée avant le 4 octobre 2017.

Date d'entrée en vigueur

14. 1) Le présent règlement entre en vigueur le 4 avril 2017.

2) En Saskatchewan, malgré le paragraphe 1, le présent règlement entre en vigueur à la date de son dépôt auprès du registraire des règlements si celle-ci tombe après le 4 avril 2017.

ANNEXE A
DÉRIVÉS OBLIGATOIREMENT COMPENSABLES
 (paragraphe 1 de l'article 1)

Swaps de taux d'intérêt

Type	Taux variable de référence	Monnaie de règlement	Échéance	Type de monnaie de règlement	Optionalité	Type de notionnel
Fixe-variable	CDOR	CAD	28 jours à 30 ans	Mono-monnaie	Non	Constant ou variable
Fixe-variable	LIBOR	USD	28 jours à 50 ans	Mono-monnaie	Non	Constant ou variable
Fixe-variable	EURIBOR	EUR	28 jours à 50 ans	Mono-monnaie	Non	Constant ou variable
Fixe-variable	LIBOR	GBP	28 jours à 50 ans	Mono-monnaie	Non	Constant ou variable
Variable-variable	LIBOR	USD	28 jours à 50 ans	Mono-monnaie	Non	Constant ou variable
Variable-variable	EURIBOR	EUR	28 jours à 50 ans	Mono-monnaie	Non	Constant ou variable
Variable-variable	LIBOR	GBP	28 jours à 50 ans	Mono-monnaie	Non	Constant ou variable
Swap indexé sur le taux à un jour	CORRA	CAD	7 jours à 2 ans	Mono-monnaie	Non	Constant ou variable
Swap indexé sur le taux à un jour	FedFunds	USD	7 jours à 3 ans	Mono-monnaie	Non	Constant ou variable
Swap indexé sur le taux à un jour	EONIA	EUR	7 jours à 3 ans	Mono-monnaie	Non	Constant ou variable
Swap indexé sur le taux à un jour	SONIA	GBP	7 jours à 3 ans	Mono-monnaie	Non	Constant ou variable

Contrats de garantie de taux

Type	Taux variable de référence	Monnaie de règlement	Échéance	Type de monnaie de règlement	Optionalité	Type de notionnel
Contrat de garantie de taux	LIBOR	USD	3 jours à 3 ans	Mono-monnaie	Non	Constant ou variable
Contrat de garantie de taux	EURIBOR	EUR	3 jours à 3 ans	Mono-monnaie	Non	Constant ou variable
Contrat de garantie de taux	LIBOR	GBP	3 jours à 3 ans	Mono-monnaie	Non	Constant ou variable

ANNEXE B
LOIS OU RÈGLEMENTS DE TERRITOIRES ÉTRANGERS APPLICABLES
RELATIVEMENT À LA CONFORMITÉ DE SUBSTITUTION
(paragraphe 5 de l'article 3)

Territoire étranger	Lois ou règlements
Union européenne	Règlement (UE) N° 648/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 sur les produits dérivés de gré à gré, les contreparties centrales et les référentiels centraux
États-Unis d'Amérique	<i>Clearing Requirement and Related Rules, 17 C.F.R. pt. 50</i>

ANNEXE 94-101A1
DISPENSE POUR OPÉRATION INTRAGROUPE

Type de dépôt : ☐ **INITIAL** ☐ **MODIFICATION**

Rubrique 1 – Renseignements sur l'entité qui transmet le présent formulaire

1. Fournir les renseignements suivants sur l'entité qui transmet le présent formulaire :

Nom complet :
 Nom sous lequel les activités sont exercées, s'il est différent :

Siège :
 Adresse :
 Adresse postale (si elle est différente) :
 Téléphone :
 Site Web :

Personne-ressource :
 Nom et titre :
 Téléphone :
 Courriel :

Autres bureaux :
 Adresse :
 Téléphone :
 Courriel :

Avocat canadien (s'il y a lieu) :
 Cabinet :
 Personne-ressource :
 Téléphone :
 Courriel :

2. En plus de fournir les renseignements demandés au paragraphe 1, si le présent formulaire est transmis pour déclarer un changement de nom pour le compte de l'entité visée au paragraphe 1, fournir les renseignements suivants :

Ancien nom complet :
 Ancien nom sous lequel les activités étaient exercées :

Rubrique 2 – Avis conjoint au nom de membres du même groupe que l'entité qui transmet le présent formulaire

1. Pour les dérivés obligatoirement compensables auxquels le présent formulaire se rapporte, fournir tous les renseignements suivants dans le tableau ci-après :

a) l'identifiant d'entité juridique de chaque contrepartie de la façon requise dans les règlements suivants :

i) en Alberta, en Colombie-Britannique, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, au Nunavut, en Saskatchewan, à Terre-Neuve-et-Labrador, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon, le *Multilateral Instrument 96-101 Trade Repositories and Derivatives Data Reporting* et, au Nouveau-Brunswick, la Norme multilatérale 96-101 sur les répertoires des opérations et la déclaration de données sur les dérivés;

ii) au Manitoba, la *Rule 91-507 Trade Repositories and Derivatives Data Reporting* de la Commission des valeurs mobilières du Manitoba;

iii) en Ontario, la *Rule 91-507 Trade Repositories and Derivatives Data Reporting* de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario;

iv) au Québec, le Règlement 91-507 sur les référentiels centraux et la déclaration de données sur les dérivés;

b) les territoires du Canada dans lesquels chaque contrepartie est une contrepartie locale.

Combinaisons	LEI de la contrepartie 1	Territoire(s) du Canada où la contrepartie 1 est une contrepartie locale	LEI de la contrepartie 2	Territoire(s) du Canada où la contrepartie 2 est une contrepartie locale
1				

2. Décrire la structure de propriété et de contrôle des contreparties indiquées au paragraphe 1.

Rubrique 3 – Attestation

J'atteste que je suis dûment autorisé à transmettre le présent formulaire au nom de l'entité qui le transmet et des contreparties indiquées à la rubrique 2 du présent formulaire et confirme que les renseignements figurant dans le présent formulaire sont exacts.

FAIT À _____ le _____ 20____

(Nom de la personne autorisée en lettres moulées)

(Titre de la personne autorisée en lettres moulées)

(Signature de la personne autorisée)

(Courriel)

(Numéro de téléphone)

ANNEXE 94-101A2
SERVICES DE COMPENSATION DE DÉRIVÉS

Type de dépôt : ☐ INITIAL ☐ MODIFICATION

Rubrique 1 – Renseignements sur la chambre de compensation réglementée

1. Nom complet de la chambre de compensation réglementée :
2. Coordonnées de la personne autorisée à transmettre le présent formulaire :

Nom et titre :
 Téléphone :
 Courriel :

Rubrique 2 – Description des dérivés

1. Indiquer chaque dérivé ou catégorie de dérivés pour lesquels la chambre de compensation réglementée offre des services de compensation et pour lesquels le formulaire prévu à l'Annexe 94-101A2 n'a pas encore été transmis.
2. Décrire les principales caractéristiques de chaque dérivé ou catégorie de dérivés indiqué au paragraphe 1, notamment :
 - a) les pratiques courantes de gestion des événements du cycle de vie qui y sont associées, au sens des règlements suivants :
 - i) en Alberta, en Colombie-Britannique, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, au Nunavut, en Saskatchewan, à Terre-Neuve-et-Labrador, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon, le *Multilateral Instrument 96-101 Trade Repositories and Derivatives Data Reporting* et, au Nouveau-Brunswick, la Norme multilatérale 96-101 sur les répertoires des opérations et la déclaration de données sur les dérivés;
 - ii) au Manitoba, la *Rule 91-507 Trade Repositories and Derivatives Data Reporting* de la Commission des valeurs mobilières du Manitoba;
 - iii) en Ontario, la *Rule 91-507 Trade Repositories and Derivatives Data Reporting* de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario;
 - iv) au Québec, le Règlement 91-507 sur les référentiels centraux et la déclaration de données sur les dérivés;
 - b) les possibilités de confirmation de l'opération par voie électronique;
 - c) le degré de normalisation des clauses contractuelles et des processus opérationnels;
 - d) le marché et ses participants;
 - e) la disponibilité du prix et la liquidité du dérivé ou de la catégorie de dérivés au Canada et à l'étranger.

3. Décrire l'incidence de la fourniture de services de compensation pour chaque dérivé ou catégorie de dérivés indiqué au paragraphe 1 sur le cadre de gestion des risques et les ressources financières de la chambre de compensation réglementée, y compris la protection de cette dernière en cas de défaillance d'un participant et ses conséquences sur les autres participants.
4. Décrire l'incidence, le cas échéant, sur la capacité de la chambre de compensation réglementée à remplir ses obligations réglementaires qu'il y aurait à ce que l'agent responsable, sauf au Québec, ou l'autorité en valeurs mobilières détermine que le dérivé ou la catégorie de dérivés indiqué au paragraphe 1 est obligatoirement compensable.
5. Décrire les services de compensation offerts pour chaque dérivé ou catégorie de dérivés indiqué au paragraphe 1.
6. Le cas échéant, joindre un exemplaire de chaque avis que la chambre de compensation réglementée a transmis à ses participants aux fins de consultation sur le lancement du service de compensation du dérivé ou de la catégorie de dérivés indiqué au paragraphe 1 ainsi qu'un résumé des commentaires reçus.

Rubrique 3 – Attestation

ATTESTATION DE LA CHAMBRE DE COMPENSATION RÉGLEMENTÉE

J'atteste que je suis dûment autorisé à transmettre le présent formulaire au nom de la chambre de compensation réglementée nommée ci-après et confirme que les renseignements figurant dans le présent formulaire sont exacts.

FAIT À _____ le _____ 20____

(Nom de la chambre de compensation réglementée en lettres moulées)

(Nom de la personne autorisée en lettres moulées)

(Titre de la personne autorisée en lettres moulées)

(Signature de la personne autorisée)

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 91-506 SUR LA DÉTERMINATION DES DÉRIVÉS

Loi sur les instruments dérivés
(chapitre I-14.01, a. 175, 1^{er} al., par. 7°)

1. L'article 1.1. du Règlement 91-506 sur la détermination des dérivés (chapitre I-14.01, r. 0.1) est modifié par l'addition, à la fin, de « et du Règlement 94-101 sur la compensation obligatoire des dérivés par contrepartie centrale (*insérer ici la référence*) ».
2. Le présent règlement entre en vigueur le 4 avril 2017.

66228

INSTRUCTION GÉNÉRALE RELATIVE AU RÈGLEMENT 94-101 SUR LA COMPENSATION OBLIGATOIRE DES DÉRIVÉS PAR CONTREPARTIE CENTRALE

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Introduction

La présente instruction générale précise la façon dont les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM » ou « nous ») interprètent ou appliquent les dispositions du *Règlement 94-101 sur la compensation obligatoire des dérivés par contrepartie centrale* (le « Règlement 94-101 » ou le « règlement ») ainsi que la législation en valeurs mobilières connexe.

La numérotation des chapitres et des articles de la présente instruction générale correspond à celle du règlement. Toute indication particulière concernant un article du règlement figure immédiatement après son intitulé. En l'absence d'indications sur un chapitre ou un article, la numérotation passe à la disposition suivante qui fait l'objet d'indications.

OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

Les expressions utilisées mais non définies dans le Règlement 94-101 ni expliquées dans la présente instruction générale s'entendent au sens prévu par la législation en valeurs mobilières du territoire, notamment le *Règlement 14-101 sur les définitions* (chapitre V-1.1, r. 3).

Dans la présente instruction générale, on entend par « règlement sur la détermination des dérivés », selon le cas :

- en Alberta, en Colombie-Britannique, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, au Nunavut, en Saskatchewan, à Terre-Neuve-et-Labrador, aux Territoires du Nord-Ouest et au Yukon, le *Multilateral Instrument 91-101 Derivatives: Product Determination* et, au Nouveau-Brunswick, la *Norme multilatérale 91-101 sur la détermination des dérivés*;
- au Manitoba, la *Rule 91-506 Derivatives: Product Determination* de la Commission des valeurs mobilières du Manitoba;
- en Ontario, la *Rule 91-506 Derivatives: Product Determination* de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario;
- au Québec, le *Règlement 91-506 sur la détermination des dérivés* (chapitre I-14.01, r. 0.1).

Dans la présente instruction générale, on entend par « règlement sur les référentiels centraux », selon le cas :

- en Alberta, en Colombie-Britannique, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, au Nunavut, en Saskatchewan, à Terre-Neuve-et-Labrador, aux Territoires du Nord-Ouest et au Yukon, le *Multilateral Instrument 96-101 Trade Repositories and Derivatives Data Reporting* et, au Nouveau-Brunswick, la *Norme multilatérale 96-101 sur les répertoires des opérations et la déclaration de données sur les dérivés*;
- au Manitoba, la *Rule 91-507 Trade Repositories and Derivatives Data Reporting* de la Commission des valeurs mobilières du Manitoba;
- en Ontario, la *Rule 91-507 Trade Repositories and Derivatives Data Reporting* de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario;

- au Québec, le *Règlement 91-507 sur les référentiels centraux et la déclaration de données sur les dérivés* (chapitre I-14.01, r. 1.1).

CHAPITRE 1 DÉFINITIONS ET INTERPRÉTATION

Paragraphe 1 de l'article 1 – Définition de l'expression « participant »

Le « participant » d'une chambre de compensation réglementée est lié par les règles et les procédures de celle-ci en vertu de l'entente contractuelle conclue entre eux.

Paragraphe 1 de l'article 1 – Définition de l'expression « chambre de compensation réglementée »

Seule une « chambre de compensation réglementée » qui agit à titre de contrepartie centrale pour les dérivés de gré à gré est visée par le règlement. Le paragraphe *a* de la définition permet, dans certains des territoires susmentionnés, qu'un dérivé obligatoirement compensable auquel participe une contrepartie locale dans l'un des territoires énumérés soit soumis à une chambre de compensation qui n'a pas encore été reconnue ou dispensée dans le territoire intéressé mais qui l'est dans un autre territoire du Canada. Il ne remplace aucune disposition de la législation en valeurs mobilières du territoire intéressé concernant les obligations de reconnaissance applicables à toute personne qui y exerce l'activité de chambre de compensation.

Paragraphe 1 de l'article 1 – Définition de l'expression « opération »

Dans le règlement, l'expression « opération » n'a pas le sens qui lui est donné dans la législation en valeurs mobilières de certains territoires, qui contient une définition prévoyant le fait de mettre fin à un dérivé. Selon nous, mettre fin à un dérivé ne devrait pas entraîner la compensation obligatoire par contrepartie centrale. De même, la définition de cette expression dans le Règlement 94-101 exclut la novation résultant de la soumission d'un dérivé à une chambre de compensation, car, dans ce cas, l'opération a déjà été compensée. Enfin, cette définition diffère de celle qui est prévue dans le règlement sur les référentiels centraux en ce que cette dernière ne contient pas la notion de modification importante, ce règlement imposant une obligation expresse de déclaration des modifications.

Dans la définition de l'expression « opération », l'expression « modification importante » sert à déterminer s'il y a une nouvelle opération, compte tenu du fait que seules les nouvelles opérations sont soumises à l'obligation de compensation par contrepartie centrale en vertu du Règlement 94-101. Le dérivé existant avant l'entrée en vigueur du règlement qui fait l'objet d'une modification importante après l'entrée en vigueur est assujéti à l'obligation de compensation par contrepartie centrale, s'il y a lieu, puisqu'il est considéré comme une nouvelle opération. Constitue une modification importante une modification de l'information dont il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elle ait un effet appréciable sur les caractéristiques du dérivé, notamment son montant notionnel, les modalités du contrat le constatant, la façon de le négocier ou les risques associés à son utilisation, mais excluant l'information susceptible d'avoir un effet sur le cours ou la valeur de son sous-jacent. Nous tiendrons compte de plusieurs facteurs pour déterminer si la modification d'un dérivé existant constitue une modification importante. Il s'agirait notamment d'une modification qui entraîne un changement significatif de la valeur du dérivé, des flux de trésorerie différents, un changement dans le mode de règlement ou le paiement de frais initiaux.

CHAPITRE 2 OBLIGATION DE COMPENSATION PAR CONTREPARTIE CENTRALE

Paragraphe 1 de l'article 3 – Obligation de soumettre les opérations pour compensation

L'obligation de soumettre pour compensation un dérivé obligatoirement compensable à une chambre de compensation réglementée ne s'applique qu'au moment de l'exécution de l'opération. S'il est établi qu'un dérivé ou une catégorie de dérivés est

obligatoirement compensable après la date d'exécution de l'opération, nous ne nous attendons pas à ce que la contrepartie locale le soumette pour compensation. Par conséquent, nous ne nous attendons pas à ce qu'une contrepartie locale compense un dérivé obligatoirement compensable conclu par suite de l'exercice par une contrepartie d'une swaption conclue avant la date d'entrée en vigueur du règlement ou la date à laquelle le dérivé est devenu obligatoirement compensable. Nous ne nous attendons pas non plus à ce qu'une contrepartie locale compense un swap prolongeable conclu avant la date d'entrée en vigueur ou celle à laquelle le dérivé est devenu obligatoirement compensable et prolongé conformément aux modalités du contrat après cette date.

En revanche, si une autre opération est exécutée sur un dérivé ou une catégorie de dérivés, notamment une modification importante d'une opération antérieure (comme il en est question à l'article 1, ci-dessus), après que l'on ait établi qu'il est obligatoirement compensable, le dérivé sera assujéti à l'obligation de compensation par contrepartie centrale.

Lorsqu'un dérivé n'y est pas assujéti, mais qu'il est compensable par l'entremise d'une chambre de compensation réglementée, les contreparties peuvent le soumettre pour compensation en tout temps. Dans le cas d'un swap complexe aux modalités inhabituelles que les chambres de compensation réglementées ne peuvent accepter pour compensation, l'adhésion au règlement n'obligerait pas les participants au marché à structurer ce dérivé d'une façon particulière ou à le démêler afin de compenser la composante qui constitue un dérivé obligatoirement compensable s'il remplit des objectifs commerciaux légitimes. Cependant, s'il n'a pas à être démêlé, nous nous attendons à ce que la composante d'un paquet d'opérations qui constitue un dérivé obligatoirement compensable soit compensée.

Nous avons utilisé l'expression « fait soumettre » pour viser l'obligation d'une contrepartie locale qui n'est pas un participant d'une chambre de compensation réglementée. Pour se conformer au paragraphe 1, la contrepartie locale devrait prendre des dispositions avec un participant pour l'obtention de services de compensation avant de conclure un dérivé obligatoirement compensable.

Une opération sur un dérivé obligatoirement compensable doit être compensée lorsqu'au moins l'une des contreparties est une contrepartie locale et qu'au moins l'un des sous-paragraphes *a*, *b* et *c* s'applique aux deux contreparties. Par exemple, la contrepartie locale visée par le sous-paragraphe *a*, *b* ou *c* doit compenser un dérivé obligatoirement compensable conclu avec une autre contrepartie locale visée à l'un de ces paragraphes. Elle doit aussi compenser un dérivé obligatoirement compensable conclu avec une contrepartie étrangère visée par le sous-paragraphe *a* ou *b*. Ainsi, la contrepartie locale qui est une entité du même groupe qu'un participant étranger serait assujéti à la compensation obligatoire par contrepartie centrale d'un dérivé obligatoirement compensable conclu avec une contrepartie étrangère qui est une entité du même groupe qu'un autre participant étranger parce qu'il y a une contrepartie locale à l'opération et que les deux contreparties respectent le critère énoncé au sous-paragraphe *b*.

La contrepartie locale dont le montant notionnel brut de l'ensemble de ses dérivés en cours à la fin du mois a excédé le seuil prévu au sous-paragraphe *b* ou *c* pour tout mois suivant l'entrée en vigueur du règlement doit compenser toutes les opérations ultérieures sur un dérivé obligatoirement compensable exécutées avec une autre contrepartie visée au moins par l'un des sous-paragraphes *a*, *b* et *c*.

Le calcul du montant notionnel brut prévu aux sous-paragraphes *b* et *c* exclut les dérivés conclus avec des entités du même groupe dont les états financiers sont établis sur une base consolidée, ces dérivés étant dispensés en vertu de l'article 7 s'ils sont des dérivés obligatoirement compensables.

En outre, pour établir si elle excède le seuil prévu au sous-paragraphe *c*, la contrepartie locale doit ajouter au montant notionnel brut de tous ses dérivés en cours celui des entités du même groupe qui sont aussi des contreparties locales.

La contrepartie locale qui est un participant d'une chambre de compensation réglementée mais qui n'est pas abonnée aux services de compensation pour la catégorie

de dérivés à laquelle appartient le dérivé obligatoirement compensable serait toujours tenue de le compenser si elle est visée par le sous-paragraphe c.

La contrepartie locale assujettie à l'obligation de compensation par contrepartie centrale qui conclut un dérivé obligatoirement compensable doit établir si l'autre contrepartie est aussi assujettie à cette obligation. Pour ce faire, elle peut se fonder sur les déclarations factuelles de l'autre contrepartie, à condition de ne pas avoir de motifs raisonnables de penser qu'elles sont fausses.

Nous ne nous attendons pas à ce que toutes les contreparties d'une contrepartie locale donnent leur statut puisque la plupart ne seraient pas visées par le règlement. La contrepartie locale ne peut cependant pas se fonder sur l'absence de déclaration d'une contrepartie pour éviter l'obligation de compensation. Lorsqu'une contrepartie ne fournit aucune information, la contrepartie locale peut évaluer à l'aide de déclarations factuelles ou de l'information disponible si le dérivé obligatoirement compensable doit être compensé conformément au règlement.

Nous nous attendons à ce que les contreparties visées par le règlement exercent leur jugement de manière raisonnable lorsqu'elles établissent si une personne s'approche des seuils prévus aux sous-paragraphe *b* et *c* ou les dépasse. Une contrepartie visée par le règlement devrait demander une confirmation de sa contrepartie lorsqu'il est raisonnable de croire qu'elle s'en approche ou les dépasse.

Le statut d'une contrepartie en vertu de ce paragraphe devrait être établi avant la conclusion d'un dérivé obligatoirement compensable. Nous ne nous attendons pas à ce qu'une contrepartie locale compense le dérivé s'il est conclu après l'entrée en vigueur du règlement mais avant que l'une des contreparties soit visée par le sous-paragraphe *a*, *b* ou *c*, sauf si le dérivé fait l'objet d'une modification importante.

Paragraphe 2 de l'article 3 – Transition de 90 jours

Ce paragraphe prévoit que seules les opérations sur les dérivés obligatoirement compensables exécutées à compter du 90^e jour suivant la fin du mois au cours duquel la contrepartie locale a excédé le seuil la première fois sont assujetties au paragraphe 1 de l'article 3. Nous ne voulons pas que les opérations exécutées entre le 1^{er} et le 90^e jour d'assujettissement de la contrepartie locale soient reportées après le 90^e jour.

Paragraphe 3 de l'article 3 – Soumission à une chambre de compensation réglementée

Nous nous attendons à ce qu'une opération assujettie à l'obligation de compensation par contrepartie centrale soit soumise à une chambre de compensation réglementée dès que possible, mais au plus tard à la fin du jour de son exécution ou, si elle est exécutée après la fermeture des bureaux de la chambre de compensation réglementée, le jour ouvrable suivant.

Paragraphe 5 de l'article 3 – Conformité de substitution

Ne peut se prévaloir de la conformité de substitution que la contrepartie locale qui est une entité étrangère du même groupe qu'une contrepartie constituée en vertu des lois du territoire intéressé ou dont le siège ou l'établissement principal est situé dans ce territoire et qui est responsable de la totalité ou de la quasi-totalité des passifs de l'entité du même groupe. La contrepartie locale serait tout de même assujettie au règlement, mais ses dérivés obligatoirement compensables, au sens du règlement, pourraient être compensés auprès d'une chambre de compensation en vertu d'une loi étrangère indiquée à l'Annexe B si la contrepartie est assujettie à cette loi et s'y conforme.

Malgré la possibilité d'opérer compensation en vertu d'une loi étrangère indiquée à l'Annexe B, la contrepartie locale est tout de même tenue de respecter ses autres obligations en vertu du règlement, s'il y a lieu, notamment la période de conservation des dossiers et la transmission à l'agent responsable, sauf au Québec, ou à l'autorité en valeurs mobilières d'un territoire du Canada du formulaire prévu à l'Annexe 94-101A1,

Dispense pour opération intragroupe, lorsqu'elle se prévaut d'une dispense à l'égard de dérivés obligatoirement compensables conclus avec une entité du même groupe.

CHAPITRE 3 DISPENSES DE LA COMPENSATION OBLIGATOIRE PAR CONTREPARTIE CENTRALE

Article 6 – Non-application

Un dérivé obligatoirement compensable faisant intervenir une contrepartie qui est une entité visée à l'article 6 n'a pas à être soumis pour compensation conformément à l'article 3, même si l'autre contrepartie est par ailleurs tenue de le soumettre.

L'expression « gouvernement d'un territoire étranger » qui figure au paragraphe *a* inclut les gouvernements d'États souverains et d'entités souveraines de ces États.

Article 7 – Dispense pour opération intragroupe

Le règlement n'impose pas la compensation d'une opération externe sur un dérivé obligatoirement compensable conclue par une contrepartie étrangère visée par le sous-paragraphe *a* ou *b* du paragraphe 1 de l'article 3 pour que la contrepartie étrangère et l'entité du même groupe qu'elle qui est une contrepartie locale visée par le règlement se prévalent de cette dispense. Toutefois, nous nous attendons à ce que la contrepartie locale n'abuse pas de la dispense pour éviter la compensation obligatoire par contrepartie centrale. Nous considérerions comme de l'évitement le fait pour une contrepartie locale d'utiliser une entité étrangère du même groupe ou un autre membre de son groupe pour conclure un dérivé obligatoirement compensable avec une contrepartie étrangère visée par le sous-paragraphe *a* ou *b* du paragraphe 1 de l'article 3 pour ensuite effectuer une opération inverse ou conclure le même dérivé en se prévalant de la dispense pour opération intragroupe alors que la contrepartie locale aurait été tenue de compenser ce dérivé s'il avait été conclu directement avec la contrepartie qui n'est pas membre du même groupe.

Paragraphe 1 de l'article 7 – Conditions de la dispense intragroupe

La dispense pour opération intragroupe repose sur la prémisse selon laquelle on s'attend à ce que le risque créé par les dérivés obligatoirement compensables conclus entre des contreparties du même groupe soit géré de façon centralisée pour qu'il soit possible de le définir et de le gérer adéquatement.

Ce paragraphe expose les conditions qui doivent être remplies pour que les contreparties puissent se prévaloir de la dispense intragroupe pour un dérivé obligatoirement compensable.

L'expression « états financiers consolidés » au sous-paragraphe *a* s'entend d'états financiers au sein desquels les actifs, les passifs, les capitaux propres, les produits, les charges et les flux de trésorerie de la contrepartie et de l'entité du même groupe sont consolidés comme une seule entité économique.

Les entités du même groupe peuvent invoquer le sous-paragraphe *a* pour un dérivé obligatoirement compensable dès qu'elles respectent le critère de consolidation de leurs états financiers. Nous ne nous attendons pas à ce que, pour pouvoir se prévaloir de cette dispense, elles attendent l'établissement des états financiers suivants s'ils seront consolidés.

Si les états financiers consolidés visés au sous-paragraphe *a* du paragraphe 1 de l'article 7 ne sont pas établis conformément au IFRS, aux PCGR canadiens ou au PCGR américains, nous nous attendons à ce qu'ils soient établis conformément aux principes comptables généralement reconnus d'un territoire étranger où une ou plusieurs des entités du même groupe ont un rattachement significatif, comme l'endroit où est situé le siège ou l'établissement principal de l'une ou des entités du même groupe, ou de leur société mère.

Le sous-paragraphe *c* traite des politiques et procédures de gestion du risque conçues pour surveiller et gérer les risques associés au dérivé obligatoirement compensable. Nous nous attendons à ce que ces procédures soient revues régulièrement. Nous estimons que des contreparties qui se prévalent de cette dispense peuvent structurer leur gestion du risque centralisée selon leurs besoins, pourvu que le programme permette de surveiller et de gérer raisonnablement les risques associés aux dérivés non compensés par contrepartie centrale. Pour qu'un programme de gestion des risques soit considéré comme centralisé, nous nous attendons à ce que les procédures d'évaluation, de mesure et de contrôle soient appliquées par une contrepartie au dérivé obligatoirement compensable ou une entité du même groupe que les deux contreparties au dérivé.

Le sous-paragraphe *d* renvoie aux modalités régissant la relation entre les entités du même groupe à l'égard du dérivé obligatoirement compensable qui n'est pas compensé en raison de la dispense pour opération intragroupe. Nous nous attendons à ce que l'entente écrite soit datée et signée par les entités du même groupe. Par exemple, un accord-cadre de l'ISDA serait acceptable.

Paragraphe 2 de l'article 7 – Transmission du formulaire prévu à l'Annexe 94-101A1

Dans un délai de 30 jours après que deux entités du même groupe se sont prévaluées pour la première fois de la dispense pour opération intragroupe à l'égard d'un dérivé obligatoirement compensable, la contrepartie locale doit transmettre ou faire transmettre le formulaire prévu à l'Annexe 94-101A1, *Dispense pour opération intragroupe*, (l'« Annexe 94-101A1 ») à l'agent responsable, sauf au Québec, ou à l'autorité en valeurs mobilières pour l'aviser du recours à la dispense. L'information fournie aidera l'agent responsable ou l'autorité en valeurs mobilières à mieux comprendre la structure juridique et opérationnelle qui permet aux contreparties de bénéficier de la dispense. La société mère ou l'entité responsable de la gestion centralisée du risque pour les entités du groupe qui se prévalent de la dispense peut transmettre le formulaire pour le compte de ces dernières. Un formulaire pourrait être transmis pour le groupe en incluant chaque combinaison de contreparties qui souhaitent se prévaloir de la dispense. Un formulaire est valide pour chaque dérivé obligatoirement compensable entre les combinaisons de contreparties énumérées sur le formulaire, pourvu que les obligations prévues au paragraphe 1 soient respectées.

Paragraphe 3 de l'article 7 – Modification du formulaire prévu à l'Annexe 94-101A1

On peut citer comme exemples de changement à l'information fournie qui exigerait la transmission d'une version modifiée du formulaire prévu à l'Annexe 94-101A1 les éléments suivants : *i*) un changement dans la structure de contrôle d'au moins une des contreparties indiquées dans le formulaire, et *ii*) l'ajout d'un nouveau territoire intéressé pour une contrepartie. Ce formulaire peut aussi être transmis par un mandataire.

Article 8 – Dispense pour compression multilatérale de portefeuille

L'exercice de compression multilatérale de portefeuille a lieu lorsqu'au moins deux contreparties modifient ou annulent une partie ou la totalité de leurs dérivés existants soumis aux fins d'inclusion dans l'exercice et les remplacent par d'autres dérivés dont, selon la méthode utilisée, le montant notionnel combiné, ou toute autre mesure du risque, est inférieur à celui ou celle des dérivés remplacés dans l'exercice.

Ce type d'exercice vise à atténuer le risque opérationnel ou de contrepartie en réduisant le nombre ou les montants notionnels des dérivés en cours entre les contreparties et le nombre ou les montants notionnels bruts globaux des dérivés en cours.

Conformément au sous-paragraphe *c*, les dérivés existants soumis aux fins d'inclusion dans l'exercice n'ont pas été compensés, soit parce qu'ils n'incluaient pas de dérivés obligatoirement compensables, soit parce qu'ils avaient été conclus avant que la

catégorie de dérivé ne devienne obligatoirement compensable, soit parce que la contrepartie n'était pas visée par le règlement.

Nous nous attendons à ce qu'une contrepartie locale qui participe à un exercice de compression multilatérale de portefeuille respecte son niveau de tolérance au risque de crédit. Pour ce faire, le participant à un tel exercice devra établir son niveau de tolérance au risque de contrepartie, de marché et de paiement en espèces de façon à ce que ses profils de risque ne dépassent pas un niveau acceptable pour lui dans l'exercice. Ainsi, pour se prévaloir de la dispense, nous nous attendons à ce que l'on n'inclue pas dans l'exercice les dérivés existants qui seraient susceptibles d'accroître considérablement l'exposition au risque du participant.

Nous nous attendons à ce que les principales modalités du dérivé obligatoirement compensable qui résulte de l'exercice de compression multilatérale de portefeuille soient identiques à celles des dérivés remplacés, hormis la réduction du nombre ou du montant notionnel des dérivés en cours.

Article 9 – Conservation des dossiers

Nous nous attendons généralement à ce que la documentation justificative raisonnable conservée en vertu de l'article 9 comprenne des dossiers complets sur les analyses que la contrepartie locale a effectuées pour prouver sa conformité aux conditions de la dispense pour opération intragroupe prévue à l'article 7 ou de la dispense pour compression multilatérale de portefeuille prévue à l'article 8, selon le cas.

La contrepartie locale assujettie à l'obligation de compensation par contrepartie centrale doit déterminer si la dispense est applicable selon les faits disponibles. En règle générale, nous nous attendons à ce que la contrepartie locale qui se prévaut de la dispense conserve tous les documents prouvant qu'elle l'a fait à bon droit. On évitera de supposer qu'une dispense peut être invoquée.

Les contreparties qui se prévalent de la dispense pour opération intragroupe prévue à l'article 7 devraient disposer de la documentation juridique appropriée les liant et de documents opérationnels qui décrivent les techniques de gestion du risque dont l'entité mère et les entités de son groupe se servent à l'égard des dérivés obligatoirement compensables conclus sous le régime de la dispense.

CHAPITRE 4 DÉRIVÉS OBLIGATOIREMENT COMPENSABLES

et

CHAPITRE 6 DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Article 10 – Soumission du formulaire prévu à l'Annexe 94-101A2 et article 12 – Dispositions transitoires pour la transmission du formulaire prévu à l'Annexe 94-101A2

La chambre de compensation réglementée doit transmettre le formulaire prévu à l'Annexe 94-101A2, *Services de compensation de dérivés*, (l'« Annexe 94-101A2 ») pour indiquer tous les dérivés pour lesquels elle fournit des services de compensation dans les 30 jours suivant la date d'entrée en vigueur du règlement, conformément à l'article 12. Le nouveau dérivé ou la nouvelle catégorie de dérivés ajouté à l'offre de services de compensation après l'entrée en vigueur du règlement est déclaré par la transmission du formulaire prévu à l'Annexe 94-101A2 dans un délai de 10 jours suivant le lancement de ce service, conformément à l'article 10.

Chaque agent responsable ou autorité en valeurs mobilières a le pouvoir de déterminer, par voie réglementaire ou autre, le dérivé ou la catégorie de dérivés qui sera assujetti à l'obligation de compensation par contrepartie centrale. Par ailleurs, les ACVM peuvent tenir compte de l'information fournie dans le formulaire prévu à l'Annexe

94-101A2 pour déterminer si un dérivé ou une catégorie de dérivés sera soumis à la compensation obligatoire par contrepartie centrale.

Pour décider si un dérivé ou une catégorie de dérivés sera soumis à la compensation obligatoire par contrepartie centrale, nous tiendrons notamment compte des facteurs suivants :

- le dérivé peut être compensé par une chambre de compensation réglementée;
- le degré de normalisation du dérivé, comme la disponibilité du traitement électronique, l'existence de conventions-cadres, la définition des produits et les confirmations abrégées;
- l'effet de la compensation par contrepartie centrale du dérivé sur l'atténuation du risque systémique, compte tenu de la taille du marché du dérivé et des ressources dont la chambre de compensation réglementée dispose pour le compenser;
- l'éventualité que l'obligation de compenser le dérivé ou la catégorie de dérivés pourrait faire courir un risque excessif aux chambres de compensation réglementées;
- l'encours notionnel des contreparties effectuant des opérations sur le dérivé ou la catégorie de dérivés, la liquidité courante sur le marché pour le dérivé ou la catégorie de dérivés, la concentration des participants actifs sur le marché pour le dérivé ou la catégorie de dérivés et la disponibilité de données fiables et actuelles sur le prix;
- l'existence de tiers fournisseurs de services d'établissement du prix;
- relativement à une chambre de compensation réglementée, l'existence de règles appropriées et de la capacité, de l'expertise et des ressources opérationnelles ainsi que d'une infrastructure de soutien au crédit pour compenser le dérivé à des conditions compatibles avec les modalités importantes et les conventions de négociation selon lesquelles il se négocie;
- la question de savoir si la chambre de compensation réglementée serait en mesure de gérer le risque associé aux dérivés supplémentaires qui pourraient lui être présentés par suite de la décision de les assujettir à l'obligation de compensation obligatoire par contrepartie centrale;
- l'effet sur la concurrence, compte tenu de frais de compensation appropriés, et la question de savoir si la décision d'imposer l'obligation de compensation du dérivé pourrait lui nuire;
- les autres dérivés ou services de compensation de dérivés qui existent dans le même marché;
- l'intérêt public.

ANNEXE 94-101A1

DISPENSE POUR OPÉRATION INTRAGROUPE

Transmission de renseignements sur les opérations intragroupes réalisées par une contrepartie locale

Dans le sous-paragraphe *a* du paragraphe 1 de la rubrique 2, nous renvoyons à l'information requise en vertu de l'article 28 du règlement sur les référentiels centraux.

Nous comptons préserver la confidentialité des formulaires transmis en vertu du règlement par une contrepartie locale ou pour son compte conformément aux dispositions de la législation applicable. Nous estimons que les formulaires contiennent généralement de l'information exclusive et que le coût et les risques éventuels de communication de

l'information pour les contreparties à une opération intragroupe l'emportent sur le principe de l'accès public.

En règle générale, même si nous comptons préserver la confidentialité des formulaires établis conformément à l'Annexe 94-101A1 et de leurs versions modifiées, l'agent responsable ou l'autorité en valeurs mobilières qui juge qu'il est dans l'intérêt public de le faire peut exiger la publication d'un résumé des renseignements qui figurent dans le formulaire ou ses versions modifiées.

ANNEXE 94-101A2

SERVICES DE COMPENSATION DE DÉRIVÉS

Soumission de renseignements sur les services de compensation de dérivés par la chambre de compensation réglementée

Les renseignements fournis conformément aux sous-paragraphes *a*, *b* et *c* du paragraphe 2 de la rubrique 2 permettent de déterminer si un dérivé ou une catégorie de dérivés est obligatoirement compensable, compte tenu de son degré de normalisation selon les conventions du marché, y compris la documentation juridique, les processus et procédures et le fait que le traitement avant et après les opérations se fait principalement de façon électronique ou non. La normalisation des modalités financières est un facteur clé du processus de détermination.

L'expression « événements du cycle de vie » mentionnée au sous-paragraphe *a* du paragraphe 2 de la rubrique 2 s'entend au sens de l'article 1 du règlement sur les référentiels centraux.

Les renseignements fournis conformément aux sous-paragraphes *d* et *e* du paragraphe 2 de la rubrique 2 permettent d'évaluer les caractéristiques du marché comme l'activité (le volume et le montant notionnel) du dérivé ou de la catégorie de dérivés, la nature et le contexte de son marché ainsi que l'incidence que la détermination qu'il s'agit d'un dérivé obligatoirement compensable pourrait avoir sur les participants au marché, dont la chambre de compensation réglementée. Pour évaluer si le dérivé ou la catégorie de dérivés devrait être obligatoirement compensable, on peut, relativement à la liquidité et à la disponibilité du prix, tenir compte d'éléments différents ou additionnels par rapport à ceux pris en compte par l'agent responsable, sauf au Québec, ou l'autorité en valeurs mobilières pour autoriser la chambre de compensation réglementée à offrir des services de compensation relativement au dérivé ou à la catégorie de dérivés. La stabilité de la disponibilité de l'information sur le prix est aussi un facteur important à prendre en considération. On peut utiliser des indicateurs tels que le nombre total d'opérations, les montants notionnels globaux et les positions en cours, pour justifier la fiabilité du calcul du prix du dérivé ou de la catégorie de dérivés et la fréquence à laquelle il a été calculé. Nous nous attendons à ce que les données présentées couvrent une période raisonnable d'au moins 6 mois. Il est suggéré de fournir l'information suivante sur le marché :

- les statistiques sur le pourcentage d'activités des participants pour leur propre compte et celui de leurs clients;
- les positions moyennes nettes et brutes, notamment le type de position (acheteur ou vendeur), par type de participant au marché qui soumet des dérivés obligatoirement compensables directement ou indirectement;
- l'activité de négociation moyenne et sa concentration entre les participants, par type de participant au marché qui soumet des dérivés obligatoirement compensables directement ou indirectement à la chambre de compensation réglementée.

INSTRUCTION GÉNÉRALE RELATIVE AU RÈGLEMENT 91-506 SUR LA DÉTERMINATION DES DÉRIVÉS

CHAPITRE 1 OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Introduction

La présente instruction générale (l'« instruction générale ») expose le point de vue de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité » ou « nous ») sur diverses questions touchant le *Règlement 91-506 sur la détermination des dérivés* (chapitre I-14.01, r. 0.1) (le « règlement »).

À l'exception du chapitre 1, la numérotation et les intitulés de la présente instruction générale correspondent à ceux du règlement.

Les expressions utilisées mais non définies dans le règlement ou dans la présente instruction générale s'entendent au sens prévu par la *Loi sur les instruments dérivés* (chapitre I-14.01) (la « Loi »), le *Règlement 14-101 sur les définitions* (chapitre V-1.1, r. 3) et le *Règlement 14-501Q sur les définitions* (chapitre V-1.1, r. 4).

Dans la présente instruction générale, l'expression « contrat » s'entend au sens de « contrat ou instrument ».

Le règlement exclut certains contrats de l'application du *Règlement 91-507 sur les référentiels centraux et la déclaration de données sur les dérivés* (chapitre I-14.01, r. 1.1) (le « Règlement 91-507 ») et du *Règlement 94-101 sur la compensation obligatoire des dérivés par contrepartie centrale (insérer la référence)* (le « Règlement 94-101 »). Les exclusions qui suivent s'ajoutent à celles déjà prévues à l'article 6 de la Loi, notamment un contrat d'investissement au sens du deuxième paragraphe de l'article 1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (chapitre V-1.1) ou une option ou un autre instrument dérivé non négociable, dont la valeur est fonction de la valeur ou du cours d'un titre, accordé à titre de rémunération ou de paiement d'un bien ou d'un service.

L'article 4 de la Loi demeure applicable pour déterminer si un produit hybride, c'est-à-dire un produit qui présente les caractéristiques d'un dérivé et d'une valeur mobilière, est assujéti à la Loi.

CHAPITRE 2 INDICATIONS

Dérivés visés

1.2. Selon l'article 3 de la Loi, un « dérivé » s'entend d'un dérivé standardisé et d'un dérivé de gré à gré, et un dérivé standardisé est négocié sur un marché organisé. Selon la définition, un marché organisé s'entend d'une bourse, d'un système de négociation parallèle ou de tout autre marché de dérivés qui établit ou administre un système permettant aux acheteurs et vendeurs de dérivés standardisés de se rencontrer. Par conséquent, l'article 1.2 du règlement limite l'application du Règlement 91-507 et du Règlement 94-101, comme l'indique l'article 1.1 du règlement, aux dérivés qui ne sont pas négociés en bourse, exception faite, toutefois, des plateformes de négociation de dérivés.

L'article 1.2 du règlement prévoit que le Règlement 91-507 et le Règlement 94-101 s'appliquent aux dérivés négociés sur une plateforme de négociation de dérivés, c'est-à-dire tout système ou toute plateforme qui permet à de multiples participants d'exécuter des opérations ou de négocier des dérivés en acceptant les offres d'achat et de vente faites par d'autres participants. Ce type de système permet à des tiers d'acheter ou de vendre des dérivés de gré à gré d'une façon qui donne lieu à des contrats.

Par exemple, les dérivés négociés sur les plateformes suivantes seraient considérés comme à déclarer en vertu du *Règlement 91-507 sur les référentiels centraux et la déclaration de données sur les dérivés* : une *swap execution facility* au sens du paragraphe (1a) (50) du *Commodity Exchange Act*, 7 U.S.C.; une *security-based swap execution facility* au sens du paragraphe 78c(a)(77) du *Securities Exchange Act of 1934*, 15 U.S.C.; et un « système multilatéral de négociation » au sens du sous-paragraphe 15 du paragraphe 1 de l'article 4 de la directive 2004/39/CE du Parlement européen.

Dérivés exclus

Paragraphe a de l'article 2 – Contrats de jeu

Le paragraphe a de l'article 2 du règlement exclut certains contrats de jeu canadiens et étrangers de l'application du Règlement 91-507 et du Règlement 94-101. Bien qu'un contrat de jeu puisse correspondre à la définition de « dérivé », il n'est généralement pas considéré comme un dérivé financier et ne pose habituellement pas le même risque potentiel au système financier que d'autres dérivés. En outre, l'Autorité estime que le cadre réglementaire des dérivés ne conviendra pas à ce type de contrat. Enfin, la législation du Canada (ou d'un territoire du Canada) en matière de jeu ou la législation équivalente d'un territoire étranger a généralement pour objet de protéger les consommateurs et est donc, à cet égard, en phase avec la législation en valeurs mobilières, qui vise à protéger les investisseurs contre les pratiques déloyales, abusives ou frauduleuses.

Selon le sous-paragraphe ii du paragraphe a de l'article 2, un contrat régi par la législation en matière de jeu d'un territoire étranger ne pourrait être admissible à cette exclusion que si les conditions suivantes étaient réunies : (1) son exécution ne contrevient pas à la législation du Canada ou du Québec; et (2) il serait considéré comme un contrat de jeu en vertu de la législation canadienne. Sans égard à sa caractérisation dans le territoire étranger, n'est pas admissible à l'exclusion le contrat qui serait considéré comme un dérivé s'il avait été conclu au Québec, mais qui est considéré comme un contrat de jeu dans le territoire étranger.

Paragraphe b de l'article 2 – Contrats d'assurance et de rente

Le paragraphe 3 de l'article 6 de la Loi et le paragraphe b de l'article 2 du règlement excluent les contrats d'assurance ou de rente visés de l'application du Règlement 91-507 et du Règlement 94-101. Un contrat de réassurance serait considéré comme un contrat d'assurance ou de rente.

Bien qu'un contrat d'assurance puisse correspondre à la définition de « dérivé », il n'est généralement pas considéré comme un dérivé financier et ne pose habituellement pas le même risque potentiel au système financier que d'autres dérivés. L'Autorité estime que le cadre réglementaire des dérivés ne conviendra pas à ce type de contrat. Qui plus est, il existe déjà un régime encadrant le secteur canadien de l'assurance. Enfin, la législation du Canada (ou d'un territoire du Canada) en matière d'assurance ou la législation équivalente d'un territoire étranger a pour objet de protéger les consommateurs et est donc, à cet égard, en phase avec la législation en valeurs mobilières, qui vise à protéger les investisseurs contre les pratiques déloyales, abusives ou frauduleuses.

Certains dérivés dont les caractéristiques sont semblables à celles de contrats d'assurance, notamment les dérivés de crédit et les dérivés climatiques, seront considérés comme des dérivés et non comme des contrats d'assurance ou de rente.

Le paragraphe 3 de l'article 6 de la Loi prévoit que, pour être exclu de l'application de la Loi, un contrat d'assurance ou de rente doit être conclu avec un assureur titulaire d'un permis au Canada et régi comme un contrat d'assurance ou de rente en vertu de la *Loi sur les assurances* (chapitre A-32) ou d'une autre législation en assurances au Canada. Ainsi, un dérivé de taux d'intérêt conclu par une société d'assurance titulaire d'un permis ne serait pas exclu de l'application de la Loi.

Selon le paragraphe *b* de l'article 2 du règlement, n'est pas considéré comme un dérivé le contrat d'assurance ou de rente conclu à l'extérieur du Canada qui serait régi par la législation du Canada ou du Québec en matière d'assurance s'il avait été conclu au Québec. Sans égard à sa caractérisation dans un territoire étranger, n'est pas admissible à cette exclusion le contrat qui serait considéré comme un dérivé s'il avait été conclu au Canada, mais qui est considéré comme un contrat d'assurance dans le territoire étranger. Le paragraphe *b* de l'article 2 traite du cas où une contrepartie locale achète de l'assurance pour une partie située à l'extérieur du Canada et où l'assureur n'est pas tenu de détenir un permis au Canada.

Paragraphe c de l'article 2 – Contrats de change

Le paragraphe *c* de l'article 2 du règlement exclut le contrat à court terme portant sur l'achat ou la vente d'une monnaie de l'application du Règlement 91-507 et du Règlement 94-101 s'il est réglé dans les délais prévus au sous-paragraphe *i* de ce paragraphe. Cette disposition ne vise que le contrat qui facilite la conversion d'une monnaie en une autre qu'il prévoit. Ce type de service est souvent offert par les institutions financières ou d'autres entreprises qui échangent une monnaie contre une autre pour les besoins personnels ou commerciaux de clients (par exemple, pour un voyage ou pour acquitter une obligation libellée en monnaie étrangère).

Délai de livraison (sous-paragraphe *i* du paragraphe *c* de l'article 2)

Pour être admissible à cette exclusion, le contrat doit exiger la livraison physique de la monnaie sur laquelle porte le contrat dans les délais prévus au sous-paragraphe *i* du paragraphe *c* de l'article 2. Le contrat qui ne prévoit pas de date de règlement fixe, qui autorise par ailleurs le règlement à une date ultérieure aux délais prévus ou qui permet le règlement au moyen de la livraison d'une autre monnaie que celle sur laquelle porte le contrat ne sera pas admissible à cette exclusion.

La disposition A du sous-paragraphe *i* du paragraphe *c* de l'article 2 s'applique à toute opération réglée au moyen de la livraison de la monnaie sur laquelle porte le contrat dans un délai de 2 jours ouvrables, soit le délai de règlement maximal standard du secteur pour une opération sur un contrat de change au comptant.

La disposition B du sous-paragraphe *i* du paragraphe *c* de l'article 2 prévoit une période de règlement plus longue si l'opération de change est conclue simultanément avec une opération reliée sur un titre. Cette exclusion tient compte du fait que la période de règlement de certaines opérations sur titres peut être de 3 jours ou plus. La disposition s'applique uniquement si l'opération sur titres et l'opération de change sont reliées, c'est-à-dire que la monnaie à laquelle se rapporte l'opération de change a servi à régler l'acquisition du titre.

Pour que l'exclusion prévue au paragraphe *c* de l'article 2 s'applique à un contrat d'achat ou de vente d'une monnaie qui prévoit de multiples échanges de flux de trésorerie, ceux-ci doivent avoir lieu dans les délais prévus au sous-paragraphe *i* de ce paragraphe.

Règlement au moyen de la livraison sauf lorsque celle-ci est impossible ou déraisonnable sur le plan commercial (sous-paragraphe *i* du paragraphe *c* de l'article 2)

Le sous-paragraphe *i* du paragraphe *c* de l'article 2 prévoit qu'un contrat ne peut permettre le règlement dans une monnaie autre que celle qui y est prévue sauf lorsque la livraison est rendue impossible ou déraisonnable sur le plan commercial en raison d'événements raisonnablement indépendants de la volonté des contreparties.

Le règlement au moyen de la livraison de la monnaie prévue dans le contrat suppose la livraison de la monnaie originale faisant l'objet du contrat, et non la livraison d'une somme équivalente dans une monnaie différente. Ainsi, si le contrat prévoit la livraison de yens japonais, cette monnaie doit être livrée afin que l'exclusion s'applique. Selon nous, la livraison s'entend de la livraison réelle de la monnaie originale faisant l'objet du contrat en numéraire ou au moyen d'un transfert électronique de fonds. Si le règlement s'effectue au moyen de la livraison d'une autre monnaie ou d'une note dans le compte sans transfert réel

de monnaie, il n'y a pas règlement au moyen de la livraison et l'exclusion prévue au paragraphe c de l'article 2 ne s'applique pas.

Nous considérons que les événements raisonnablement indépendants de la volonté des contreparties ont notamment pour caractéristique de ne pouvoir être anticipés, évités ou corrigés. Un exemple d'événement qui rendrait déraisonnable sur le plan commercial toute livraison serait l'imposition, par le gouvernement d'un territoire étranger, de contrôles sur les capitaux qui restreignent la circulation de la monnaie à livrer. Une variation de la valeur marchande de la monnaie ne rend pas en soi la livraison déraisonnable sur le plan commercial.

Critère de l'intention (sous-paragraphe ii du paragraphe c de l'article 2)

En vertu du sous-paragraphe ii du paragraphe c de l'article 2 exclut le contrat d'achat ou de vente d'une devise qui doit être réglé par la livraison de la monnaie sur laquelle porte le contrat. On peut présumer de l'intention de régler au moyen de la livraison en se fondant sur les modalités du contrat ainsi que sur les circonstances et les faits qui l'entourent.

Selon nous, pour qu'il y ait intention de livrer, le contrat doit obliger les contreparties à livrer la monnaie ou à en prendre livraison et non pas prévoir uniquement une option de livrer ou de prendre livraison. Toute convention ou entente entre les parties, notamment une convention parallèle, des modalités de compte type ou des procédures opérationnelles qui permettent le règlement dans une monnaie autre que celle sur laquelle porte le contrat ou à une date tombant après celle précisée au sous-paragraphe i du paragraphe c de l'article 2 indique que les parties n'ont pas l'intention de régler l'opération au moyen de la livraison de la monnaie visée dans les délais prévus.

En règle générale, nous estimons que certaines dispositions, notamment les dispositions standards du secteur, qui peuvent donner lieu à des opérations dont le règlement ne se fait pas par livraison physique, ne sont pas nécessairement incompatibles avec l'intention de livrer. Il faut analyser le contrat dans son intégralité afin de déterminer si les contreparties avaient réellement l'intention de livrer la monnaie qui en fait l'objet. Voici des exemples de clauses qui pourraient satisfaire le critère de l'intention prévu au sous-paragraphe ii du paragraphe c de l'article 2 :

- les clauses de compensation permettant à 2 contreparties qui sont parties à des contrats multiples qui prévoient la livraison d'une monnaie pour compenser des obligations de sens inverse, pour autant que les contreparties aient eu l'intention, au moment de la conclusion du contrat, d'effectuer le règlement au moyen d'une livraison et que le règlement compensé soit fait physiquement dans la monnaie prévue au contrat;
- les clauses en vertu desquelles le règlement en espèces découle de l'application d'un droit de résiliation en cas de non-respect des modalités du contrat.

Bien que ces types de clauses permettent d'effectuer le règlement par d'autres moyens que la livraison de la monnaie visée, elles sont incluses dans le contrat pour des raisons d'ordre pratique et d'efficience.

Outre le contrat lui-même, le comportement des contreparties peut être un indice de leur intention. Si le comportement d'une contrepartie indique qu'elle n'entend pas effectuer le règlement au moyen d'une livraison, le contrat ne sera pas admissible à l'exclusion prévue au paragraphe c de l'article 2. Ce sera notamment le cas si le comportement des contreparties permet de conclure qu'elles entendent invoquer les clauses relatives à l'inexécution ou à l'inexécutabilité du contrat pour obtenir un résultat financier qui est un règlement par un autre moyen que la livraison de la monnaie visée ou qui s'y apparente. De même, un contrat ne sera pas admissible à l'exclusion lorsqu'il est possible de déduire du comportement des contreparties qu'elles ont l'intention de conclure des conventions accessoires ou modificatives qui, avec le contrat original, ont un résultat financier qui est un règlement par un autre moyen que la livraison de la monnaie visée ou qui s'y apparente.

Reconduction (sous-paragraphe *iii* du paragraphe *c* de l'article 2)

Le sous-paragraphe *iii* du paragraphe *c* de l'article 2 prévoit que, pour être admissible à l'exclusion prévue au paragraphe *c* de l'article 2, un contrat de change ne peut être reconduit. Ainsi, la livraison physique de la monnaie visée doit avoir lieu dans les délais prévus au sous-paragraphe *i* de ce paragraphe. Selon l'Autorité, le contrat qui ne prévoit pas de date de règlement fixe ou qui autorise par ailleurs le règlement à une date tombant après les délais prévus à ce sous-paragraphe pourrait permettre sa reconduction. De même, aucune modalité ou pratique permettant de repousser la date de règlement du contrat en le résiliant et en en concluant simultanément un nouveau sans livraison de la monnaie visée ne serait admissible à l'exclusion prévue au paragraphe *c* de l'article 2.

L'Autorité n'a pas l'intention que l'exclusion prévue au paragraphe *c* de l'article 2 s'applique aux contrats conclus par l'intermédiaire de plateformes qui facilitent les placements ou la spéculation en fonction de la valeur relative des monnaies. Ces plateformes ne prévoient généralement pas la livraison physique de la monnaie sur laquelle porte le contrat mais dénouent les positions en créditant les comptes clients détenus par les personnes qui les exploitent, souvent au moyen d'une monnaie standard.

Paragraphe *d* de l'article 2 – Marchandises

Le paragraphe *d* de l'article 2 du règlement exclut le contrat portant sur la livraison d'une marchandise de l'application du Règlement 91-507 et du Règlement 94-101 s'il respecte les critères prévus aux sous-paragraphe *i* et *ii* de ce paragraphe.

Marchandise

L'exclusion prévue au paragraphe *d* de l'article 2 ne vaut que pour les opérations commerciales portant sur des biens qui peuvent être livrés soit sous forme physique soit par la livraison de l'instrument attestant la propriété de la marchandise. Nous sommes d'avis que les marchandises comprennent des biens tels que les produits agricoles, les produits forestiers, les produits marins, les minéraux, les métaux, les hydrocarbures, les pierres précieuses ou autres gemmes, l'électricité, le pétrole et le gaz naturel (les sous-produits et les raffinés en découlant) ainsi que l'eau. Par ailleurs, nous considérons certaines marchandises intangibles, notamment les crédits de carbone et les quotas d'émission, comme des marchandises. En revanche, cette exclusion ne s'appliquera pas aux instruments financiers, tels que les monnaies, les taux d'intérêt, les valeurs mobilières et les indices.

Critère de l'intention (sous-paragraphe *i* du paragraphe *d* de l'article 2)

Le sous-paragraphe *i* du paragraphe *d* de l'article 2 du règlement prévoit que les contreparties doivent *avoir l'intention* de régler le contrat au moyen de la livraison de la marchandise. On peut présumer de l'intention en se fondant sur les modalités du contrat visé ainsi que sur les circonstances et les faits qui l'entourent.

Selon nous, pour qu'il y ait intention de livrer, le contrat doit obliger les contreparties à livrer la marchandise ou à en prendre livraison et non pas prévoir uniquement une option de livrer ou de prendre livraison. Sous réserve des commentaires ci-après sur le sous-paragraphe *ii* du paragraphe *d* de l'article 2, nous sommes d'avis que tout contrat qui renferme une clause permettant le règlement par un autre moyen que la livraison de la marchandise ou qui inclut ou a pour effet de créer une option permettant le règlement par un autre moyen ne répondrait pas au critère de l'intention et ne serait pas admissible à cette exclusion.

En règle générale, nous estimons que certaines dispositions, notamment les dispositions standards du secteur, qui peuvent donner lieu à une opération dont le règlement ne se fait pas par livraison physique, ne sont pas nécessairement incompatibles avec l'intention de livrer. Il faut analyser le contrat dans son intégralité afin de déterminer si les contreparties avaient réellement l'intention de livrer la marchandise. Voici des exemples de clauses qui pourraient satisfaire le critère de l'intention prévu au sous-paragraphe *i* du paragraphe *d* de l'article 2 :

- les options permettant de modifier le volume ou la quantité de la marchandise devant être livrée, le délai ou le mode de livraison;
- les clauses de compensation permettant à 2 contreparties qui sont parties à des contrats multiples qui prévoient la livraison d'une marchandise pour compenser des obligations de sens inverse, pour autant que les contreparties aient eu l'intention, au moment de la conclusion du contrat, de régler chaque contrat au moyen d'une livraison;
- les options permettant à la contrepartie qui doit accepter la livraison d'une marchandise de céder cette obligation à un tiers;
- les clauses en vertu desquelles le règlement en espèces découle de l'application d'un droit de résiliation en cas de non-respect des modalités du contrat ou d'inexécution de celui-ci.

Bien que ces types de clauses permettent certaines formes de règlement en espèces, elles sont incluses dans le contrat pour des raisons d'ordre pratique et d'efficience.

Outre le contrat lui-même, le comportement des parties peut être un indice de leur intention. Ainsi, lorsque le comportement des contreparties permet de conclure qu'elles entendent invoquer les clauses relatives à l'inexécution ou à l'inexécutabilité du contrat pour obtenir un résultat financier qui correspond ou s'apparente au règlement en espèces, le contrat ne sera pas admissible à cette exclusion. Ce sera également le cas s'il est possible de déduire du comportement des contreparties qu'elles ont l'intention de conclure des conventions accessoires ou modificatives qui, avec le contrat original, ont un résultat financier qui correspond ou s'apparente à un règlement en espèces.

Pour évaluer l'intention des contreparties, nous examinerons leur comportement au moment de la signature du contrat et pendant la durée de celui-ci. Nous tiendrons notamment compte de facteurs comme le fait que l'activité d'une contrepartie consiste ou non à produire, livrer ou utiliser la marchandise en question et que les contreparties livrent la marchandise ou en prennent livraison de façon régulière par comparaison avec la fréquence à laquelle elles concluent des contrats dont elle est l'objet.

Il arrive parfois qu'après la conclusion du contrat de livraison de la marchandise, les contreparties concluent une convention mettant fin à leur obligation de la livrer ou d'en prendre livraison (souvent désignée comme une « convention d'annulation »). Ce type de convention prend généralement la forme d'une nouvelle convention négociée de façon distincte que les contreparties ne sont pas tenues de conclure et qui n'est pas prévue par les modalités du contrat initial. Une convention d'annulation ne sera généralement pas considérée comme un « dérivé » pour autant qu'au moment de la conclusion du contrat initial, les contreparties aient eu l'intention de livrer la marchandise.

Règlement au moyen de la livraison sauf lorsque celle-ci est impossible ou déraisonnable sur le plan commercial (sous-paragraphe ii du paragraphe d de l'article 2)

Le sous-paragraphe ii du paragraphe d de l'article 2 prévoit qu'un contrat ne peut permettre de remplacer le règlement au moyen de la livraison par un règlement en espèces, sauf lorsque la livraison physique est rendue impossible ou déraisonnable sur le plan commercial en raison d'un événement qui est raisonnablement indépendant de la volonté des contreparties, des membres du même groupe ou de leurs mandataires. Une variation de la valeur marchande de la marchandise ne rend pas en soi la livraison déraisonnable sur le plan commercial. En règle générale, nous considérons que les événements suivants, par exemple, sont raisonnablement indépendants de la volonté des contreparties :

- les événements auxquels s'appliqueraient les clauses de force majeure typiques;
- les problèmes touchant les systèmes de livraison, comme la non-disponibilité des lignes de transport d'électricité, d'un oléoduc ou d'un gazoduc, si aucune autre méthode de livraison n'est raisonnablement possible;

- les problèmes rencontrés par une contrepartie dans la production de la marchandise qu'elle doit livrer, comme un incendie dans une raffinerie de pétrole ou une sécheresse empêchant la croissance des cultures, si aucune autre source de provenance de la marchandise n'est raisonnablement disponible.

À notre avis, le règlement en espèces dans ces cas n'empêche pas de respecter le critère de l'intention prévu au sous-paragraphe *i* du paragraphe *d* de l'article 2.

Autres contrats qui ne sont pas considérés comme des dérivés

Outre les contrats qui sont expressément exclus de l'application de la Loi en vertu de l'article 6 de celle-ci et de l'article 2 du règlement, il existe des contrats qui ne sont pas considérés comme des « dérivés » pour l'application de la législation en valeurs mobilières ou sur les dérivés. Ces contrats ont pour caractéristique commune d'être conclus à des fins de consommation, commerciales ou non lucratives qui n'ont rien à voir avec l'investissement, la spéculation ou la couverture. Ils ont généralement pour objet la cession d'un bien ou la fourniture d'un service. La plupart ne sont pas négociés sur le marché.

Ces contrats comprennent notamment les suivants :

- les contrats conclus à des fins de consommation ou commerciales en vue d'acquérir ou de louer un bien immeuble ou meuble, de fournir des services personnels, de vendre ou de céder des droits, des équipements, des créances ou des stocks ou d'obtenir un emprunt, notamment hypothécaire, comportant un taux d'intérêt variable, un plafond, un blocage de taux d'intérêt ou une option sur taux incorporé;
- les contrats de consommation visant l'acquisition de produits ou de services non financiers à un prix fixe ou plafonné ou comportant un plafond et un plancher;
 - les contrats d'emploi et les conventions de retraite;
 - les cautionnements;
 - les garanties de bonne fin;
 - les contrats commerciaux de vente, de services ou de distribution;
- les contrats visant l'acquisition et la vente d'une entreprise ou un regroupement d'entreprises;
- les contrats représentant une convention de prêt relativement à un regroupement d'actifs en vue de leur titrisation;
- les contrats commerciaux contenant des mécanismes d'indexation du prix d'achat ou des modalités de paiement au titre de l'inflation, par exemple en fonction d'un taux d'intérêt ou d'un indice des prix à la consommation.

WHEREAS the Government made the Regulation respecting the brokerage of bulk trucking services (chapter T-12, r. 4);

WHEREAS, under section 9 of the Regulation, every brokerage permit issued or renewed as of 1 April 2012 expires on 31 March 2017;

WHEREAS, under section 12 of the Regulations Act (chapter R-18.1), a proposed regulation may be made without having been published as provided for in section 8 of that Act if the authority making it is of the opinion that the urgency of the situation requires it;

WHEREAS, under section 18 of that Act, a regulation may come into force on the date of its publication in the *Gazette officielle du Québec* or between that date and the date applicable under section 17 of that Act where the authority that has made it is of the opinion that the urgency of the situation requires it;

WHEREAS, under sections 13 and 18 of that Act, the reason justifying the absence of prior publication and a coming into force on the date of its publication in the *Gazette officielle du Québec* must be published with the regulation;

WHEREAS, in the opinion of the Government, the urgency due to the following circumstances justifies the absence of prior publication and such coming into force:

— the provision of the Regulation to amend the Regulation respecting the brokerage of bulk trucking services, attached to this Order in Council, must come into force before 31 March 2017 to extend the term of bulk trucking services brokerage permits issued or renewed as of 1 April 2012 by the Commission des transports du Québec beyond 31 March 2017 and to maintain the regulation of the industry after that date until 31 March 2018;

WHEREAS it is expedient to make the Regulation;

IT IS ORDERED, therefore, on the recommendation of the Minister of Transport, Sustainable Mobility and Transport Electrification:

THAT the Regulation to amend the Regulation respecting the brokerage of bulk trucking services, attached to this Order in Council, be made.

JUAN ROBERTO IGLESIAS,
Clerk of the Conseil exécutif

Regulation to amend the Regulation respecting the brokerage of bulk trucking services

Transport Act
(chapter T-12, s. 5, par. f)

1. The Regulation respecting the brokerage of bulk trucking services (chapter T-12, r. 4) is amended in section 9 by replacing “2017” by “2018”.

2. This Regulation comes into force on the date of its publication in the *Gazette officielle du Québec*.

102893

M.O., 2017-01

Order number I-14.01-2017-01 of the Minister of Finance dated 16 March , 2017

Derivatives Act
(chapter I-14.01)

CONCERNING the Regulation 94-101 respecting mandatory central counterparty clearing of derivatives and the Regulation to amend Regulation 91-506 respecting derivatives determination

WHEREAS subparagraphs 2, 3, 7, 9, 11, 12, 26, 27 and 29 of section 175 of par. 1 of the Derivatives Act (chapter I-14.01) stipulates that the *Autorité des marchés financiers* may make regulations concerning the matters referred to in those paragraphs;

WHEREAS the fourth and fifth paragraphs of section 175 of the said Act stipulate that a draft regulation shall be published in the *Bulletin de l'Autorité des marchés financiers*, accompanied with the notice required under section 10 of the Regulations Act (chapter R-18.1) and may not be submitted for approval or be made before 30 days have elapsed since its publication;

WHEREAS the second and sixth paragraphs of the said section stipulate that every regulation made under section 175 must be submitted to the Minister of Finance for approval with or without amendment and comes into force on the date of its publication in the *Gazette officielle du Québec* or any later date specified in the regulation;

WHEREAS the draft Regulation 94-101 respecting mandatory central counterparty clearing of derivatives was published in the *Bulletin de l'Autorité des marchés financiers*, volume 12, no. 6 of February 12, 2015;

WHEREAS the Regulation 91-506 respecting derivatives determination have been approved by ministerial order no. 2013-21 dated December 6, 2013 (2013, G.O. 2, 3631);

WHEREAS there is cause to amend this regulation;

WHEREAS the draft Regulation to amend Regulation 91-506 respecting derivatives determination was published in the *Bulletin de l'Autorité des marchés financiers*, volume 13, no. 8 of February 25, 2016;

WHEREAS the Authority made, on March 15, 2017, by the decision no. 2017-PDG-0031, Regulation 94-101 respecting mandatory central counterparty clearing of derivatives and by the decision no. 2017-PDG-0032, Regulation to amend Regulation 91-506 respecting derivatives determination;

WHEREAS there is cause to approve those regulations without amendment;

CONSEQUENTLY, the Minister of Finance approves without amendment Regulation 94-101 respecting mandatory central counterparty clearing of derivatives and Regulation to amend Regulation 91-506 respecting derivatives determination appended hereto.

March 16, 2017

CARLOS LEITÃO,
Minister of Finance

REGULATION 94-101 RESPECTING MANDATORY CENTRAL COUNTERPARTY CLEARING OF DERIVATIVES

Derivatives Act
(chapter I-14.01, s. 175, 1st par., subpar. (2), (3), (9), (11), (12), (26), (27) and (29))

PART 1 DEFINITIONS AND INTERPRETATION

1. Definitions and interpretation

(1) In this Regulation,

“local counterparty” means a counterparty to a derivative if, at the time of execution of the transaction, either of the following applies:

(a) the counterparty is a person, other than an individual, to which one or more of the following apply:

(i) the person is organized under the laws of the local jurisdiction;

(ii) the head office of the person is in the local jurisdiction;

(iii) the principal place of business of the person is in the local jurisdiction;

(b) the counterparty is an affiliated entity of a person referred to in paragraph (a) and the person is liable for all or substantially all the liabilities of the counterparty;

“mandatory clearable derivative” means a derivative within a class of derivatives listed in Appendix A;

“participant” means a person that has entered into an agreement with a regulated clearing agency to access the services of the regulated clearing agency and is bound by the regulated clearing agency’s rules and procedures;

“regulated clearing agency” means,

(a) in Alberta, New Brunswick, Newfoundland and Labrador, the Northwest Territories, Nova Scotia, Nunavut, Prince Edward Island, Saskatchewan and Yukon, a person recognized or exempted from recognition as a clearing agency or clearing house pursuant to the securities legislation of any jurisdiction of Canada,

(b) in British Columbia, Manitoba and Ontario, a person recognized or exempted from recognition as a clearing agency in the local jurisdiction, and

(c) in Québec, a person recognized or exempted from recognition as a clearing house;

“transaction” means any of the following:

(a) entering into a derivative or making a material amendment to, assigning, selling or otherwise acquiring or disposing of a derivative;

(b) the novation of a derivative, other than a novation with a clearing agency or clearing house.

(2) In this Regulation, a person is an affiliated entity of another person if one of them controls the other or each of them is controlled by the same person.

(3) In this Regulation, a person (the first party) is considered to control another person (the second party) if any of the following apply:

(a) the first party beneficially owns or directly or indirectly exercises control or direction over securities of the second party carrying votes which, if exercised, would entitle the first party to elect a majority of the directors of the second party unless the first party holds the voting securities only to secure an obligation;

(b) the second party is a partnership, other than a limited partnership, and the first party holds more than 50% of the interests of the partnership;

(c) the second party is a limited partnership and the general partner of the limited partnership is the first party;

(d) the second party is a trust and a trustee of the trust is the first party.

(4) In this Regulation, in Alberta, British Columbia, New Brunswick, Newfoundland and Labrador, the Northwest Territories, Nova Scotia, Nunavut, Prince Edward Island, Saskatchewan and Yukon, “derivative” means a “specified derivative” as defined in Multilateral Instrument 91-101 Derivatives: Product Determination.

Application

2. This Regulation applies to:

(a) in Manitoba,

(i) a derivative other than a contract or instrument that, for any purpose, is prescribed by any of sections 2, 4 and 5 of Manitoba Securities Commission Rule 91-506 Derivatives: Product Determination not to be a derivative, and

(ii) a derivative that is otherwise a security and that, for any purpose, is prescribed by section 3 of Manitoba Securities Commission Rule 91-506 Derivatives: Product Determination not to be a security,

(b) in Ontario,

(i) a derivative other than a contract or instrument that, for any purpose, is prescribed by any of sections 2, 4 and 5 of Ontario Securities Commission Rule 91-506 Derivatives: Product Determination not to be a derivative, and

(ii) a derivative that is otherwise a security and that, for any purpose, is prescribed by section 3 of Ontario Securities Commission Rule 91-506 Derivatives: Product Determination not to be a security, and

(c) in Québec, a derivative specified in section 1.2 of Regulation 91-506 respecting Derivatives Determination (chapter I-14.01, r. 01), other than a contract or instrument specified in section 2 of that regulation.

PART 2 MANDATORY CENTRAL COUNTERPARTY CLEARING

Duty to submit for clearing

3. (1) A local counterparty to a transaction in a mandatory clearable derivative must submit, or cause to be submitted, the mandatory clearable derivative for clearing to a regulated clearing agency that offers clearing services in respect of the mandatory clearable derivative, if one or more of the following applies to each counterparty:

(a) the counterparty

(i) is a participant of a regulated clearing agency that offers clearing services in respect of the mandatory clearable derivative, and

(ii) subscribes to clearing services for the class of derivatives to which the mandatory clearable derivative belongs;

(b) the counterparty

(i) is an affiliated entity of a participant referred to in paragraph (a), and

(ii) has had, at any time after the date on which this Regulation comes into force, a month-end gross notional amount under all outstanding derivatives exceeding \$1 000 000 000 excluding derivatives to which paragraph 7(1)(a) applies;

(c) the counterparty

(i) is a local counterparty in any jurisdiction of Canada, other than a counterparty to which paragraph (b) applies, and

(ii) has had, at any time after the date on which this Regulation comes into force, a month-end gross notional amount under all outstanding derivatives, combined with each affiliated entity that is a local counterparty in any jurisdiction of Canada, exceeding \$500 000 000 000 excluding derivatives to which paragraph 7(1)(a) applies.

(2) Unless paragraph (1)(a) applies, a local counterparty to which paragraph (1)(b) or (1)(c) applies is not required to submit a mandatory clearable derivative for clearing to a regulated clearing agency if the transaction in the mandatory clearable derivative was executed before the 90th day after the end of the month in which the month-end gross notional amount first exceeded the amount specified in subparagraph (1)(b)(ii) or (1)(c)(ii), as applicable.

(3) Unless subsection (2) applies, a local counterparty to which subsection (1) applies must submit a mandatory clearable derivative for clearing no later than

(a) the end of the day of execution if the transaction is executed during the business hours of the regulated clearing agency, or

(b) the end of the next business day if the transaction is executed after the business hours of the regulated clearing agency.

(4) A local counterparty to which subsection (1) applies must submit the mandatory clearable derivative for clearing in accordance with the rules of the regulated clearing agency, as amended from time to time.

(5) A counterparty that is a local counterparty solely pursuant to paragraph (b) of the definition of “local counterparty” in section 1 is exempt from this section if the mandatory clearable derivative is submitted for clearing in accordance with the law of a foreign jurisdiction to which the counterparty is subject, set out in Appendix B.

Notice of rejection

4. If a regulated clearing agency rejects a mandatory clearable derivative submitted for clearing, the regulated clearing agency must immediately notify each local counterparty to the mandatory clearable derivative.

Public disclosure of clearable and mandatory clearable derivatives

5. A regulated clearing agency must do all of the following:

(a) publish a list of each derivative or class of derivatives for which the regulated clearing agency offers clearing services and state whether each derivative or class of derivatives is a mandatory clearable derivative;

(b) make the list accessible to the public at no cost on its website.

PART 3 EXEMPTIONS FROM MANDATORY CENTRAL COUNTERPARTY CLEARING

Non-application

6. This Regulation does not apply to the following counterparties:

(a) the government of Canada, the government of a jurisdiction of Canada or the government of a foreign jurisdiction;

(b) a crown corporation for which the government of the jurisdiction where the crown corporation was constituted is liable for all or substantially all the liabilities;

(c) a person wholly owned by one or more governments referred to in paragraph (a) if the government or governments are liable for all or substantially all the liabilities of the person;

(d) the Bank of Canada or a central bank of a foreign jurisdiction;

(e) the Bank for International Settlements;

(f) the International Monetary Fund.

Intragroup exemption

7. (1) A local counterparty is exempt from the application of section 3, with respect to a mandatory clearable derivative, if all of the following apply:

(a) the mandatory clearable derivative is between a counterparty and an affiliated entity of the counterparty if each of the counterparty and the affiliated entity are consolidated as part of the same audited consolidated financial statements prepared in accordance with “accounting principles” as defined in Regulation 52-107 respecting Acceptable Accounting Principles and Auditing Standards (chapter V-1.1, r. 25);

(b) both counterparties to the mandatory clearable derivative agree to rely on this exemption;

(c) the mandatory clearable derivative is subject to a centralized risk management program reasonably designed to assist in monitoring and managing the risks associated with the derivative between the counterparties through evaluation, measurement and control procedures;

(d) there is a written agreement between the counterparties setting out the terms of the mandatory clearable derivative between the counterparties.

(2) No later than the 30th day after a local counterparty first relies on subsection (1) in respect of a mandatory clearable derivative with a counterparty, the local counterparty must deliver electronically to the regulator, except in Québec, or to the securities regulatory authority a completed Form 94-101F1.

(3) No later than the 10th day after a local counterparty becomes aware that the information in a previously delivered Form 94-101F1 is no longer accurate, the local counterparty must deliver or cause to be delivered electronically to the regulator, except in Québec, or securities regulatory authority an amended Form 94-101F1.

Multilateral portfolio compression exemption

8. A local counterparty is exempt from the application of section 3, with respect to a mandatory clearable derivative resulting from a multilateral portfolio compression exercise, if all of the following apply:

(a) the mandatory clearable derivative is entered into as a result of more than 2 counterparties changing or terminating and replacing existing derivatives;

(b) the existing derivatives do not include a mandatory clearable derivative entered into after the effective date on which the class of derivatives became a mandatory clearable derivative;

(c) the existing derivatives were not cleared by a clearing agency or clearing house;

(d) the mandatory clearable derivative is entered into by the same counterparties as the existing derivatives;

(e) the multilateral portfolio compression exercise is conducted by an independent third-party.

Recordkeeping

9. (1) A local counterparty to a mandatory clearable derivative that relied on section 7 or 8 with respect to a mandatory clearable derivative must keep records demonstrating that the conditions referred to in those sections, as applicable, were satisfied.

(2) The records required to be maintained under subsection (1) must be kept in a safe location and in a durable form for a period of

(a) except in Manitoba, 7 years following the date on which the mandatory clearable derivative expires or is terminated, and

(b) in Manitoba, 8 years following the date on which the mandatory clearable derivative expires or is terminated.

PART 4 MANDATORY CLEARABLE DERIVATIVES

Submission of information on derivatives clearing services provided by a regulated clearing agency

10. No later than the 10th day after a regulated clearing agency first offers clearing services for a derivative or class of derivatives, the regulated clearing agency must deliver electronically to the regulator, except in Québec, or securities regulatory authority a completed Form 94-101F2, identifying the derivative or class of derivatives.

PART 5 EXEMPTION

Exemption

11. (1) The regulator, except in Québec, or the securities regulatory authority may grant an exemption to this Regulation, in whole or in part, subject to such conditions or restrictions as may be imposed in the exemption.

(2) Despite subsection (1), in Ontario, only the regulator may grant an exemption.

(3) Except in Alberta and Ontario, an exemption referred to in subsection (1) is granted under the statute referred to in Appendix B of Regulation 14-101 respecting Definitions (chapter V-1.1, r. 3) opposite the name of the local jurisdiction.

PART 6 TRANSITION AND EFFECTIVE DATE**Transition – regulated clearing agency filing requirement**

12. No later than May 4, 2017, a regulated clearing agency must deliver electronically to the regulator, except in Québec, or securities regulatory authority a completed Form 94-101F2, identifying all derivatives or classes of derivatives for which it offers clearing services on April 4, 2017.

Transition – certain counterparties' submission for clearing

13. A counterparty specified in paragraphs 3(1)(b) or (c) to which paragraph (3)(1)(a) does not apply is not required to submit a mandatory clearable derivative for clearing to a regulated clearing agency until October 4, 2017.

Effective date

14. (1) This Regulation comes into force on April 4, 2017.

(2) In Saskatchewan, despite subsection (1), if these regulations are filed with the Registrar of Regulations after April 4, 2017, these regulations come into force on the day on which they are filed with the Registrar of Regulations.

APPENDIX A
MANDATORY CLEARABLE DERIVATIVES
(subsection 1 of section 1)

Interest Rate Swaps

Type	Floating index	Settlement currency	Maturity	Settlement currency type	Optionality	Notional type
Fixed-to-float	CDOR	CAD	28 days to 30 years	Single currency	No	Constant or variable
Fixed-to-float	LIBOR	USD	28 days to 50 years	Single currency	No	Constant or variable
Fixed-to-float	EURIBOR	EUR	28 days to 50 years	Single currency	No	Constant or variable
Fixed-to-float	LIBOR	GBP	28 days to 50 years	Single currency	No	Constant or variable
Basis	LIBOR	USD	28 days to 50 years	Single currency	No	Constant or variable
Basis	EURIBOR	EUR	28 days to 50 years	Single currency	No	Constant or variable
Basis	LIBOR	GBP	28 days to 50 years	Single currency	No	Constant or variable
Overnight index swap	CORRA	CAD	7 days to 2 years	Single currency	No	Constant or variable
Overnight index swap	FedFunds	USD	7 days to 3 years	Single currency	No	Constant or variable
Overnight index swap	EONIA	EUR	7 days to 3 years	Single currency	No	Constant or variable
Overnight index swap	SONIA	GBP	7 days to 3 years	Single currency	No	Constant or variable

Forward Rate Agreements

Type	Floating index	Settlement currency	Maturity	Settlement currency type	Optionality	Notional type
Forward rate agreement	LIBOR	USD	3 days to 3 years	Single currency	No	Constant or variable
Forward rate agreement	EURIBOR	EUR	3 days to 3 years	Single currency	No	Constant or variable
Forward rate agreement	LIBOR	GBP	3 days to 3 years	Single currency	No	Constant or variable

APPENDIX B
LAWS, REGULATIONS OR INSTRUMENTS OF FOREIGN JURISDICTIONS
APPLICABLE FOR SUBSTITUTED COMPLIANCE
(subsection 3 of section 5)

Foreign jurisdiction	Laws, regulations or instruments
European Union	Regulation (EU) No 648/2012 of the European Parliament and of the Council of 4 July 2012 on OTC derivatives, central counterparties and trade repositories
United States of America	Clearing Requirement and Related Rules, 17 C.F.R. pt. 50

**FORM 94-101F1
INTRAGROUP EXEMPTION**

Type of Filing: ☐ **INITIAL** ☐ **AMENDMENT**

Section 1 – Information on the entity delivering this Form

1. Provide the following information with respect to the entity delivering this Form:

Full legal name:
Name under which it conducts business, if different:

Head office
Address:
Mailing address (if different):
Telephone:
Website:

Contact employee
Name and title:
Telephone:
E-mail:

Other offices
Address:
Telephone:
Email:

Canadian counsel (if applicable)
Firm name:
Contact name:
Telephone:
E-mail:

2. In addition to providing the information required in item 1, if this Form is delivered for the purpose of reporting a name change on behalf of the entity referred to in item 1, provide the following information:

Previous full legal name:
Previous name under which the entity conducted business:

Section 2 – Combined notification on behalf of counterparties within the group to which the entity delivering this Form belongs

1. For the mandatory clearable derivatives to which this Form relates, provide all of the following information in the table below:

(a) the legal entity identifier of each counterparty in the same manner as required under the following instruments:

(i) in Alberta, British Columbia, New Brunswick, Newfoundland and Labrador, the Northwest Territories, Nova Scotia, Nunavut, Prince Edward Island, Saskatchewan and Yukon, Multilateral Instrument 96-101 Trade Repositories and Derivatives Data Reporting,

(ii) in Manitoba, Manitoba Securities Commission Rule 91-507 Trade Repositories and Derivatives Data Reporting,

(iii) in Ontario, Ontario Securities Commission Rule 91-507 Trade Repositories and Derivatives Data Reporting, and

(iv) in Québec, Regulation 91-507 respecting Trade Repositories and Derivatives Data Reporting;

(b) whether each counterparty is a local counterparty in a jurisdiction of Canada.

Pairs	LEI of counterparty 1	Jurisdiction(s) of Canada in which counterparty 1 is a local counterparty	LEI of counterparty 2	Jurisdiction(s) of Canada in which counterparty 2 is a local counterparty
1				

2. Describe the ownership and control structure of the counterparties identified in item 1.

Section 3 – Certification

I certify that I am authorized to deliver this Form on behalf of the entity delivering this Form and on behalf of the counterparties identified in Section 2 of this Form and that the information in this Form is true and correct.

DATED at _____ this _____ day of _____, 20____

(Print name of authorized person)

(Print title of authorized person)

(Signature of authorized person)

(Email)

(Phone number)

FORM 94-101F2
DERIVATIVES CLEARING SERVICES

Type of Filing: ☐ INITIAL ☐ AMENDMENT

Section 1 – Regulated clearing agency information

1. Full name of regulated clearing agency:
2. Contact information of person authorized to deliver this form
 Name and title:
 Telephone:
 E-mail:

Section 2 – Description of derivatives

1. Identify each derivative or class of derivatives for which the regulated clearing agency offers clearing services in respect of which a Form 94-101F2 has not previously been delivered.
2. For each derivative or class of derivatives referred to in item 1, describe all significant attributes of the derivative or class of derivatives including
 - (a) the standard practices for managing life-cycle events associated with the derivative or class of derivatives, as defined in the following instruments:
 - (i) in Alberta, British Columbia, New Brunswick, Newfoundland and Labrador, the Northwest Territories, Nova Scotia, Nunavut, Prince Edward Island, Saskatchewan and Yukon, Multilateral Instrument 96-101 Trade Repositories and Derivatives Data Reporting;
 - (ii) in Manitoba, Manitoba Securities Commission Rule 91-507 Trade Repositories and Derivatives Data Reporting;
 - (iii) in Ontario, Ontario Securities Commission Rule 91-507 Trade Repositories and Derivatives Data Reporting;
 - (iv) in Québec, Regulation 91-507 respecting Trade Repositories and Derivatives Data Reporting,
 - (b) the extent to which the transaction is confirmable electronically,
 - (c) the degree of standardization of the contractual terms and operational processes,
 - (d) the market for the derivative or class of derivatives, including its participants, and
 - (e) the availability of pricing and liquidity of the derivative or class of derivatives within Canada and internationally.

3. Describe the impact of providing clearing services for each derivative or class of derivatives referred to in item 1 on the regulated clearing agency's risk management framework and financial resources, including the protection of the regulated clearing agency on the default of a participant and the effect of the default on the other participants.
4. Describe the impact, if any, on the regulated clearing agency's ability to comply with its regulatory obligations should the regulator, except in Québec, or securities regulatory authority determine a derivative or class of derivatives referred to in item 1 to be a mandatory clearable derivative.
5. Describe the clearing services offered for each derivative or class of derivatives referred to in item 1.
6. If applicable, attach a copy of every notice the regulated clearing agency provided to its participants for consultation on the launch of the clearing service for a derivative or class of derivatives referred to in item 1 and a summary of concerns received in response to the notice.

Section 3 – Certification

CERTIFICATE OF REGULATED CLEARING AGENCY

I certify that I am authorized to deliver this form on behalf of the regulated clearing agency named below and that the information in this form is true and correct.

DATED at _____ this _____ day of _____, 20____

(Print name of regulated clearing agency)

(Print name of authorized person)

(Print title of authorized person)

(Signature of authorized person)

**REGULATION TO AMEND REGULATION 91-506 RESPECTING
DERIVATIVES DETERMINATION**

Derivatives Act
(chapter I-14.01, s. 175, 1st par., subpar. (7))

1. Section 1.1 of Regulation 91-506 respecting Derivatives Determination (chapter I-14.01, r. 0.1) is amended by adding, at the end, “and Regulation 94-101 respecting Mandatory Central Counterparty Clearing of Derivatives (*indicate here the reference*)”.
2. This Regulation comes into force on April 4, 2017.

102894

POLICY STATEMENT TO REGULATION 94-101 RESPECTING MANDATORY CENTRAL COUNTERPARTY CLEARING OF DERIVATIVES

GENERAL COMMENTS

Introduction

This Policy Statement sets out how the Canadian Securities Administrators (the “CSA” or “we”) interpret or apply the provisions of *Regulation 94-101 respecting Mandatory Central Counterparty Clearing of Derivatives* (“Regulation 94-101” or the “Regulation”) and related securities legislation.

The numbering of Parts and sections in this Policy Statement correspond to the numbering in Regulation 94-101. Any specific guidance on sections in Regulation 94-101 appears immediately after the section heading. If there is no guidance for a section, the numbering in this Policy Statement will skip to the next provision that does have guidance.

SPECIFIC COMMENTS

Unless defined in Regulation 94-101 or explained in this Policy Statement, terms used in Regulation 94-101 and in this Policy Statement have the meaning given to them in the securities legislation of the jurisdiction including *Regulation 14-101 respecting Definitions* (chapter V-1.1, r. 3).

In this Policy Statement, “Product Determination Rule” means,

- in Alberta, British Columbia, New Brunswick, Newfoundland and Labrador, the Northwest Territories, Nova Scotia, Nunavut, Prince Edward Island, Saskatchewan and Yukon, *Multilateral Instrument 91-101 Derivatives: Product Determination*,
- in Manitoba, *Manitoba Securities Commission Rule 91-506 Derivatives: Product Determination*,
- in Ontario, *Ontario Securities Commission Rule 91-506 Derivatives: Product Determination*, and
- in Québec, *Regulation 91-506 respecting Derivatives Determination* (chapter I-14.01, r. 0.1).

In this Policy Statement, “TR Instrument” means,

- in Alberta, British Columbia, New Brunswick, Newfoundland and Labrador, the Northwest Territories, Nova Scotia, Nunavut, Prince Edward Island, Saskatchewan and Yukon, *Multilateral Instrument 96-101 Trade Repositories and Derivatives Data Reporting*,
- in Manitoba, *Manitoba Securities Commission Rule 91-507 Trade Repositories and Derivatives Data Reporting*,
- in Ontario, *Ontario Securities Commission Rule 91-507 Trade Repositories and Derivatives Data Reporting*, and
- in Québec, *Regulation 91-507 respecting Trade Repositories and Derivatives Data Reporting* (chapter I-14.01, r. 1.1).

PART 1 DEFINITIONS AND INTERPRETATION

Subsection 1(1) – Definition of “participant”

A “participant” of a regulated clearing agency is bound by the rules and procedures of the regulated clearing agency due to the contractual agreement with the regulated clearing agency.

Subsection 1(1) – Definition of “regulated clearing agency”

It is intended that only a “regulated clearing agency” that acts as a central counterparty for over-the-counter derivatives be subject to the Regulation. The purpose of paragraph (a) of this definition is to allow, for certain enumerated jurisdictions, a mandatory clearable derivative involving a local counterparty in one of the listed jurisdictions to be submitted to a clearing agency that is not yet recognized or exempted in the local jurisdiction, but that is recognized or exempted in another jurisdiction of Canada. Paragraph (a) does not supersede any provision of the securities legislation of a local jurisdiction with respect to any recognition requirements for a person that is carrying on the business of a clearing agency in the local jurisdiction.

Subsection 1(1) – Definition of “transaction”

The Regulation uses the term “transaction” rather than the term “trade” in part to reflect that “trade” is defined in the securities legislation of some jurisdictions as including the termination of a derivative. We do not think the termination of a derivative should trigger mandatory central counterparty clearing. Similarly, the definition of transaction in Regulation 94-101 excludes a novation resulting from the submission of a derivative to a clearing agency or clearing house as this is already a cleared transaction. Finally, the definition of “transaction” is not the same as the definition found in the TR Instrument as the latter does not include a material amendment since the TR Instrument expressly provides that an amendment must be reported.

In the definition of “transaction”, the expression “material amendment” is used to determine whether there is a new transaction, considering that only new transactions will be subject to mandatory central counterparty clearing under Regulation 94-101. If a derivative that existed prior to the coming into force of Regulation 94-101 is materially amended after Regulation 94-101 is effective, that amendment will trigger the mandatory central counterparty clearing requirement, if applicable, as it would be considered a new transaction. A material amendment is one that changes information that would reasonably be expected to have a significant effect on the derivative’s attributes, including its notional amount, the terms and conditions of the contract evidencing the derivative, the trading methods or the risks related to its use, but excluding information that is likely to have an effect on the market price or value of its underlying interest. We will consider several factors when determining whether a modification to an existing derivative is a material amendment. Examples of a modification to an existing derivative that would be a material amendment include any modification which would result in a significant change in the value of the derivative, differing cash flows, a change to the method of settlement or the creation of upfront payments.

PART 2**MANDATORY CENTRAL COUNTERPARTY CLEARING****Subsection 3(1) – Duty to submit for clearing**

The duty to submit a mandatory clearable derivative for clearing to a regulated clearing agency only applies at the time the transaction is executed. If a derivative or class of derivatives is determined to be a mandatory clearable derivative after the date of execution of a transaction in that derivative or class of derivatives, we would not expect a local counterparty to submit the mandatory clearable derivative for clearing. Therefore, we would not expect a local counterparty to clear a mandatory clearable derivative entered into as a result of a counterparty exercising a swaption that was entered into before the effective date of the Regulation or the date on which the derivative became a mandatory clearable derivative. Similarly, we would not expect a local counterparty to clear an extendible swap that was entered into before the effective date of the Regulation or the date on which the derivative became a mandatory clearable derivative and extended in accordance with the terms of the contract after such date.

However, if after a derivative or class of derivatives is determined to be a mandatory clearable derivative, there is another transaction in that same derivative, including a material amendment to a previous transaction (as discussed in subsection 1(1) above), that derivative will be subject to the mandatory central counterparty clearing requirement.

Where a derivative is not subject to the mandatory central counterparty clearing requirement but the derivative is clearable through a regulated clearing agency, the counterparties have the option to submit the derivative for clearing at any time. For a complex swap with non-standard terms that regulated clearing agencies cannot accept for clearing, adherence to the Regulation would not require market participants to structure such derivative in a particular manner or disentangle the derivative in order to clear the component which is a mandatory clearable derivative if it serves legitimate business purposes. However, considering that it would not require disentangling, we would expect the component of a packaged transaction that is a mandatory clearable derivative to be cleared.

For a local counterparty that is not a participant of a regulated clearing agency, we have used the phrase “cause to be submitted” to refer to the local counterparty’s obligation. In order to comply with subsection (1), a local counterparty would need to have arrangements in place with a participant for clearing services in advance of entering into a mandatory clearable derivative.

A transaction in a mandatory clearable derivative is required to be cleared when at least one of the counterparties is a local counterparty and one or more of paragraphs (a), (b) or (c) apply to both counterparties. For example, a local counterparty under any of paragraphs (a), (b) or (c) must clear a mandatory clearable derivative entered into with another local counterparty under any of paragraphs (a), (b) or (c). As a further example, a local counterparty under any of paragraphs (a), (b) or (c) must also clear a mandatory clearable derivative with a foreign counterparty under paragraphs (a) or (b). For instance, a local counterparty that is an affiliated entity of a foreign participant would be subject to mandatory central counterparty clearing for a mandatory clearable derivative with a foreign counterparty that is an affiliated entity of another foreign participant considering that there is one local counterparty to the transaction and both counterparties respect the criteria under paragraph (b).

A local counterparty that has had a month-end gross notional amount of outstanding derivatives exceeding the threshold in paragraphs (b) or (c), for any month following the entry into force of the Regulation, must clear all its subsequent transactions in a mandatory clearable derivative with another counterparty under one or more of paragraphs (a), (b), or (c).

The calculation of the gross notional amount outstanding under paragraphs (b) and (c) excludes derivatives with affiliated entities whose financial statements are prepared on a consolidated basis, which would be exempted under section 7 if they were mandatory clearable derivatives.

In addition, a local counterparty determines whether it exceeds the threshold in paragraph (c) by adding the gross notional amount of all outstanding derivatives of its affiliated entities that are also local counterparties, to its own.

A local counterparty that is a participant at a regulated clearing agency, but does not subscribe to clearing services for the class of derivatives to which the mandatory clearable derivative belongs would still be required to clear if it is subject to paragraph (c).

A local counterparty subject to mandatory central counterparty clearing that engages in a mandatory clearable derivative is responsible for determining whether the other counterparty is also subject to mandatory central counterparty clearing. To do so, the local counterparty may rely on the factual statements made by the other counterparty, provided that it does not have reasonable grounds to believe that such statements are false.

We would not expect that all the counterparties of a local counterparty provide their status as most counterparties would not be subject to the Regulation. However, a local counterparty cannot rely on the absence of a declaration from a counterparty to avoid the requirement to clear. Instead, when no information is provided by a counterparty, the local counterparty may use factual statements or available information to assess whether the mandatory clearable derivative is required to be cleared in accordance with the Regulation.

We would expect counterparties subject to the Regulation to exercise reasonable judgement in determining whether a person may be near or above the thresholds set out in paragraphs (b) and (c). We would expect a counterparty subject to the Regulation to solicit

confirmation from its counterparty where there is reasonable basis to believe that the counterparty may be near or above any of the thresholds.

The status of a counterparty under this subsection should be determined before entering into a mandatory clearable derivative. We would not expect a local counterparty to clear a mandatory clearable derivative entered into after the Regulation came into effect, but before one of the counterparties was captured under one of paragraphs (a), (b) or (c) unless there is a material amendment to the derivative.

Subsection 3(2) – 90-day transition

This subsection provides that only transactions in mandatory clearable derivatives executed on or after the 90th day after the end of the month in which the local counterparty first exceeded the threshold are subject to subsection 3(1). We do not intend that transactions executed between the 1st day on which the local counterparty became subject to subsection 3(1) and the 90th day be back-loaded after the 90th day.

Subsection 3(3) – Submission to a regulated clearing agency

We would expect that a transaction subject to mandatory central counterparty clearing be submitted to a regulated clearing agency as soon as practicable, but no later than the end of the day on which the transaction was executed or if the transaction occurs after business hours of the regulated clearing agency, the next business day.

Subsection 3(5) – Substituted compliance

Substituted compliance is only available to a local counterparty that is a foreign affiliated entity of a counterparty organized under the laws of the local jurisdiction or with a head office or principal place of business in the local jurisdiction and that is responsible for all or substantially all the liabilities of the affiliated entity. The local counterparty would still be subject to the Regulation, but its mandatory clearable derivatives, as per the definition under the Regulation, may be cleared at a clearing agency pursuant to a foreign law listed in Appendix B if the counterparty is subject to and compliant with that foreign law.

Despite the ability to clear pursuant to a foreign law listed in Appendix B, the local counterparty is still required to fulfill the other requirements in the Regulation, as applicable. These include the retention period for the record keeping requirement and the submission of a completed Form 94-101F1 *Intragroup Exemption* to the regulator, except in Québec, or securities regulatory authority in a jurisdiction of Canada when relying on an exemption regarding mandatory clearable derivatives entered into with an affiliated entity.

PART 3

EXEMPTIONS FROM MANDATORY CENTRAL COUNTERPARTY CLEARING

Section 6 – Non-application

A mandatory clearable derivative involving a counterparty that is an entity referred to in section 6 is not subject to the requirement under section 3 to submit a mandatory clearable derivative for clearing even if the other counterparty is otherwise subject to it.

The expression “government of a foreign jurisdiction” in paragraph (a) is interpreted as including sovereign and sub-sovereign governments.

Section 7 – Intragroup exemption

The Regulation does not require an outward-facing transaction in a mandatory clearable derivative entered into by a foreign counterparty that meets paragraph 3(1)(a) or (b) to be cleared in order for the foreign counterparty and its affiliated entity that is a local counterparty subject to the Regulation to rely on this exemption. However, we would expect a local counterparty to not abuse this exemption in order to evade mandatory central counterparty clearing. It would be considered evasion if the local counterparty uses a foreign affiliated entity or another member of its group to enter into a mandatory clearable derivative with a foreign counterparty that meets

paragraph 3(1)(a) or (b) and then do a back-to-back transaction or enter into the same derivative relying on the intragroup exemption where the local counterparty would otherwise have been required to clear the mandatory clearable derivative if it had entered into it directly with the non-affiliated counterparty.

Subsection 7(1) – Requisite conditions for intragroup exemption

The intragroup exemption is based on the premise that the risk created by mandatory clearable derivatives entered into between counterparties in the same group is expected to be managed in a centralized manner to allow for the risk to be identified and managed appropriately.

This subsection sets out the conditions that must be met for the counterparties to use the intragroup exemption for a mandatory clearable derivative.

The expression “consolidated financial statements” in paragraph (a) is interpreted as financial statements in which the assets, liabilities, equity, income, expenses and cash flows of each of the counterparty and the affiliated entity are consolidated as part of a single economic entity.

Affiliated entities may rely on paragraph (a) for a mandatory clearable derivative as soon as they meet the criteria to consolidate their financial statements together. Indeed, we would not expect affiliated entities to wait until their next financial statements are produced to benefit from this exemption if they will be consolidated.

If the consolidated financial statements referred to in paragraph 7(1)(a) are not prepared in accordance with IFRS, Canadian GAAP or U.S. GAAP, we would expect that the consolidated financial statements be prepared in accordance with the generally accepted accounting principles of a foreign jurisdiction where one or more of the affiliated entities has a significant connection, such as where the head office or principal place of business of one or both of the affiliated entities, or their parent, is located.

Paragraph (c) refers to a system of risk management policies and procedures designed to monitor and manage the risks associated with a mandatory clearable derivative. We expect that such procedures would be regularly reviewed. We are of the view that counterparties relying on this exemption may structure their centralized risk management according to their unique needs, provided that the program reasonably monitors and manages risks associated with non-centrally cleared derivatives. We would expect that, for a risk management program to be considered centralized, the evaluation, measurement and control procedures would be applied by a counterparty to the mandatory clearable derivative or an affiliated entity of both counterparties to the derivative.

Paragraph (d) refers to the terms governing the trading relationship between the affiliated entities for the mandatory clearable derivative that is not cleared as a result of the intragroup exemption. We would expect that the written agreement be dated and signed by the affiliated entities. An ISDA master agreement, for instance, would be acceptable.

Subsection 7(2) – Submission of Form 94-101F1

Within 30 days after two affiliated entities first rely on the intragroup exemption in respect of a mandatory clearable derivative, a local counterparty must deliver, or cause to be delivered, to the regulator or securities regulatory authority a completed Form 94-101F1 *Intragroup Exemption* (“Form 94-101F1”) to notify the regulator or securities regulatory authority that the exemption is being relied upon. The information provided in the Form 94-101F1 will aid the regulator, except in Québec, or securities regulatory authority in better understanding the legal and operational structure allowing counterparties to benefit from the intragroup exemption. The parent or the entity responsible to perform the centralized risk management for the affiliated entities using the intragroup exemption may deliver the completed Form 94-101F1 on behalf of the affiliated entities. For greater clarity, a completed Form 94-101F1 could be delivered for the group by including each pairing of counterparties that seek to rely on the intragroup exemption. One completed Form 94-101F1 is valid for every mandatory

clearable derivative between any pair of counterparties listed on the completed Form 94-101F1 provided that the requirements set out in subsection (1) are complied with.

Subsection 7(3) – Amendments to Form 94-101F1

Examples of changes to the information provided that would require an amended Form 94-101F1 include: (i) a change in the control structure of one or more of the counterparties listed in Form 94-101F1, and (ii) the addition of a new local jurisdiction for a counterparty. This form may also be delivered by an agent.

Section 8 – Multilateral portfolio compression exemption

A multilateral portfolio compression exercise involves more than two counterparties who wholly change or terminate some or all of their existing derivatives submitted for inclusion in the exercise and replace those derivatives with, depending on the methodology employed, other derivatives whose combined notional amount, or some other measure of risk, is less than the combined notional amount, or some other measure of risk, of the derivatives replaced by the exercise.

The purpose of a multilateral portfolio compression exercise is to reduce operational or counterparty credit risk by reducing the number or notional amounts of outstanding derivatives between counterparties and the aggregate gross number or notional amounts of outstanding derivatives.

Under paragraph (c), the existing derivatives submitted for inclusion in the exercise were not cleared either because they did not include a mandatory clearable derivative or because they were entered into before the class of derivatives became a mandatory clearable derivative or because the counterparty was not subject to the Regulation.

We would expect a local counterparty involved in a multilateral portfolio compression exercise to comply with its credit risk tolerance levels. To do so, we expect a participant to the exercise to set its own counterparty, market and cash payment risk tolerance levels so that the exercise does not alter the risk profiles of each participant beyond a level acceptable to the participant. Consequently, we would expect existing derivatives that would be reasonably likely to significantly increase the risk exposure of the participant to not be included in the multilateral portfolio compression exercise in order for this exemption to be available.

We would generally expect that a mandatory clearable derivative resulting from the multilateral portfolio compression exercise would have the same material terms as the derivatives that were replaced with the exception of reducing the number or notional amount of outstanding derivatives.

Section 9 – Recordkeeping

We would generally expect that reasonable supporting documentation kept in accordance with section 9 would include complete records of any analysis undertaken by the local counterparty to demonstrate it satisfies the conditions necessary to rely on the intragroup exemption under section 7 or the multilateral portfolio compression exemption under section 8, as applicable.

A local counterparty subject to the mandatory central counterparty clearing requirement is responsible for determining whether, given the facts available, an exemption is available. Generally, we would expect a local counterparty relying on an exemption to retain all documents that show it properly relied on the exemption. It is not appropriate for a local counterparty to assume an exemption is available.

Counterparties using the intragroup exemption under section 7 should have appropriate legal documentation between them and detailed operational material outlining the risk management techniques used by the overall parent entity and its affiliated entities with respect to the mandatory clearable derivatives benefiting from the exemption.

PART 4
MANDATORY CLEARABLE DERIVATIVES

and

PART 6
TRANSITION AND EFFECTIVE DATE

Section 10 – Submission of Form 94-101F2 & Section 12 – Transition for the submission of Form 94-101F2

A regulated clearing agency must deliver a Form 94-101F2 *Derivatives Clearing Services* ("Form 94-101F2") to identify all derivatives for which it provides clearing services within 30 days of the coming into force of the Regulation pursuant to section 12. A new derivative or class of derivatives added to the offering of clearing services after the Regulation is in force is declared through a Form 94-101F2 within 10 days of the launch of such service pursuant to section 10.

Each regulator or securities regulatory authority has the power to determine by rule or otherwise which derivative or class of derivatives will be subject to mandatory central counterparty clearing. Furthermore, the CSA may consider the information required by Form 94-101F2 to determine whether a derivative or class of derivatives will be subject to mandatory central counterparty clearing.

In the course of determining whether a derivative or class of derivatives will be subject to mandatory central counterparty clearing, the factors we will consider include the following:

- the derivative is available to be cleared on a regulated clearing agency;
- the level of standardization of the derivative, such as the availability of electronic processing, the existence of master agreements, product definitions and short form confirmations;
- the effect of central clearing of the derivative on the mitigation of systemic risk, taking into account the size of the market for the derivative and the available resources of the regulated clearing agency to clear the derivative;
- whether mandating the derivative or class of derivatives to be cleared would bring undue risk to regulated clearing agencies;
- the outstanding notional amount of the counterparties transacting in the derivative or class of derivatives, the current liquidity in the market for the derivative or class of derivatives, the concentration of participants active in the market for the derivative or class of derivatives, and the availability of reliable and timely pricing data;
- the existence of third-party vendors providing pricing services;
- with regards to a regulated clearing agency, the existence of an appropriate rule framework, and the existence of capacity, operational expertise and resources, and credit support infrastructure to clear the derivative on terms that are consistent with the material terms and trading conventions on which the derivative is traded;
- whether a regulated clearing agency would be able to manage the risk of the additional derivatives that might be submitted due to the mandatory central counterparty clearing requirement determination;
- the effect on competition, taking into account appropriate fees and charges applied to clearing, and whether mandating clearing of the derivative could harm competition;
- alternative derivatives or clearing services co-existing in the same market;
- the public interest.

FORM 94-101F1 INTRAGROUP EXEMPTION

Submission of information on intragroup transactions by a local counterparty

In paragraph (a) of item 1 in section 2, we refer to information required under section 28 of the TR Instrument.

We intend to keep the forms delivered by or on behalf of a local counterparty under the Regulation confidential in accordance with the provisions of the applicable legislation. We are of the view that the forms generally contain proprietary information, and that the cost and potential risks of disclosure for the counterparties to an intragroup transaction outweigh the benefit of the principle requiring that forms be made available for public inspection.

While we intend for Form 94-101F1 and any amendments to it to be kept generally confidential, if the regulator or securities regulatory authority considers that it is in the public interest to do so, it may require the public disclosure of a summary of the information contained in such form, or amendments to it.

FORM 94-101F2 DERIVATIVES CLEARING SERVICES

Submission of information on clearing services of derivatives by the regulated clearing agency

Paragraphs (a), (b) and (c) of item 2 in section 2 address the potential for a derivative or class of derivatives to be a mandatory clearable derivative given its level of standardization in terms of market conventions, including legal documentation, processes and procedures, and whether pre- to post- transaction operations are carried out predominantly by electronic means. The standardization of economic terms is a key input in the determination process.

In paragraph (a) of item 2 in section 2, “life-cycle events” has the same meaning as in section 1 of the TR Instrument.

Paragraphs (d) and (e) of item 2 in section 2 provide details to assist in assessing the market characteristics such as the activity (volume and notional amount) of a particular derivative or class of derivatives, the nature and landscape of the market for that derivative or class of derivatives and the potential impact its determination as a mandatory clearable derivative could have on market participants, including the regulated clearing agency. Assessing whether a derivative or class of derivatives should be a mandatory clearable derivative may involve, in terms of liquidity and price availability, considerations that are different from, or in addition to, the considerations used by the regulator, except in Québec, or securities regulatory authority in permitting a regulated clearing agency to offer clearing services for a derivative or class of derivatives. Stability in the availability of pricing information will also be an important factor considered in the determination process. Metrics, such as the total number of transactions and aggregate notional amounts and outstanding positions, can be used to justify the confidence and frequency with which the pricing of a derivative or class of derivatives is calculated. We expect that the data presented cover a reasonable period of time of no less than 6 months. Suggested information to be provided on the market includes:

- statistics regarding the percentage of activity of participants on their own behalf and for customers,
- average net and gross positions including the direction of positions (long or short), by type of market participant submitting mandatory clearable derivatives directly or indirectly, and
- average trading activity and concentration of trading activity among participants by type of market participant submitting mandatory clearable derivatives directly or indirectly to the regulated clearing agency.

POLICY STATEMENT TO REGULATION 91-506 RESPECTING DERIVATIVES DETERMINATION

PART 1 GENERAL COMMENTS

Introduction

This Policy Statement sets out the views of the *Autorité des marchés financiers* (“Authority” or “we”) on various matters relating to *Regulation 91-506 respecting Derivatives Determination* (chapter I-14.01, r. 0.1) (the “Regulation”).

Except for Part 1, the numbering and headings in this Policy Statement correspond to the numbering and headings in the Regulation.

Unless defined in the Regulation or this Policy Statement, terms used in the Regulation and in this Policy Statement have the meaning given to them in the *Derivatives Act* (chapter I-14.01) (the “Act”), *Regulation 14-101 respecting Definitions* (chapter V-1.1, r. 3) and *Regulation 14-501Q respecting Definitions* (chapter V-1.1, r. 4).

In this Policy Statement, the term “contract” is interpreted to mean “contract or instrument”.

The Regulation excludes certain contracts from the application of *Regulation 91-507 respecting Trade Repositories and Derivatives Data Reporting* (chapter I-14.01, r. 1.1) (“Regulation 91-507”) and *Regulation 94-101 respecting Mandatory Central Counterparty Clearing of Derivatives (indicate here the reference)* (“Regulation 94-101”). The following exclusions are in addition to those already provided in section 6 of the Act, including an investment contract as defined in the second paragraph of section 1 of the *Securities Act* (chapter V-1.1) or an option or other non-traded derivative whose value is derived from, referenced to or based on the value or market price of a security, granted as compensation or as payment for a good or service.

Section 4 of the Act remains applicable to a hybrid product, i.e. a product with features of both a derivative and a security, in order to determine if the Act applies to that product.

PART 2 GUIDANCE

Covered derivatives

1.2. The term “derivative” is defined in section 3 of the Act to include both “standardized” and “over-the-counter” derivatives. Standardized derivatives are derivatives traded on a published market, as provided by section 3 of the Act. Thus, a published market is defined to include an exchange, an alternative trading system or any other derivatives market that constitutes or maintains a system for bringing together buyers and sellers of standardized derivatives. As such, section 1.2 of the Regulation limits the application of Regulation 91-507 and Regulation 94-101, as per section 1.1 of the Regulation, to derivatives that are not traded on an exchange; however an exception is made for derivatives trading facilities.

Section 1.2 of the Regulation provides that Regulation 91-507 and Regulation 94-101 apply to derivatives that are traded on a derivatives trading facility. A derivatives trading facility includes any trading system, facility or platform in which multiple participants have the ability to execute or trade derivative instruments by accepting bids and offers made by multiple participants in the facility or system, and in which multiple third-party buying and selling interests in over-the-counter derivatives have the ability to interact in the system, facility or platform in a way that results in a contract.

For example, derivatives traded on the following facilities would otherwise be considered derivatives required to be reported under *Regulation 91-507 respecting Trade Repositories and*

Derivatives Data Reporting: “swap execution facility” as defined in the *Commodity Exchange Act* 7 U.S.C. (1a) (50); a “security-based swap execution facility” as defined in the *Securities Exchange Act of 1934* 15 U.S.C. 78c(a)(77); and a “Multilateral trading facility” as defined in Directive 2004/39/EC Article 4(1)(15) of the European Parliament.

Excluded derivatives

Paragraph 2(a) – Gaming contracts

Paragraph 2(a) of the Regulation excludes certain domestic and foreign gaming contracts from the application of Regulation 91-507 and Regulation 94-101. While a gaming contract may come within the definition of “derivative”, it is generally not recognized as being a financial derivative and typically does not pose the same potential risk to the financial system as other derivatives products. In addition, the Authority does not believe that the derivatives regulatory regime will be appropriate for this type of contract. Further, gaming control legislation of Canada (or a jurisdiction of Canada), or equivalent gaming control legislation of a foreign jurisdiction, generally has consumer protection as an objective and is therefore aligned with the objective of securities legislation to provide protection to investors from unfair, improper or fraudulent practices.

With respect to subparagraph 2(a)(ii), a contract that is regulated by gaming control legislation of a foreign jurisdiction would only qualify for this exclusion if: (1) its execution does not violate legislation of Canada or Québec, and (2) it would be considered a gaming contract under domestic legislation. If a contract would be treated as a derivative if entered into in Québec, but would be considered a gaming contract in a foreign jurisdiction, the contract does not qualify for this exclusion, irrespective of its characterization in the foreign jurisdiction.

Paragraph 2(b) – Insurance and annuity contracts

Paragraph 6(3) of the Act and paragraph 2(b) of the Regulation exclude qualifying insurance or annuity contracts from the application of Regulation 91-507 and Regulation 94-101. A reinsurance contract would be considered to be an insurance or annuity contract.

While an insurance contract may come within the definition of “derivative”, it is generally not recognized as a financial derivative and typically does not pose the same potential risk to the financial system as other derivatives products. The Authority does not believe that the derivatives regulatory regime will be appropriate for this type of contract. Further, a comprehensive regime is already in place that regulates the insurance industry in Canada and the insurance legislation of Canada (or a jurisdiction of Canada), or equivalent insurance legislation of a foreign jurisdiction, has consumer protection as an objective and is therefore aligned with the objective of securities legislation to provide protection to investors from unfair, improper or fraudulent practices.

Certain derivatives that have characteristics similar to insurance contracts, including credit derivatives and climate-based derivatives, will be treated as derivatives and not insurance or annuity contracts.

Paragraph 6(3) of the Act requires an insurance or annuity contract to be entered into with a domestically licenced insurer and that the contract be regulated as an insurance or annuity contract under the *Act respecting insurance* (chapter A-32) or Canadian insurance legislation in order to be excluded from the Act. Therefore, for example, an interest rate derivative entered into by a licensed insurance company would not be excluded from the application of the Act.

With respect to subparagraph 2(b) of the Regulation, an insurance or annuity contract that is made outside of Canada would only qualify for this exclusion if it would be regulated under insurance legislation of Canada or Québec if made in Québec. Where a contract would otherwise be treated as a derivative if entered into in Canada, but is considered an insurance contract in a foreign jurisdiction, the contract does not qualify for this exclusion, irrespective of its characterization in the foreign jurisdiction. Paragraph 2(b) is included to address the

situation where a local counterparty purchases insurance for an interest that is located outside of Canada and the insurer is not required to be licenced in Canada.

Paragraph 2(c) – Currency exchange contracts

Paragraph 2(c) of the Regulation excludes a short-term contract for the purchase and sale of a currency from the application of Regulation 91-507 and Regulation 94-101 if it is settled within the time limits set out in subparagraph 2(c)(i). This provision is intended to apply exclusively to contracts that facilitate the conversion of one currency into another currency specified in the contract. These currency exchange services are often provided by financial institutions or other businesses that exchange one currency for another for clients' personal or business use (e.g., for purposes of travel or to make payment of an obligation denominated in a foreign currency).

Timing of delivery (subparagraph 2(c)(i))

To qualify for this exclusion the contract must require physical delivery of the currency referenced in the contract within the time periods prescribed in subparagraph 2(c)(i). If a contract does not have a fixed settlement date or otherwise allows for settlement beyond the prescribed periods or permits settlement by delivery of a currency other than the currency referenced in the contract, it will not qualify for this exclusion.

Clause 2(c)(i)(A) applies to a transaction that settles by delivery of the referenced currency within 2 business days – being the industry standard maximum settlement period for a spot foreign exchange transaction.

Clause 2(c)(i)(B) allows for a longer settlement period if the foreign exchange transaction is entered into contemporaneously with a related securities trade. This exclusion reflects the fact that the settlement period for certain securities trades can be 3 or more days. In order for the provision to apply, the securities trade and foreign exchange transaction must be related, meaning that the currency to which the foreign exchange transaction pertains was used to facilitate the settlement of the related security purchase.

Where a contract for the purchase or sale of a currency provides for multiple exchanges of cash flows, all such exchanges must occur within the timelines prescribed in subparagraph 2(c)(i) in order for the exclusion in paragraph 2(c) to apply.

Settlement by delivery except where impossible or commercially unreasonable (subparagraph 2(c)(i))

Subparagraph 2(c)(i) requires that a contract must not permit settlement in a currency other than what is referenced in the contract unless delivery is rendered impossible or commercially unreasonable as a result of events not reasonably within the control of the counterparties.

Settlement by delivery of the currency referenced in the contract requires the currency contracted for to be delivered and not an equivalent amount in a different currency. For example, where a contract references Japanese Yen, such currency must be delivered in order for this exclusion to apply. We consider delivery to mean actual delivery of the original currency contracted for either in cash or through electronic funds transfer. In situations where settlement takes place through the delivery of an alternate currency or account notation without actual currency transfer, there is no settlement by delivery and therefore the exclusion in paragraph 2(c) would not apply.

We consider events that are not reasonably within the control of the counterparties to include events that cannot be reasonably anticipated, avoided or remedied. An example of an intervening event that would render delivery to be commercially unreasonable would include a situation where a government in a foreign jurisdiction imposes capital controls that restrict the flow of the currency required to be delivered. A change in the market value of the currency itself will not render delivery commercially unreasonable.

Intention requirement (subparagraph 2(c)(ii))

Subparagraph 2(c)(ii) excludes a contract for the purchase and sale of a currency that is intended to be settled through the delivery of the currency referenced in such contract. The intention to settle a contract by delivery may be inferred from the terms of the relevant contract as well as from the surrounding facts and circumstances.

When examining the specific terms of a contract for evidence of intention to deliver, we take the position that the contract must create an obligation on the counterparties to make or take delivery of the currency and not merely an option to make or take delivery. Any agreement, arrangement or understanding between the parties, including a side agreement, standard account terms or operational procedures that allow for the settlement in a currency other than the referenced currency or on a date after the time period specified in subparagraph 2(c)(i) is an indication that the parties do not intend to settle the transaction by delivery of the prescribed currency within the specified time periods.

We are generally of the view that certain provisions, including standard industry provisions, the effect of which may result in a transaction not being physically settled, will not necessarily negate the intention to deliver. The contract as a whole needs to be reviewed in order to determine whether the counterparties' intention was to actually deliver the contracted currency. Examples of provisions that may be consistent with the intention requirement under subparagraph 2(c)(ii) include:

- a netting provision that allows 2 counterparties who are party to multiple contracts that require delivery of a currency to net offsetting obligations, provided that the counterparties intended to settle through delivery at the time the contract was created and the netted settlement is physically settled in the currency prescribed by the contract, and
- a provision where cash settlement is triggered by a termination right that arises as a result of a breach of the terms of the contract.

Although these types of provisions permit settlement by means other than the delivery of the relevant currency, they are included in the contract for practical and efficiency reasons.

In addition to the contract itself, intention may also be inferred from the conduct of the counterparties. Where a counterparty's conduct indicates an intention not to settle by delivery, the contract will not qualify for the exclusion in paragraph 2(c). For example, where it could be inferred from the conduct that counterparties intend to rely on breach or frustration provisions in the contract in order to achieve an economic outcome that is, or is akin to, settlement by means other than delivery of the relevant currency, the contract will not qualify for this exclusion. Similarly, a contract would not qualify for this exclusion where it can be inferred from their conduct that the counterparties intend to enter into collateral or amending agreements which, together with the original contract, achieve an economic outcome that is, or is akin to, settlement by means other than delivery of the relevant currency.

Rolling over (subparagraph 2(c)(iii))

Subparagraph 2(c)(iii) provides that, in order to qualify for the exclusion in paragraph 2(c), a currency exchange contract must not permit a rollover of the contract. Therefore, physical delivery of the relevant currencies must occur in the time periods prescribed in subparagraph 2(c)(i). To the extent that a contract does not have a fixed settlement date or otherwise allows for the settlement date to be extended beyond the periods prescribed in subparagraph 2(c)(i), the Authority would consider it to permit a rollover of the contract. Similarly, any terms or practice that permits the settlement date of the contract to be extended by simultaneously closing the contract and entering into a new contract without delivery of the relevant currencies would also not qualify for the exclusion in paragraph 2(c).

The Authority does not intend that the exclusion in paragraph 2(c) will apply to contracts entered into through platforms that facilitate investment or speculation based on the relative value of currencies. These platforms typically do not provide for physical delivery of the currency referenced in the contract, but instead close out the positions by crediting client

accounts held by the person operating the platform, often applying the credit using a standard currency.

Paragraph 2(d) – Commodities

Paragraph 2(d) of the Regulation excludes a contract for the delivery of a commodity from the application of Regulation 91-507 and Regulation 94-101 if it meets the criteria in subparagraphs 2(d)(i) and (ii).

Commodity

The exclusion available under paragraph 2(d) is limited to commercial transactions in goods that can be delivered either in a physical form or by delivery of the instrument evidencing ownership of the commodity. We take the position that commodities include goods such as agricultural products, forest products, products of the sea, minerals, metals, hydrocarbon fuel, precious stones or other gems, electricity, oil and natural gas (and by-products, and associated refined products, thereof), and water. We also consider certain intangible commodities, such as carbon credits and emission allowances, to be commodities. In contrast, this exclusion will not apply to financial commodities such as currencies, interest rates, securities and indexes.

Intention requirement (subparagraph 2(d)(i))

Subparagraph 2(d)(i) of the Regulation requires that counterparties *intend* to settle the contract by delivering the commodity. Intention can be inferred from the terms of the relevant contract as well as from the surrounding facts and circumstances.

When examining the specific terms of a contract for evidence of an intention to deliver, we take the position that the contract must create an obligation on the counterparties to make or take delivery of the commodity and not merely an option to make or take delivery. Subject to the comments below on subparagraph 2(d)(ii), we are of the view that a contract containing a provision that permits the contract to be settled by means other than delivery of the commodity, or that includes an option or has the effect of creating an option to settle the contract by a method other than through the delivery of the commodity, would not satisfy the intention requirement and therefore does not qualify for this exclusion.

We are generally of the view that certain provisions, including standard industry provisions, the effect of which may result in a transaction not being physically settled, may not necessarily negate the intention to deliver. The contract as a whole needs to be reviewed in order to determine whether the counterparties' intention was to actually deliver the commodity. Examples of provisions that may be consistent with the intention requirement under subparagraph 2(d)(i) include:

- an option to change the volume or quantity, or the timing or manner of delivery, of the commodity to be delivered;
- a netting provision that allows 2 counterparties who are party to multiple contracts that require delivery of a commodity to net offsetting obligations provided that the counterparties intended to settle each contract through delivery at the time the contract was created,
- an option that allows the counterparty that is to accept delivery of a commodity to assign the obligation to accept delivery of the commodity to a third-party; and
- a provision where cash settlement is triggered by a termination right arising as a result of the breach of the terms of the contract or an event of default thereunder.

Although these types of provisions permit some form of cash settlement, they are included in the contract for practical and efficiency reasons.

In addition to the contract itself, intention may also be inferred from the conduct of the counterparties. For example, where it could be inferred from the conduct that counterparties intend to rely on breach or frustration provisions in the contract in order to achieve an economic

outcome that is, or is akin to, cash settlement, the contract will not qualify for this exclusion. Similarly, a contract will not qualify for this exclusion where it can be inferred from their conduct that the counterparties intend to enter into collateral or amending agreements which, together with the original contract, achieve an economic outcome that is, or is akin to, cash settlement of the original contract.

When determining the intention of the counterparties, we will examine their conduct at execution and throughout the duration of the contract. Factors that we will consider include whether a counterparty is in the business of producing, delivering or using the commodity in question and whether the counterparties regularly make or take delivery of the commodity relative to the frequency with which they enter into such contracts in relation to the commodity.

Situations may exist where, after entering into the contract for delivery of the commodity, the counterparties enter into an agreement that terminates their obligation to deliver or accept delivery of the commodity (often referred to as a “book-out” agreement). Book-out agreements are typically separately negotiated, new agreements where the counterparties have no obligation to enter into such agreements and such book-out agreements are not provided for by the terms of the contract as initially entered into. We will generally not consider a book-out to be a “derivative” provided that, at the time of execution of the original contract, the counterparties intended that the commodity would be delivered.

Settlement by delivery except where impossible or commercially unreasonable (subparagraph 2(d)(ii))

Subparagraph 2(d)(ii) requires that a contract not permit cash settlement in place of delivery unless physical settlement is rendered impossible or commercially unreasonable as a result of an intervening event or occurrence not reasonably within the control of the counterparties, their affiliates or their agents. A change in the market value of the commodity itself will not render delivery commercially unreasonable. In general, we consider examples of events not reasonably within the control of the counterparties would include:

- events to which typical *force majeure* clauses would apply,
- problems in delivery systems such as the unavailability of transmission lines for electricity or a pipeline for oil or gas where an alternative method of delivery is not reasonably available, and
- problems incurred by a counterparty in producing the commodity that they are obliged to deliver such as a fire at an oil refinery or a drought preventing crops from growing where an alternative source for the commodity is not reasonably available.

In our view, cash settlement in these circumstances would not preclude the requisite intention under subparagraph 2(d)(i) from being satisfied.

Additional contracts not considered to be derivatives

Apart from the contracts expressly excluded from the application of the Act in section 6 of the Act and section 2 of the Regulation, there are other contracts that we do not consider to be “derivatives” for the purposes of securities or derivatives legislation. A feature common to these contracts is that they are entered into for consumer, business or non-profit purposes that do not involve investment, speculation or hedging. Typically, they provide for the transfer of ownership of a good or the provision of a service. In most cases, they are not traded on a market.

These contracts include, but are not limited to:

- a consumer or commercial contract to acquire, or lease real or personal property, to provide personal services, to sell or assign rights, equipment, receivables or inventory, or to obtain a loan or mortgage, including a loan or mortgage with a variable rate of interest, interest rate cap, interest rate lock or embedded interest rate option;

- a consumer contract to purchase non-financial products or services at a fixed, capped or collared price;
- an employment contract or retirement benefit arrangement;
- a guarantee;
- a performance bond;
- a commercial sale, servicing, or distribution arrangement;
- a contract for the purpose of effecting a business purchase and sale or combination transaction;
- a contract representing a lending arrangement in connection with building an inventory of assets in anticipation of a securitization of such assets; and
- a commercial contract containing mechanisms indexing the purchase price or payment terms for inflation such as via reference to an interest rate or consumer price index.

6.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

6.4 Sanctions administratives pécuniaires

L'Autorité des marchés financiers publie dans cette section la liste des sanctions administratives pécuniaires. Les décisions de révision des sanctions administratives pécuniaires imposées aux émetteurs ainsi qu'aux initiés sont publiées à la section 6.4.3, distinctement des sections 6.4.1 et 6.4.2 qui contiennent les décisions initiales imposées à la suite d'un défaut de respecter une disposition prévue au titre III de la *Loi sur les valeurs mobilières* (« LVM ») ou encore, les articles 96 à 98 ou 102 de cette même loi. (274.1 LVM / 271.13, 271.14 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

6.4.1 - Émetteurs assujettis

Le tableau publié dans cette section présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux émetteurs assujettis à la suite d'un défaut de respecter une disposition prévue au titre III de la *Loi sur les valeurs mobilières*. (274.1 *Loi sur les valeurs mobilières* et 271.13 et 271.15 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

271.13 RVM.

Tout émetteur assujetti qui contrevient à une disposition du titre III de la Loi, parce qu'il a fait défaut de déposer un document d'information périodique, est tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire de 100 \$ par document pour chaque jour ouvrable au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$ au cours d'un même exercice financier de l'Autorité.

271.15 RVM.

Une sanction administrative pécuniaire est exigible à compter du moment où l'Autorité en transmet avis.

L'imposition d'une sanction administrative pécuniaire, en application de l'article 271.13 RVM, est sans préjudice quant à tout autre recours dont peut se prévaloir l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau produit ci-dessous indique le nom de l'émetteur concerné, la date où a été prise la décision d'imposer une sanction administrative pécuniaire ainsi que le montant imposé.

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
----------	--------------	------------------	----------------

Aucune information

6.4.2 - Initiés

Le tableau publié dans cette section présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux initiés suivant leur défaut de respecter l'une des dispositions des articles 96 à 98 ou 102 de la *Loi sur les valeurs mobilières*. (274.1 *Loi sur les valeurs mobilières* et 271.14 et 271.15 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

271.14.

Tout initié ou dirigeant réputé initié qui contrevient à une disposition des articles 96 à 98 ou 102 de la Loi, parce qu'il a fait défaut de déclarer son emprise sur des titres ou une modification à cette emprise, est tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire de 100 \$ par omission de déclarer pour chaque jour au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$.

271.15.

Une sanction administrative pécuniaire est exigible à compter du moment où l'Autorité en transmet avis.

L'imposition d'une sanction administrative pécuniaire, en application de l'article 271.14 RVM, est sans préjudice quant à tout autre recours dont peut se prévaloir l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau ci-dessous indique le nom de l'initié concerné, le nom de l'émetteur à l'égard duquel il n'a pas fait la déclaration requise, la date où a été prise la décision d'imposer une sanction administrative pécuniaire ainsi que le montant imposé.

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
BLISS, IAN CRAIG	NOUVEAU MONDE GRAPHITE INC.	20170003964-1	2017-03-08	5 000,00 \$
FONDS DE SOLIDARITE FTQ TRANSAT A.T. INC.		20170003969-1	2017-03-08	10 000,00 \$
HARRINGTON, DENIS	OPSSENS INC.	20170003965-1	2017-03-08	100,00 \$
HNZ GROUP INC.	GROUPE HNZ INC.	20170004058-1	2017-03-14	5 000,00 \$
MACKIN, JAMES PATRICK	OPSSENS INC.	20170003966-1	2017-03-08	100,00 \$

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
ORION MINE FINANCE MANAGEMENT I LIMITED	STORNOWAY DIAMOND CORPORATION	20170003967-1	2017-03-08	500,00 \$
SEGAL, HERSCHEL H.	DAVIDSTEAL INC.	20170003963-1	2017-03-08	100,00 \$
SIROIS, DENIS M.	OPSENS INC.	20170003968-1	2017-03-08	100,00 \$

6.4.3 - Décisions de révision

Les tableaux ci-dessous présentent les informations relatives aux décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires.

Il s'agit plus particulièrement des cas où l'Autorité, dans le cadre d'un processus de révision, a décidé de maintenir, de réduire ou encore d'annuler le montant de la sanction administrative pécuniaire précédemment imposée.

6.4.3.1 - Émetteurs assujettis

Le tableau publié dans cette section présente les décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires qui concernent les émetteurs assujettis.

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
----------	--------------	------------------	-----------------------------	----------------

Aucune information

6.4.3.2 - Initiés

Le tableau publié dans cette section présente les décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires qui concernent les initiés.

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
-----------------	----------	--------------	------------------	-----------------------------	----------------

Aucune information

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

Brisset Beer International, Inc.

Le 27 mars 2017

INTERDICTION D'OPÉRATIONS

Brisset Beer International, Inc. (l'« émetteur ») est un émetteur assujéti du marché de gré à gré soumis au *Règlement 51-105 sur les émetteurs cotés sur les marchés de gré à gré américains*;

L'émetteur a omis de déposer auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »), l'information périodique suivante (le « manquement ») exigée en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières* (la « Loi ») et le *Règlement 51-105* :

- le rapport financier intermédiaire non audité et le rapport de gestion intermédiaire pour la période intermédiaire terminée le 30 novembre 2016, des documents exigés en vertu des Parties 4 et 5 du *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* et l'article 5 b) du *Règlement 51-105*;
- l'attestation des documents intermédiaires pour la période intermédiaire terminée le 30 novembre 2016 exigée en vertu de la Partie 5 du *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* et l'article 5 d) du *Règlement 51-105*.

Vu le défaut de l'émetteur de remédier au manquement à la date de la présente décision;

Vu les articles 265, 267 et 318 de la Loi;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2.

En conséquence, l'Autorité :

interdit à Brisset Beer International, Inc. et à ses porteurs de titres, aux courtiers et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur assujéti du marché gré à gré parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt de son rapport financier intermédiaire non audité et de son rapport de gestion intermédiaire pour la période intermédiaire terminée le 30 novembre 2016, ainsi que l'attestation des documents intermédiaires pour la période intermédiaire terminée le 30 novembre 2016 prévues au *Règlement 51-105*.

L'Autorité peut révoquer la présente décision en vertu de l'article 318 de la Loi si l'émetteur remédie au manquement de façon satisfaisante.

Martin Latulippe
Directeur de l'information continue

Décision n°: 2017-IC-0005

Electronic Cigarettes International Group, Ltd.

Le 29 mars 2017

INTERDICTION D'OPÉRATIONS

Electronic Cigarettes International Group, Ltd. (l'« émetteur ») est un émetteur assujéti du marché de gré à gré soumis au *Règlement 51-105 sur les émetteurs cotés sur les marchés de gré à gré américains*;

L'émetteur a omis de déposer auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »), l'information périodique suivante (le « manquement ») exigée en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières* (la « Loi ») et le Règlement 51-105 :

- le rapport financier intermédiaire non audité et le rapport de gestion intermédiaire pour la période intermédiaire terminée le 30 septembre 2016, des documents exigés en vertu des Parties 4 et 5 du *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* et l'article 5 b) du Règlement 51-105;
- l'attestation des documents intermédiaires pour la période intermédiaire terminée le 30 septembre 2016 exigée en vertu de la Partie 5 du *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* et l'article 5 d) du Règlement 51-105.

Vu le défaut de l'émetteur de remédier au manquement à la date de la présente décision;

Vu les articles 265, 267 et 318 de la Loi;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2.

En conséquence, l'Autorité :

interdit à Electronic Cigarettes International Group, Ltd. et à ses porteurs de titres, aux courtiers et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur assujéti du marché gré à gré parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt de son rapport financier intermédiaire non audité et de son rapport de gestion intermédiaire pour la période intermédiaire terminée le 30 septembre 2016, ainsi que l'attestation des documents intermédiaires pour la période intermédiaire terminée le 30 septembre 2016 prévues au Règlement 51-105.

L'Autorité peut révoquer la présente décision en vertu de l'article 318 de la Loi si l'émetteur remédie au manquement de façon satisfaisante.

Martin Latulippe
Directeur de l'information continue

Décision n°: 2017-IC-0006

6.5.2 Révocations d'interdiction

Aucune information.

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds d'obligations BNI (<i>auparavant Fonds d'obligations Banque Nationale</i>) (part de série Investisseurs-2)	24 mars 2017	Québec
Fonds de dividendes BNI (<i>auparavant Fonds de dividendes Banque Nationale</i>) (part de série Investisseurs-2)		- Colombie-Britannique
		- Alberta
		- Saskatchewan
		- Manitoba
		- Ontario
Fonds d'obligations mondiales tactique BNI (<i>auparavant Fonds d'obligations mondiales tactique Banque Nationale</i>) (parts de séries Conseillers-\$US, F-\$US, FT-\$US, O-\$US et T-\$US)		- Nouveau-Brunswick
		- Nouvelle-Écosse
		- Île-du-Prince-Édouard
		- Terre-Neuve et Labrador
		- Territoires du Nord-Ouest
		- Yukon
		- Nunavut
Portefeuille Prudent BNI (parts de séries Investisseurs, Investisseurs-2, R et R-2)		
Portefeuille Conservateur BNI (parts de séries Investisseurs, Investisseurs-2, R et R-2)		
Portefeuille Pondéré BNI (parts de séries Investisseurs, Investisseurs-2, R et R-2)		
Portefeuille Équilibré BNI (parts de séries Conseillers-2, F-2, Investisseurs, Investisseurs-2, R et R-2)		
Portefeuille Croissance BNI (parts de séries Investisseurs, Investisseurs-2 et R)		
Portefeuille Actions BNI (parts de séries Investisseurs, Investisseurs-2, R et R-2)		
Fonds d'actions canadiennes BNI (<i>auparavant Fonds d'actions canadiennes</i>)		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
<i>Banque Nationale)</i> (parts de séries Conseillers-2, F-2, Investisseurs-2 et R-2) Fonds d'actions canadiennes de croissance BNI (<i>auparavant Fonds d'actions canadiennes de croissance Banque Nationale</i>) (part de série Investisseurs-2) Fonds d'actions mondiales BNI (<i>auparavant Fonds d'actions mondiales Banque Nationale</i>) (parts de séries Conseillers-2, F-2, Investisseurs-2) Fonds d'actions mondiales diversifié Banque Nationale (part de série O) Fonds de revenu d'actifs réels mondiaux BNI (part de série O)		
CT Real Estate Investment Trust	27 mars 2017	Ontario
Enbridge Income Fund	22 mars 2017	Alberta
European Commercial Real Estate Limited	24 mars 2017	Ontario
Husky Energy Inc.	22 mars 2017	Alberta
Portefeuille Sécuritaire Manuvie Portefeuille Modéré Manuvie Portefeuille Équilibré Manuvie Portefeuille Croissance Manuvie	23 mars 2017	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
FNB Desjardins Canada multifacteurs à volatilité contrôlée	24 mars 2017	Québec
FNB Desjardins États-Unis multifacteurs à volatilité contrôlée		- Colombie-Britannique
FNB Desjardins Marchés développés ex-É.-U. ex-Canada multifacteurs à volatilité contrôlée		- Alberta
FNB Desjardins Marchés émergents multifacteurs à volatilité contrôlée		- Saskatchewan
FNB Desjardins Indice univers obligations canadiennes		- Manitoba
FNB Desjardins Indice obligations canadiennes à court terme		- Ontario
FNB Desjardins Indice obligations canadiennes de sociétés échelonnées 1-5 ans		- Nouveau-Brunswick
FNB Desjardins Indice obligations canadiennes gouvernementales échelonnées 1-5 ans		- Nouvelle-Écosse
FNB Desjardins Indice actions privilégiées canadiennes		- Île-du-Prince-Édouard
		- Terre-Neuve et Labrador
		- Territoires du Nord-Ouest
		- Yukon
		- Nunavut
Minéraux rares Quest Ltée	24 mars 2017	Québec
		- Colombie-Britannique
		- Alberta
		- Ontario
Enerplus Corporation	28 mars 2017	Alberta
FNB Horizons dollar américain	28 mars 2017	Ontario
FNB Horizons Indice chaîne d'approvisionnement intermédiaire du secteur pétrolier et gazier canadien		
FNB Horizons Indice d'initiés canadiens		
FNB Horizons dollar canadien		
FNB Horizons Marijuana médicale sciences de la vie		
FNB indiciel multifactoriel canadien à grande capitalisation Manuvie	24 mars 2017	Ontario
FNB indiciel multifactoriel américain à grande capitalisation Manuvie		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
FNB indiciel multifactoriel américain à moyenne capitalisation Manuvie		
FNB indiciel multifactoriel international des marchés développés Manuvie		
Westcoast Energy Inc.	28 mars 2017	Colombie-Britannique

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds Desjardins IBrix Actions mondiales à faible volatilité (parts de catégories A, I, C et F)	27 mars 2017	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
Portefeuille Méritage actions canadiennes (parts de séries Conseillers, F, F5, O et T5)	28 mars 2017	Québec - Colombie-Britannique
Portefeuille Méritage actions mondiales (parts de séries Conseillers, F, F5, O et T5)		- Alberta - Saskatchewan - Manitoba
Portefeuille Méritage actions américaines (parts de séries Conseillers, F, F5 et T5)		- Ontario - Nouveau-Brunswick
Portefeuille Méritage actions		- Nouvelle-Écosse

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
internationales (parts de séries Conseillers, F, F5 et T5)		- Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
Portefeuille Méritage Conservateur (parts de séries Conseillers, F, F5 et T5)		
Portefeuille Méritage Modéré (parts de séries Conseillers, F, F5 et T5)		
Portefeuille Méritage Équilibré (parts de séries Conseillers, F, F5 et T5)		
Portefeuille Méritage Croissance dynamique (parts de séries Conseillers, F, F5, O et T5)		
Portefeuille Méritage revenu Conservateur (parts de séries Conseillers, F et O)		
Portefeuille Méritage revenu Modéré (parts de séries Conseillers, F et O)		
Portefeuille Méritage revenu Croissance (parts de séries Conseillers, F et O)		
Portefeuille Méritage revenu Croissance dynamique (parts de séries Conseillers, F et O)		
Portefeuille Méritage mondial Conservateur (parts de séries Conseillers, F, F5 et T5)		
Portefeuille Méritage mondial Modéré (parts de séries Conseillers, F, F5 et T5)		
Portefeuille Méritage mondial Croissance dynamique (parts de séries Conseillers, F, F5, O et T5)		
Catégorie d'actions de Corporation Fonds Banque Nationale:		
Portefeuille Méritage Catégorie actions canadiennes (actions de séries Conseillers, F, F5 et T)		
Portefeuille Méritage Catégorie actions mondiales (actions de séries Conseillers, F, F5 et T)		
Portefeuille Méritage Catégorie Croissance dynamique (actions de séries Conseillers, F, F5 et T)		
Portefeuille Méritage mondial Catégorie Croissance dynamique		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
(actions de séries Conseillers, F, F5 et T5)		
Fonds de revenu mensuel stratégique Loomis Sayles	24 mars 2017	Ontario
Fonds d'actions américaines à faible volatilité Gateway		
Fonds enregistré Oakmark Natixis		
Fonds enregistré international Oakmark Natixis		
Fonds à gestion fiscale Oakmark Natixis		
Fonds à gestion fiscale international Oakmark Natixis		
Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie	27 mars 2017	Ontario
Fonds canadien d'obligations Mackenzie		
Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie		
Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie		
Fonds de revenu à taux variable Mackenzie		
Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie		
Fonds d'obligations de catégorie investissement tactique mondial Mackenzie		
Fonds de titres de catégorie investissement à taux variable Mackenzie		
Fonds d'obligations de sociétés nord- américaines		
Mackenzie		
Fonds d'obligations stratégique Mackenzie		
Fonds d'obligations tactique mondial en dollars US Mackenzie		
Fonds de revenu à duration ultra-courte en dollars US Mackenzie		
Fonds équilibré toutes capitalisations canadiennes Mackenzie		
Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie		
Fonds équilibré grandes capitalisations canadiennes Mackenzie		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill		
Fonds de revenu stratégique mondial Mackenzie		
Fonds de revenu Mackenzie		
Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy		
Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy		
Fonds de revenu stratégique Mackenzie		
Fonds de revenu stratégique mondial en dollars US Mackenzie		
Fonds de dividendes toutes capitalisations canadiennes Mackenzie		
Fonds de valeur toutes capitalisations canadiennes Mackenzie		
Fonds canadien de croissance Mackenzie		
Fonds de dividendes grandes capitalisations canadiennes Mackenzie		
Fonds de dividendes et de croissance grandes capitalisations canadiennes Mackenzie		
Fonds de croissance grandes capitalisations canadiennes Mackenzie		
Fonds de valeur petites capitalisations canadiennes Mackenzie		
Fonds canadien sécurité Mackenzie Cundill		
Fonds de croissance Mackenzie		
Fonds canadien Mackenzie Ivy		
Mandat privé de marché monétaire canadien Mackenzie		
Mandat privé ciblé d'actions canadiennes Mackenzie		
Mandat privé équilibré de revenu mondial prudent Mackenzie		
Mandat privé d'actions mondiales Mackenzie		
Mandat privé de revenu fixe mondial Mackenzie		
Mandat privé équilibré de revenu mondial Mackenzie		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Mandat privé équilibré de revenu Mackenzie		
Mandat privé d'actions américaines Mackenzie		
Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie		
Fonds américain de dividendes Mackenzie		
Fonds enregistré américain de dividendes Mackenzie		
Fonds américain à faible volatilité Mackenzie		
Fonds renaissance Mackenzie Cundill		
Fonds de valeur Mackenzie Cundill		
Fonds concentré d'actions mondiales Mackenzie		
Fonds mondial de dividendes Mackenzie		
Fonds mondial à faible volatilité Mackenzie		
Fonds de croissance de petites capitalisations mondiales Mackenzie		
Fonds international de croissance Mackenzie		
Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy		
Fonds d'actions internationales Mackenzie Ivy		
Fonds de ressources canadiennes Mackenzie		
Portefeuille équilibré de revenu mensuel Mackenzie		
Portefeuille prudent de revenu mensuel Mackenzie		
Portefeuille équilibré Symétrie		
Portefeuille revenu prudent Symétrie		
Portefeuille prudent Symétrie		
Portefeuille revenu fixe Symétrie		
Portefeuille croissance Symétrie		
Portefeuille croissance modérée Symétrie		
Fonds de stratégies alternatives diversifiées Mackenzie		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie		
Fonds d'actions de marchés émergents à forte diversification Mackenzie		
Fonds d'actions européennes à forte diversification Mackenzie		
Fonds d'actions mondiales à forte diversification Mackenzie		
Fonds d'actions internationales à forte diversification Mackenzie		
Fonds d'actions américaines à forte diversification Mackenzie		
Catégorie Mackenzie Marché monétaire canadien		
Catégorie Mackenzie Équilibré toutes capitalisations canadiennes		
Catégorie Mackenzie Équilibré canadien de croissance		
Catégorie Mackenzie Ivy Canadien équilibré		
Catégorie Mackenzie Ivy Mondial équilibré		
Catégorie Mackenzie Dividendes toutes capitalisations canadiennes		
Catégorie Mackenzie Valeur toutes capitalisations canadiennes		
Catégorie Mackenzie Canadien de croissance		
Catégorie Mackenzie Dividendes grandes capitalisations canadiennes		
Catégorie Mackenzie Valeur petites capitalisations canadiennes		
Catégorie Mackenzie Cundill Canadien sécurité		
Catégorie Mackenzie Cundill Américain		
Catégorie Mackenzie Croissance américaine		
Catégorie Mackenzie Grandes capitalisations américaines		
Catégorie Mackenzie Croissance moyennes capitalisations américaines		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie Mackenzie Croissance moyennes capitalisations américaines – Devises neutres		
Catégorie Mackenzie Cundill Renaissance		
Catégorie Mackenzie Cundill Valeur		
Catégorie Mackenzie Marchés émergents		
Catégorie Mackenzie Occasions des marchés émergents		
Catégorie Mackenzie Croissance mondiale		
Catégorie Mackenzie Croissance de petites capitalisations mondiales		
Catégorie Mackenzie International de croissance		
Catégorie Mackenzie Ivy Européen		
Catégorie Mackenzie Ivy Actions étrangères		
Catégorie Mackenzie Ivy Actions étrangères – Devises neutres		
Catégorie Mackenzie Mondial de ressources		
Catégorie Mackenzie Lingot d'or		
Catégorie Mackenzie Métaux précieux		
Catégorie Portefeuille équilibré Symétrie		
Catégorie Portefeuille revenu prudent Symétrie		
Catégorie Portefeuille prudent Symétrie		
Catégorie Portefeuille actions Symétrie		
Catégorie Portefeuille croissance Symétrie		
Catégorie Portefeuille croissance modérée Symétrie		
Catégorie Mackenzie Actions canadiennes à forte diversification		
Catégorie mandat privé ciblé d'actions canadiennes Mackenzie		
Catégorie mandat privé d'actions mondiales Mackenzie		
Catégorie mandat privé équilibré de revenu Mackenzie		
Catégorie mandat privé d'actions		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
américaines Mackenzie		
Fonds du marché monétaire canadien NexGen	24 mars 2017	Ontario
Fonds d'obligations canadiennes NexGen		
Fonds diversifié mondial d'obligations de sociétés Loomis Sayles (<i>auparavant, Fonds d'obligations de sociétés NexGen</i>)		
Fonds enregistré équilibré stratégique Natixis (<i>auparavant, Fonds enregistré équilibré canadien Tortue NexGen</i>)		
Fonds enregistré équilibré à valeur intrinsèque NexGen		
Fonds enregistré de dividendes canadiens NexGen		
Fonds enregistré de croissance à valeur intrinsèque NexGen		
Fonds enregistré de dividendes américains NexGen plus		
Fonds enregistré de croissance américaine NexGen		
Fonds enregistré d'actions mondiales NexGen		
Fonds enregistré d'actions privilégiées canadiennes NexGen		
Fonds à gestion fiscale du marché monétaire canadien NexGen		
Fonds à gestion fiscale d'obligations canadiennes NexGen		
Fonds à gestion fiscale diversifié mondial d'obligations de Sociétés Loomis Sayles (<i>auparavant, le Fonds à gestion fiscale d'obligations de sociétés NexGen</i>)		
Fonds à gestion fiscale d'actions privilégiées canadiennes NexGen		
Fonds à gestion fiscale équilibré stratégique Natixis (<i>auparavant, le Fonds à gestion fiscale équilibré canadien Tortue NexGen</i>)		
Fonds à gestion fiscale équilibré à valeur intrinsèque NexGen		
Fonds à gestion fiscale de dividendes		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
canadiens NexGen		
Fonds à gestion fiscale de croissance à valeur intrinsèque NexGen		
Fonds à gestion fiscale de dividendes américains NexGen plus		
Fonds à gestion fiscale de croissance américaine NexGen		
Fonds à gestion fiscale d'actions mondiales NexGen		
Fonds équilibré Éthique NEI	23 mars 2017	Ontario
Fonds Macro de répartition d'actifs canadiens NordOuest NEI		
Catégorie de société Macro de répartition d'actifs canadiens NordOuest NEI		
Fonds Repère 2020 Sun Life	27 mars 2017	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque de Montréal	22 mars 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	22 mars 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	22 mars 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	22 mars 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	23 mars 2017	17 mai 2016

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque de Montréal	23 mars 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	23 mars 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	23 mars 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	27 mars 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	27 mars 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	28 mars 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	28 mars 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	28 mars 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	28 mars 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	28 mars 2017	17 mai 2016
Banque Nationale du Canada	21 mars 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	21 mars 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	21 mars 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	22 mars 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	22 mars 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	23 mars 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	23 mars 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	23 mars 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	24 mars 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	24 mars 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	24 mars 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	24 mars 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	24 mars 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	27 mars 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	28 mars 2017	4 juillet 2016
Banque Royale du Canada	10 mars 2017	21 janvier 2016

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Royale du Canada	6 mars 2017	21 janvier 2016
Banque Royale du Canada	6 mars 2017	21 janvier 2016
Banque Royale du Canada	17 mars 2017	21 janvier 2016
Banque Royale du Canada	15 mars 2017	21 janvier 2016
Dividend Growth Split Corp.	28 mars 2017	28 avril 2016
John Deere Canada Funding Inc.	21 mars 2017	16 août 2016
La Banque de Nouvelle-Écosse	24 mars 2017	31 octobre 2016
La Banque de Nouvelle-Écosse	24 mars 2017	31 octobre 2016
La Banque de Nouvelle-Écosse	27 mars 2017	31 octobre 2016
La Banque Toronto-Dominion	23 mars 2017	13 juin 2016
La Banque Toronto-Dominion	23 mars 2017	13 juin 2016
La Banque Toronto-Dominion	24 mars 2017	13 juin 2016
La Banque Toronto-Dominion	24 mars 2017	13 juin 2016
La Banque Toronto-Dominion	27 mars 2017	13 juin 2016
La Banque Toronto-Dominion	27 mars 2017	13 juin 2016

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (« Règlement 45-106 ») et au

Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

Depuis le 1^{er} octobre 2015, l'information sur les placements avec dispense est présentée sous un nouveau format.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Apollo Health and Beauty Care Inc.	2017-01-03	152 521 260 \$
Arctic Star Exploration Corp.	2016-12-29	765 600 \$
Artefacts virtuels inc.	2016-12-28 et 2016-12-29	21 000 \$
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2017-01-12	1 000 000 \$
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2017-01-17	2 853 610 \$
Banque de Montréal	2017-01-20	10 000 000 \$
Banque de Montréal	2017-01-24	10 000 000 \$
Black Spring Capital Corp.	2016-12-29	110 250 \$
BR Capital Limited Partnership	2016-12-31	180 000 \$
Broadway Gold Mining Ltd.	2017-01-03	2 315 165 \$
Carrus Capital Corporation	2017-01-06	500 000 \$
Cascadero Copper Corporation	2017-01-11 au 2017-01-13	1 034 770 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Clear Sky Capital Strategic Asset Fund – Series IV	2017-01-05	567 386 \$
Corporation Blockstream	2016-12-30	2 685 400 \$
Eloro Resources Ltd.	2016-12-29 au 2017-01-06	350 000 \$
Exploration minière MacDonald Ltée	2016-12-29 et 2016-12-30	515 580 \$
Exploration Puma Inc.	2016-12-30	200 000 \$
Fairmont Resources Inc.	2016-12-30	114 000 \$
Flow Water Inc.	2017-01-04	75 000 \$
Fonds de Revenu Diversifié Invico	2017-01-05	2 470 500 \$
Greystone Real Estate Fund Inc.	2017-01-06	39 784 897 \$
Groupe Ressources Géomines Inc.	2016-12-30	205 650 \$
ICM (IX) Real Estate Trust	2016-12-30	3 930 900 \$
ICM Invico Balanced Real Estate Trust	2017-01-12	389 690 \$
Invico Diversified Income Limited Partnership	2017-01-05	792 000 \$
JPMorgan Chase & Co.	2016-12-08	133 528 094 \$
Kensington Private Equity Fund	2017-01-05	2 312 931 \$
Les productions TV BWS inc.	2017-01-20	288 000 \$
LiveWell Foods Canada Inc.	2016-12-31	460 871 \$
Loop Energy Inc.	2016-12-30	2 844 320 \$
Métaux Stratégiques du Canada	2016-12-23	596 200 \$
Minéraux rares Quest ltée	2017-01-18	550 000 \$
Mines Abcourt inc.	2016-12-31	533 550 \$
Mission Ready Services Inc.	2017-01-11	466 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Mobi724 Global Solutions inc.	2017-01-27	562 882 \$
Natan Resources Ltd.	2016-12-21	4 000 000 \$
Nesta Holding Co. Ltd.	2017-01-13	2 112 813 \$
RenoWorks Software Inc.	2017-01-06	1 105 490 \$
Ressources Sphinx Itée	2017-01-09	270 004 \$
RMC Bottom Feeder Realty Limited Partnership	2017-01-11	8 076 125 \$
Rockspring Capital Texas Real Estate Trust III	2017-01-16	842 960 \$
Stelmine Canada Itée	2017-01-25	128 000 \$
The Green Organic Dutchman Holdings Ltd.	2017-01-03 au 2017-01-05	1 130 975 \$
UBS AG, Jersey Branch	2017-01-09 au 2017-01-13	10 851 877 \$
UBS AG, Jersey Branch	2017-01-17 au 2017-01-26	12 703 441 \$
Vinergy Resources Ltd.	2017-01-09	2 083 400 \$
Walton AB Southridge Investment Corporation	2017-01-19	201 480 \$
Walton AB Southridge LP	2017-01-19	30 000 \$

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Aucune information.

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.7 AGRÉMENTS ET AUTORISATIONS DE MISE EN MARCHÉ DE DÉRIVÉS

Aucune information.

6.8 OFFRES PUBLIQUES

6.8.1 Avis

Total Energy Services Inc.

(Savanna Energy Services Corp. (« Savanna »))

Dépôt de l'offre et de la note d'information du 9 décembre 2016 concernant l'offre publique d'échange de Total Energy de la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Savanna en contrepartie de 0,1300 action ordinaire de Total Energy et de 0,20 \$ en espèce pour chaque action ordinaire de Savanna.

L'offre initiale expirait le 24 mars 2017, 23h59, mais a été modifiée et prolongée jusqu'au 7 avril 2017, 00h00 (heure du Pacifique), à moins qu'elle ne soit écourtée, prolongée ou retirée.

Numéro de projet SEDAR : 2564951

Décision n°: 2016-FS-0173

6.8.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.8.3 Refus

Aucune information.

6.8.4 Divers

Aucune information.

6.9 INFORMATION SUR LES VALEURS EN CIRCULATION

6.9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers

Aucune information.

6.9.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.9.3 Refus

Aucune information.

6.9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujetti

Aucune information.

6.9.5 Divers

Aucune information.

6.10 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.11 ANNEXES ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

ANNEXE 1 DÉPÔTS DE DOCUMENTS D'INFORMATION**RAPPORTS TRIMESTRIELS**

	Date du document
ALEXANDRIA MINERALS CORPORATION	2017-01-31
AURQUEST RESOURCES INC.	2017-01-31
COVINGTON VENTURE FUND INC.	2017-01-31
EXFO INC.	2017-02-28
FONDS A REVENU ELEVE A TAUX VARIABLE VOYA	2017-01-31
IMMUNOTEC INC.	2017-01-31
METAUX CANADIENS INC. (LES)	2017-01-31
RADIANT HEALTH CARE INC.	2017-01-31
RESSOURCES EVERTON INC.	2017-01-31
SOCIETE DE GESTION AGF LIMITEE (LA)	2017-02-28
STELMINE CANADA LTEE	2017-01-31
WABI EXPLORATION INC.	2017-01-31
ZENITH CAPITAL CORP.	2017-01-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
AGJUNCTION INC.	2016-12-31
AKITA DRILLING LTD	2016-12-31
AMERICAN EXPRESS COMPANY	2016-12-31
APTOSE BIOSCIENCES INC.	2016-12-31
BMO FONDS CANADIEN D'ACTIONS A GRANDE CAPITALISATION (#5402)	2016-12-31
BMO FONDS D'ACTIONS CANADIENNES SELECTIONNÉES (#5402)	2016-12-31
BMO FONDS D'ENTREPRISE (#5402)	2016-12-31
BMO FONDS DE CROISSANCE ET DE REVENU (#5402)	2016-12-31
BMO FONDS DE DIVIDENDES MENSUELS LTEE. (#5402)	2016-12-31
BMO FONDS DE REVENU A TAUX VARIABLE (#5402)	2016-12-31
BMO FONDS DE REVENU MENSUEL ELEVE II (#5402)	2016-12-31
BMO FONDS MONDIAL A PETITE CAPITALISATION (#5402)	2016-12-31
BMO FONDS MONDIAL DE CROISSANCE ET DE REVENU (#5402)	2016-12-31
BMO FONDS MONDIAL DIVERSIFIE (#5402)	2016-12-31
BMO FONDS VALEUR INTERNATIONALE (#5402)	2016-12-31
BMO PORTEFEUILLE ACTIONS DE CROISSANCE FIDUCIESELECT (#5402)	2016-12-31
BMO PORTEFEUILLE CONSERVATEUR FIDUCIESELECT (#5402)	2016-12-31
BMO PORTEFEUILLE CROISSANCE FIDUCIESELEC (#5402)	2016-12-31
BMO PORTEFEUILLE DE REVENU FIDUCIESELECT (#5402)	2016-12-31
BMO PORTEFEUILLE EQUILIBRE FIDUCIESELECT (#5402)	2016-12-31
BROOKFIELD SOUNDVEST EQUITY FUND	2016-12-31
BROOKFIELD SOUNDVEST SPLIT TRUST	2016-12-31
BRP INC.	2017-01-31
CALFRAC WELL SERVICES LTD.	2016-12-31
CANADIAN ADVANTAGED CONVERTIBLES FUND (*31868)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
CANADIAN NATURAL RESOURCES LIMITED	2016-12-31
CANLAN ICE SPORTS CORP.	2016-12-31
CANSO CREDIT INCOME FUND (*31352)	2016-12-31
CANSO SELECT OPPORTUNITIES FUND	2016-12-31
CAT. DE SOC. EQUILIBREE D'ACT. CANADIEN. DE TOUTES CAP. FRANKLIN BISSETT (#9072)	2016-12-31
CAT. DE SOCIETE DE SOCIETES A PETITE CAPITALISATION FRANKLIN BISSETT (#9072)	2016-12-31
CATEGORIE AMERICAINE DE REVENU D'ACTIONS CANOE (#32011)	2016-12-31
CATEGORIE CANADIENNE DE REPARTITION D'ACTIFS CANOE (#32011)	2016-12-31
CATEGORIE CANADIENNE DE REVENU MENSUEL CANOE (#32011)	2016-12-31
CATEGORIE COUVERTE DE SOC. AMERICAINE DE CROISSANCE DES DIV. FRANKLIN (#9072)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
CATEGORIE COUVERTE DE SOCIETE AMERICAINE DE REVENU MENSUEL FRANKLIN (#9072)	2016-12-31
CATEGORIE D'ACTIONS CANOE (#32011)	2016-12-31
CATEGORIE D'OBLIGATIONS AVANTAGE CANOE (#32011)	2016-12-31
CATEGORIE DE L'ENERGIE CANOE (#32011)	2016-12-31
CATEGORIE DE RENDEMENT ELEVE STRATEGIQUE CANOE (#32011)	2016-12-31
CATEGORIE DE REVENU AMELIORE CANOE (#32011)	2016-12-31
CATEGORIE DE REVENU D'ACTIONS CANOE (#32011)	2016-12-31
CATEGORIE DE REVENU D'ENERGIE CANOE (#32011)	2016-12-31
CATEGORIE DE SOCIETE AMERICAINE D'ACTIONS FRANKLIN MUTUAL (#9072)	2016-12-31
CATEGORIE DE SOCIETE AMERICAINE DE REVENU MENSUEL FRANKLIN (#9072)	2016-12-31
CATEGORIE DE SOCIETE AMERICAINE DE CROISSANCE DES DIVIDENDES FRANKLIN (#9072)	2016-12-31
CATEGORIE DE SOCIETE CANADIENNE DE DIVIDENDES FRANKLIN BISSETT (#9072)	2016-12-31
CATEGORIE DE SOCIETE D'ACTIONS CANADIENNES FRANKLIN BISSETT (#9072)	2016-12-31
CATEGORIE DE SOCIETE D'ENERGIE FRANKLIN BISSETT (#9072)	2016-12-31
CATEGORIE DE SOCIETE D'OPPORTUNITES AMERICAINES FRANKLIN (#9072)	2016-12-31
CATEGORIE DE SOCIETE D'ORIENTATION AMERICAINE FRANKLIN BISSETT (#9072)	2016-12-31
CATEGORIE DE SOCIETE DE CONVERGENCE CANADIENNE FRANKLIN BISSETT (#9072)	2016-12-31
CATEGORIE DE SOCIETE DE CROISSANCE ASIATIQUE TEMPLETON (#9072)	2016-12-31
CATEGORIE DE SOCIETE DE CROISSANCE MONDIALE FRANKLIN (#9072)	2016-12-31
CATEGORIE DE SOCIETE DE CROISSANCE TEMPLETON (#9072)	2016-12-31
CATEGORIE DE SOCIETE DE MARCHES EMERGENTS TEMPLETON (#9072)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
CATEGORIE DE SOCIETE DE MARCHES FRONTALIERS TEMPLETON (#9072)	2016-12-31
CATEGORIE DE SOCIETE DE REVENU DE DIVIDENDES FRANKLIN BISSETT (#9072)	2016-12-31
CATEGORIE DE SOCIETE DU MARCHÉ MONÉTAIRE FRANKLIN BISSETT (#9072)	2016-12-31
CATEGORIE DE SOCIETE EQUILIBREE CANADIENNE FRANKLIN BISSETT (#9072)	2016-12-31
CATEGORIE DE SOCIETE INTERNATIONALE D'ACTIONS TEMPLETON (#9072)	2016-12-31
CATEGORIE DE SOCIETE MONDIALE DE PETITES SOCIETES TEMPLETON (#9072)	2016-12-31
CATEGORIE DE SOCIETE MONDIALE DECOUVERTE FRANKLIN MUTUAL (#9072)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
CATEGORIE MONDIALE D'OCCASIONS CANOE (#32011)	2016-12-31
CATEGORIE MONDIALE DE REVENU CANOE (#32011)	2016-12-31
CATEGORIE MONDIALE DE REVENU D'ACTIONS CANOE (#32011)	2016-12-31
CATEGORIE NORD-AMERICAINE DE REVENU MENSUEL CANOE (#32011)	2016-12-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE DE CROISSANCE EQUILIBREE INNOVA SCOTIA (#8827)	2016-12-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE DE CROISSANCE EQUILIBREE PARTENAIRES SCOTIA (#8827)	2016-12-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE DE CROISSANCE INNOVA SCOTIA (#8827)	2016-12-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MAXIMALE INNOVA SCOTIA (#8827)	2016-12-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MAXIMALE PARTENAIRES SCOTIA (#8827)	2016-12-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE DE CROISSANCE PARTENAIRES SCOTIA (#8827)	2016-12-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE DE REVENU EQUILIBRE INNOVA SCOTIA (#8827)	2016-12-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE DE REVENU EQUILIBRE PARTENAIRES SCOTIA (#8827)	2016-12-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE DE REVENU INNOVA SCOTIA (#8827)	2016-12-31
CATEGORIE SCOTIA D'OBLIGATIONS GOUVERN. A RENDEMENT EN CAPITAL MODERE (#8827)	2016-12-31
CATEGORIE SCOTIA DE DIVIDENDES CANADIENS (#8827)	2016-12-31
CATEGORIE SCOTIA DE DIVIDENDES MONDIAUX (#8827)	2016-12-31
CATEGORIE SCOTIA MIXTE ACTIONS AMERICAINES (#8827)	2016-12-31
CATEGORIE SCOTIA MIXTE ACTIONS CANADIENNES (#8827)	2016-12-31
CATEGORIE SCOTIA MIXTE ACTIONS INTERNATIONALES (#8827)	2016-12-31
CATEGORIE SCOTIA MIXTE TITRES A REVENU FIXE (#8827)	2016-12-31
CENTENNIAL PLACE APARTMENT PROJECT	2016-11-30
CHEMTRADE ELECTROCHEM INC.	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
CHINOOK ENERGY INC.	2016-12-31
CITADEL INCOME FUND	2016-12-31
CITIGROUP FINANCE CANADA INC.	2016-12-31
CITIGROUP INC.	2016-12-31
CORPORATION FIERA CAPITAL	2016-12-31
CORPORATION FINANCIERE POWER	2016-12-31
CROSSWINDS HOLDINGS INC.	2016-12-31
CYMBRIA CORPORATION	2016-12-31
DENBURY RESOURCES INC.	2016-12-31
DIVERSIFIED ROYALTY CORP.	2016-12-31
DOMINION CITRUS LIMITED	2016-12-31
DUNDEE, TECHNOLOGIES DURABLES INC.	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
EAST COAST INVESTMENT GRADE INCOME FUND	2016-12-31
ECIGIF TRUST	2016-12-31
ENERGY INCOME FUND	2016-12-31
ERDENE RESOURCE DEVELOPMENT CORPORATION	2016-12-31
EXEMPLAR CANADIAN FOCUS PORTFOLIO (#29294)	2016-12-31
FBN HORIZONS OBLIGATIONS DU TRESOR AMERICAIN DE 7 A 10 ANS (#29689)	2016-12-31
FENNEC PHARMACEUTICALS INC.	2016-12-31
FIDUCIE D'ACTIONS PRIVILEGIEES CANADIENNES	2016-12-31
FIDUCIE D'ARGENT PHYSIQUE SPROTT	2016-12-31
FIDUCIE D'OR PHYSIQUE SPROTT	2016-12-31
FIDUCIE DE PLATINE ET DE PALLADIUM PHYSIQUES SPROTT	2016-12-31
FIDUCIE DES METAUX PRECIEUX ET DES MINES	2016-12-31
FIDUCIE HAP REPLICATION DE FONDS SPECULATIFS NEXUS (*32691)	2016-12-31
FIERA CAPITAL FONDS D'ACTIONS AMERICAINES (#3100)	2016-12-31
FIERA CAPITAL FONDS D'ACTIONS CANADIENNES DE BASE (#3100)	2016-12-31
FIERA CAPITAL FONDS D'ACTIONS DE CROISSANCE (#3100)	2016-12-31
FIERA CAPITAL FONDS D'ACTIONS MONDIALES (#3100)	2016-12-31
FIERA CAPITAL FONDS D'OBLIGATIONS (#3100)	2016-12-31
FIERA CAPITAL FONDS DE REVENU ELEVE (#3100)	2016-12-31
FIERA CAPITAL FONDS DEFENSIF D'ACTIONS MONDIALES (#3100)	2016-12-31
FIERA CAPITAL FONDS EQUILIBRE (#3100)	2016-12-31
FILO MINING CORP.	2016-12-31
FINB CROIS. DIV. SUR TITRES AMERICAINS QUAL.COUV. DYNAMIQUE WISDOMTREE (#39086)	2016-12-31
FINB CROIS. DIV. SUR TITRES INTERN. DE QUAL.A COUV.DYNAMIQUE WISDOMTREE(#39086)	2016-12-31
FIRST ASSET ACTIVE CANADIAN DIVIDEND ETF (#25490)	2016-12-31
FIRST ASSET ACTIVE CREDIT ETF (#25490)	2016-12-31
FIRST ASSET ACTIVE UTILITY & INFRASTRUCTURE ETF (#25490)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FIRST ASSET CAMBRIDGE CORE CANADIAN EQUITY ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST ASSET CAMBRIDGE CORE U.S. EQUITY ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST ASSET CAN-ENERGY COVERED CALL ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST ASSET CAN-MATERIALS COVERED CALL ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST ASSET CANADIAN BUYBACK INDEX ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST ASSET CANADIAN CONVERTIBLE BOND ETF (#32461)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FIRST ASSET CANADIAN CONVERTIBLE BOND FUND (#25490)	2016-12-31
FIRST ASSET CANADIAN DIVIDEND OPPORTUNITY FUND (#25490)	2016-12-31
FIRST ASSET CANADIAN DIVIDEND LOW VOLATILITY INDEX ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST ASSET CANADIAN ENERGY CONVERTIBLE DEBENTURE FUND (#25490)	2016-12-31
FIRST ASSET CANADIAN REIT ETF	2016-12-31
FIRST ASSET CANBANC INCOME CLASS ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST ASSET CORE CANADIAN EQUITY ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST ASSET CORE CANADIAN EQUITY INCOME CLASS ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST ASSET CORE U.S.EQUITY ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST ASSET DIVERSIFIED CONVERTIBLE DEBENTURE FUND	2016-12-31
FIRST ASSET ENERGY & RESOURCE FUND	2016-12-31
FIRST ASSET ENERGY GIANTS COVERED CALL ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST ASSET EUROPEAN BANK ETF (#25490)	2016-12-31
FIRST ASSET GLOBAL DIVIDEND FUND (#25490)	2016-12-31
FIRST ASSET GLOBAL FINANCIAL SECTOR ETF	2016-12-31
FIRST ASSET INVESTMENT GRADE BOND ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST ASSET LONG DURATION FIXED INCOME ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST ASSET MORNINGSTAR INTERNATIONAL MOMENTUM INDEX ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST ASSET MORNINGSTAR INTERNATIONAL VALUE INDEX ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST ASSET MORNINGSTAR NATIONAL BANK QUEBEC INDEX ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST ASSET MORNINGSTAR U.S. CONSUMER DEFENSIVE INDEX FUND	2016-12-31
FIRST ASSET MSCI CANADA LOW RISK WEIGHTED ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST ASSET MSCI CANADA QUALITY INDEX CLASS ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST ASSET MSCI EUROPE LOW RISK WEIGHTED ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST ASSET MSCI USA LOW RISK WEIGHTED ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST ASSET MSCI WORLD LOW RISK WEIGHTED ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST ASSET NORTH AMERICAN CONVERTIBLES FUND	2016-12-31
FIRST ASSET PREFERRED SHARE ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST ASSET REIT INCOME FUND (#25490)	2016-12-31
FIRST ASSET RESOURCE FUND INC.	2016-12-31
FIRST ASSET SHORT TERM GOVERNMENT BOND INDEX CLASS ETF (#32461)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FIRST ASSET TECH GIANTS COVERED CALL ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST ASSET U.S. & CANADA LIFECO INCOME ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST ASSET U.S. BUYBACK INDEX ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST ASSET U.S. EQUITY MULTI-FACTOR INDEX ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST ASSET U.S. TACTICAL SECTOR ALLOCATION INDEX ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST ASSET UTILITY PLUS FUND (#25490)	2016-12-31
FIRST ASSET 1-5 YEAR LADDERED GOVERNMENT STRIP BOND INDEX ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST MINING FINANCE CORP.	2016-12-31
FIRST NATIONAL MORTGAGE INVESTMENT FUND (*34574)	2016-12-31
FN MORTGAGE INVESTMENT TRUST (*34535)	2016-12-31
FNB BETAPRO NASDAQ-100 BAISSIER QUOTIDIEN -2X (#29689)	2016-12-31
FNB BETAPRO NASDAQ-100 HAUSSIER QUOTIDIEN 2X (#29689)	2016-12-31
FNB BETAPRO S&P 500 A RENDEMENT QUOTIDIEN INVERSE (#29689)	2016-12-31
FNB BETAPRO S&P 500 BAISSIER QUOTIDIEN -2X (#29689)	2016-12-31
FNB BETAPRO S&P 500 HAUSSIER QUOTIDIEN 2X (#29689)	2016-12-31
FNB BETAPRO S&P/TSX INDICE PLAFONNE DE L'ENERGIE BAISSIER QUOTIDIEN -2X(#29689)	2016-12-31
FNB BETAPRO S&P/TSX INDICE PLAFONNE DE L'ENERGIE HAUSSIER QUOTIDIEN 2X (#29689)	2016-12-31
FNB BETAPRO S&P/TSX INDICE PLAFONNE DE LA FINANCE BAISSIER QUOT.-2X(#29689)	2016-12-31
FNB BETAPRO S&P/TSX INDICE PLAFONNE DE LA FINANCE HAUSSIER QUOTIDIEN 2X(#29689)	2016-12-31
FNB BETAPRO S&P/TSX 60 A RENDEMENT QUOTIDIEN INVERSE (#29689)	2016-12-31
FNB BETAPRO S&P/TSX 60 BAISSIER QUOTIDIEN -2X (#29689)	2016-12-31
FNB BETAPRO S&P/TSX 60 HAUSSIER QUOTIDIEN 2X (#29689)	2016-12-31
FNB BETAPRO SOCIETES AURIFERES CAN. BAISSIER QUOTIDIEN -2X (#29689)	2016-12-31
FNB BETAPRO SOCIETES AURIFERES CAN. HAUSSIER QUOTIDIEN 2X (#29689)	2016-12-31
FNB CHINE DIVIDENDES A RENDEMENT ELEVE (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS ARGENT (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS BETAPRO COMEX ARGENT BAISSIER PLUS (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS BETAPRO COMEX ARGENT HAUSSIER PLUS (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS BETAPRO COMEX LINGOTS D'OR BAISSIER PLUS (#29689)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FNB HORIZONS BETAPRO COMEX LINGOTS D'OR HAUSSIER PLUS (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS BETAPRO CONT.A COURT TERME S&P 500 VIX A REND. INVERSE (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS BETAPRO CONTRATS A COURT TERME S&P 500 VIX (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS BETAPRO CONTRATS A COURT TERME S&P 500 VIX HAUSSIER PLUS (#29689)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FNB HORIZONS BETAPRO NYMEX GAZ NATURAL BAISSIER PLUS (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS BETAPRO NYMEX GAZ NATUREL HAUSSIER PLUS (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS BETAPRO NYMEX PETROLE BRUT BAISSIER PLUS (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS BETAPRO NYMEX PETROLE BRUT HAUSSIER PLUS (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS GAZ NATUREL (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS INDICE CDN HIGH DIVIDEND INDEX ETF (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS INDICE DE FONDS DE COUVERTURE MORNINGSTAR (#39789)	2016-12-31
FNB HORIZONS INDICE EURO STOXX 50 (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS INDICE NASDAQ-100 (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS INDICE S&P 500 (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS INDICE S&P 500 COUVERT EN DOLLARS CANADIENS (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS INDICE S&P/TSX PLAFONNE ENERGIE (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS INDICE S&P/TSX PLAFONNE FINANCE (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS OBL. DU TRESOR AMERICAIN DE 7 A 10 ANS COUV. DOLL. CANAD. (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS OR (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS PETROLE BRUT (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS REVENU AMELIORE D'ACTIONS AMERICAINES (\$ US) (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS REVENU AMELIORE D'ACTIONS INTERNATIONALES (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS REVENU AMELIORE EN ACTIONS (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS REVENU AMELIORE ENERGIE (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS REVENU AMELIORE FINANCE (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS REVENU AMELIORE PRODUCTEURS D'OR (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS REVENU SUR L'OR (*31805) (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS UNIVERS OBLIGATIONS CANADIENNES SELECTIONNEES (#29689)	2016-12-31
FNB INDICIEL COUVERT EN DOLLARS CAN. D'ACTIONS INTERNATIONALES TD (#38587)	2016-12-31
FNB INDICIEL D'ACTIONS INTERNATIONALES TD (#38587)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FNB INDICIEL D'OBLIGATIONS TOTALES CANADIENNES TD (#38587)	2016-12-31
FNB LIE A L'INDICE COMPOSE PLAFONNE S&P/TSX TD (#38587)	2016-12-31
FNB LIE A L'INDICE COUVERT EN DOLLARS CANADIENS S&P 500 TD (#38587)	2016-12-31
FNB LIE A L'INDICE S&P 500 TD (#38587)	2016-12-31
FONDS A DIVIDENDES ELEVES AMERICAINS WISDOMTREE (#39086)	2016-12-31
FONDS A FAIBLE VOLATILITE CANADIEN TD (#6819)	2016-12-31
FONDS A PETITE CAPITALISATION BEUTEL GOODMAN (#9475)	2016-12-31
FONDS A RENDEMENT DIVERSIFIE CANADIEN TD (#6819)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS A REVENU ELEVE BAROMETER DISCIPLINED LEADERSHIP (#34406)	2016-12-31
FONDS ACTIF D'OBLIGATIONS DE PROVINCES ET D'ENTREPRISES BEUTEL GOODMAN (#9475)	2016-12-31
FONDS ACTIONS CANADIENNES FMOQ (#3632)	2016-12-31
FONDS ACTIONS INTERNATIONALES FMOQ (#3632)	2016-12-31
FONDS AMERICAIN A FAIBLE VOLATILITE NEUTRE EN DEVISES TD (#6819)	2016-12-31
FONDS AMERICAIN A FAIBLE VOLATILITE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS AMERICAIN D'ACTIONS FRANKLIN MUTUAL (#9072)	2016-12-31
FONDS AMERICAIN DE CREDIT LYSANDER-CANSO (#33222)	2016-12-31
FONDS AMERICAIN DE CROISSANCE DES DIVIDENDES FRANKLIN (#9072)	2016-12-31
FONDS AMERICAIN DE CROISSANCE SOUTENUE INTEGRA (#13931)	2016-12-31
FONDS AMERICAIN DE REVENU MENSUEL FRANKLIN (#9072)	2016-12-31
FONDS AMERICAIN DE REVENU MENSUEL TD (#6819)	2016-12-31
FONDS AMERICAIN DE REVENU MENSUEL TD - \$ CA (#6819)	2016-12-31
FONDS ASIATIQUE DE CROISSANCE ET DE REVENU (#5402)	2016-12-31
FONDS CANADIEN A FAIBLE VOLATILITE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS CANADIEN A VALEUR INTRINSEQUE BEUTEL GOODMAN (#9475)	2016-12-31
FONDS CANADIEN D'OBLIGATIONS MAWER (#14744)	2016-12-31
FONDS CANADIEN DE CROISSANCE SOUTENUE INTEGRA (#13931)	2016-12-31
FONDS CANADIEN DE DIVIDENDES FRANKLIN BISETT (#9072)	2016-12-31
FONDS CANADIEN EQUILIBRE FRANKLIN BISETT (#9072)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS CAPITAL GROUP ÉQUILIBRÉ MONDIAL (CANADA) (#18518)	2016-12-31
FONDS CAPITAL GROUP ACTIONS INTERNATIONALES (CANADA) (#18518)	2016-12-31
FONDS CAPITAL GROUP ACTIONS AMERICAINES (CANADA) (#18518)	2016-12-31
FONDS CAPITAL GROUP ACTIONS MONDIALES (CANADA) (#18518)	2016-12-31
FONDS CAPITAL GROUP CIBLE ACTIONS CANADIENNES (CANADA) (#18518)	2016-12-31
FONDS CAPITAL GROUP OCCASIONS TOTALES MARCHES EMERGENTS (CANADA) (#18518)	2016-12-31
FONDS CAPITAL GROUP REVENU FIXE ESSENTIEL PLUS CANADIEN (CANADA) (#18518)	2016-12-31
FONDS COMMUNICATIONS ET DIVERTISSEMENT TD (#6819)	2016-12-31
FONDS CONCENTRE D'ACTIONS MONDIALES BEUTEL GOODMAN (#9475)	2016-12-31
FONDS CONCENTRE GESTION DE LA VOLATILITE ACTIONS MONDIALES DE LA HSBC (#6558)	2016-12-31
FONDS CONSERVATEUR A RENDEMENT CIBLE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS CONSERVATEUR DIVERSIFE SELECTION MONDIALE DE LA HSBC (#6558)	2016-12-31
FONDS CONSERVATEUR MODERE DIVERSIFIE SELECTION MONDIALE DE LA HSBC (#6558)	2016-12-31
FONDS CROISSANCE DIVIDENDES SUR TITRES INTERNAT DE QUALITE WISDOMTREE (#39086)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS A FAIBLE VOLATILITE LYSANDER-ROUNDTABLE (#33222)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS D'ACTIONS AMERICAINES A RISQUE GERE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS AMERICAINES BEUTEL GOODMAN (#9475)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS AMERICAINES DE BASE DFA (#22015)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS AMERICAINES DE PREMIER ORDRE EPOCH (#6819)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS BAROMETER DISCIPLINED LEADERSHIP (#34406)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES BEUTEL GOODMAN (#9475)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES DE BASE DFA (#22015)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES FONDAMENTAL BEUTEL GOODMAN (#9475)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES FRANKLIN BISSETT (#9072)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES LYSANDER-18 ASSET MANAGEMENT (#33222)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES MAWER (#14744)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES OPTIMAL TD (#6819)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES PLUS BEUTEL GOODMAN (#9475)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES SELECT INVESCO (#6795)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES TD (#6819)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS DE GRANDES SOCIETES CANADIENNES TD (#6819)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS DE SOCIETES LYSANDER- FULCRA (#33222)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS ESSENTIELLES AMERICAINES FRANFLIN (#9072)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS ESSENTIELLES CANADIENNES FRANKLIN TEMPLETON (#9072)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS EUROPEENNES COUVERT WISDOMTREE (#39086)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS EUROPEENNES EPOCH (#6819)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS INTEGRA (#13931)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS INTERNATIONALES BEUTEL GOODMAN (#9475)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS INTERNATIONALES DE BASE ACADIAN (#13931)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS INTERNATIONALES DE BASE DFA (#22015)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS INTERNATIONALES EPOCH (#6819)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS INTERNATIONALES INTEGRA (#13931)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS INTERNATIONALES MAWER (#14744)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS LYSANDER-CANSO (#33222)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS MARCHES EMERGENTS MAWER (#14744)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS MONDIALES A RISQUE GERE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS MONDIALES BEUTEL GOODMAN (#9475)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS MONDIALES EPOCH (#6819)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS MONDIALES ICL (#13931)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS MONDIALES MAWER (#14744)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS MONDIALES PRIMERICA (#14593)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS PRIVILEGIEES NORD-AMERICAINES	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS TOTALES LYSANDER-SEAMARK (#33222)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS TOUS PAYS LYSANDER-TRIASIMA (#33222)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS D' ACTIONS U.S. MAWER (#14744)	2016-12-31
FONDS D'INTERET TRIMARK (#6795)	2016-12-31
FONDS D'INVESTISSEMENT A COURT TERME CANADIEN EMERAUDE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS D'INVESTISSEMENT REA II FIERA CAPITAL INC. (LE)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS D'OBLIGATIONS A COURT TERME CANADIENNES PIMCO (#31845)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A COURT TERME INVESCO (#6795)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A COURT TERME BEUTEL GOODMAN (#9475)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A COURT TERME TD (#6819)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A HAUT RENDEMENT TD (#6819)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A LONG TERME BEUTEL GOODMAN (#9475)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A RENDEMENT REEL TD (#6819)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A RENDEMENT TOTAL CANADIENNES PIMCO (#31845)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A STRATEGIE AVANT. MONDIALES PIMCO (CANADA) (#31845)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS AVANTAGE CANOE (#32011)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS AVANTAGE INVESCO (#6795)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES A COURT TERME FRANKLIN BISSETT (#9072)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE BASE PLUS TD (#6819)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES INVESCO (#6795)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES TD (#6819)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS D'INFRASTRUCTURES DE QUALITE SUPERIEURE	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIETES AMERICAINES TD (#6819)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIETES CANADIENNES CANOE (#30617)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIETES CANADIENNES TD (#6819)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIETES A LARGE SPECTRE LYSANDER-CANSO (#33222)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIETES FRANKLIN BISSETT (#9072)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIETES PLUS TD (#6819)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PLUS FRANKLIN BISSETT (#9072)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS GOUVERNEMENTALES CANADIENNES FRANKLIN BISSETT (#9072)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS INTEGRA (#13931)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS LYSANDER-CANSO (#33222)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES INVESCO (#6795)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES MAWER (#14744)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES TD (#6819)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS SANS CONTRAINTE PIMCO (CANADA) (#31845)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS ULTRA COURT TERME TD (#6819)	2016-12-31
FONDS D'OPPORTUNITES AMERICAINES FRANKLIN (#9072)	2016-12-31
FONDS D'OPPORTUNITES DE REVENU FIERA CAPITAL	2016-12-31
FONDS D'OPPORTUNITES DE REVENU MONDIALES PIMCO	2016-12-31
FONDS D'ORIENTATION AMERICAINE FRANKLIN BISSETT (#9072)	2016-12-31
FONDS DE BASE D'ACTIONS CANADIENNES DE VALEUR TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DE CONVERGENCE CANADIENNE FRANKLIN BISETT (#9072)	2016-12-31
FONDS DE CROISSANCE ASIATIQUE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DE CROISSANCE ASIATIQUE TEMPLETON (#9072)	2016-12-31
FONDS DE CROISSANCE DE DIV. SUR TITRES AMERICAINS DE QUAL. WISDOMTREE (#39086)	2016-12-31
FONDS DE CROISSANCE DE DIVIDENDES TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DE CROISSANCE DE TITRES DE SOC. A PETITE CAPITALISATION DE LA HSBC (#6558)	2016-12-31
FONDS DE CROISSANCE DIVERSIFIE SELECTION MONDIALE DE LA HSBC (#6558)	2016-12-31
FONDS DE CROISSANCE DU REVENU TRIMARK (#6795)	2016-12-31
FONDS DE CROISSANCE DYNAMIQUE DIVERSIFIE SELECTION MONDIALE DE LA HSBC (#6558)	2016-12-31
FONDS DE CROISSANCE EQUILIBRE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DE CROISSANCE ET DE REVENU GALILEO (#26198)	2016-12-31
FONDS DE CROISSANCE INTERNATIONAL TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DE CROISSANCE MONDIALE FRANKLIN (#9072)	2016-12-31
FONDS DE DIVIDENDES CANADIENS BEUTEL GOODMAN (#9475)	2016-12-31
FONDS DE DIVIDENDES D'ACTIONS CANADIENNES DE PREMIER ORDRE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DE DIVIDENDES D'ACTIONS PRIVILEGIEES LYSANDER-SLATER (#33222)	2016-12-31
FONDS DE DIVIDENDES D'ACTIONS AMERICAINE DE VALEUR STRATEGIQUE FEDERATED	2016-12-31
FONDS DE DIVIDENDES DE LA HSBC (#6558)	2016-12-31
FONDS DE DIVIDENDES DE MARCHES EMERGENTS WISDOMTREE (#39086)	2016-12-31
FONDS DE DIVIDENDES MONDIAL POWERSHARES (#6795)	2016-12-31
FONDS DE FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER NORD-AMERICAIN	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS DE GESTION DE TRESORERIE CANADIENNE EMERAUDE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DE GESTION DE TRESORERIE CAN. EMERAUDE TD - GOUVERNEMENT DU CDN (#6819)	2016-12-31
FONDS DE GESTION DE TRESORERIE EN DOLLARS AMERICAINS (#6795)	2016-12-31
FONDS DE GESTION DE TRESORERIE EN DOLLARS CANADIENS (#6795)	2016-12-31
FONDS DE GESTION DU RISQUE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DE GESTION TACTIQUE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DE MARCHES DEVELOPPES EAFE TEMPLETON (#9072)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS DE MARCHES EMERGENTS TEMPLETON (#9072)	2016-12-31
FONDS DE MARCHES FRONTALIERS TEMPLETON (#9072)	2016-12-31
FONDS DE MOYENNES SOCIETES AMERICAINES TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DE PETITES SOCIETES AMERICAINES TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DE PETITES SOCIETES CANADIENNES TRIMARK (#6795)	2016-12-31
FONDS DE PETITES SOCIETES CANADIENNES TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DE PLACEMENT A COURT TERME LINCLUDEN (#13931)	2016-12-31
FONDS DE PLACEMENT FMOQ (#3632)	2016-12-31
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER PRO	2016-12-31
FONDS DE PRETS PRIVILEGES A TAUX VARIABLE GARANTIS	2016-12-31
FONDS DE REDUCTION DU RISQUE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DE REDUCTION DU RISQUE TD - \$US (#6819)	2016-12-31
FONDS DE RENDEMENT AMERICAIN POUR ACTIONNAIRES EPOCH (#6819)	2016-12-31
FONDS DE RENDEMENT ELEVE STRATEGIQUE CANOE (#32011)	2016-12-31
FONDS DE RENDEMENT MONDIAL POUR ACTIONNAIRES EPOCH (#6819)	2016-12-31
FONDS DE RENDEMENT MONDIAL POUR ACTIONNAIRES NEUTRE EN DEV. EPOCH(#6819)	2016-12-31
FONDS DE RENDEMENT STRATEGIQUE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DE RESSOURCES NATURELLES ENERVEST LTEE (#32011)	2016-12-31
FONDS DE RESSOURCES TRIMARK (#6795)	2016-12-31
FONDS DE REVENU A PRIME CANOE (#30617)	2016-12-31
FONDS DE REVENU A TAUX VARIABLE CANOE (#30617)	2016-12-31
FONDS DE REVENU A TAUX VARIABLE INVESCO (#6795)	2016-12-31
FONDS DE REVENU AMELIORE CANOE (#32011)	2016-12-31
FONDS DE REVENU CANOE EIT	2016-12-31
FONDS DE REVENU D'ACTIONS LYSANDER- CRUSADER (#33222)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS DE REVENU DE DIVIDENDES FRANKLIN BISSETT (#9072)	2016-12-31
FONDS DE REVENU DE DIVIDENDES TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DE REVENU DIVERSIFIE MONDIAL TRIMARK (#6795)	2016-12-31
FONDS DE REVENU ELEVE FRANKLIN (#9072)	2016-12-31
FONDS DE REVENU ELEVE PLUS GALILEO (#26198)	2016-12-31
FONDS DE REVENU EQUILIBRE LYSANDER-TRIASIMA (#33222)	2016-12-31
FONDS DE REVENU EQUILIBRE PIMCO (CANADA) (#31845)	2016-12-31
FONDS DE REVENU EQUILIBRE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DE REVENU ET DE CROISSANCE D'ACTIFS IMMOBILIERS	2016-12-31
FONDS DE REVENU FIXE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DE REVENU MENSUEL DIVERSIFIE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DE REVENU MENSUEL ET DE CROISSANCE FRANKLIN BISSETT (#9072)	2016-12-31
FONDS DE REVENU MENSUEL PIMCO (CANADA) (#31845)	2016-12-31
FONDS DE REVENU MENSUEL POWERSHARES (#6795)	2016-12-31
FONDS DE REVENU MENSUEL TACTIQUE TD (#6819)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS DE REVENU MENSUEL TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DE REVENU PRIMERICA (#14593)	2016-12-31
FONDS DE REVENU STRATEGIQUE FRANKLIN (#9072)	2016-12-31
FONDS DE SOCIETES A MICRO CAPITALISATION FRANKLIN BISSETT (#9072)	2016-12-31
FONDS DE SOCIETES A PETITE CAPITALISATION FRANKLIN BISSETT (#9072)	2016-12-31
FONDS DE SOCIETES AMERICAINES TRIMARK (#6795)	2016-12-31
FONDS DE SOCIETES CANADIENNES TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DE SOCIETES MONDIALES TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DE TITRES A COURT TERME ET A TAUX VARIABLE LYSANDER-CANSO (#33222)	2016-12-31
FONDS DE TITRES D'EMPRUNT MARCHES EMERGENTS INVESCO (#6795)	2016-12-31
FONDS DE TITRES DE QUALITE SUPERIEURE PIMCO (CANADA) (#31845)	2016-12-31
FONDS DE TITRES INTERNATIONAUX TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DE VALEURS SURES AMERICAINES TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DES MARCHES EMERGENTS A FAIBLE VOLATILITE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DES MARCHES EMERGENTS TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DESTINEE CANADIENNE TRIMARK (#6795)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS DESTINEE MONDIALE TRIMARK (#6795)	2016-12-31
FONDS DU MARCHÉ DU SUD-EST ASIATIQUE DE LA HSBC (#6558)	2016-12-31
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE AMÉRICAIN TRIMARK (#6795)	2016-12-31
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE AMÉRICAIN TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE BEUTEL GOODMAN (#9475)	2016-12-31
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN PRIMERICA (#14593)	2016-12-31
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE FRANKLIN BISSETT (#9072)	2016-12-31
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE PLUS TD (#6819)	2016-12-31
FONDS EN ACTIONS AMÉRICAINES DE LA HSBC (#6558)	2016-12-31
FONDS EN ACTIONS BRIC DE LA HSBC (#6558)	2016-12-31
FONDS EN ACTIONS CHINOISES DE LA HSBC (#6558)	2016-12-31
FONDS EN ACTIONS DE LA HSBC (#6558)	2016-12-31
FONDS EN ACTIONS INDIENNES DE LA HSBC (#6558)	2016-12-31
FONDS EN ACTIONS INTERNATIONALES DE LA HSBC (#6558)	2016-12-31
FONDS EN GEST. COMMUNE TITRES DE CREANCE DE NOUVEAUX MARCHES HSBC (#16136)	2016-12-31
FONDS EN GESTION COMMUNE ACTIONS AMÉRICAINES HSBC (#16136)	2016-12-31
FONDS EN GESTION COMMUNE ACTIONS CANADIENNES HSBC (#16136)	2016-12-31
FONDS EN GESTION COMMUNE ACTIONS INTERNATIONALES HSBC (#16136)	2016-12-31
FONDS EN GESTION COMMUNE ACTIONS DE SOC. CANADIENNES A PETITE CAP. HSBC (#16136)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS EN GESTION COMMUNE DE DIVIDENDES CANADIENS HSBC (#16136)	2016-12-31
FONDS EN GESTION COMMUNE MARCHE MONETAIRE CANADIEN HSBC (#16136)	2016-12-31
FONDS EN GESTION COMMUNE MONDIAL EN ACTIONS IMMOBILIERES HSBC (#16136)	2016-12-31
FONDS EN GESTION COMMUNE OBLIGATIONS CANADIENNES HSBC (#16136)	2016-12-31
FONDS EN GESTION COMMUNE OBLIGATIONS MOND. LIEES A L'INFLATION HSBC (#16136)	2016-12-31
FONDS EN GESTION COMMUNE OBLIGATIONS MONDIALES A REND. ELEVE HSBC (#16136)	2016-12-31
FONDS EN GESTION COMMUNE PRETS HYPOTHECAIRES HSBC (#16136)	2016-12-31
FONDS EN GESTION COMMUNE TITRES DES NOUVEAUX MARCHES HSBC (#16136)	2016-12-31
FONDS EN OBLIGATIONS CANADIENNES DE LA HSBC (#6558)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS EN PRETS HYPOTHECAIRES DE LA HSBC (#6558)	2016-12-31
FONDS EN TITRES DE CREANCE DES NOUVEAUX MARCHES DE LA HSBC (#6558)	2016-12-31
FONDS EN TITRES DES NOUVEAUX MARCHES DE LA HSBC (#6558)	2016-12-31
FONDS EN TITRES DU MARCHE MONETAIRE CANADIEN DE LA HSBC (#6558)	2016-12-31
FONDS EN TITRES DU MARCHE MONETAIRE EN DOLLARS US DE LA HSBC (#6558)	2016-12-31
FONDS EQUILI. D'ACT. CANADIEN. DE TOUTES CAPITALISATIONS FRANKLIN BISSETT (#9072)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE A RENDEMENT CIBLE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE A RENDEMENT PRIMERICA (#14593)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE AVANTAGE FISCAL MAWER (#14744)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE BAROMETER DISCIPLINED LEADERSHIP (#34406)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE BEUTEL GOODMAN (#9475)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE CANADIEN DE CROISSANCE PRIMERICA (#14593)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE CANADIEN DE LA HSBC (#6558)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE CONSERVATEUR FMOQ (#3632)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE DIVERSIFIE SELECTION MONDIALE DE LA HSBC (#6558)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE EMERAUDE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE INTEGRA (#13931)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE LYSANDER-CANSO (#33222)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE LYSANDER-SEAMARK (#33222)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE MAWER (#14744)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE MONDIAL DE CROISSANCE PRIMERICA (#14593)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE MONDIAL MAWER (#14744)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE SELECT TRIMARK (#6795)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS EUROPEEN DE LA HSBC (#6558)	2016-12-31
FONDS EUROPEEN FRANKLIN MUTUAL (#9072)	2016-12-31
FONDS EUROPLUS TRIMARK (#6795)	2016-12-31
FONDS EXEMPLAR CROISSANCE ET REVENU (#29294)	2016-12-31
FONDS EXEMPLAR D'INVESTMENT GRADE (#29294)	2016-12-31
FONDS EXEMPLAR D'OBLIGATIONS TACTIQUE (#29294)	2016-12-31
FONDS EXEMPLAR DE PERFORMANCE (#29294)	2016-12-31
FONDS EXEMPLAR LEADERS (#29294)	2016-12-31
FONDS FONDAMENTAUX AMERICAIN FTSE RAFI POWERSHARES (#6795)	2016-12-31
FONDS FONDAMENTAUX MONDIAL + FTSE RAFI POWERSHARES (#6795)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS IMAN DE GLOBAL	2016-12-31
FONDS INDICE A FAIBLE VOLATILITE AMERICAIN POWERSHARES (#6795)	2016-12-31
FONDS INDICE D'OBLIGATIONS A RENDEMENT ELEVE DE SOCIETES POWERSHARES (#6795)	2016-12-31
FONDS INDICE D'OBLIGATIONS A RENDEMENT REEL POWERSHARES (#6795)	2016-12-31
FONDS INDICE D'OBLIGATIONS ECHELONNEES DE SOCIETES 1-5 ANS POWERSHARES (#6795)	2016-12-31
FONDS INDICIEL AMERICAIN TD (#6819)	2016-12-31
FONDS INDICIEL CANADIEN TD (#6819)	2016-12-31
FONDS INDICIEL D'ACTIONS CANADIENNES EMERAUDE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS INDICIEL D'ACTIONS INTERNATIONALES EMERAUDE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS INDICIEL D'OBLIGATIONS CANADIENNES EMERAUDE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS INDICIEL D'OBLIGATIONS CANADIENNES TD (#6819)	2016-12-31
FONDS INDICIEL DU MARCHE AMERICAIN EMERAUDE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS INDICIEL EQUILIBRE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS INDICIEL EUROPEEN TD (#6819)	2016-12-31
FONDS INDICIEL INTERNATIONAL TD (#6819)	2016-12-31
FONDS INDICIEL MOYENNE DOW JONES DES INDUSTRIELLES TD (#6819)	2016-12-31
FONDS INDICIEL NASDAQ TD (#6819)	2016-12-31
FONDS INDO-PACIFIQUE INVESCO (#6795)	2016-12-31
FONDS INTERNATIONAL D'ACTIONS TEMPLETON (#9072)	2016-12-31
FONDS INTERNATIONAL DE SOCIETES TRIMARK (#6795)	2016-12-31
FONDS MARCHE MONETAIRE CANADIEN MAWER (#14744)	2016-12-31
FONDS METAUX PRECIEUX TD (#6819)	2016-12-31
FONDS MONDIAL A FAIBLE VOLATILITE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS MONDIAL D'ACTIONS ET DE RENDEMENT TACTIQUE BAROMETER (#34406)	2016-12-31
FONDS MONDIAL D'ANALYSE FONDAMENTALE TRIMARK (#6795)	2016-12-31
FONDS MONDIAL D'OBLIGATIONS A RENDEMENT ELEVE INVESCO (#6795)	2016-12-31
FONDS MONDIAL D'OBLIGATIONS TEMPLETON (#9072)	2016-12-31
FONDS MONDIAL D'OBLIGATIONS TEMPLETON (COUVERT) (#9072)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS MONDIAL DE CREDIT CIBLE DFA (#22015)	2016-12-31
FONDS MONDIAL DE DIVIDENDES BEUTEL GOODMAN (#9475)	2016-12-31
FONDS MONDIAL DE PETITES CAPITALISATIONS MAWER (#14744)	2016-12-31
FONDS MONDIAL DE PETITES ET MOYENNES SOCIETES FRANKLIN (#9072)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS MONDIAL DE PETITES SOCIETES TEMPLETON (#9072)	2016-12-31
FONDS MONDIAL DE REVENU CANOE (#32011)	2016-12-31
FONDS MONDIAL DE TITRES A REVENU FIXE DE CINQ ANS DFA (#22015)	2016-12-31
FONDS MONDIAL DE TITRES A REVENU FIXE DE QUALITE DFA (#22015)	2016-12-31
FONDS MONDIAL DE TITRES DU SECTEUR IMMOBILIER DFA (#22015)	2016-12-31
FONDS MONDIAL DECOUVERTE FRANKLIN MUTUAL (#9072)	2016-12-31
FONDS MONDIAL EN OBLIGATIONS DE SOCIETES DE LA HSBC (#6558)	2016-12-31
FONDS MONDIAL EQUILIBRE CANOE (#30617)	2016-12-31
FONDS MONDIAL EQUILIBRE TEMPLETON (#9072)	2016-12-31
FONDS MONDIAL EQUILIBRE TRIMARK (#6795)	2016-12-31
FONDS MONETAIRE FMOQ (#3632)	2016-12-31
FONDS NEUTRE EN DEVISES D'ACTIONS AMERICAINE DE PREMIER ORDRE EPOCH(#6819)	2016-12-31
FONDS NEUTRE EN DEVISES INDICIEL AMERICAIN TD (#6819)	2016-12-31
FONDS NEUTRE EN DEVISES INDICIEL INTERNATIONAL TD (#6819)	2016-12-31
FONDS NORD-AMERICAIN DE DIVIDENDES TD (#6819)	2016-12-31
FONDS NOUVEAU DU CANADA MAWER (#14744)	2016-12-31
FONDS OBLIGATIONS CANADIENNES FMOQ (#3632)	2016-12-31
FONDS OMNIBUS FMOQ (#3632)	2016-12-31
FONDS OMNIRESPONSABLE FMOQ (#3632)	2016-12-31
FONDS OPPORTUNITES DE REVENU TD (#6819)	2016-12-31
FONDS OPPORTUNITES TD (#6819)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA AMERICAIN D'OBLIGATIONS DE BASE+ (#14334)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA AMERICAIN DE CROISS. A GRANDE CAPITALISATION (#14334)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA AMERICAIN DE CROISS. A MOYENNE CAPITALISATION (#14334)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA AMERICAIN DE VALEUR (#14334)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA AMERICAIN DE VALEUR A MOYENNE CAPITALISATION (#14334)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA CANADIEN A MOYENNE CAPITALISATION (#14334)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA CANADIEN A PETITE CAPITALISATION (#14334)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA CANADIEN DE CROISSANCE (#14334)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA CANADIEN DE VALEUR (#14334)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA D'ACTIONS CANADIENNES (#8827)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA D'ACTIONS INTERNATIONALES (#14334)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS PRIVE SCOTIA D'ACTIONS PRIVILEGIEES CANADIENNES (#8827)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA D'ACTIONS AMERICAINES (#8827)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA D'ACTIONS CANADIENNES FONDAMENTALES (#8827)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA D'ACTIONS CANADIENNES TOUTES CAPITALISATIONS (#8827)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA D'ACTIONS MONDIALES (#14334)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA D'ACTIONS MONDIALES A FAIBLE VOLATILITE (#8827)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA D'OBLIGATIONS GOUVERNEMENT. COURT&MOYEN TERMES (#8827)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA D'OBLIGATIONS A RENDEMENT TOTAL (#8827)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA D'OBLIGATIONS DE SOCIETES CANADIENNES (#8827)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA DE CREANCES MONDIALES (#8827)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA DE DIVIDENDES AMERICAINS (#8827)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA DE DIVIDENDES NORD-AMERICAINES (#8827)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA DE REVENU (#14334)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA DE REVENU A COURT TERME (#14334)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA DE REVENU A OPTIONS (#8827)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA DE REVENU A RENDEMENT SUPERIEUR (#14334)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA DE REVENU DE TITRES IMMOBILIERS (#8827)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA DE TITRES IMMOBILIERS MONDIAUX (#14334)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA DES MARCHES EMERGENTS (#14334)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA EQUILIBRE STRATEGIQUE (#14334)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA INTERNATIONAL D'ACTIONS DE BASE (#8827)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA INTERNATIONAL VALEUR PETITE & MOYENNE CAPITALISATION (#14334)	2016-12-31
FONDS QUANTITATIF D'ACTIONS AMERICAINES TD (#6819)	2016-12-31
FONDS RESSOURCES TD (#6819)	2016-12-31
FONDS REVENU BEUTEL GOODMAN (#9475)	2016-12-31
FONDS REVENU MENSUEL DE LA HSBC (#6558)	2016-12-31
FONDS REVENU MENSUEL EN DOLLARS US DE LA HSBC (#6558)	2016-12-31
FONDS REVENU MENSUEL FMOQ (#3632)	2016-12-31
FONDS REVENU PLUS CONVERTIBLE CANADIEN	2016-12-31
FONDS SCIENCE ET TECHNOLOGIE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS SCIENCES DE LA SANTE TD (#6819)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS SCOTIA CANADIEN EQUILIBRE (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA CANAM INDICIEL (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA D'ACTIONS CANADIENNES A FAIBLE CAPITALISATION (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA D'ACTIONS INTERNATIONALES DE VALEUR (#8827)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS SCOTIA D'ACTIONS MONDIALES A FAIBLE CAPITALISATION (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA D'AMERIQUE LATINE (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA D'OBLIGATIONS (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA D'OBLIGATIONS A COURT TERME (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA D'OBLIGATIONS EN \$ US (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA D'OBLIGATIONS MONDIAL (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA DE CROISSANCE CANADIENNE (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA DE CROISSANCE MONDIALE (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA DE DIVIDENDES AMERICAINS (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA DE DIVIDENDES CANADIENS (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA DE DIVIDENDES MONDIAUX (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA DE LA REGION DU PACIFIQUE (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA DE PERSPECTIVES EQUILIBREES (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA DE POTENTIEL AMERICAIN (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA DE REVENU A TAUX VARIABLE (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA DE REVENU CANADIEN (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA DE REVENU MENSUEL DIVERSIFIE (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA DE REVENU MOYEN (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA DE VALEURS CANADIENNES DE PREMIER ORDRE (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA DE VALEURS US DE PREMIER ORDRE (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA DES BONS DU TRESOR (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA DES RESSOURCES (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA DU MARCHE MONETAIRE (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA DU MARCHE MONETAIRE EN \$ US (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA EQUILIBRE EN \$ US (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA EQUILIBRE MONDIAL (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA EQUILIBRES DE DIVIDENDES (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA EUROPEEN (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA HYPOTHECAIRE DE REVENU (#8827)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS SCOTIA INDICIEL AMERICAIN (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA INDICIEL CANADIEN (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA INDICIEL INTERNATIONAL (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA INDICIEL NASDAQ (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA INDICIEL OBLIGATAIRE CANADIEN (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA POTENTIEL MONDIAL (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA PRIVILEGIE DES BONS DU TRESOR (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA REVENU AVANTAGE (#8827)	2016-12-31
FONDS TRIMARK (#6795)	2016-12-31
FONDS TRIMARK CANADIEN (#6795)	2016-12-31
FONDS VALEUR D'OBLIGATIONS DE SOCIETES LYSANDER-CANSO (#33222)	2016-12-31
FONDS VALEUR DE GRANDES SOCIETES AMERICAINES EPOCH (#6819)	2016-12-31
FONDS VDV LYSANDER (#33222)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS VECTEUR D'ACTIONS AMERICAINES DFA (#22015)	2016-12-31
FONDS VECTEUR D'ACTIONS CANADIENNES DFA (#22015)	2016-12-31
FONDS VECTEUR D'ACTIONS INTERNATIONAL DFA (#22015)	2016-12-31
GABRIEL RESOURCES LTD.	2016-12-31
GLACIER CREDIT CARD TRUST	2016-12-31
HEALTHCARE SPECIAL OPPORTUNITIES FUND	2016-12-31
INDUSTRIES LASSONDE INC.	2016-12-31
INDUSTRIES TOROMONT LTEE	2016-12-31
INNOVA GAMING GROUP INC.	2016-12-31
INPLAY OIL CORP.	2016-12-31
INTELGENX TECHNOLOGIES CORP.	2016-12-31
INTERTEIN GROUP LIMITED (THE)	2016-12-31
ISHARES ALTERNATIVES COMPLETION PORTFOLIO BUILDER FUND (#20826)	2016-12-31
ISHARES BALANCED GROWTH COREPORTFOLIO INDEX ETF (#25938)	2016-12-31
ISHARES BALANCED INCOME COREPORTFOLIO INDEX ETF (#25938)	2016-12-31
ISHARES BRIC INDEX ETF (#25938)	2016-12-31
ISHARES CANADIAN CORPORATE BOND INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES CANADIAN FINANCIAL MONTHLY INCOME ETF (#25938)	2016-12-31
ISHARES CANADIAN FUNDAMENTAL INDEX ETF (#25938)	2016-12-31
ISHARES CANADIAN GOVERNMENT BOND INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES CANADIAN GROWTH INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES CANADIAN HYBRID CORPORATE BOND INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES CANADIAN REAL RETURN BOND INDEX ETF (#20826)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
ISHARES CANADIAN SELECT DIVIDEND INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES CANADIAN SHORT TERM BOND INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES CANADIAN UNIVERSE BOND INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES CANADIAN VALUE INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES CHINA INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES CONSERVATIVE CORE PORTFOLIO BUILDER FUND (#20826)	2016-12-31
ISHARES CONSERVATIVE SHORT TERM STRATEGIC FIXED INCOME ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES CONSERVATIVE STRATEGIC FIXED INCOME ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES CONVERTIBLE BOND INDEX ETF (*34267) (#25938)	2016-12-31
ISHARES CORE CANADIAN LONG TERM BOND INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES CORE CANADIAN SHORT TERM CORPORATE + MAPLE BOND INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES CORE HIGH QUALITY CANADIAN BOND INDEX ETF (*34266) (#25938)	2016-12-31
ISHARES CORE MSCI ALL COUNTRY WORLD EX CANADA INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES CORE MSCI EAFE IMI INDEX ETF (#20826)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
ISHARES CORE MSCI EAFE IMI INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2016-12-31
ISHARES CORE MSCI EMERGING MARKETS IMI INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES CORE S&P U.S.TOTAL MARKET INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES CORE S&P U.S.TOTAL MARKET INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2016-12-31
ISHARES CORE S&P 500 INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2016-12-31
ISHARES CORE S&P 500 INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES CORE S&P/TSX CAPPED COMPOSITE INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES CORE S&P/TSX COMPOSITE HIGH DIVIDEND INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES CORE SHORT TERM HIGH QUALITY CANADIAN BOND INDEX ETF (#25938)	2016-12-31
ISHARES DIVERSIFIED MONTHLY INCOME ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES EDGE MSCI MIN VOL CANADA INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES EDGE MSCI MIN VOL EAFE INDEX ETF(CAD-HEDGED)(#20826)	2016-12-31
ISHARES EDGE MSCI MIN VOL EAFE INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES EDGE MSCI MIN VOL EMERGING MARKETS INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES EDGE MSCI MIN VOL GLOBAL INDEX ETF (#20826)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
ISHARES EDGE MSCI MIN VOL GLOBAL INDEX ETF(CAD-HEDGED)(#20826)	2016-12-31
ISHARES EDGE MSCI MIN VOL USA INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES EDGE MSCI MIN VOL USA INDEX ETF (CAD-HEDGED)(#20826)	2016-12-31
ISHARES EDGE MSCI MULTIFACTOR CANADA INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES EDGE MSCI MULTIFACTOR EAFE INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES EDGE MSCI MULTIFACTOR EAFE INDEX ETF(CAD-HEDGED)(#20826)	2016-12-31
ISHARES EDGE MSCI MULTIFACTOR USA INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES EDGE MSCI MULTIFACTOR USA INDEX ETF(CAD-HEDGED)(#20826)	2016-12-31
ISHARES EMERGING MARKETS FUNDAMENTAL INDEX ETF (#25938)	2016-12-31
ISHARES EQUAL WEIGHT BANC & LIFECO ETF (#25938)	2016-12-31
ISHARES FLOATING RATE INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES GLOBAL AGRICULTURE INDEX ETF (#25938)	2016-12-31
ISHARES GLOBAL COMPLETION PORTFOLIO BUILDER FUND (#20826)	2016-12-31
ISHARES GLOBAL HEALTHCARE INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2016-12-31
ISHARES GLOBAL INFRASTRUCTURE INDEX ETF (#25938)	2016-12-31
ISHARES GLOBAL MONTHLY DIVIDEND INDEX ETF (CAD-HEDGED) (*34268) (#25938)	2016-12-31
ISHARES GLOBAL REAL ESTATE INDEX ETF (#25938)	2016-12-31
ISHARES GLOBAL WATER INDEX ETF (#25938)	2016-12-31
ISHARES GOLD BULLION ETF (#39005)	2016-12-31
ISHARES GROWTH CORE PORTFOLIO BUILDER FUND (#20826)	2016-12-31
ISHARES INDIA INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES INTERNATIONAL FUNDAMENTAL INDEX ETF (#25938)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
ISHARES J.P.MORGAN USD EMERGING MARKETS BOND INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2016-12-31
ISHARES JANTZI SOCIAL INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES JAPAN FUNDAMENTAL INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#25938)	2016-12-31
ISHARES MSCI BRAZIL INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES MSCI EAFE INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2016-12-31
ISHARES MSCI EMERGING MARKETS INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES MSCI EUROPE IMI INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES MSCI EUROPE IMI INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
ISHARES MSCI WORLD INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES NASDAQ 100 INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2016-12-31
ISHARES PREMIUM MONEY MARKET ETF (#25938)	2016-12-31
ISHARES S&P GLOBAL CONSUM. DISCRETIONARY INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2016-12-31
ISHARES S&P GLOBAL INDUSTRIALS INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2016-12-31
ISHARES S&P U.S.MID-CAP INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES S&P U.S.MID-CAP INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2016-12-31
ISHARES S&P/TSX CANADIAN DIVIDEND ARISTOCRATS INDEX ETF (#25938)	2016-12-31
ISHARES S&P/TSX CANADIAN PREFERRED SHARE INDEX ETF (#25938)	2016-12-31
ISHARES S&P/TSX CAPPED CONSUMER STAPLES INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES S&P/TSX CAPPED ENERGY INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES S&P/TSX CAPPED FINANCIALS INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES S&P/TSX CAPPED INFORMATION TECHNOLOGY INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES S&P/TSX CAPPED MATERIALS INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES S&P/TSX CAPPED REIT INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES S&P/TSX CAPPED UTILITIES INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES S&P/TSX COMPLETION INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES S&P/TSX GLOBAL BASE METALS INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES S&P/TSX GLOBAL GOLD INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES S&P/TSX NORTH AMERICAN PREFERRED STOCK INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2016-12-31
ISHARES S&P/TSX SMALLCAP INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES S&P/TSX 60 INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES SHORT DURATION HIGH INCOME ETF (CAD-HEDGED) (#25938)	2016-12-31
ISHARES SHORT TERM STRATEGIC FIXED INCOME ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES SILVER BULLION ETF (#39005)	2016-12-31
ISHARES U.S. HIGH DIVIDEND EQUITY INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES U.S. HIGH DIVIDEND EQUITY INDEX ETF (CAD-HEDGED)(#20826)	2016-12-31
ISHARES U.S. HIGH YIELD BOND INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2016-12-31
ISHARES U.S. HIGH YIELD FIXED INCOME INDEX ETF(CAD-HEDGED)(#34269)(#25938)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
ISHARES U.S. IG CORPORATE BOND INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2016-12-31
ISHARES U.S. SMALL CAP INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2016-12-31
ISHARES US DIVIDEND GROWERS INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#25938)	2016-12-31
ISHARES US FUNDAMENTAL INDEX ETF (#25938)	2016-12-31
ISHARES 1-10 YEAR LADDERED CORPORATE BOND INDEX ETF (#25938)	2016-12-31
ISHARES 1-10 YEAR LADDERED GOVERNMENT BOND INDEX ETF (#25938)	2016-12-31
ISHARES 1-5 YEAR LADDERED CORPORATE BOND INDEX ETF (#25938)	2016-12-31
ISHARES 1-5 YEAR LADDERED GOVERNMENT BOND INDEX ETF (#25938)	2016-12-31
IVANHOE MINES LTD.	2016-12-31
JACPOTJOY PLC	2016-12-31
JFT STRATEGIES FUND	2016-12-31
JUNE 2020 CORPORATE BOND TRUST	2016-12-31
K-BRO LINEN INC.	2016-12-31
KEW MEDIA GROUP INC.	2016-12-31
LDIC NORTH AMERICAN INFRASTRUCTURE FUND (#38021)	2016-12-31
LDIC NORTH AMERICAN SMALL BUSINESS FUND (CATEGORIE DE SOCIETE) (#38021)	2016-12-31
LITHIUM AMERICAS CORP.	2016-12-31
LYSANDER-SLATER PREFERRED SHARE ACTIVETF	2016-12-31
MAINSTREET HEALTH INVESTMENTS INC.	2016-12-31
MARRET HIGH YIELD STRATEGIES FUND (*30037)	2016-12-31
MARRET MULTI-STRATEGY INCOME FUND (*32286)	2016-12-31
MEDICAL FACILITIES CORPORATION	2016-12-31
MEUBLES LEON LTEE	2016-12-31
MINES AGNICO EAGLE LIMITEE	2016-12-31
MINES D'OR DYNACOR INC.	2016-12-31
MORNINGSTAR CANADA TARGET DIVIDEND INDEX (#32461)	2016-12-31
MORNINGSTAR CANADA TARGET MOMENTUM INDEX (#32461)	2016-12-31
MORNINGSTAR CANADA TARGET VALUE INDEX (#32461)	2016-12-31
MORNINGSTAR US TARGET DIVIDEND INDEX (#32461)	2016-12-31
MORNINGSTAR US TARGET MOMENTUM INDEX (#32461)	2016-12-31
MORNINGSTAR US TARGET VALUE INDEX (#32461)	2016-12-31
NAPEC INC.	2016-12-31
NEOVASC INC.	2016-12-31
NEW MILLENNIUM IRON CORP.	2016-12-31
NEXJ HEALTH HOLDINGS INC.	2016-12-31
ONEREIT	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
ORCA GOLD INC.	2016-12-31
PAN ORIENT ENERGY CORP.	2016-12-31
PARK LAWN CORPORATION	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
PETROLIA INC.	2016-12-31
PLAN INDIVIDUEL (#32800)	2016-12-31
PLAN REEFLEX (#32800)	2016-12-31
PLAN UNIVERSITAS (#32800)	2016-12-31
PORTEFEUILLE A REVENU FAVORABLE TD (#6819)	2016-12-31
PORTEFEUILLE BMO PRIVE D'ACTIONS AMERICAINES (#15074)	2016-12-31
PORTEFEUILLE BMO PRIVE D'ACTIONS AMERICAINES DE CROISSANCE (#15074)	2016-12-31
PORTEFEUILLE BMO PRIVE D'ACTIONS CANADIENNES A REVENU (#15074)	2016-12-31
PORTEFEUILLE BMO PRIVE D'ACTIONS CANADIENNES DE BASE (#15074)	2016-12-31
PORTEFEUILLE BMO PRIVE D'ACTIONS INTERNATIONALES (#15074)	2016-12-31
PORTEFEUILLE BMO PRIVE D'ACTIONS DES MARCHES EMERGENTS (#15074)	2016-12-31
PORTEFEUILLE BMO PRIVE D'OBLIGATIONS CANADIENNES A COURT TERME (#15074)	2016-12-31
PORTEFEUILLE BMO PRIVE D'OBLIGATIONS CANADIENNES A MOYEN TERME (#15074)	2016-12-31
PORTEFEUILLE BMO PRIVE D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE SOCIETES (#15074)	2016-12-31
PORTEFEUILLE BMO PRIVE DE RENDEMENT DIVERSIFIE (#15074)	2016-12-31
PORTEFEUILLE BMO PRIVE DU MARCHE MONETAIRE CANADIEN (#15074)	2016-12-31
PORTEFEUILLE BMO PRIVE SPECIAL D'ACTIONS AMERICAINES (#15074)	2016-12-31
PORTEFEUILLE BMO PRIVE SPECIAL D'ACTIONS CANADIENNES (#15074)	2016-12-31
PORTEFEUILLE CANADIEN DE FONDS DE REVENU ET DE CROISSANCE EDGEPOINT (#30578)	2016-12-31
PORTEFEUILLE CANADIEN EDGEPOINT (#30578)	2016-12-31
PORTEFEUILLE CONFORTABLE TD - CROISSANCE (#6819)	2016-12-31
PORTEFEUILLE CONFORTABLE TD - CROISSANCE AUDACIEUSE (#6819)	2016-12-31
PORTEFEUILLE CONFORTABLE TD - CROISSANCE EQUILIBREE (#6819)	2016-12-31
PORTEFEUILLE CONFORTABLE TD - EQUILIBRE (#6819)	2016-12-31
PORTEFEUILLE CONFORTABLE TD - REVENU CONSERVATEUR (#6819)	2016-12-31
PORTEFEUILLE CONFORTABLE TD - REVENU EQUILIBRE (#6819)	2016-12-31
PORTEFEUILLE CONSERVATEUR DE RETRAITE TD (#6819)	2016-12-31
PORTEFEUILLE D'ACTIONS AMERICAINES TD (#6819)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
PORTEFEUILLE D'ACTIONS DIVERSIFIEES FRANKLIN QUOTENTIEL (#9072)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CAT. DE SOCIETE D'ACTION DIVERSIFIEES FRANKLIN QUOTENTIEL (#9072)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CATEGORIE DE SOCIETE DE CROIS. EQUIL. FRANKLIN QUOTENTIEL (#9072)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CATEGORIE DE SOCIETE DE CROISSANCE FRANKLIN QUOTENTIEL (#9072)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CATEGORIE DE SOCIETE DE REV. DIVERS. FRANKLIN QUOTENTIEL (#9072)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
PORTEFEUILLE DE CATEGORIE DE SOCIETE DE REV. EQUIL. FRANKLIN QUOTENTIEL (#9072)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE APOGEE (#14334)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE AUDACIEUSE AVANTAGE TD (#6819)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE AVANTAGE TD (#6819)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE EQUILIBRE INNOVA SCOTIA (#8827)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE EQUILIBREE AVANTAGE TD (#6819)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE EQUILIBREE PARTENAIRES SCOTIA (#8827)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE FRANKLIN QUOTENTIEL (#9072)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE INNOVA SCOTIA (#8827)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MAXIMALE INNOVA SCOTIA (#8827)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MAXIMALE PARTENAIRES SCOTIA (#8827)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MAXIMALE SELECTION SCOTIA (#8827)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE PARTENAIRES SCOTIA (#8827)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE SELECTION SCOTIA (#8827)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE RETRAITE EN DOLLARS AMERICAINS TD (#6819)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE REVENU APOGEE (#14334)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE REVENU DIVERSIFIE FRANKLIN QUOTENTIEL (#9072)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE REVENU EQUILIBRE AVANTAGE TD (#6819)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE REVENU EQUILIBRE PARTENAIRES SCOTIA (#8827)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE REVENU EQUILIBRE SELECTION SCOTIA (#8827)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE REVENU EQUILIBRE SELECTION SCOTIA (#8827)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE REVENU EQUILIBRE INNOVA SCOTIA (#8827)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE REVENU INNOVA SCOTIA (#8827)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
PORTEFEUILLE DE REVENU PARTENAIRES SCOTIA (#8827)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE REVENU SELECTION SCOTIA (#8827)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE TITRES A REVENU FIXE FRANKLIN QUOTENTIEL (#9072)	2016-12-31
PORTEFEUILLE EQUILIBRE APOGEE (#14334)	2016-12-31
PORTEFEUILLE EQUILIBRE AVANTAGE TD (#6819)	2016-12-31
PORTEFEUILLE EQUILIBRE DE CROISSANCE FRANKLIN QUOTENTIEL (#9072)	2016-12-31
PORTEFEUILLE EQUILIBRE DE RETRAITE TD (#6819)	2016-12-31
PORTEFEUILLE EQUILIBRE DE REVENU FRANKLIN QUOTENTIEL (#9072)	2016-12-31
PORTEFEUILLE EXEMPLAR DIVERSIFIE (#29294)	2016-12-31
PORTEFEUILLE FDP ACTIONS AMERICAINES DIVIDENDE (#5296)	2016-12-31
PORTEFEUILLE FDP ACTIONS AMERICAINES INDICIEL (#5296)	2016-12-31
PORTEFEUILLE FDP ACTIONS CANADIENNES (#5296)	2016-12-31
PORTEFEUILLE FDP ACTIONS CANADIENNES DIVIDENDE (#5296)	2016-12-31
PORTEFEUILLE FDP ACTIONS GLOBALES (#5296)	2016-12-31
PORTEFEUILLE FDP ACTIONS PAYS EMERGENTS (#5296)	2016-12-31
PORTEFEUILLE FDP EQUILIBRE (#5296)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
PORTEFEUILLE FDP EQUILIBRE CROISSANCE (#5296)	2016-12-31
PORTEFEUILLE FDP EQUILIBRE REVENU (#5296)	2016-12-31
PORTEFEUILLE FDP GESTION DES LIQUIDITES (#5296)	2016-12-31
PORTEFEUILLE FDP OBLIGATIONS CANADIENNES (#5296)	2016-12-31
PORTEFEUILLE FDP REVENU FIXE COURT TERME (#5296)	2016-12-31
PORTEFEUILLE FDP REVENU FIXE MONDIAL (#5296)	2016-12-31
PORTEFEUILLE GERE ET INDICIEL TD - CROISSANCE AUDACIEUSE (#6819)	2016-12-31
PORTEFEUILLE GERE ET INDICIEL TD - CROISSANCE BOURSIERE MAXIMALE (#6819)	2016-12-31
PORTEFEUILLE GERE ET INDICIEL TD - CROISSANCE EQUILIBRE (#6819)	2016-12-31
PORTEFEUILLE GERE ET INDICIEL TD - REVENU (#6819)	2016-12-31
PORTEFEUILLE GERE ET INDICIEL TD - REVENU ET CROISSANCE MODEREE (#6819)	2016-12-31
PORTEFEUILLE GERE FONDS EXPERT TD - CROISSANCE AUDACIEUSE (#6819)	2016-12-31
PORTEFEUILLE GERE FONDS EXPERT TD - CROISSANCE EQUILIBREE (#6819)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
PORTEFEUILLE GERE FONDS EXPERT TD - REVENU ET CROISSANCE MODEREE (#6819)	2016-12-31
PORTEFEUILLE GERE TD - CROISSANCE AUDACIEUSE (#6819)	2016-12-31
PORTEFEUILLE GERE TD - CROISSANCE BOURSIERE MAXIMALE (#6819)	2016-12-31
PORTEFEUILLE GERE TD - CROISSANCE EQUILIBRE (#6819)	2016-12-31
PORTEFEUILLE GERE TD - REVENU (#6819)	2016-12-31
PORTEFEUILLE GERE TD - REVENU ET CROISSANCE MODEREE (#6819)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MONDIAL D' ACTIONS DFA (#22015)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MONDIAL DE FONDS DE REVENU ET DE CROISSANCE EDGEPOINT (#30578)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MONDIAL EDGEPOINT (#30578)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MONDIAL 40AC-60RF DFA (#22015)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MONDIAL 50AC-50RF DFA (#22015)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MONDIAL 60AC-40RF DFA (#22015)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MONDIAL 70AC-30RF DFA (#22015)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MONDIAL 80AC-20RF DFA (#22015)	2016-12-31
PORTEFEUILLE SCOTIA ARIA MODERE - EVOLUTION (#8827)	2016-12-31
PORTEFEUILLE SCOTIA ARIA MODERE - PROTECTION (#8827)	2016-12-31
PORTEFEUILLE SCOTIA ARIA MODERE - VERSEMENT (#8827)	2016-12-31
PORTEFEUILLE SCOTIA ARIA PROGRESSIF - EVOLUTION (#8827)	2016-12-31
PORTEFEUILLE SCOTIA ARIA PROGRESSIF - PROTECTION (#8827)	2016-12-31
PORTEFEUILLE SCOTIA ARIA PROGRESSIF - VERSEMENT (#8827)	2016-12-31
PORTEFEUILLE SCOTIA ARIA PRUDENT - EVOLUTION (#8827)	2016-12-31
PORTEFEUILLE SCOTIA ARIA PRUDENT - PROTECTION (#8827)	2016-12-31
PORTEFEUILLE SCOTIA ARIA PRUDENT - VERSEMENT (#8827)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
PORTEFEUILLE TACTICIEL 2023 INVESCO (#6795)	2016-12-31
PORTEFEUILLE TACTICIEL 2028 INVESCO (#6795)	2016-12-31
PORTEFEUILLE TACTICIEL 2038 INVESCO (#6795)	2016-12-31
PORTEFEUILLE TACTICIEL 2033 INVESCO (#6795)	2016-12-31
PORTEFEUILLE TANGERINE - CROISSANCE D'ACTIONS (#28594)	2016-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
PORTEFEUILLE TANGERINE - CROISSANCE EQUILIBREE (#28594)	2016-12-31
PORTEFEUILLE TANGERINE - EQUILIBRE (#28594)	2016-12-31
PORTEFEUILLE TANGERINE - REVENU EQUILIBRE (#28594)	2016-12-31
PORTEFEUILLE TANGERINE DIVIDENDES (#28594)	2016-12-31
POWER CORPORATION DU CANADA	2016-12-31
PREMIER GOLD MINES LIMITED	2016-12-31
PRIVITI OIL & GAS OPPORTUNITIES LIMITED PARTNERSHIP 2013	2016-12-31
QUESTERRE ENERGY CORPORATION	2016-12-31
RAMBLER METALS AND MINING PLC	2016-12-31
RUBICON MINERALS CORPORATION	2016-12-31
SHORE GOLD INC.	2016-12-31
SOCIETE DES METAUX PRIMAIRES SENTRY SELECT	2016-12-31
SOCIETE EN COMMANDITE ACCREDITIVE DIVERSIFIEE NCE (16)	2016-12-31
SOCIETE EN COMMANDITE HAMILTON PARK PLAZA (LA)	2016-12-31
SOCIETE EN COMMANDITE RIVER PARK ESTATES	2016-12-31
SPHERE FTSE ASIA SUSTAINABLE YIELD INDEX ETF (#38654)	2016-12-31
SPHERE FTSE CANADA SUSTAINABLE YIELD INDEX ETF (#38654)	2016-12-31
SPHERE FTSE EMERGING MARKETS SUSTAINABLE YIELD INDEX ETF (#38654)	2016-12-31
SPHERE FTSE EUROPE SUSTAINABLE YIELD INDEX ETF (#38654)	2016-12-31
SPHERE FTSE US SUSTAINABLE YIELD INDEX ETF (#38654)	2016-12-31
STRONGCO CORPORATION	2016-12-31
TEARLAB CORPORATION	2016-12-31
TELECOM ITALIA S.P.A.	2016-12-31
TIMBERCREEK GLOBAL REAL ESTATE FUND	2016-12-31
TRADEX FONDS D'ACTIONS LIMITEE (#12706)	2016-12-31
TRADEX FONDS D'ACTIONS MONDIALES (#12706)	2016-12-31
TRADEX FONDS D'OBLIGATIONS (#12706)	2016-12-31
TURQUOISE HILL RESOURCES LTD.	2016-12-31
TWC ENTERPRISES LIMITED	2016-12-31
URBANA CORPORATION	2016-12-31
WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED	2016-12-31
WESTERN COPPER AND GOLD CORPORATION	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
AGJUNCTION INC.	2016-12-31
AKITA DRILLING LTD	2016-12-31
AMERICAN EXPRESS COMPANY	2016-12-31
APTOSE BIOSCIENCES INC.	2016-12-31
BMO FONDS CANADIEN D'ACTIONS A GRANDE CAPITALISATION (#5402)	2016-12-31
BMO FONDS D'ACTIONS CANADIENNES SELECTIONNÉES (#5402)	2016-12-31
BMO FONDS D'ENTREPRISE (#5402)	2016-12-31
BMO FONDS DE CROISSANCE ET DE REVENU (#5402)	2016-12-31
BMO FONDS DE DIVIDENDES MENSUELS LTEE. (#5402)	2016-12-31
BMO FONDS DE REVENU A TAUX VARIABLE (#5402)	2016-12-31
BMO FONDS DE REVENU MENSUEL ELEVE II (#5402)	2016-12-31
BMO FONDS MONDIAL A PETITE CAPITALISATION (#5402)	2016-12-31
BMO FONDS MONDIAL DE CROISSANCE ET DE REVENU (#5402)	2016-12-31
BMO FONDS MONDIAL DIVERSIFIE (#5402)	2016-12-31
BMO FONDS VALEUR INTERNATIONALE (#5402)	2016-12-31
BMO PORTEFEUILLE ACTIONS DE CROISSANCE FIDUCIESELECT (#5402)	2016-12-31
BMO PORTEFEUILLE CONSERVATEUR FIDUCIESELECT (#5402)	2016-12-31
BMO PORTEFEUILLE CROISSANCE FIDUCIESELEC (#5402)	2016-12-31
BMO PORTEFEUILLE DE REVENU FIDUCIESELECT (#5402)	2016-12-31
BMO PORTEFEUILLE EQUILIBRE FIDUCIESELECT (#5402)	2016-12-31
BROOKFIELD SOUNDVEST EQUITY FUND	2016-12-31
BROOKFIELD SOUNDVEST SPLIT TRUST	2016-12-31
BRP INC.	2017-01-31
CALFRAC WELL SERVICES LTD.	2016-12-31
CANADIAN ADVANTAGED CONVERTIBLES FUND (*31868)	2016-12-31
CANADIAN NATURAL RESOURCES LIMITED	2016-12-31
CANLAN ICE SPORTS CORP.	2016-12-31
CANSO CREDIT INCOME FUND (*31352)	2016-12-31
CANSO SELECT OPPORTUNITIES FUND	2016-12-31
CAT. DE SOC. EQUILIBREE D'ACT. CANADIEN. DE TOUTES CAP. FRANKLIN BISSETT (#9072)	2016-12-31
CAT. DE SOCIETE DE SOCIETES A PETITE CAPITALISATION FRANKLIN BISSETT (#9072)	2016-12-31
CATEGORIE AMERICAINE DE REVENU D'ACTIONS CANOE (#32011)	2016-12-31
CATEGORIE CANADIENNE DE REPARTITION D'ACTIFS CANOE (#32011)	2016-12-31
CATEGORIE CANADIENNE DE REVENU MENSUEL CANOE (#32011)	2016-12-31
CATEGORIE COUVERTE DE SOC. AMERICAINE DE CROISSANCE DES DIV. FRANKLIN (#9072)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
CATEGORIE COUVERTE DE SOCIETE AMERICAINE DE REVENU MENSUEL FRANKLIN (#9072)	2016-12-31
CATEGORIE D'ACTIONS CANOE (#32011)	2016-12-31
CATEGORIE D'OBLIGATIONS AVANTAGE CANOE (#32011)	2016-12-31
CATEGORIE DE L'ENERGIE CANOE (#32011)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
CATEGORIE DE RENDEMENT ELEVE STRATEGIQUE CANOE (#32011)	2016-12-31
CATEGORIE DE REVENU AMELIORE CANOE (#32011)	2016-12-31
CATEGORIE DE REVENU D'ACTIONS CANOE (#32011)	2016-12-31
CATEGORIE DE REVENU D'ENERGIE CANOE (#32011)	2016-12-31
CATEGORIE DE SOCIETE AMERICAINE D'ACTIONS FRANKLIN MUTUAL (#9072)	2016-12-31
CATEGORIE DE SOCIETE AMERICAINE DE REVENU MENSUEL FRANKLIN (#9072)	2016-12-31
CATEGORIE DE SOCIETE AMERICAINE DE CROIS SANCE DES DIVIDENDES FRANKLIN (#9072)	2016-12-31
CATEGORIE DE SOCIETE CANADIENNE DE DIVIDENDES FRANKLIN BISSETT (#9072)	2016-12-31
CATEGORIE DE SOCIETE D'ACTIONS CANADIENNES FRANKLIN BISSETT (#9072)	2016-12-31
CATEGORIE DE SOCIETE D'ENERGIE FRANKLIN BISSETT (#9072)	2016-12-31
CATEGORIE DE SOCIETE D'OPPORTUNITES AMERICAINES FRANKLIN (#9072)	2016-12-31
CATEGORIE DE SOCIETE D'ORIENTATION AMERICAINE FRANKLINI BISSETT (#9072)	2016-12-31
CATEGORIE DE SOCIETE DE CONVERGENCE CANADIENNE FRANKLIN BISSETT (#9072)	2016-12-31
CATEGORIE DE SOCIETE DE CROISSANCE ASIATIQUE TEMPLETON (#9072)	2016-12-31
CATEGORIE DE SOCIETE DE CROISSANCE MONDIALE FRANKLIN (#9072)	2016-12-31
CATEGORIE DE SOCIETE DE CROISSANCE TEMPLETON (#9072)	2016-12-31
CATEGORIE DE SOCIETE DE MARCHES EMERGENTS TEMPLETON (#9072)	2016-12-31
CATEGORIE DE SOCIETE DE MARCHES FRONTALIERS TEMPLETON (#9072)	2016-12-31
CATEGORIE DE SOCIETE DE REVENU DE DIVIDENDES FRANKLIN BISSETT (#9072)	2016-12-31
CATEGORIE DE SOCIETE DU MARCHE MONETAIRE FRANKLIN BISSETT (#9072)	2016-12-31
CATEGORIE DE SOCIETE EQUILIBREE CANADIENNE FRANKLIN BISSETT (#9072)	2016-12-31
CATEGORIE DE SOCIETE INTERNATIONALE D'ACTIONS TEMPLETON (#9072)	2016-12-31
CATEGORIE DE SOCIETE MONDIALE DE PETITES SOCIETES TEMPLETON (#9072)	2016-12-31
CATEGORIE DE SOCIETE MONDIALE DECOUVERTE FRANKLIN MUTUAL (#9072)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
CATEGORIE MONDIALE D'OCCASIONS CANOE (#32011)	2016-12-31
CATEGORIE MONDIALE DE REVENU CANOE (#32011)	2016-12-31
CATEGORIE MONDIALE DE REVENU D'ACTIONS CANOE (#32011)	2016-12-31
CATEGORIE NORD-AMERICAINE DE REVENU MENSUEL CANOE (#32011)	2016-12-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE DE CROISSANCE EQUILIBREE INNOVA SCOTIA	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
(#8827)	
CATEGORIE PORTEFEUILLE DE CROISSANCE EQUILIBREE PARTENAIRES SCOTIA (#8827)	2016-12-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE DE CROISSANCE INNOVA SCOTIA (#8827)	2016-12-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MAXIMALE INNOVA SCOTIA (#8827)	2016-12-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MAXIMALE PARTENAIRES SCOTIA (#8827)	2016-12-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE DE CROISSANCE PARTENAIRES SCOTIA (#8827)	2016-12-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE DE REVENU EQUILIBRE INNOVA SCOTIA (#8827)	2016-12-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE DE REVENU EQUILIBRE PARTENAIRES SCOTIA (#8827)	2016-12-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE DE REVENU INNOVA SCOTIA (#8827)	2016-12-31
CATEGORIE SCOTIA D'OBLIGATIONS GOUVERN. A RENDEMENT EN CAPITAL MODERE (#8827)	2016-12-31
CATEGORIE SCOTIA DE DIVIDENDES CANADIENS (#8827)	2016-12-31
CATEGORIE SCOTIA DE DIVIDENDES MONDIAUX (#8827)	2016-12-31
CATEGORIE SCOTIA MIXTE ACTIONS AMERICAINES (#8827)	2016-12-31
CATEGORIE SCOTIA MIXTE ACTIONS CANADIENNES (#8827)	2016-12-31
CATEGORIE SCOTIA MIXTE ACTIONS INTERNATIONALES (#8827)	2016-12-31
CATEGORIE SCOTIA MIXTE TITRES A REVENU FIXE (#8827)	2016-12-31
CENTENNIAL PLACE APARTMENT PROJECT	2016-11-30
CHEMTRADE ELECTROCHEM INC.	2016-12-31
CHINOOK ENERGY INC.	2016-12-31
CITADEL INCOME FUND	2016-12-31
CITIGROUP FINANCE CANADA INC.	2016-12-31
CITIGROUP INC.	2016-12-31
CORPORATION FIERA CAPITAL	2016-12-31
CORPORATION FINANCIERE POWER	2016-12-31
CROSSWINDS HOLDINGS INC.	2016-12-31
CYMBRIA CORPORATION	2016-12-31
DENBURY RESOURCES INC.	2016-12-31
DIVERSIFIED ROYALTY CORP.	2016-12-31
DOMINION CITRUS LIMITED	2016-12-31
DUNDEE, TECHNOLOGIES DURABLES INC.	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
EAST COAST INVESTMENT GRADE INCOME FUND	2016-12-31
ECIGIF TRUST	2016-12-31
ENERGY INCOME FUND	2016-12-31
ERDENE RESOURCE DEVELOPMENT CORPORATION	2016-12-31
EXEMPLAR CANADIAN FOCUS PORTFOLIO (#29294)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FBN HORIZONS OBLIGATIONS DU TRESOR AMERICAIN DE 7 A 10 ANS (#29689)	2016-12-31
FENNEC PHARMACEUTICALS INC.	2016-12-31
FIDUCIE D'ACTIONS PRIVILEGIEES CANADIENNES	2016-12-31
FIDUCIE D'ARGENT PHYSIQUE SPOTT	2016-12-31
FIDUCIE D'OR PHYSIQUE SPOTT	2016-12-31
FIDUCIE DE PLATINE ET DE PALLADIUM PHYSIQUES SPOTT	2016-12-31
FIDUCIE DES METAUX PRECIEUX ET DES MINES	2016-12-31
FIDUCIE HAP REPLICATION DE FONDS SPECULATIFS NEXUS (*32691)	2016-12-31
FIERA CAPITAL FONDS D'ACTIONS AMERICAINES (#3100)	2016-12-31
FIERA CAPITAL FONDS D'ACTIONS CANADIENNES DE BASE (#3100)	2016-12-31
FIERA CAPITAL FONDS D'ACTIONS DE CROISSANCE (#3100)	2016-12-31
FIERA CAPITAL FONDS D'ACTIONS MONDIALES (#3100)	2016-12-31
FIERA CAPITAL FONDS D'OBLIGATIONS (#3100)	2016-12-31
FIERA CAPITAL FONDS DE REVENU ELEVE (#3100)	2016-12-31
FIERA CAPITAL FONDS DEFENSIF D'ACTIONS MONDIALES (#3100)	2016-12-31
FIERA CAPITAL FONDS EQUILIBRE (#3100)	2016-12-31
FILO MINING CORP.	2016-12-31
FINB CROIS. DIV. SUR TITRES AMERICAINS QUAL.COUV. DYNAMIQUE WISDOMTREE (#39086)	2016-12-31
FINB CROIS. DIV. SUR TITRES INTERN. DE QUAL.A COUV.DYNAMIQUE WISDOMTREE(#39086)	2016-12-31
FIRST ASSET ACTIVE CANADIAN DIVIDEND ETF (#25490)	2016-12-31
FIRST ASSET ACTIVE CREDIT ETF (#25490)	2016-12-31
FIRST ASSET ACTIVE UTILITY & INFRASTRUCTURE ETF (#25490)	2016-12-31
FIRST ASSET CAMBRIDGE CORE CANADIAN EQUITY ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST ASSET CAMBRIDGE CORE U.S. EQUITY ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST ASSET CAN-ENERGY COVERED CALL ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST ASSET CAN-MATERIALS COVERED CALL ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST ASSET CANADIAN BUYBACK INDEX ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST ASSET CANADIAN CONVERTIBLE BOND ETF (#32461)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FIRST ASSET CANADIAN CONVERTIBLE BOND FUND (#25490)	2016-12-31
FIRST ASSET CANADIAN DIVIDEND OPPORTUNITY FUND (#25490)	2016-12-31
FIRST ASSET CANADIAN DIVIDEND LOW VOLATILITY INDEX ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST ASSET CANADIAN ENERGY CONVERTIBLE DEBENTURE FUND (#25490)	2016-12-31
FIRST ASSET CANADIAN REIT ETF	2016-12-31
FIRST ASSET CANBANC INCOME CLASS ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST ASSET CORE CANADIAN EQUITY ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST ASSET CORE CANADIAN EQUITY INCOME CLASS ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST ASSET CORE U.S.EQUITY ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST ASSET DIVERSIFIED CONVERTIBLE DEBENTURE FUND	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FIRST ASSET ENERGY & RESOURCE FUND	2016-12-31
FIRST ASSET ENERGY GIANTS COVERED CALL ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST ASSET EUROPEAN BANK ETF (#25490)	2016-12-31
FIRST ASSET GLOBAL DIVIDEND FUND (#25490)	2016-12-31
FIRST ASSET GLOBAL FINANCIAL SECTOR ETF	2016-12-31
FIRST ASSET INVESTMENT GRADE BOND ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST ASSET LONG DURATION FIXED INCOME ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST ASSET MORNINGSTAR INTERNATIONAL MOMENTUM INDEX ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST ASSET MORNINGSTAR INTERNATIONAL VALUE INDEX ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST ASSET MORNINGSTAR NATIONAL BANK QUEBEC INDEX ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST ASSET MORNINGSTAR U.S. CONSUMER DEFENSIVE INDEX FUND	2016-12-31
FIRST ASSET MSCI CANADA LOW RISK WEIGHTED ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST ASSET MSCI CANADA QUALITY INDEX CLASS ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST ASSET MSCI EUROPE LOW RISK WEIGHTED ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST ASSET MSCI USA LOW RISK WEIGHTED ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST ASSET MSCI WORLD LOW RISK WEIGHTED ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST ASSET NORTH AMERICAN CONVERTIBLES FUND	2016-12-31
FIRST ASSET PREFERRED SHARE ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST ASSET REIT INCOME FUND (#25490)	2016-12-31
FIRST ASSET RESOURCE FUND INC.	2016-12-31
FIRST ASSET SHORT TERM GOVERNMENT BOND INDEX CLASS ETF (#32461)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FIRST ASSET TECH GIANTS COVERED CALL ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST ASSET U.S. & CANADA LIFECO INCOME ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST ASSET U.S. BUYBACK INDEX ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST ASSET U.S. EQUITY MULTI-FACTOR INDEX ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST ASSET U.S. TACTICAL SECTOR ALLOCATION INDEX ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST ASSET UTILITY PLUS FUND (#25490)	2016-12-31
FIRST ASSET 1-5 YEAR LADDERED GOVERNMENT STRIP BOND INDEX ETF (#32461)	2016-12-31
FIRST MINING FINANCE CORP.	2016-12-31
FIRST NATIONAL MORTGAGE INVESTMENT FUND (*34574)	2016-12-31
FN MORTGAGE INVESTMENT TRUST (*34535)	2016-12-31
FNB BETAPRO NASDAQ-100 BAISSIER QUOTIDIEN -2X (#29689)	2016-12-31
FNB BETAPRO NASDAQ-100 HAUSSEIER QUOTIDIEN 2X (#29689)	2016-12-31
FNB BETAPRO S&P 500 A RENDEMENT QUOTIDIEN INVERSE (#29689)	2016-12-31
FNB BETAPRO S&P 500 BAISSIER QUOTIDIEN -2X (#29689)	2016-12-31
FNB BETAPRO S&P 500 HAUSSEIER QUOTIDIEN 2X (#29689)	2016-12-31
FNB BETAPRO S&P/TSX INDICE PLAFONNE DE L'ENERGIE BAISSIER QUOTIDIEN -2X (#29689)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FNB BETAPRO S&P/TSX INDICE PLAFONNE DE L'ENERGIE HAUSSIER QUOTIDIEN 2X (#29689)	2016-12-31
FNB BETAPRO S&P/TSX INDICE PLAFONNE DE LA FINANCE BAISSIER QUOT.-2X(#29689)	2016-12-31
FNB BETAPRO S&P/TSX INDICE PLAFONNE DE LA FINANCE HAUSSIER QUOTIDIEN 2X(#29689)	2016-12-31
FNB BETAPRO S&P/TSX 60 A RENDEMENT QUOTIDIEN INVERSE (#29689)	2016-12-31
FNB BETAPRO S&P/TSX 60 BAISSIER QUOTIDIEN -2X (#29689)	2016-12-31
FNB BETAPRO S&P/TSX 60 HAUSSIER QUOTIDIEN 2X (#29689)	2016-12-31
FNB BETAPRO SOCIETES AURIFERES CAN. HAUSSIER QUOTIDIEN 2X (#29689)	2016-12-31
FNB CHINE DIVIDENDES A RENDEMENT ELEVE (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS ARGENT (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS BETAPRO COMEX ARGENT BAISSIER PLUS (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS BETAPRO COMEX ARGENT HAUSSIER PLUS (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS BETAPRO COMEX LINGOTS D'OR BAISSIER PLUS (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS BETAPRO COMEX LINGOTS D'OR HAUSSIER PLUS (#29689)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FNB HORIZONS BETAPRO CONT.A COURT TERME S&P 500 VIX A REND. INVERSE (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS BETAPRO CONTRATS A COURT TERME S&P 500 VIX (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS BETAPRO CONTRATS A COURT TERME S&P 500 VIX HAUSSIER PLUS (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS BETAPRO NYMEX GAZ NATURAL BAISSIER PLUS (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS BETAPRO NYMEX GAZ NATUREL HAUSSIER PLUS (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS BETAPRO NYMEX PETROLE BRUT BAISSIER PLUS (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS BETAPRO NYMEX PETROLE BRUT HAUSSIER PLUS (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS DOLLAR AMERICAIN (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS DOLLAR CANADIEN (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS GAZ NATUREL (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS INDICE CDN HIGH DIVIDEND INDEX ETF (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS INDICE CHAINE D'APP. INTER. DU SECTEUR PETROL.ET GAZIER CAN.(#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS INDICE D'INITIES CANADIENS (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS INDICE DE FONDS DE COUVERTURE MORNINGSTAR (#39789)	2016-12-31
FNB HORIZONS INDICE EURO STOXX 50 (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS INDICE NASDAQ-100 (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS INDICE S&P 500 (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS INDICE S&P 500 COUVERT EN DOLLARS CANADIENS (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS INDICE S&P/TSX PLAFONNE ENERGIE (#29689)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FNB HORIZONS INDICE S&P/TSX PLAFONNE FINANCE (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS INDICE S&P/TSX 60 (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS OBL. DU TRESOR AMERICAIN DE 7 A 10 ANS COUV. DOLL. CANAD.(#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS OR (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS PETROLE BRUT (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS REVENU AMELIORE D'ACTIONS AMERICAINES (\$ US) (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS REVENU AMELIORE D'ACTIONS INTERNATIONALES (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS REVENU AMELIORE EN ACTIONS (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS REVENU AMELIORE ENERGIE (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS REVENU AMELIORE FINANCE (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS REVENU AMELIORE PRODUCTEURS D'OR (#29689)	2016-12-31
FNB HORIZONS REVENU SUR L'OR (*31805) (#29689)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FNB HORIZONS UNIVERS OBLIGATIONS CANADIENNES SELECTIONNEES (#29689)	2016-12-31
FNB INDICIEL COUVERT EN DOLLARS CAN. D'ACTIONS INTERNATIONALES TD (#38587)	2016-12-31
FNB INDICIEL D'ACTIONS INTERNATIONALES TD (#38587)	2016-12-31
FNB INDICIEL D'OBLIGATIONS TOTALES CANADIENNES TD (#38587)	2016-12-31
FNB LIE A L'INDICE COMPOSE PLAFONNE S&P/TSX TD (#38587)	2016-12-31
FNB LIE A L'INDICE COUVERT EN DOLLARS CANADIENS S&P 500 TD (#38587)	2016-12-31
FNB LIE A L'INDICE S&P 500 TD (#38587)	2016-12-31
FONDS A DIVIDENDES ELEVES AMERICAINS WISDOMTREE (#39086)	2016-12-31
FONDS A FAIBLE VOLATILITE CANADIEN TD (#6819)	2016-12-31
FONDS A PETITE CAPITALISATION BEUTEL GOODMAN (#9475)	2016-12-31
FONDS A RENDEMENT DIVERSIFIE CANADIEN TD (#6819)	2016-12-31
FONDS A REVENU ELEVE BAROMETER DISCIPLINED LEADERSHIP (#34406)	2016-12-31
FONDS ACTIF D'OBLIGATIONS DE PROVINCES ET D'ENTREPRISES BEUTEL GOODMAN (#9475)	2016-12-31
FONDS ACTIONS CANADIENNES FMOQ (#3632)	2016-12-31
FONDS ACTIONS INTERNATIONALES FMOQ (#3632)	2016-12-31
FONDS AMERICAIN A FAIBLE VOLATILITE NEUTRE EN DEVISES TD (#6819)	2016-12-31
FONDS AMERICAIN A FAIBLE VOLATILITE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS AMERICAIN D'ACTIONS FRANKLIN MUTUAL (#9072)	2016-12-31
FONDS AMERICAIN DE CREDIT LYSANDER-CANSO (#33222)	2016-12-31
FONDS AMERICAIN DE CROISSANCE DES DIVIDENDES FRANKLIN (#9072)	2016-12-31
FONDS AMERICAIN DE CROISSANCE SOUTENUE INTEGRA (#13931)	2016-12-31
FONDS AMERICAIN DE REVENU MENSUEL FRANKLIN (#9072)	2016-12-31
FONDS AMERICAIN DE REVENU MENSUEL TD (#6819)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS AMERICAIN DE REVENU MENSUEL TD - \$ CA (#6819)	2016-12-31
FONDS ASIATIQUE DE CROISSANCE ET DE REVENU (#5402)	2016-12-31
FONDS CANADIEN A FAIBLE VOLATILITE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS CANADIEN A VALEUR INTRINSEQUE BEUTEL GOODMAN (#9475)	2016-12-31
FONDS CANADIEN D'OBLIGATIONS MAWER (#14744)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS CANADIEN DE CROISSANCE SOUTENUE INTEGRA (#13931)	2016-12-31
FONDS CANADIEN DE DIVIDENDES FRANKLIN BISETT (#9072)	2016-12-31
FONDS CANADIEN EQUILIBRE FRANKLIN BISETT (#9072)	2016-12-31
FONDS CAPITAL GROUP ÉQUILIBRÉ MONDIAL (CANADA) (#18518)	2016-12-31
FONDS CAPITAL GROUP ACTIONS INTERNATIONALES (CANADA) (#18518)	2016-12-31
FONDS CAPITAL GROUP ACTIONS AMERICAINES (CANADA) (#18518)	2016-12-31
FONDS CAPITAL GROUP ACTIONS MONDIALES (CANADA) (#18518)	2016-12-31
FONDS CAPITAL GROUP CIBLE ACTIONS CANADIENNES (CANADA) (#18518)	2016-12-31
FONDS CAPITAL GROUP OCCASIONS TOTALES MARCHES EMERGENTS (CANADA) (#18518)	2016-12-31
FONDS CAPITAL GROUP REVENU FIXE ESSENTIEL PLUS CANADIEN (CANADA) (#18518)	2016-12-31
FONDS COMMUNICATIONS ET DIVERTISSEMENT TD (#6819)	2016-12-31
FONDS CONCENTRE D'ACTIONS MONDIALES BEUTEL GOODMAN (#9475)	2016-12-31
FONDS CONCENTRE GESTION DE LA VOLATILITE ACTIONS MONDIALES DE LA HSBC (#6558)	2016-12-31
FONDS CONSERVATEUR A RENDEMENT CIBLE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS CONSERVATEUR DIVERSIFE SELECTION MONDIALE DE LA HSBC (#6558)	2016-12-31
FONDS CONSERVATEUR MODERE DIVERSIFIE SELECTION MONDIALE DE LA HSBC (#6558)	2016-12-31
FONDS CROISSANCE DIVIDENDES SUR TITRES INTERNAT DE QUALITE WISDOMTREE (#39086)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS A FAIBLE VOLATILITE LYSANDER-ROUNDTABLE (#33222)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS AMERICAINES A RISQUE GERE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS AMERICAINES BEUTEL GOODMAN (#9475)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS AMERICAINES DE BASE DFA (#22015)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS AMERICAINES DE PREMIER ORDRE EPOCH (#6819)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS BAROMETER DISCIPLINED LEADERSHIP (#34406)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES BEUTEL GOODMAN (#9475)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES DE BASE DFA (#22015)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES FONDAMENTAL BEUTEL GOODMAN (#9475)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES FRANKLIN BISSETT (#9072)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES LYSANDER-18 ASSET MANAGEMENT (#33222)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES MAWER (#14744)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES OPTIMAL TD (#6819)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES PLUS BEUTEL GOODMAN (#9475)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES SELECT INVESCO (#6795)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES TD (#6819)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS DE GRANDES SOCIETES CANADIENNES TD (#6819)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS DE SOCIETES LYSANDER- FULCRA (#33222)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS ESSENTIELLES AMERICAINES FRANFLIN (#9072)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS ESSENTIELLES CANADIENNES FRANKLIN TEMPLETON (#9072)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS EUROPEENNES COUVERT WISDOMTREE (#39086)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS EUROPEENNES EPOCH (#6819)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS INTEGRA (#13931)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS INTERNATIONALES BEUTEL GOODMAN (#9475)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS INTERNATIONALES DE BASE ACADIAN (#13931)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS INTERNATIONALES DE BASE DFA (#22015)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS INTERNATIONALES EPOCH (#6819)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS INTERNATIONALES INTEGRA (#13931)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS INTERNATIONALES MAWER (#14744)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS LYSANDER-CANSO (#33222)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS MARCHES EMERGENTS MAWER (#14744)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS MONDIALES A RISQUE GERE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS MONDIALES BEUTEL GOODMAN (#9475)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS MONDIALES EPOCH (#6819)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS MONDIALES ICL (#13931)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS MONDIALES MAWER (#14744)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS MONDIALES PRIMERICA (#14593)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS PRIVILEGIEES NORD-AMERICAINES	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS TOTALES LYSANDER-SEAMARK (#33222)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS TOUS PAYS LYSANDER-TRIASIMA (#33222)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS D'ACTIONS U.S. MAWER (#14744)	2016-12-31
FONDS D'INTERET TRIMARK (#6795)	2016-12-31
FONDS D'INVESTISSEMENT A COURT TERME CANADIEN EMERAUDE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS D'INVESTISSEMENT REA II FIERA CAPITAL INC. (LE)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A COURT TERME CANADIENNES PIMCO (#31845)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A COURT TERME INVESCO (#6795)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A COURT TERME BEUTEL GOODMAN (#9475)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A COURT TERME TD (#6819)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A HAUT RENDEMENT TD (#6819)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A LONG TERME BEUTEL GOODMAN (#9475)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS D'OBLIGATIONS A RENDEMENT REEL TD (#6819)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A RENDEMENT TOTAL CANADIENNES PIMCO (#31845)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A STRATEGIE AVANT. MONDIALES PIMCO (CANADA) (#31845)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS AVANTAGE CANOE (#32011)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS AVANTAGE INVESCO (#6795)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES A COURT TERME FRANKLIN BISSETT (#9072)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE BASE PLUS TD (#6819)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES INVESCO (#6795)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES TD (#6819)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS D'INFRASTRUCTURES DE QUALITE SUPERIEURE	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIETES AMERICAINES TD (#6819)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIETES CANADIENNES CANOE (#30617)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIETES CANADIENNES TD (#6819)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIETES A LARGE SPECTRE LYSANDER-CANSO (#33222)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIETES FRANKLIN BISSETT (#9072)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIETES PLUS TD (#6819)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PLUS FRANKLIN BISSETT (#9072)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS GOUVERNEMENTALES CANADIENNES FRANKLIN BISSETT (#9072)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS D'OBLIGATIONS INTEGRA (#13931)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS LYSANDER-CANSO (#33222)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES INVESCO (#6795)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES MAWER (#14744)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES TD (#6819)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS SANS CONTRAINTE PIMCO (CANADA) (#31845)	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS ULTRA COURT TERME TD (#6819)	2016-12-31
FONDS D'OPPORTUNITES AMERICAINES FRANKLIN (#9072)	2016-12-31
FONDS D'OPPORTUNITES DE REVENU FIERA CAPITAL	2016-12-31
FONDS D'OPPORTUNITES DE REVENU MONDIALES PIMCO	2016-12-31
FONDS D'ORIENTATION AMERICAINE FRANKLIN BISSETT (#9072)	2016-12-31
FONDS DE BASE D'ACTIONS CANADIENNES DE VALEUR TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DE CONVERGENCE CANADIENNE FRANKLIN BISSETT (#9072)	2016-12-31
FONDS DE CROISSANCE ASIATIQUE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DE CROISSANCE ASIATIQUE TEMPLETON (#9072)	2016-12-31
FONDS DE CROISSANCE DE DIV. SUR TITRES AMERICAINS DE QUAL. WISDOMTREE (#39086)	2016-12-31
FONDS DE CROISSANCE DE DIVIDENDES TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DE CROISSANCE DE TITRES DE SOC. A PETITE CAPITALISATION	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
DE LA HSBC (#6558)	
FONDS DE CROISSANCE DIVERSIFIE SELECTION MONDIALE DE LA HSBC (#6558)	2016-12-31
FONDS DE CROISSANCE DU REVENU TRIMARK (#6795)	2016-12-31
FONDS DE CROISSANCE DYNAMIQUE DIVERSIFIE SELECTION MONDIALE DE LA HSBC (#6558)	2016-12-31
FONDS DE CROISSANCE EQUILIBRE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DE CROISSANCE ET DE REVENU GALILEO (#26198)	2016-12-31
FONDS DE CROISSANCE INTERNATIONAL TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DE CROISSANCE MONDIALE FRANKLIN (#9072)	2016-12-31
FONDS DE DIVIDENDES CANADIENS BEUTEL GOODMAN (#9475)	2016-12-31
FONDS DE DIVIDENDES D'ACTIONS CANADIENNES DE PREMIER ORDRE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DE DIVIDENDES D'ACTIONS PRIVILEGIEES LYSANDER-SLATER (#33222)	2016-12-31
FONDS DE DIVIDENDES D'ACTIONS AMERICAINE DE VALEUR STRATEGIQUE FEDERATED	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS DE DIVIDENDES DE LA HSBC (#6558)	2016-12-31
FONDS DE DIVIDENDES DE MARCHES EMERGENTS WISDOMTREE (#39086)	2016-12-31
FONDS DE DIVIDENDES MONDIAL POWERSHARES (#6795)	2016-12-31
FONDS DE FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER NORD-AMERICAIN	2016-12-31
FONDS DE GESTION DE TRESORERIE CANADIENNE EMERAUDE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DE GESTION DE TRESORERIE CAN. EMERAUDE TD - GOUVERNEMENT DU CDN (#6819)	2016-12-31
FONDS DE GESTION DE TRESORERIE EN DOLLARS AMERICAINS (#6795)	2016-12-31
FONDS DE GESTION DE TRESORERIE EN DOLLARS CANADIENS (#6795)	2016-12-31
FONDS DE GESTION DU RISQUE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DE GESTION TACTIQUE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DE MARCHES DEVELOPPES EAFE TEMPLETON (#9072)	2016-12-31
FONDS DE MARCHES EMERGENTS TEMPLETON (#9072)	2016-12-31
FONDS DE MARCHES FRONTALIERS TEMPLETON (#9072)	2016-12-31
FONDS DE MOYENNES SOCIETES AMERICAINES TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DE PETITES SOCIETES AMERICAINES TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DE PETITES SOCIETES CANADIENNES TRIMARK (#6795)	2016-12-31
FONDS DE PETITES SOCIETES CANADIENNES TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DE PLACEMENT A COURT TERME LINCLUDEN (#13931)	2016-12-31
FONDS DE PLACEMENT FMOQ (#3632)	2016-12-31
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER PRO	2016-12-31
FONDS DE PRETS PRIVILEGIES A TAUX VARIABLE GARANTIS	2016-12-31
FONDS DE REDUCTION DU RISQUE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DE REDUCTION DU RISQUE TD - \$US (#6819)	2016-12-31
FONDS DE RENDEMENT AMERICAIN POUR ACTIONNAIRES EPOCH (#6819)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS DE RENDEMENT ELEVE STRATEGIQUE CANOE (#32011)	2016-12-31
FONDS DE RENDEMENT MONDIAL POUR ACTIONNAIRES EPOCH (#6819)	2016-12-31
FONDS DE RENDEMENT MONDIAL POUR ACTIONNAIRES NEUTRE EN DEV. EPOCH(#6819)	2016-12-31
FONDS DE RENDEMENT STRATEGIQUE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DE RESSOURCES NATURELLES ENERVEST LTEE (#32011)	2016-12-31
FONDS DE RESSOURCES TRIMARK (#6795)	2016-12-31
FONDS DE REVENU A PRIME CANOE (#30617)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS DE REVENU A TAUX VARIABLE CANOE (#30617)	2016-12-31
FONDS DE REVENU A TAUX VARIABLE INVESCO (#6795)	2016-12-31
FONDS DE REVENU AMELIORE CANOE (#32011)	2016-12-31
FONDS DE REVENU CANOE EIT	2016-12-31
FONDS DE REVENU D'ACTIONS LYSANDER- CRUSADER (#33222)	2016-12-31
FONDS DE REVENU DE DIVIDENDES FRANKLIN BISSETT (#9072)	2016-12-31
FONDS DE REVENU DE DIVIDENDES TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DE REVENU DIVERSIFIE MONDIAL TRIMARK (#6795)	2016-12-31
FONDS DE REVENU ELEVE FRANKLIN (#9072)	2016-12-31
FONDS DE REVENU ELEVE PLUS GALILEO (#26198)	2016-12-31
FONDS DE REVENU EQUILIBRE LYSANDER-TRIASIMA (#33222)	2016-12-31
FONDS DE REVENU EQUILIBRE PIMCO (CANADA) (#31845)	2016-12-31
FONDS DE REVENU EQUILIBRE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DE REVENU ET DE CROISSANCE D'ACTIFS IMMOBILIERS	2016-12-31
FONDS DE REVENU FIXE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DE REVENU MENSUEL DIVERSIFIE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DE REVENU MENSUEL ET DE CROISSANCE FRANKLIN BISSETT (#9072)	2016-12-31
FONDS DE REVENU MENSUEL PIMCO (CANADA) (#31845)	2016-12-31
FONDS DE REVENU MENSUEL POWERSHARES (#6795)	2016-12-31
FONDS DE REVENU MENSUEL TACTIQUE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DE REVENU MENSUEL TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DE REVENU PRIMERICA (#14593)	2016-12-31
FONDS DE REVENU STRATEGIQUE FRANKLIN (#9072)	2016-12-31
FONDS DE SOCIETES A MICRO CAPITALISATION FRANKLIN BISSETT (#9072)	2016-12-31
FONDS DE SOCIETES A PETITE CAPITALISATION FRANKLIN BISSETT (#9072)	2016-12-31
FONDS DE SOCIETES AMERICAINES TRIMARK (#6795)	2016-12-31
FONDS DE SOCIETES CANADIENNES TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DE SOCIETES MONDIALES TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DE TITRES A COURT TERME ET A TAUX VARIABLE LYSANDER-CANSO (#33222)	2016-12-31
FONDS DE TITRES D'EMPRUNT MARCHES EMERGENTS INVESCO (#6795)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS DE TITRES DE QUALITE SUPERIEURE PIMCO (CANADA) (#31845)	2016-12-31
FONDS DE TITRES INTERNATIONAUX TD (#6819)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS DE VALEURS SURES AMERICAINES TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DES MARCHES EMERGENTS A FAIBLE VOLATILITE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DES MARCHES EMERGENTS TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DESTINEE CANADIENNE TRIMARK (#6795)	2016-12-31
FONDS DESTINEE MONDIALE TRIMARK (#6795)	2016-12-31
FONDS DU MARCHÉ DU SUD-EST ASIATIQUE DE LA HSBC (#6558)	2016-12-31
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE AMÉRICAIN TRIMARK (#6795)	2016-12-31
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE AMÉRICAIN TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE BEUTEL GOODMAN (#9475)	2016-12-31
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN PRIMERICA (#14593)	2016-12-31
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE FRANKLIN BISSETT (#9072)	2016-12-31
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE PLUS TD (#6819)	2016-12-31
FONDS EN ACTIONS AMERICAINES DE LA HSBC (#6558)	2016-12-31
FONDS EN ACTIONS BRIC DE LA HSBC (#6558)	2016-12-31
FONDS EN ACTIONS CHINOISES DE LA HSBC (#6558)	2016-12-31
FONDS EN ACTIONS DE LA HSBC (#6558)	2016-12-31
FONDS EN ACTIONS INDIENNES DE LA HSBC (#6558)	2016-12-31
FONDS EN ACTIONS INTERNATIONALES DE LA HSBC (#6558)	2016-12-31
FONDS EN GEST. COMMUNE TITRES DE CREANCE DE NOUVEAUX MARCHES HSBC (#16136)	2016-12-31
FONDS EN GESTION COMMUNE ACTIONS AMERICAINES HSBC (#16136)	2016-12-31
FONDS EN GESTION COMMUNE ACTIONS CANADIENNES HSBC (#16136)	2016-12-31
FONDS EN GESTION COMMUNE ACTIONS INTERNATIONALES HSBC (#16136)	2016-12-31
FONDS EN GESTION COMMUNE ACTIONS DE SOC. CANADIENNES A PETITE CAP. HSBC (#16136)	2016-12-31
FONDS EN GESTION COMMUNE DE DIVIDENDES CANADIENS HSBC (#16136)	2016-12-31
FONDS EN GESTION COMMUNE MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN HSBC (#16136)	2016-12-31
FONDS EN GESTION COMMUNE MONDIAL EN ACTIONS IMMOBILIERES HSBC (#16136)	2016-12-31
FONDS EN GESTION COMMUNE OBLIGATIONS CANADIENNES HSBC (#16136)	2016-12-31
FONDS EN GESTION COMMUNE OBLIGATIONS MOND. LIEES A L'INFLATION HSBC (#16136)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS EN GESTION COMMUNE OBLIGATIONS MONDIALES A REND. ELEVE HSBC (#16136)	2016-12-31
FONDS EN GESTION COMMUNE PRETS HYPOTHECAIRES HSBC (#16136)	2016-12-31
FONDS EN GESTION COMMUNE TITRES DES NOUVEAUX MARCHES HSBC (#16136)	2016-12-31
FONDS EN OBLIGATIONS CANADIENNES DE LA HSBC (#6558)	2016-12-31
FONDS EN PRETS HYPOTHECAIRES DE LA HSBC (#6558)	2016-12-31
FONDS EN TITRES DE CREANCE DES NOUVEAUX MARCHES DE LA HSBC (#6558)	2016-12-31
FONDS EN TITRES DES NOUVEAUX MARCHES DE LA HSBC (#6558)	2016-12-31
FONDS EN TITRES DU MARCHE MONETAIRE CANADIEN DE LA HSBC (#6558)	2016-12-31
FONDS EN TITRES DU MARCHE MONETAIRE EN DOLLARS US DE LA HSBC (#6558)	2016-12-31
FONDS EQUILI. D'ACT. CANADIEN. DE TOUTES CAPITALISATIONS FRANKLIN BISSETT (#9072)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE A RENDEMENT CIBLE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE A RENDEMENT PRIMERICA (#14593)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE AVANTAGE FISCAL MAWER (#14744)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE BAROMETER DISCIPLINED LEADERSHIP (#34406)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE BEUTEL GOODMAN (#9475)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE CANADIEN DE CROISSANCE PRIMERICA (#14593)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE CANADIEN DE LA HSBC (#6558)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE CONSERVATEUR FMOQ (#3632)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE DIVERSIFIE SELECTION MONDIALE DE LA HSBC (#6558)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE EMERAUDE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE INTEGRA (#13931)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE LYSANDER-CANSO (#33222)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE LYSANDER-SEAMARK (#33222)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE MAWER (#14744)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE MONDIAL DE CROISSANCE PRIMERICA (#14593)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE MONDIAL MAWER (#14744)	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE SELECT TRIMARK (#6795)	2016-12-31
FONDS EUROPEEN DE LA HSBC (#6558)	2016-12-31
FONDS EUROPEEN FRANKLIN MUTUAL (#9072)	2016-12-31
FONDS EUROPLUS TRIMARK (#6795)	2016-12-31
FONDS EXEMPLAR CROISSANCE ET REVENU (#29294)	2016-12-31
FONDS EXEMPLAR D'INVESTMENT GRADE (#29294)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS EXEMPLAR D'OBLIGATIONS TACTIQUE (#29294)	2016-12-31
FONDS EXEMPLAR DE PERFORMANCE (#29294)	2016-12-31
FONDS EXEMPLAR LEADERS (#29294)	2016-12-31
FONDS FONDAMENTAUX AMERICAIN FTSE RAFI POWERSHARES (#6795)	2016-12-31
FONDS FONDAMENTAUX MONDIAL + FTSE RAFI POWERSHARES (#6795)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS IMAN DE GLOBAL	2016-12-31
FONDS INDICE A FAIBLE VOLATILITE AMERICAIN POWERSHARES (#6795)	2016-12-31
FONDS INDICE D'OBLIGATIONS A RENDEMENT ELEVE DE SOCIETES POWERSHARES (#6795)	2016-12-31
FONDS INDICE D'OBLIGATIONS A RENDEMENT REEL POWERSHARES (#6795)	2016-12-31
FONDS INDICE D'OBLIGATIONS ECHELONNEES DE SOCIETES 1-5 ANS POWERSHARES (#6795)	2016-12-31
FONDS INDICIEL AMERICAIN TD (#6819)	2016-12-31
FONDS INDICIEL CANADIEN TD (#6819)	2016-12-31
FONDS INDICIEL D'ACTIONS CANADIENNES EMERAUDE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS INDICIEL D'ACTIONS INTERNATIONALES EMERAUDE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS INDICIEL D'OBLIGATIONS CANADIENNES EMERAUDE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS INDICIEL D'OBLIGATIONS CANADIENNES TD (#6819)	2016-12-31
FONDS INDICIEL DU MARCHE AMERICAIN EMERAUDE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS INDICIEL EQUILIBRE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS INDICIEL EUROPEEN TD (#6819)	2016-12-31
FONDS INDICIEL INTERNATIONAL TD (#6819)	2016-12-31
FONDS INDICIEL MOYENNE DOW JONES DES INDUSTRIELLES TD (#6819)	2016-12-31
FONDS INDICIEL NASDAQ TD (#6819)	2016-12-31
FONDS INDO-PACIFIQUE INVESCO (#6795)	2016-12-31
FONDS INTERNATIONAL D'ACTIONS TEMPLETON (#9072)	2016-12-31
FONDS INTERNATIONAL DE SOCIETES TRIMARK (#6795)	2016-12-31
FONDS MARCHE MONETAIRE CANADIEN MAWER (#14744)	2016-12-31
FONDS METAUX PRECIEUX TD (#6819)	2016-12-31
FONDS MONDIAL A FAIBLE VOLATILITE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS MONDIAL D'ACTIONS ET DE RENDEMENT TACTIQUE BAROMETER (#34406)	2016-12-31
FONDS MONDIAL D'ANALYSE FONDAMENTALE TRIMARK (#6795)	2016-12-31
FONDS MONDIAL D'OBLIGATIONS A RENDEMENT ELEVE INVESCO (#6795)	2016-12-31
FONDS MONDIAL D'OBLIGATIONS TEMPLETON (#9072)	2016-12-31
FONDS MONDIAL D'OBLIGATIONS TEMPLETON (COUVERT) (#9072)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS MONDIAL DE CREDIT CIBLE DFA (#22015)	2016-12-31
FONDS MONDIAL DE DIVIDENDES BEUTEL GOODMAN (#9475)	2016-12-31
FONDS MONDIAL DE PETITES CAPITALISATIONS MAWER (#14744)	2016-12-31
FONDS MONDIAL DE PETITES ET MOYENNES SOCIETES FRANKLIN (#9072)	2016-12-31
FONDS MONDIAL DE PETITES SOCIETES TEMPLETON (#9072)	2016-12-31
FONDS MONDIAL DE REVENU CANOE (#32011)	2016-12-31
FONDS MONDIAL DE TITRES A REVENU FIXE DE CINQ ANS DFA (#22015)	2016-12-31
FONDS MONDIAL DE TITRES A REVENU FIXE DE QUALITE DFA (#22015)	2016-12-31
FONDS MONDIAL DE TITRES DU SECTEUR IMMOBILIER DFA (#22015)	2016-12-31
FONDS MONDIAL DECOUVERTE FRANKLIN MUTUAL (#9072)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS MONDIAL EN OBLIGATIONS DE SOCIETES DE LA HSBC (#6558)	2016-12-31
FONDS MONDIAL EQUILIBRE CANOE (#30617)	2016-12-31
FONDS MONDIAL EQUILIBRE TEMPLETON (#9072)	2016-12-31
FONDS MONDIAL EQUILIBRE TRIMARK (#6795)	2016-12-31
FONDS MONETAIRE FMOQ (#3632)	2016-12-31
FONDS NEUTRE EN DEVISES D'ACTIONS AMERICAINE DE PREMIER ORDRE EPOCH(#6819)	2016-12-31
FONDS NEUTRE EN DEVISES INDICIEL AMERICAIN TD (#6819)	2016-12-31
FONDS NEUTRE EN DEVISES INDICIEL INTERNATIONAL TD (#6819)	2016-12-31
FONDS NORD-AMERICAIN DE DIVIDENDES TD (#6819)	2016-12-31
FONDS NOUVEAU DU CANADA MAWER (#14744)	2016-12-31
FONDS OBLIGATIONS CANADIENNES FMOQ (#3632)	2016-12-31
FONDS OMNIBUS FMOQ (#3632)	2016-12-31
FONDS OMNIRESPONSABLE FMOQ (#3632)	2016-12-31
FONDS OPPORTUNITES DE REVENU TD (#6819)	2016-12-31
FONDS OPPORTUNITES TD (#6819)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA AMERICAIN D'OBLIGATIONS DE BASE+ (#14334)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA AMERICAIN DE CROISS. A GRANDE CAPITALISATION (#14334)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA AMERICAIN DE CROISS. A MOYENNE CAPITALISATION (#14334)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA AMERICAIN DE VALEUR (#14334)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA AMERICAIN DE VALEUR A MOYENNE CAPITALISATION (#14334)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA CANADIEN A MOYENNE CAPITALISATION (#14334)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA CANADIEN A PETITE CAPITALISATION (#14334)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS PRIVE SCOTIA CANADIEN DE CROISSANCE (#14334)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA CANADIEN DE VALEUR (#14334)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA D'ACTIONS CANADIENNES (#8827)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA D'ACTIONS INTERNATIONALES (#14334)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA D'ACTIONS PRIVILEGIEES CANADIENNES (#8827)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA D'ACTIONS AMERICAINES (#8827)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA D'ACTIONS CANADIENNES FONDAMENTALES (#8827)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA D'ACTIONS CANADIENNES TOUTES CAPITALISATIONS (#8827)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA D'ACTIONS MONDIALES (#14334)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA D'ACTIONS MONDIALES A FAIBLE VOLATILITE (#8827)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA D'OBLIGATIONS GOUVERNEMENT. COURT&MOYEN TERMES (#8827)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA D'OBLIGATIONS A RENDEMENT TOTAL (#8827)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA D'OBLIGATIONS DE SOCIETES CANADIENNES	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
(#8827)	
FONDS PRIVE SCOTIA DE CREANCES MONDIALES (#8827)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA DE DIVIDENDES AMERICAINS (#8827)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA DE DIVIDENDES NORD-AMERICAINES (#8827)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA DE REVENU (#14334)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA DE REVENU A COURT TERME (#14334)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA DE REVENU A OPTIONS (#8827)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA DE REVENU A RENDEMENT SUPERIEUR (#14334)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA DE REVENU DE TITRES IMMOBILIERS (#8827)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA DE TITRES IMMOBILIERS MONDIAUX (#14334)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA DES MARCHES EMERGENTS (#14334)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA EQUILIBRE STRATEGIQUE (#14334)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA INTERNATIONAL D'ACTIONS DE BASE (#8827)	2016-12-31
FONDS PRIVE SCOTIA INTERNATIONAL VALEUR PETITE & MOYENNE CAPITALISATION (#14334)	2016-12-31
FONDS QUANTITATIF D'ACTIONS AMERICAINES TD (#6819)	2016-12-31
FONDS RESSOURCES TD (#6819)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS REVENU BEUTEL GOODMAN (#9475)	2016-12-31
FONDS REVENU MENSUEL DE LA HSBC (#6558)	2016-12-31
FONDS REVENU MENSUEL EN DOLLARS US DE LA HSBC (#6558)	2016-12-31
FONDS REVENU MENSUEL FMOQ (#3632)	2016-12-31
FONDS REVENU PLUS CONVERTIBLE CANADIEN	2016-12-31
FONDS SCIENCE ET TECHNOLOGIE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS SCIENCES DE LA SANTE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS SCOTIA CANADIEN EQUILIBRE (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA CANAM INDICIEL (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA D'ACTIONS CANADIENNES A FAIBLE CAPITALISATION (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA D'ACTIONS INTERNATIONALES DE VALEUR (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA D'ACTIONS MONDIALES A FAIBLE CAPITALISATION (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA D'AMERIQUE LATINE (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA D'OBLIGATIONS (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA D'OBLIGATIONS A COURT TERME (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA D'OBLIGATIONS EN \$ US (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA D'OBLIGATIONS MONDIAL (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA DE CROISSANCE CANADIENNE (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA DE CROISSANCE MONDIALE (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA DE DIVIDENDES AMERICAINS (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA DE DIVIDENDES CANADIENS (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA DE DIVIDENDES MONDIAUX (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA DE LA REGION DU PACIFIQUE (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA DE PERSPECTIVES EQUILIBREES (#8827)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS SCOTIA DE POTENTIEL AMERICAIN (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA DE REVENU A TAUX VARIABLE (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA DE REVENU CANADIEN (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA DE REVENU MENSUEL DIVERSIFIE (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA DE REVENU MOYEN (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA DE VALEURS CANADIENNES DE PREMIER ORDRE (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA DE VALEURS US DE PREMIER ORDRE (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA DES BONS DU TRESOR (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA DES RESSOURCES (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA DU MARCHE MONETAIRE (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA DU MARCHE MONETAIRE EN \$ US (#8827)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS SCOTIA EQUILIBRE EN \$ US (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA EQUILIBRE MONDIAL (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA EQUILIBRES DE DIVIDENDES (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA EUROPEEN (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA HYPOTHECAIRE DE REVENU (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA INDICIEL AMERICAIN (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA INDICIEL CANADIEN (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA INDICIEL INTERNATIONAL (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA INDICIEL NASDAQ (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA INDICIEL OBLIGATAIRE CANADIEN (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA POTENTIEL MONDIAL (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA PRIVILEGE DES BONS DU TRESOR (#8827)	2016-12-31
FONDS SCOTIA REVENU AVANTAGE (#8827)	2016-12-31
FONDS TRIMARK (#6795)	2016-12-31
FONDS TRIMARK CANADIEN (#6795)	2016-12-31
FONDS VALEUR D'OBLIGATIONS DE SOCIETES LYSANDER-CANSO (#33222)	2016-12-31
FONDS VALEUR DE GRANDES SOCIETES AMERICAINES EPOCH (#6819)	2016-12-31
FONDS VDV LYSANDER (#33222)	2016-12-31
FONDS VECTEUR D'ACTIONS AMERICAINES DFA (#22015)	2016-12-31
FONDS VECTEUR D'ACTIONS CANADIENNES DFA (#22015)	2016-12-31
FONDS VECTEUR D'ACTIONS INTERNATIONAL DFA (#22015)	2016-12-31
GABRIEL RESOURCES LTD.	2016-12-31
GLACIER CREDIT CARD TRUST	2016-12-31
HEALTHCARE SPECIAL OPPORTUNITIES FUND	2016-12-31
INDUSTRIES LASSONDE INC.	2016-12-31
INDUSTRIES TOROMONT LTEE	2016-12-31
INNOVA GAMING GROUP INC.	2016-12-31
INPLAY OIL CORP.	2016-12-31
INTELGENX TECHNOLOGIES CORP.	2016-12-31
INTERTEIN GROUP LIMITED (THE)	2016-12-31
ISHARES ALTERNATIVES COMPLETION PORTFOLIO BUILDER FUND	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
(#20826)	
ISHARES BALANCED GROWTH COREPORTFOLIO INDEX ETF (#25938)	2016-12-31
ISHARES BALANCED INCOME COREPORTFOLIO INDEX ETF (#25938)	2016-12-31
ISHARES BRIC INDEX ETF (#25938)	2016-12-31
ISHARES CANADIAN CORPORATE BOND INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES CANADIAN FINANCIAL MONTHLY INCOME ETF (#25938)	2016-12-31
ISHARES CANADIAN FUNDAMENTAL INDEX ETF (#25938)	2016-12-31
ISHARES CANADIAN GOVERNMENT BOND INDEX ETF (#20826)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
ISHARES CANADIAN GROWTH INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES CANADIAN HYBRID CORPORATE BOND INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES CANADIAN REAL RETURN BOND INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES CANADIAN SELECT DIVIDEND INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES CANADIAN SHORT TERM BOND INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES CANADIAN UNIVERSE BOND INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES CANADIAN VALUE INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES CHINA INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES CONSERVATIVE CORE PORTFOLIO BUILDER FUND (#20826)	2016-12-31
ISHARES CONSERVATIVE SHORT TERM STRATEGIC FIXED INCOME ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES CONSERVATIVE STRATEGIC FIXED INCOME ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES CONVERTIBLE BOND INDEX ETF (*34267) (#25938)	2016-12-31
ISHARES CORE CANADIAN LONG TERM BOND INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES CORE CANADIAN SHORT TERM CORPORATE + MAPLE BOND INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES CORE HIGH QUALITY CANADIAN BOND INDEX ETF (*34266) (#25938)	2016-12-31
ISHARES CORE MSCI ALL COUNTRY WORLD EX CANADA INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES CORE MSCI EAFE IMI INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES CORE MSCI EAFE IMI INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2016-12-31
ISHARES CORE MSCI EMERGING MARKETS IMI INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES CORE S&P U.S.TOTAL MARKET INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES CORE S&P U.S.TOTAL MARKET INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2016-12-31
ISHARES CORE S&P 500 INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2016-12-31
ISHARES CORE S&P 500 INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES CORE S&P/TSX CAPPED COMPOSITE INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES CORE S&P/TSX COMPOSITE HIGH DIVIDEND INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES CORE SHORT TERM HIGH QUALITY CANADIAN BOND INDEX ETF (#25938)	2016-12-31
ISHARES DIVERSIFIED MONTHLY INCOME ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES EDGE MSCI MIN VOL CANADA INDEX ETF (#20826)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
ISHARES EDGE MSCI MIN VOL EAFE INDEX ETF(CAD-HEDGED)(#20826)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
ISHARES EDGE MSCI MIN VOL EAFE INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES EDGE MSCI MIN VOL EMERGING MARKETS INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES EDGE MSCI MIN VOL GLOBAL INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES EDGE MSCI MIN VOL GLOBAL INDEX ETF(CAD-HEDGED)(#20826)	2016-12-31
ISHARES EDGE MSCI MIN VOL USA INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES EDGE MSCI MIN VOL USA INDEX ETF (CAD-HEDGED)(#20826)	2016-12-31
ISHARES EDGE MSCI MULTIFACTOR CANADA INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES EDGE MSCI MULTIFACTOR EAFE INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES EDGE MSCI MULTIFACTOR EAFE INDEX ETF(CAD-HEDGED)(#20826)	2016-12-31
ISHARES EDGE MSCI MULTIFACTOR USA INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES EDGE MSCI MULTIFACTOR USA INDEX ETF(CAD-HEDGED)(#20826)	2016-12-31
ISHARES EMERGING MARKETS FUNDAMENTAL INDEX ETF (#25938)	2016-12-31
ISHARES EQUAL WEIGHT BANC & LIFECO ETF (#25938)	2016-12-31
ISHARES FLOATING RATE INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES GLOBAL AGRICULTURE INDEX ETF (#25938)	2016-12-31
ISHARES GLOBAL COMPLETION PORTFOLIO BUILDER FUND (#20826)	2016-12-31
ISHARES GLOBAL HEALTHCARE INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2016-12-31
ISHARES GLOBAL INFRASTRUCTURE INDEX ETF (#25938)	2016-12-31
ISHARES GLOBAL MONTHLY DIVIDEND INDEX ETF (CAD-HEDGED) (*34268) (#25938)	2016-12-31
ISHARES GLOBAL REAL ESTATE INDEX ETF (#25938)	2016-12-31
ISHARES GLOBAL WATER INDEX ETF (#25938)	2016-12-31
ISHARES GOLD BULLION ETF (#39005)	2016-12-31
ISHARES GROWTH CORE PORTFOLIO BUILDER FUND (#20826)	2016-12-31
ISHARES INDIA INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES INTERNATIONAL FUNDAMENTAL INDEX ETF (#25938)	2016-12-31
ISHARES J.P.MORGAN USD EMERGING MARKETS BOND INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2016-12-31
ISHARES JANTZI SOCIAL INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES JAPAN FUNDAMENTAL INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#25938)	2016-12-31
ISHARES MSCI BRAZIL INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES MSCI EAFE INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
ISHARES MSCI EMERGING MARKETS INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES MSCI EUROPE IMI INDEX ETF (#20826)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
ISHARES MSCI EUROPE IMI INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2016-12-31
ISHARES MSCI WORLD INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES NASDAQ 100 INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2016-12-31
ISHARES PREMIUM MONEY MARKET ETF (#25938)	2016-12-31
ISHARES S&P GLOBAL CONSUM. DISCRETIONARY INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2016-12-31
ISHARES S&P GLOBAL INDUSTRIALS INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2016-12-31
ISHARES S&P U.S.MID-CAP INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES S&P U.S.MID-CAP INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2016-12-31
ISHARES S&P/TSX CANADIAN DIVIDEND ARISTOCRATS INDEX ETF (#25938)	2016-12-31
ISHARES S&P/TSX CANADIAN PREFERRED SHARE INDEX ETF (#25938)	2016-12-31
ISHARES S&P/TSX CAPPED CONSUMER STAPLES INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES S&P/TSX CAPPED ENERGY INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES S&P/TSX CAPPED FINANCIALS INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES S&P/TSX CAPPED INFORMATION TECHNOLOGY INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES S&P/TSX CAPPED MATERIALS INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES S&P/TSX CAPPED REIT INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES S&P/TSX CAPPED UTILITIES INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES S&P/TSX COMPLETION INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES S&P/TSX GLOBAL BASE METALS INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES S&P/TSX GLOBAL GOLD INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES S&P/TSX NORTH AMERICAN PREFERRED STOCK INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2016-12-31
ISHARES S&P/TSX SMALLCAP INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES S&P/TSX 60 INDEX ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES SHORT DURATION HIGH INCOME ETF (CAD-HEDGED) (#25938)	2016-12-31
ISHARES SHORT TERM STRATEGIC FIXED INCOME ETF (#20826)	2016-12-31
ISHARES SILVER BULLION ETF (#39005)	2016-12-31
ISHARES U.S. HIGH DIVIDEND EQUITY INDEX ETF (#20826)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
ISHARES U.S. HIGH DIVIDEND EQUITY INDEX ETF (CAD-HEDGED)(#20826)	2016-12-31
ISHARES U.S. HIGH YIELD BOND INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2016-12-31
ISHARES U.S. HIGH YIELD FIXED INCOME INDEX ETF(CAD-HEDGED)(#34269)(#25938)	2016-12-31
ISHARES U.S. IG CORPORATE BOND INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2016-12-31
ISHARES U.S. SMALL CAP INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2016-12-31
ISHARES US DIVIDEND GROWERS INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#25938)	2016-12-31
ISHARES US FUNDAMENTAL INDEX ETF (#25938)	2016-12-31
ISHARES 1-10 YEAR LADDERED CORPORATE BOND INDEX ETF (#25938)	2016-12-31
ISHARES 1-10 YEAR LADDERED GOVERNMENT BOND INDEX ETF (#25938)	2016-12-31
ISHARES 1-5 YEAR LADDERED CORPORATE BOND INDEX ETF (#25938)	2016-12-31
ISHARES 1-5 YEAR LADDERED GOVERNMENT BOND INDEX ETF (#25938)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
IVANHOE MINES LTD.	2016-12-31
JFT STRATEGIES FUND	2016-12-31
JUNE 2020 CORPORATE BOND TRUST	2016-12-31
K-BRO LINEN INC.	2016-12-31
KEW MEDIA GROUP INC.	2016-12-31
LDIC NORTH AMERICAN INFRASTRUCTURE FUND (#38021)	2016-12-31
LDIC NORTH AMERICAN SMALL BUSINESS FUND (CATEGORIE DE SOCIETE) (#38021)	2016-12-31
LITHIUM AMERICAS CORP.	2016-12-31
LYSANDER-SLATER PREFERRED SHARE ACTIVETF	2016-12-31
MAINSTREET HEALTH INVESTMENTS INC.	2016-12-31
MARRET HIGH YIELD STRATEGIES FUND (*30037)	2016-12-31
MARRET MULTI-STRATEGY INCOME FUND (*32286)	2016-12-31
MEDICAL FACILITIES CORPORATION	2016-12-31
MEUBLES LEON LTEE	2016-12-31
MINES AGNICO EAGLE LIMITEE	2016-12-31
MINES D'OR DYNACOR INC.	2016-12-31
MORNINGSTAR CANADA TARGET DIVIDEND INDEX (#32461)	2016-12-31
MORNINGSTAR CANADA TARGET MOMENTUM INDEX (#32461)	2016-12-31
MORNINGSTAR CANADA TARGET VALUE INDEX (#32461)	2016-12-31
MORNINGSTAR US TARGET DIVIDEND INDEX (#32461)	2016-12-31
MORNINGSTAR US TARGET MOMENTUM INDEX (#32461)	2016-12-31
MORNINGSTAR US TARGET VALUE INDEX (#32461)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
NAPEC INC.	2016-12-31
NEOVASC INC.	2016-12-31
NEW MILLENNIUM IRON CORP.	2016-12-31
NEXJ HEALTH HOLDINGS INC.	2016-12-31
ONEREIT	2016-12-31
ORCA GOLD INC.	2016-12-31
PAN ORIENT ENERGY CORP.	2016-12-31
PARK LAWN CORPORATION	2016-12-31
PETROLIA INC.	2016-12-31
PLAN INDIVIDUEL (#32800)	2016-12-31
PLAN REEFLEX (#32800)	2016-12-31
PLAN UNIVERSITAS (#32800)	2016-12-31
PORTEFEUILLE A REVENU FAVORABLE TD (#6819)	2016-12-31
PORTEFEUILLE BMO PRIVE D'ACTIONS AMERICAINES (#15074)	2016-12-31
PORTEFEUILLE BMO PRIVE D'ACTIONS AMERICAINES DE CROISSANCE (#15074)	2016-12-31
PORTEFEUILLE BMO PRIVE D'ACTIONS CANADIENNES A REVENU (#15074)	2016-12-31
PORTEFEUILLE BMO PRIVE D'ACTIONS CANADIENNES DE BASE (#15074)	2016-12-31
PORTEFEUILLE BMO PRIVE D'ACTIONS INTERNATIONALES (#15074)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
PORTEFEUILLE BMO PRIVE D'ACTIONS DES MARCHES EMERGENTS (#15074)	2016-12-31
PORTEFEUILLE BMO PRIVE D'OBLIGATIONS CANADIENNES A COURT TERME (#15074)	2016-12-31
PORTEFEUILLE BMO PRIVE D'OBLIGATIONS CANADIENNES A MOYEN TERME (#15074)	2016-12-31
PORTEFEUILLE BMO PRIVE D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE SOCIETES (#15074)	2016-12-31
PORTEFEUILLE BMO PRIVE DE RENDEMENT DIVERSIFIE (#15074)	2016-12-31
PORTEFEUILLE BMO PRIVE DU MARCHE MONETAIRE CANADIEN (#15074)	2016-12-31
PORTEFEUILLE BMO PRIVE SPECIAL D'ACTIONS AMERICAINES (#15074)	2016-12-31
PORTEFEUILLE BMO PRIVE SPECIAL D'ACTIONS CANADIENNES (#15074)	2016-12-31
PORTEFEUILLE CANADIEN DE FONDS DE REVENU ET DE CROISSANCE EDGEPOINT (#30578)	2016-12-31
PORTEFEUILLE CANADIEN EDGEPOINT (#30578)	2016-12-31
PORTEFEUILLE CONFORTABLE TD - CROISSANCE (#6819)	2016-12-31
PORTEFEUILLE CONFORTABLE TD - CROISSANCE AUDACIEUSE (#6819)	2016-12-31
PORTEFEUILLE CONFORTABLE TD - CROISSANCE EQUILIBREE (#6819)	2016-12-31
PORTEFEUILLE CONFORTABLE TD - EQUILIBRE (#6819)	2016-12-31
PORTEFEUILLE CONFORTABLE TD - REVENU CONSERVATEUR (#6819)	2016-12-31
PORTEFEUILLE CONFORTABLE TD - REVENU EQUILIBRE (#6819)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
PORTEFEUILLE CONSERVATEUR DE RETRAITE TD (#6819)	2016-12-31
PORTEFEUILLE D'ACTIONS AMERICAINES TD (#6819)	2016-12-31
PORTEFEUILLE D'ACTIONS DIVERSIFIEES FRANKLIN QUOTENTIEL (#9072)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CAT. DE SOCIETE D'ACTION DIVERSIFIEES FRANKLIN QUOTENTIEL (#9072)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CATEGORIE DE SOCIETE DE CROIS. EQUIL. FRANKLIN QUOTENTIEL (#9072)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CATEGORIE DE SOCIETE DE CROISSANCE FRANKLIN QUOTENTIEL (#9072)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CATEGORIE DE SOCIETE DE REV. DIVERS. FRANKLIN QUOTENTIEL (#9072)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CATEGORIE DE SOCIETE DE REV. EQUIL. FRANKLIN QUOTENTIEL (#9072)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE APOGEE (#14334)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE AUDACIEUSE AVANTAGE TD (#6819)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE AVANTAGE TD (#6819)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE EQUILIBRE INNOVA SCOTIA (#8827)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE EQUILIBREE AVANTAGE TD (#6819)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE EQUILIBREE PARTENAIRES SCOTIA (#8827)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE FRANKLIN QUOTENTIEL (#9072)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE INNOVA SCOTIA (#8827)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MAXIMALE INNOVA SCOTIA (#8827)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MAXIMALE PARTENAIRES SCOTIA (#8827)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MAXIMALE SELECTION SCOTIA (#8827)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE PARTENAIRES SCOTIA (#8827)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE SELECTION SCOTIA (#8827)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE RETRAITE EN DOLLARS AMERICAINS TD (#6819)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE REVENU APOGEE (#14334)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE REVENU DIVERSIFIE FRANKLIN QUOTENTIEL (#9072)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE REVENU EQUILIBRE AVANTAGE TD (#6819)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE REVENU EQUILIBRE PARTENAIRES SCOTIA (#8827)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE REVENU EQUILIBRE SELECTION SCOTIA (#8827)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE REVENU EQUILIBRE SELECTION SCOTIA (#8827)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
PORTEFEUILLE DE REVENU EQUILIBRE INNOVA SCOTIA (#8827)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE REVENU INNOVA SCOTIA (#8827)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE REVENU PARTENAIRES SCOTIA (#8827)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE REVENU SELECTION SCOTIA (#8827)	2016-12-31
PORTEFEUILLE DE TITRES A REVENU FIXE FRANKLIN QUOTENTIEL (#9072)	2016-12-31
PORTEFEUILLE EQUILIBRE APOGEE (#14334)	2016-12-31
PORTEFEUILLE EQUILIBRE AVANTAGE TD (#6819)	2016-12-31
PORTEFEUILLE EQUILIBRE DE CROISSANCE FRANKLIN QUOTENTIEL (#9072)	2016-12-31
PORTEFEUILLE EQUILIBRE DE RETRAITE TD (#6819)	2016-12-31
PORTEFEUILLE EQUILIBRE DE REVENU FRANKLIN QUOTENTIEL (#9072)	2016-12-31
PORTEFEUILLE EXEMPLAR DIVERSIFIE (#29294)	2016-12-31
PORTEFEUILLE FDP ACTIONS AMERICAINES DIVIDENDE (#5296)	2016-12-31
PORTEFEUILLE FDP ACTIONS AMERICAINES INDICIEL (#5296)	2016-12-31
PORTEFEUILLE FDP ACTIONS CANADIENNES (#5296)	2016-12-31
PORTEFEUILLE FDP ACTIONS CANADIENNES DIVIDENDE (#5296)	2016-12-31
PORTEFEUILLE FDP ACTIONS GLOBALES (#5296)	2016-12-31
PORTEFEUILLE FDP ACTIONS PAYS EMERGENTS (#5296)	2016-12-31
PORTEFEUILLE FDP EQUILIBRE (#5296)	2016-12-31
PORTEFEUILLE FDP EQUILIBRE CROISSANCE (#5296)	2016-12-31
PORTEFEUILLE FDP EQUILIBRE REVENU (#5296)	2016-12-31
PORTEFEUILLE FDP GESTION DES LIQUIDITES (#5296)	2016-12-31
PORTEFEUILLE FDP OBLIGATIONS CANADIENNES (#5296)	2016-12-31
PORTEFEUILLE FDP REVENU FIXE COURT TERME (#5296)	2016-12-31
PORTEFEUILLE FDP REVENU FIXE MONDIAL (#5296)	2016-12-31
PORTEFEUILLE GERE ET INDICIEL TD - CROISSANCE AUDACIEUSE (#6819)	2016-12-31
PORTEFEUILLE GERE ET INDICIEL TD - CROISSANCE BOURSIERE MAXIMALE (#6819)	2016-12-31
PORTEFEUILLE GERE ET INDICIEL TD - CROISSANCE EQUILIBRE (#6819)	2016-12-31
PORTEFEUILLE GERE ET INDICIEL TD - REVENU (#6819)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
PORTEFEUILLE GERE ET INDICIEL TD - REVENU ET CROISSANCE MODEREE (#6819)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
PORTEFEUILLE GERE FONDS EXPERT TD - CROISSANCE AUDACIEUSE (#6819)	2016-12-31
PORTEFEUILLE GERE FONDS EXPERT TD - CROISSANCE EQUILIBREE (#6819)	2016-12-31
PORTEFEUILLE GERE FONDS EXPERT TD - REVENU ET CROISSANCE MODEREE (#6819)	2016-12-31
PORTEFEUILLE GERE TD - CROISSANCE AUDACIEUSE (#6819)	2016-12-31
PORTEFEUILLE GERE TD - CROISSANCE BOURSIERE MAXIMALE (#6819)	2016-12-31
PORTEFEUILLE GERE TD - CROISSANCE EQUILIBRE (#6819)	2016-12-31
PORTEFEUILLE GERE TD - REVENU (#6819)	2016-12-31
PORTEFEUILLE GERE TD - REVENU ET CROISSANCE MODEREE (#6819)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MONDIAL D' ACTIONS DFA (#22015)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MONDIAL DE FONDS DE REVENU ET DE CROISSANCE EDGEPOINT (#30578)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MONDIAL EDGEPOINT (#30578)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MONDIAL 40AC-60RF DFA (#22015)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MONDIAL 50AC-50RF DFA (#22015)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MONDIAL 60AC-40RF DFA (#22015)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MONDIAL 70AC-30RF DFA (#22015)	2016-12-31
PORTEFEUILLE MONDIAL 80AC-20RF DFA (#22015)	2016-12-31
PORTEFEUILLE SCOTIA ARIA MODERE - EVOLUTION (#8827)	2016-12-31
PORTEFEUILLE SCOTIA ARIA MODERE - PROTECTION (#8827)	2016-12-31
PORTEFEUILLE SCOTIA ARIA MODERE - VERSEMENT (#8827)	2016-12-31
PORTEFEUILLE SCOTIA ARIA PROGRESSIF - EVOLUTION (#8827)	2016-12-31
PORTEFEUILLE SCOTIA ARIA PROGRESSIF - PROTECTION (#8827)	2016-12-31
PORTEFEUILLE SCOTIA ARIA PROGRESSIF - VERSEMENT (#8827)	2016-12-31
PORTEFEUILLE SCOTIA ARIA PRUDENT - EVOLUTION (#8827)	2016-12-31
PORTEFEUILLE SCOTIA ARIA PRUDENT - PROTECTION (#8827)	2016-12-31
PORTEFEUILLE SCOTIA ARIA PRUDENT - VERSEMENT (#8827)	2016-12-31
PORTEFEUILLE TACTICIEL 2023 INVESCO (#6795)	2016-12-31
PORTEFEUILLE TACTICIEL 2028 INVESCO (#6795)	2016-12-31
PORTEFEUILLE TACTICIEL 2038 INVESCO (#6795)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
PORTEFEUILLE TACTICIEL 2033 INVESCO (#6795)	2016-12-31
PORTEFEUILLE TANGERINE - CROISSANCE D' ACTIONS (#28594)	2016-12-31
PORTEFEUILLE TANGERINE - CROISSANCE EQUILIBREE (#28594)	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
PORTEFEUILLE TANGERINE - EQUILIBRE (#28594)	2016-12-31
PORTEFEUILLE TANGERINE - REVENU EQUILIBRE (#28594)	2016-12-31
PORTEFEUILLE TANGERINE DIVIDENDES (#28594)	2016-12-31
POWER CORPORATION DU CANADA	2016-12-31
PREMIER GOLD MINES LIMITED	2016-12-31
PRIVITI OIL & GAS OPPORTUNITIES LIMITED PARTNERSHIP 2013	2016-12-31
QUESTERRE ENERGY CORPORATION	2016-12-31
RAMBLER METALS AND MINING PLC	2016-12-31
RUBICON MINERALS CORPORATION	2016-12-31
SHORE GOLD INC.	2016-12-31
SOCIETE DES METAUX PRIMAIRES SENTRY SELECT	2016-12-31
SOCIETE EN COMMANDITE ACCREDITIVE DIVERSIFIEE NCE (16)	2016-12-31
SOCIETE EN COMMANDITE HAMILTON PARK PLAZA (LA)	2016-12-31
SOCIETE EN COMMANDITE RIVER PARK ESTATES	2016-12-31
SPHERE FTSE ASIA SUSTAINABLE YIELD INDEX ETF (#38654)	2016-12-31
SPHERE FTSE CANADA SUSTAINABLE YIELD INDEX ETF (#38654)	2016-12-31
SPHERE FTSE EMERGING MARKETS SUSTAINABLE YIELD INDEX ETF (#38654)	2016-12-31
SPHERE FTSE EUROPE SUSTAINABLE YIELD INDEX ETF (#38654)	2016-12-31
SPHERE FTSE US SUSTAINABLE YIELD INDEX ETF (#38654)	2016-12-31
STRONGCO CORPORATION	2016-12-31
TEARLAB CORPORATION	2016-12-31
TELECOM ITALIA S.P.A.	2016-12-31
TIMBERCREEK GLOBAL REAL ESTATE FUND	2016-12-31
TRADEX FONDS D'ACTIONS LIMITEE (#12706)	2016-12-31
TRADEX FONDS D'ACTIONS MONDIALES (#12706)	2016-12-31
TRADEX FONDS D'OBLIGATIONS (#12706)	2016-12-31
TURQUOISE HILL RESOURCES LTD.	2016-12-31
TWC ENTERPRISES LIMITED	2016-12-31
URBANA CORPORATION	2016-12-31
WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED	2016-12-31
WESTERN COPPER AND GOLD CORPORATION	2016-12-31

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION

	Date du document
ACADIAN TIMBER CORP.	
AGRIUM INC.	
AKITA DRILLING LTD	
ALACER GOLD CORP.	
ALTAGAS LTD.	
ARC RESOURCES LTD.	
BOMBARDIER INC.	
CANADIAN NATURAL RESOURCES LIMITED	
COMPAGNIE MINIERE NORTH AMERICAN PALLADIUM CORPORATION ELEMENTS CRITIQUES	

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION

Date du
document

CORPORATION WAJAX
DENISON MINES CORP.
EASTMAIN RESOURCES INC.
ELDORADO GOLD CORPORATION
ENCANA CORPORATION
ENDEAVOUR SILVER CORP.
ENERGY FUELS INC.
ENTREPRISES CARA LIMITEE (LES)
FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER INDUSTRIEL DREAM
FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER DE BUREAUX DREAM
FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER MONDIALE DREAM
FINANCIERE SUN LIFE INC.
FIRAN TECHNOLOGY GROUP CORPORATION
FIRST QUANTUM MINERALS LTD.
FONDS DE REVENU NORANDA
FORTIS INC.
FREEHOLD ROYALTIES LTD.
GOLDCORP INC.
GOLDEN STAR RESOURCES LTD.
GROUPE VISION NEW LOOK INC.
HORIZON NORTH LOGISTICS INC.
HYDRO ONE LIMITED
INDUSTRIELLE ALLIANCE, ASSURANCES ET SERVICES FINANCIERS INC.
INDUSTRIES LASSONDE INC.
INDUSTRIES TOROMONT LTEE
INTELGENX TECHNOLOGIES CORP.
INVESCO LTD.
MAGNA INTERNATIONAL INC.
MELCOR REAL ESTATE INVESTMENT TRUST
MEUBLES LEON LTEE
MINES AGNICO EAGLE LIMITEE
MORNEAU SHEPELL INC.
NEVSUN RESOURCES LTD.
NORBORD INC.
NOVAGOLD RESOURCES INC.
ONCOLYTICS BIOTECH INC.
ONEX CORPORATION
PAGES JAUNES LIMITEE
PERLITE CANADA INC.

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION

Date du
document

SECURE ENERGY SERVICES INC.
SEMAFO INC.
SERVICES IMMOBILIERS BROOKFIELD INC.

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION

	Date du document
SILVER STANDARD RESOURCES INC.	
SOCIETE AURIFERE BARRICK	
SOCIETE FINANCIERE FIRST NATIONAL	
SPX CORPORATION	
TAHOE RESOURCES INC.	
TESCO CORPORATION	
TFI INTERNATIONAL INC.	
THOMSON-REUTERS CORPORATION	
TRADEX FONDS D'ACTIONS LIMITEE (#12706)	
TREE ISLAND STEEL LTD.	
TRILOGY METALS INC.	
TURQUOISE HILL RESOURCES LTD.	
URBANA CORPORATION	
VALEANT PHARMACEUTICALS INTERNATIONAL, INC.	
VERESEN INC.	
WHITECAP RESOURCES INC.	
WI-LAN INC.	
XEROX CORPORATION	
01 COMMUNIQUE LABORATORY INC.	

NOTICE ANNUELLE

	Date du document
ACADIAN TIMBER CORP.	2016-12-31
AGELLAN COMMERCIAL REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2016-12-31
AIR CANADA	2016-12-31
AKITA DRILLING LTD	2016-12-31
AMERICAN EXPRESS COMPANY	2016-12-31
APTOSE BIOSCIENCES INC.	2016-12-31
AUTOMOTIVE FINCO CORP.	2016-02-29
BANQUE HSBC CANADA	2016-12-31
BMO FONDS D'ENTREPRISE (#5402)	2016-12-31
BROOKFIELD SOUNDVEST EQUITY FUND	2016-12-31
BROOKFIELD SOUNDVEST SPLIT TRUST	2016-12-31
BRP INC.	2017-01-31
CALFRAC WELL SERVICES LTD.	2016-12-31
CANADIAN NATURAL RESOURCES LIMITED	2016-12-31
CANADIAN REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2016-12-31
CANLAN ICE SPORTS CORP.	2016-12-31
CANSO CREDIT INCOME FUND (*31352)	2016-12-31
CANSO SELECT OPPORTUNITIES FUND	2016-12-31
CAPSTONE MINING CORP.	2016-12-31
CARDIOME PHARMA CORP.	2016-12-31
CEQUENCE ENERGY LTD.	2016-12-31
CHEMTRADE ELECTROCHEM INC.	2016-12-31
CHESSWOOD GROUP LIMITED	2016-12-31

NOTICE ANNUELLE	
	Date du document
CITADEL INCOME FUND	2016-12-31
CITIGROUP FINANCE CANADA INC.	2016-12-31
CITIGROUP INC.	2016-12-31
COMPAGNIE MINIERE NORTH AMERICAN PALLADIUM	2016-12-31
CONSTELLATION SOFTWARE INC.	2016-12-31
CORPORATION CAMECO	2016-12-31
CORPORATION FIERA CAPITAL	2016-12-31
CORPORATION FINANCIERE POWER	2016-12-31
CREW ENERGY INC.	2016-12-31
CROSSWINDS HOLDINGS INC.	2016-12-31
CYMBRIA CORPORATION	2016-12-31
DENBURY RESOURCES INC.	2016-12-31
DETOUR GOLD CORPORATION	2016-12-31
DIVERSIFIED ROYALTY CORP.	2016-12-31
DOMINION CITRUS LIMITED	2016-12-31
DXI ENERGY INC.	2016-12-31
EAST COAST INVESTMENT GRADE INCOME FUND	2016-12-31
ECIGIF TRUST	2016-12-31
ELEMENT FLEET MANAGEMENT CORP.	2016-12-31
ENERGY INCOME FUND	2016-12-31
ENTREPRISES CARA LIMITEE (LES)	2016-12-25
ENTREPRISES MINIERES GLOBEX INC.	2016-12-31
ERDENE RESOURCE DEVELOPMENT CORPORATION	2016-12-31
ESPIAL GROUP INC.	2016-12-31
EXCHANGE INCOME CORPORATION	2016-12-31
FENNEC PHARMACEUTICALS INC.	2016-12-31
FIDUCIE D'ACTIONS PRIVILEGIEES CANADIENNES	2016-12-31
FIDUCIE D'ARGENT PHYSIQUE SPOTT	2016-12-31

NOTICE ANNUELLE	
	Date du document
FIDUCIE D'OR PHYSIQUE SPOTT	2016-12-31
FIDUCIE DE PLATINE ET DE PALLADIUM PHYSIQUES SPOTT	2016-12-31
FILO MINING CORP.	2016-12-31
FIRM CAPITAL MORTGAGE INVESTMENT CORPORATION	2016-12-31
FIRST NATIONAL MORTGAGE INVESTMENT FUND (*34574)	2016-12-31
FN MORTGAGE INVESTMENT TRUST (*34535)	2016-12-31
FONDS AMERICAIN DE CROISSANCE SOUTENUE INTEGRA (#13931)	2016-12-31
FONDS CANADIEN A FAIBLE VOLATILITE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS CANADIEN DE CROISSANCE SOUTENUE INTEGRA (#13931)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS INTEGRA (#13931)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS INTERNATIONALES DE BASE ACADIAN (#13931)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS INTERNATIONALES INTEGRA (#13931)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS MONDIALES ICL (#13931)	2016-12-31
FONDS D'ACTIONS PRIVILEGIEES NORD-AMERICAINES	2016-12-31

NOTICE ANNUELLE

	Date du document
FONDS D'OBLIGATIONS D'INFRASTRUCTURES DE QUALITE SUPERIEURE	2016-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS INTEGRA (#13931)	2016-12-31
FONDS DE FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER NORD-AMERICAIN	2016-12-31
FONDS DE PLACEMENT A COURT TERME LINCLUDEN (#13931)	2017-12-31
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER D'IMMEUBLES RESIDENTIELS CANADIENS	2016-12-31
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER PRO	2016-12-31
FONDS DE PRETS PRIVILEGES A TAUX VARIABLE GARANTIS	2016-12-31
FONDS DE REDUCTION DU RISQUE TD (#6819)	2016-12-31
FONDS DE REDUCTION DU RISQUE TD - \$US (#6819)	2016-12-31
FONDS DE REVENU CANOE EIT	2016-12-31
FONDS DE REVENU ET DE CROISSANCE D'ACTIFS IMMOBILIERS	2016-12-31
FONDS EQUILIBRE INTEGRA (#13931)	2016-12-31
FONDS MONDIAL D'ACTIONS ET DE RENDEMENT TACTIQUE BAROMETER (#34406)	2016-12-31
FONDS OPPORTUNITES DE REVENU TD (#6819)	2016-12-31
FONDS OPPORTUNITES TD (#6819)	2016-12-31
FONDS REVENU PLUS CONVERTIBLE CANADIEN	2016-12-31
FORTISBC ENERGY INC.	2016-12-31
FORTISBC INC.	2016-12-31
GABRIEL RESOURCES LTD.	2016-12-31
GDI SERVICES AUX IMMEUBLES INC.	2016-12-31
GENWORTH MI CANADA INC.	2016-12-31
GROUPE AECON INC.	2016-12-31
GROUPE HNZ INC.	2016-12-31

NOTICE ANNUELLE

	Date du document
GROUPE INTERTAPE POLYMER INC. (LE)	2016-12-31
GROUPE VISION NEW LOOK INC.	2016-12-31
GUYANA GOLDFIELDS INC.	2016-12-31
HALOGEN SOFTWARE INC.	2016-12-31
HARVEST OPERATIONS CORP.	2016-12-31
HYDRO ONE INC.	2016-12-31
HYDRO ONE LIMITED	2016-12-31
INDUSTRIES DOREL INC. (LES)	2016-12-30
INDUSTRIES LASSONDE INC.	2016-12-31
INDUSTRIES TOROMONT LTEE	2016-12-31
INNOVA GAMING GROUP INC.	2016-12-31
INTELGENX TECHNOLOGIES CORP.	2016-12-31
INTERTEIN GROUP LIMITED (THE)	2016-12-31
JACPOTJOY PLC	2016-12-31
JOURNEY ENERGY INC.	2016-12-31
K-BRO LINEN INC.	2016-12-31
KEG ROYALTIES INCOME FUND (THE)	2016-12-31

NOTICE ANNUELLE	
	Date du document
KEW MEDIA GROUP INC.	2016-12-31
KINAXIS INC.	2016-12-31
LIQUOR STORES N.A. LTD.	2016-12-31
LITHIUM AMERICAS CORP.	2016-12-31
LUNDIN MINING CORPORATION	2016-12-31
MACKENZIE MASTER LIMITED PARTNERSHIP	2016-12-31
MAGNA INTERNATIONAL INC.	2016-12-31
MAINSTREET HEALTH INVESTMENTS INC.	2016-12-31
MARRET HIGH YIELD STRATEGIES FUND (*30037)	2016-12-31
MARRET MULTI-STRATEGY INCOME FUND (*32286)	2016-12-31
MEUBLES LEON LTEE	2016-12-31
MILESTONE APARTMENTS REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2016-12-31
MINES AGNICO EAGLE LIMITEE	2016-12-31
MINES D'OR DYNACOR INC.	2016-12-31
MINES RICHMONT INC.	2016-12-31
MOOD MEDIA CORPORATION	2016-12-31
MORNEAU SHEPELL INC.	2016-12-31
NAPEC INC.	2016-12-31
NEOVASC INC.	2016-12-31
NEW FLYER INDUSTRIES INC.	2017-01-01
NEW MILLENNIUM IRON CORP.	2016-12-31
NEWFOUNDLAND POWER INC.	2016-12-31
NGEX RESOURCES INC.	2016-12-31
ONCOLYTICS BIOTECH INC.	2016-12-31
ONEREIT	2016-12-31
PAGES JAUNES LIMITEE	2016-12-31
PAGES JAUNES SOLUTIONS NUMERIQUES ET MEDIAS LIMITEE	2016-12-31
PARK LAWN CORPORATION	2016-12-31
PHX ENERGY SERVICES CORP.	2016-12-31
PLAZA RETAIL REIT	2016-12-31
POWER CORPORATION DU CANADA	2016-12-31
PRIVITI OIL & GAS OPPORTUNITIES LIMITED PARTNERSHIP 2013	2016-12-31

NOTICE ANNUELLE	
	Date du document
PROFOUND MEDICAL CORP.	2016-12-31
QUESTERRE ENERGY CORPORATION	2016-12-31
REDEVANCES AURIFERES OSISKO LTEE	2016-12-31
RMP ENERGY INC.	2016-12-31
RUBICON MINERALS CORPORATION	2016-12-31
SERVICES IMMOBILIERS BROOKFIELD INC.	2016-12-31
SHERITT INTERNATIONAL CORPORATION	2016-12-31
SHORE GOLD INC.	2016-12-31
SOCIETE AURIFERE BARRICK	2016-12-31
SOCIETE FINANCIERE FIRST NATIONAL	2016-12-31

NOTICE ANNUELLE

	Date du document
TELECOM ITALIA S.P.A.	2016-12-31
TIMBERCREEK GLOBAL REAL ESTATE FUND	2016-12-31
TORC OIL & GAS LTD.	2016-12-31
TRICAN WELL SERVICE LTD.	2016-12-31
TURQUOISE HILL RESOURCES LTD.	2016-12-31
TWC ENTERPRISES LIMITED	2016-12-31
URBANA CORPORATION	2016-12-31
WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED	2016-12-31
WESTERN COPPER AND GOLD CORPORATION	2016-12-31
WESTSHORE TERMINALS INVESTMENT CORPORATION	2016-12-31
YAMANA GOLD INC.	2016-12-31
ZARGON OIL & GAS LTD.	2016-12-31
ZCL COMPOSITES INC.	2016-12-31

ANNEXE 2 DÉCLARATIONS D'INITIÉS (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

Liste des symboles employés pour les déclarations en format SEDI (Système électronique de déclaration des initiés)

RELATIONS AVEC L'ÉMETTEUR ASSUJETTI		AVIS
1 : Émetteur assujetti ayant acquis ses propres titres	45 : Contrepartie d'un bien	L'information publiée dans cette annexe provient du Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Les initiés assujettis doivent déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti dans un délai de cinq jours , sauf dans certains cas précis.
2 : Filiale de l'émetteur assujetti	46 : Contrepartie de services	
3 : Porteur de titres qui détient en propriété véritable ou contrôle plus de 10 % des titres d'un émetteur assujetti (<i>Loi sur les valeurs mobilières</i> du Québec – 10 % d'une catégorie d'actions) comportant le droit de vote ou droit de participer, sans limite, au bénéfice et au partage en cas de liquidation	47 : Acquisition ou aliénation par don	
4 : Administrateur d'un émetteur assujetti	48 : Acquisition par héritage ou aliénation par legs	
5 : Dirigeant d'un émetteur assujetti	Dérivés émis par l'émetteur	
6 : Administrateur ou dirigeant d'un porteur de titres visé en 3	50 : Attribution d'options	
7 : Administrateur ou dirigeant d'un initié à l'égard de l'émetteur assujetti ou d'une filiale de l'émetteur assujetti, autre que 4, 5 et 6	51 : Levée d'options	
8 : Initié présumé – six mois avant de devenir initié	52 : Expiration d'options	
NATURE DE L'OPÉRATION	53 : Attribution de bons de souscription	
Généralités	54 : Exercice de bons de souscription	
00 : Solde d'ouverture – Déclaration initiale format SEDI	55 : Expiration de bons de souscription	Dérivés émis par un tiers
10 : Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	56 : Attribution de droits de souscription	
11 : Acquisition ou aliénation effectuée privément	57 : Exercice de droits de souscription	
15 : Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	58 : Expiration de droits de souscription	
16 : Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	59 : Exercice au comptant	70 : Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers
22 : Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, un regroupement ou une acquisition	Dérivés émis par un tiers	
30 : Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	71 : Exercice d'un dérivé émis par un tiers	
35 : Dividende en actions	72 : Autre règlement d'un dérivé émis par un tiers	Divers
36 : Conversion ou échange	73 : Expiration d'un dérivé émis par un tiers	
37 : Division ou regroupement d'actions	Divers	
38 : Rachat – annulation	90 : Changements relatifs à la propriété	NATURE DE L'EMPRISE
40 : Vente à découvert	97 : Autres	
	99 : Correction d'information	
	NATURE DE L'EMPRISE	AUTRES MENTIONS
	D : Propriété directe	
	I : Propriété indirecte	
	C : Contrôle	
	AUTRES MENTIONS	O : Opération originale
	M : Première modification	
	M' : Deuxième modification	
	M" : Troisième modification, etc.	
	R : Opération déclarée hors délai (en retard).	

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
5N Plus Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
5N Plus Inc.	1	O	2017-03-22	D	38 - Rachat ou annulation	1 196	1.9058	QC
		O	2017-03-23	D	38 - Rachat ou annulation	3 396	1.9500	QC
		O	2017-03-24	D	38 - Rachat ou annulation	400	1.9500	QC
		O	2017-03-27	D	38 - Rachat ou annulation	8 496	1.9107	QC
		O	2017-03-28	D	38 - Rachat ou annulation	2 596	1.9500	QC
A.I.S. Resources Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
Element, Martyn	4	O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 000	0.3930	BC
		O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	0.3500	BC
Absolute Software Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bolin, Christopher	5	O	2015-03-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Grace, Mark	5	O	2017-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 785	7.3900	BC
Haydon, William Geoffrey	5	O	2017-02-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	40 474		BC
		O	2017-02-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 805		BC
		O	2017-03-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	42 104		BC
<i>Droits Phantom Share Units</i>								
Bolin, Christopher	5	O	2017-03-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(43 288)		BC
Haydon, William Geoffrey	5	O	2017-02-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(40 474)		BC
		O	2017-02-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 805)		BC
		O	2017-03-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	(42 104)		BC
Advantage Oil & Gas Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Blackwood, Donald Craig	5	O	2017-03-08	D	51 - Exercice d'options	17 781		AB
		O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	8.2000	AB
Bokenfohr, Neil	5	O	2017-03-08	D	51 - Exercice d'options	91 609		AB
Mah, Andy	5	O	2017-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 600)	8.2300	AB
		O	2017-03-08	D	51 - Exercice d'options	56 865		AB
		O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 400)	8.2300	AB
		O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	8.2500	AB
AIRBOSS OF AMERICA CORP.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Watson, Alan JD	4	O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	12.0942	ON
<i>Droits - Performance Share Units</i>								
Ambeault, Yvan	2	O	2017-03-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	310		ON
Dodd, Robert William	5	O	2017-03-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 141		ON
Gagnon, Daniel	5	O	2017-03-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 250		ON
Gallagher, Kimberly	5	O	2017-03-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	661		ON
Schoch, Peter Grenville	4, 3	O	2017-03-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	24 894		ON
Swartzman, Lisa	5	O	2017-03-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 613		ON
Wasylucha, Darren Wade	5	O	2017-03-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 566		ON
Weinkove, Andrea	5	O	2016-03-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	659		ON
<i>Droits - Restricted Stock Units</i>								
Dodd, Robert William	5	O	2017-03-24	D	59 - Exercice au comptant	(13 707)		ON
Schoch, Peter Grenville	4, 3	O	2017-03-24	D	59 - Exercice au comptant	(5 959)		ON
<i>Options</i>								
Ambeault, Yvan	2	O	2017-03-21	D	50 - Attribution d'options	1 620		ON
Dodd, Robert William	5	O	2017-03-21	D	50 - Attribution d'options	11 180		ON
Gagnon, Daniel	5	O	2016-06-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-21	D	50 - Attribution d'options	6 530		ON
Gallagher, Kimberly	5	O	2017-03-21	D	50 - Attribution d'options	3 450		ON
Swartzman, Lisa	5	O	2017-03-21	D	50 - Attribution d'options	44 967		ON

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres		
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur	unitaire	principale
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
Wasylycha, Darren Wade	5	O	2017-03-21	D	50 - Attribution d'options	34 279		ON
Weinkove, Andrea	5	O	2016-03-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-21	D	50 - Attribution d'options	3 440		ON
Alamos Gold Inc.								
<i>Actions ordinaires Class A</i>								
Cormier, John Andrew	5	O	2017-03-24	D	51 - Exercice d'options	10 000	3.7500	ON
		O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	11.0000	ON
Engelstad, Nils Frederik Jonas	8	O	2017-03-21	D	51 - Exercice d'options	15 000	3.7500	ON
		O	2017-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	11.2500	ON
Fisher, Gregory S.	5	O	2017-03-21	D	51 - Exercice d'options	13 200	3.7500	ON
		O	2017-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 200)	11.0000	ON
Porter, James	5	O	2017-03-21	D	51 - Exercice d'options	20 000	3.7500	ON
		O	2017-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	11.1300	ON
<i>Options</i>								
Cormier, John Andrew	5	O	2017-03-24	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	3.7500	ON
Engelstad, Nils Frederik Jonas	8	O	2017-03-21	D	51 - Exercice d'options	(15 000)	3.7500	ON
Fisher, Gregory S.	5	O	2017-03-21	D	51 - Exercice d'options	(13 200)	3.7500	ON
Porter, James	5	O	2017-03-21	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	3.7500	ON
Alimentation Couche-Tard Inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne Catégorie B</i>								
Aubry, Sylvain	7, 5	O	2017-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	58.5600	QC
Administrateur du régime	PI	O	2017-03-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(283)	58.0000	QC
Hannasch, Brian Patrick	4, 5	O	2017-03-22	D	51 - Exercice d'options	75 000	8.5633	QC
		O	2017-03-22	D	97 - Autre	(11 060)	58.0700	QC
<i>Options</i>								
Hannasch, Brian Patrick	4, 5	O	2017-03-22	D	51 - Exercice d'options	(75 000)	8.5633	QC
<i>Unité d'action différée</i>								
Bourque, Nathalie	4	O	2017-03-22	D	46 - Contrepartie de services	68	59.2100	QC
D'Amours, Jacques	4	O	2017-03-22	D	46 - Contrepartie de services	34	59.2100	QC
Fortin, Richard	4, 7, 6, 5	O	2017-03-22	D	46 - Contrepartie de services	34	59.2100	QC
Kau, Mélanie	4	O	2017-03-22	D	46 - Contrepartie de services	68	59.2100	QC
Leroux, Monique F.	4	O	2017-03-22	D	46 - Contrepartie de services	68	59.2100	QC
Plourde, Réal	4, 7, 6, 5	O	2017-03-22	D	46 - Contrepartie de services	34	59.2100	QC
Rabinowicz, Daniel	5	O	2017-03-22	D	46 - Contrepartie de services	34	59.2100	QC
Turmel, Jean	4	O	2017-03-22	D	46 - Contrepartie de services	67	59.2100	QC
Allied Properties Real Estate Investment Trust								
<i>Parts</i>								
Connor, Gerald R.	4							
Cumberland Private Wealth Management Inc. Managed Accounts	PI	O	2017-03-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	35.8000	ON
		O	2017-03-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	35.8000	ON
AltaGas Ltd.								
<i>Droits Deferred Share Unit (DSU)</i>								
Best, Catherine May	4	O	2017-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	968	30.9700	AB
Calvert, Victoria Anne	4	O	2017-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	484	30.9700	AB
Edgeworth, Allan Leslie	4	O	2017-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	484	30.9700	AB
Hodgins, Robert Bruce	4	O	2017-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	484	30.9700	AB
Knoll, Phillip R.	4	O	2017-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	484	30.9700	AB
Mackie, David French	4	O	2017-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	968	30.9700	AB
McCrank, Michael Neil	4	O	2017-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	968	30.9700	AB
Altus Group Limited								
<i>Options</i>								
Derbyshire, Jim	5	O	2017-03-24	D	59 - Exercice au comptant	(10 000)	8.3600	ON
Amaya Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Sebag, Daniel Yaacov	4, 5	O	2017-03-24	D	51 - Exercice d'options	189 800	1.0000	QC

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
		O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	22.6000	QC
		O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(89 800)	22.7000	QC
		O	2017-03-27	D	51 - Exercice d'options	110 200	1.0000	QC
		O	2017-03-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(110 200)	22.7500	QC
		O	2017-03-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200 000)	22.6000	QC
		O	2017-03-28	D	51 - Exercice d'options	100 000	4.2000	QC
		O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	22.6098	QC
		O	2017-03-28	D	51 - Exercice d'options	25 000	19.7200	QC
		O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	22.6498	QC
		O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(415)	22.6000	QC
		O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(120 000)	22.6018	QC
Actions ordinaires Restricted Common Shares								
Clark, Wesley Kanne	4	O	2010-07-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-03-23	D	46 - Contrepartie de services	4 000		QC
Goodson, Harlan	4	O	2010-07-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-03-23	D	46 - Contrepartie de services	4 000		QC
Hurley, Jr., Alfred F.	4	O	2016-06-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-03-23	D	46 - Contrepartie de services	4 000		QC
Droits Restricted Share Units								
Gadhia, Dave	4	O	2010-07-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 000		QC
Lazzarato, David	4	O	2016-06-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 000		QC
Zidenberg, Aubrey	4	O	2014-07-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 000		QC
Options								
Sebag, Daniel Yaacov	4, 5	O	2017-03-24	D	51 - Exercice d'options	(189 800)	1.0000	QC
		O	2017-03-27	D	51 - Exercice d'options	(110 200)	1.0000	QC
		O	2017-03-28	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	4.2000	QC
		O	2017-03-28	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	19.7200	QC
American Core Sectors Dividend Fund								
Parts de fiducie								
American Core Sectors Dividend Fund	1	O	2017-03-21	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	11.1736	AB
		O	2017-03-22	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	11.0231	AB
		O	2017-03-27	D	38 - Rachat ou annulation	600	10.9000	AB
Amerigo Resources Ltd								
Actions ordinaires								
Gayton, Robert	4	O	2017-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	0.7200	BC
		O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.7200	BC
		O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.7100	BC
		O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(26 000)	0.6500	BC
		O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 000)	0.6528	BC
		O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.7300	BC
GEOLOGIC RESOURCE PARTNERS LLC	3	O	2017-03-27	D	97 - Autre	167 640	0.5600	BC
Zeitler, Klaus M	4, 5							
Zeitler Holdings Corp.	PI	O	2017-03-27	I	97 - Autre	134 526	0.5600	BC
		M	2017-03-27	I	97 - Autre	31 044	0.5600	BC
Amex Exploration inc.								
Options								
Cantore, Victor	4, 5	O	2016-06-06	D	50 - Attribution d'options	500 000	0.0500	QC
		M	2016-06-06	D	50 - Attribution d'options	500 000	0.0600	QC
		O	2016-06-06	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(400 000)	0.2500	QC
		M	2016-06-06	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(400 000)	0.3000	QC
Carrier, Pierre	4, 5	O	2016-06-06	D	50 - Attribution d'options	400 000	0.0500	QC
		M	2016-06-06	D	50 - Attribution d'options	400 000	0.0600	QC

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres		
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur	unitaire	principale
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
		O	2016-12-23	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(320 000)	0.2500	QC
		M	2016-12-23	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(320 000)	0.3000	QC
Nicoletti, Martin	5	O	2016-06-06	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.0500	QC
		M	2016-06-06	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.0600	QC
		M'	2016-06-06	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.0600	QC
		O	2016-12-23	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(80 000)	0.2500	QC
		M	2016-12-23	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(80 000)	0.3000	QC
Shareck, André	4	O	2016-06-06	D	50 - Attribution d'options	350 000	0.0500	QC
		M	2016-06-06	D	50 - Attribution d'options	350 000	0.0600	QC
		O	2016-12-23	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(280 000)	0.2500	QC
		M	2016-12-23	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(280 000)	0.3000	QC
Trottier, Jacques	4, 5	O	2016-06-06	D	50 - Attribution d'options	450 000	0.0500	QC
		M	2016-06-06	D	50 - Attribution d'options	450 000	0.0600	QC
		O	2016-12-23	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(360 000)	0.2500	QC
		M	2016-12-23	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(360 000)	0.3000	QC
Arbutus Biopharma Corporation								
<i>Options</i>								
Burgess, Daniel Dean	4	O	2017-03-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-03-24	D	50 - Attribution d'options	50 000	3.1500USD	BC
ARC Resources Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dielwart, John Patrick	4							
751229 Alberta Ltd.	PI	O	2017-03-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	110		AB
Anna Dielwart	PI	O	2017-03-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	69		AB
Anna Dielwart TFSA	PI	O	2017-03-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5		AB
BMO Nesbitt TFSA	PI	O	2017-03-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5		AB
Nesbitt Brokerage RRSP	PI	O	2017-03-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	471		AB
Argex Titane Inc.								
<i>Options</i>								
Berresse, James Paul	4	O	2017-01-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-03-22	D	50 - Attribution d'options	500 000		QC
Moore, Carroll L.	5	O	2016-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-03-22	D	50 - Attribution d'options	6 000 000		QC
ATCO LTD.								
<i>Actions sans droit de vote Class I</i>								
Bale, Brian R	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 214	42.4400	AB
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	273	46.6800	AB
Berger, Valerie P.	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	54	41.8100	AB
Bogner, Norman W.	7	O	2016-04-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	49	46.4600	AB
Cook, P. Derek	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	115	42.6600	AB
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	128	44.5000	AB
DeChamplain, Dennis A	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	97	40.1400	AB

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	261	42.2600	AB
Francis, Sarah J.	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	18	44.0200	AB
Goguen, Paul G.	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	471	42.5000	AB
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	54	41.8100	AB
Ivulich, John Vincent	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	40	43.6400	AB
Kiefer, Erhard M.	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	792	42.4100	AB
Kiefer, Siegfried W.	7, 5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	96	44.1300	AB
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	314	46.7700	AB
Lambright, Roberta L.	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	177	42.1900	AB
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	193	40.9500	AB
Lidgett, George J.	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	573	41.7300	AB
Lockwood, Stephen H	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	753	42.5400	AB
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	270	41.8100	AB
Opocensky, George	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	473	42.4900	AB
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	54	41.8100	AB
Piepglass, Steven R.	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	56	45.2200	AB
Piro, Robert (Bob) S.	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	138	44.5200	AB
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7	44.2000	AB
Policicchio, Sett F.	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	774	42.3900	AB
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	428	41.2900	AB
Sharpe, D Jason	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	821	42.5300	AB
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	53	41.8100	AB
Shkrobot, Brian P.	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	450	42.4800	AB
Stensby, Wayne K.	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 427	42.6300	AB
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	61	46.4600	AB
Warkentin, Clinton	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	453	42.4800	AB
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	42	46.9000	AB
Athabasca Oil Corporation								

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
Actions ordinaires						acquis		
Taylor, Matthew	5	O	2017-03-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	50 625	0.1000	AB
		O	2017-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(28 533)	1.3750	AB
<i>Restricted Share Units (Old 2010 Plan)</i>								
Taylor, Matthew	5	O	2017-03-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(50 625)	0.1000	AB
<i>Units of a Fund that holds securities in Athabasca</i>								
Broen, Robert Anthony	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	47 581		AB
<i>Units of a Fund that holds securities of Athabasca</i>								
Schenkenberger, Anne Terese	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	31 060		AB
Smith, Kevin George	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	31 256		AB
Sousa, Rodrigo	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	15 183		AB
Stewart, David J.	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	34 636		AB
Taylor, Matthew	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	23 332		AB
<i>Units Units of a Fund that holds securities of Athabasca</i>								
Anderson, Kimberly	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	27 130		AB
ATS Automation Tooling Systems Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Hock, Helmut	5							
ESPP	PI	O	2017-03-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 384)		ON
		M	2017-03-23	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1 384)		ON
McCuaig, Stewart	5							
ESPP	PI	O	2017-03-23	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 000		ON
AuRico Metals Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Richter, Christopher Hans	4, 5	O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.1100	ON
Aurinia Pharmaceuticals Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
ILJIN Lifescience Co., Ltd.	3	O	2017-03-20	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(4 586 606)		BC
ILJIN SNT Co., Ltd.	3	O	2017-03-20	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	4 586 606		BC
		O	2017-03-20	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	5 185 185	6.7500USD	BC
<i>Bons de souscription</i>								
ILJIN Lifescience Co., Ltd.	3	O	2017-03-20	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(145 533)		BC
ILJIN SNT Co., Ltd.	3	O	2017-03-20	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	145 533		BC
Aurora Cannabis Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Belot, Neil	5	O	2016-11-14	D	54 - Exercice de bons de souscription	37 736	0.6600	BC
		O	2017-03-17	D	54 - Exercice de bons de souscription	18 750	0.5500	BC
		O	2017-03-17	D	51 - Exercice d'options	125 000	0.2950	BC
		O	2017-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(281 722)	2.3800	BC
<i>Bons de souscription</i>								
Belot, Neil	5	O	2016-11-14	D	54 - Exercice de bons de souscription	(37 736)		BC
		M	2016-11-14	D	54 - Exercice de bons de souscription	(37 736)	0.6600	BC
		O	2017-03-17	D	54 - Exercice de bons de souscription	(18 750)	0.5500	BC
<i>Options</i>								
Belot, Neil	5	O	2017-03-17	D	51 - Exercice d'options	(125 000)	0.2950	BC
Booth, Terry	4							

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
Lola Ventures Inc.	PI	O	2017-03-22	I	50 - Attribution d'options	1 250 000	2.2700	BC
Dobler, Stephen	4							
1771472 Alberta Ltd.	PI	O	2017-03-22	I	50 - Attribution d'options	1 250 000	2.2700	BC
Aurora Cannabis Inc. (formerly Prescient Mining Corp.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Belot, Neil	5	O	2016-06-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		M	2016-06-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Bons de souscription</i>								
Belot, Neil	5	O	2016-06-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		M	2016-06-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
AutoCanada Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
James, Barry Lee	4	O	2017-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 895	21.1000	AB
<i>Restricted share units</i>								
Burrows, Christopher Terrence James	5	O	2017-03-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(262)		AB
		M	2017-03-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(262)		AB
		O	2017-03-17	D	59 - Exercice au comptant	(175)		AB
		M	2017-03-20	D	59 - Exercice au comptant	(175)		AB
		O	2017-03-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 157)		AB
		O	2017-03-17	D	59 - Exercice au comptant	(771)		AB
Priestner, Patrick John	4, 5	O	2017-03-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(8 550)		AB
		O	2017-03-17	D	59 - Exercice au comptant	(5 700)		AB
		O	2017-03-17	D	38 - Rachat ou annulation	(11 659)		AB
Automotive Finco Corp. (formerly, Augyva Mining Resources Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Billan, Kuldeep	5							
RRSP	PI	O	2017-03-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	2.9800	QC
		O	2017-03-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	2.9900	QC
Ballard Power Systems Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Le, Duy-Loan	4	O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	2.2400USD	BC
BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA								
<i>Unités d'actions de performance différées-UAPD / DPSUs</i>								
Trudeau, Michel Claude	7, 5	O	2016-12-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 756	53.9100	QC
Banque Royale du Canada								
<i>Actions ordinaires</i>								
McGregor, Alex Douglas	5							
THE DOUGLAS MCGREGOR (2015) FAMILY TRUST	PI	O	2017-03-23	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(100)	96.6700	QC
Barkerville Gold Mines Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
OSISKO GOLD ROYALTIES LTD	3	O	2017-03-28	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	55 281 643	0.5090	BC
Baylin Technologies Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Archibald, Jo-Anne	5	O	2017-03-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Deferred Share Units</i>								
Archibald, Jo-Anne	5	O	2017-03-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Stock Options</i>								
Archibald, Jo-Anne	5	O	2017-03-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
BCE Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
le Duc, Bernard	5	O	2017-03-20	D	51 - Exercice d'options	1 700	47.9000	QC
		O	2017-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)	58.2500	QC
		O	2017-03-22	D	51 - Exercice d'options	63 746	47.9000	QC
		O	2017-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(63 746)	58.2600	QC
<i>Options</i>								

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
le Duc, Bernard	5	O	2017-03-20	D	51 - Exercice d'options	(1 700)	47.9000	QC
		O	2017-03-22	D	51 - Exercice d'options	(63 746)	47.9000	QC
Bellatrix Exploration Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Oicle, Russell G.	5	O	2009-11-01	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	20 948		AB
		M	2009-11-01	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	19 194		AB
		M	2009-11-01	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	7 820		AB
		M'	2009-11-01	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	7 823		AB
RRSP	PI	O	2009-11-01	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	7 823		AB
<i>Deferred Share Units</i>								
MacInnis, Thomas Edward	4	O	2017-02-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	99 010	1.0100	AB
Birchcliff Energy Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Geremia, Bruno P.	5							
Cormark Securities Inc.	PI	O	2017-03-28	I	51 - Exercice d'options	87 500	5.9600	AB
		O	2017-03-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(87 500)	7.4000	AB
Humphreys, David	5							
RBC Dominion Securities RRSP Account - DH	PI	O	2017-03-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	7.4400	AB
Schulich, Seymour	3							
Nevada Capital Corporation Ltd.	PI	O	2017-03-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000 000	6.6865	AB
The S. Schulich Foundation	PI	O	2017-03-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500 000	7.0968	AB
<i>Options</i>								
Geremia, Bruno P.	5	O	2017-03-28	D	51 - Exercice d'options	(87 500)	5.9600	AB
Boardwalk Real Estate Investment Trust								
<i>Parts de fiducie</i>								
Dingle, Ian Peter	5	O	2017-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	47.3500	AB
Mahajan, Kelly Kulwant	5	O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(538)	47.2000	AB
Russell, Lisa Maureen	5	O	2017-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	47.1500	AB
Bonavista Energy Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kanovsky, Michael Manuel	4	O	2017-03-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	232		AB
		O	2017-03-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	134		AB
Phillips, Robert	4	O	2017-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	21 000	3.1670	AB
Boston Pizza Royalties Income Fund								
<i>Parts</i>								
Brown, William C	4, 5							
BMO Nesbitt Burns Account Helen & William Brown	PI	O	2017-03-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	22.4200	BC
BRIQUE BRAMPTON LIMITEE								
<i>Actions à droit de vote subalterne - Class A</i>								
Brazos Brick Holdings Limited	3	O	2017-03-27	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	35 000	9.0000	ON
Brookfield Business Partners L.P.								
<i>Parts de société en commandite</i>								
MacKenzie, Donald William	4	O	2016-06-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 175	24.2147USD	ON
		O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 712	24.4880USD	ON
		O	2017-03-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 343	24.4723USD	ON
Callidus Capital Corporation								

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
Initié								
Porteur inscrit								
<i>Actions ordinaires</i>								
Braslyn Ltd.	3	O	2017-01-31	D	35 - Dividende en actions	35 741		ON
		M	2017-02-27	D	35 - Dividende en actions	35 741		ON
Lewis, Joseph C.	3							
Braslyn Ltd.	PI	O	2017-01-31	C	35 - Dividende en actions	35 741		ON
		M	2017-02-27	C	35 - Dividende en actions	35 741		ON
<i>Options</i>								
Nohdomi, Dan	5	O	2017-03-21	D	50 - Attribution d'options	3 963		ON
Reese, David Michael	5	O	2017-03-21	D	50 - Attribution d'options	3 749		ON
Canaccord Financial Inc.								
<i>Droits CSH Replacement LTIP</i>								
Whaling, Mark Driscoll	7	O	2012-09-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		M	2012-09-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		M'	2012-09-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Whaling, Mark Driscoll	7	O	2012-09-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		M	2012-09-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Canaccord Genuity Group Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Whaling, Mark Driscoll	7							
Merrill	PI	O	2017-03-21	I	57 - Exercice de droits de souscription	19 473		BC
		O	2017-03-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 839)	5.1815	BC
<i>Droits CSH Inducement Plan</i>								
Whaling, Mark Driscoll	7	M	2016-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(19 473)		BC
		O	2012-09-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(19 473)		BC
<i>Droits CSH Replacement LTIP</i>								
Whaling, Mark Driscoll	7	O	2016-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(19 473)		BC
Canada Goose Holdings Inc.								
<i>Actions à droit de vote multiple</i>								
Brent (BC) Participation S.à r.l.	3	O	2017-03-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-15	D	36 - Conversion ou échange	(2 358 238)		ON
		O	2017-03-21	D	36 - Conversion ou échange	(9 326 054)		ON
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Brent (BC) Participation S.à r.l.	3	O	2017-03-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-15	D	36 - Conversion ou échange	2 358 238		ON
		O	2017-03-15	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(454 175)		ON
		O	2017-03-15	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(1 904 063)		ON
		O	2017-03-21	D	36 - Conversion ou échange	9 326 054		ON
		O	2017-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 326 054)	17.0000	ON
Gunn, Stephen	4	O	2017-03-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-21	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	29 400	17.0000	ON
Huët, Jean Marc	4	O	2017-03-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-21	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	25 000	17.0000	ON
<i>Options</i>								
Baker, Carrie	5	O	2017-03-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Black, John	5	O	2017-03-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Cameron, Scott	5	O	2017-03-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Gunn, Stephen	4	O	2017-03-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Huët, Jean Marc	4	O	2017-03-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Mackillop, Kara	5	O	2017-03-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Mihaljevic, Ana	5	O	2017-03-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Moran, John	5	O	2017-03-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Orr, Spencer	5	O	2017-03-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Pat, Jacob	5	O	2017-03-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres		
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur	unitaire	principale
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
Porjadjan, Jacqueline	5	O	2017-03-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Sherlock, Pat	5	O	2017-03-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Spreekmeester, Kevin	5	O	2017-03-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Turlington, Lee	5	O	2017-03-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Canadian Energy Services & Technology Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ahrens, Burton Joel	4	O	2017-03-23	D	97 - Autre	7 500	7.0000	AB
		O	2017-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	36 700	7.2335	AB
		O	2017-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13)	6.9851	AB
IRA	PI	O	2017-03-23	I	97 - Autre	(7 500)	7.0000	AB
Boyer, Colin D	4	O	2017-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	36 700	7.2335	AB
		O	2017-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(36 700)	6.9851	AB
Carpenter, Rodney Lee	4, 6	O	2017-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	36 700	7.2335	AB
		O	2017-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(36 700)	6.9851	AB
Hooks, John Michael	4	O	2017-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	36 700	7.2335	AB
		O	2017-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(36 700)	6.9851	AB
Kitagawa, Kyle	4	O	2017-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	52 049	7.2335	AB
		O	2017-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(52 049)	6.9851	AB
Nieboer, Craig Frederick	5	O	2017-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	35 183	7.2335	AB
		O	2017-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(35 183)	6.9851	AB
Pasieka, James Murray	5	O	2017-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	13 857	7.2335	AB
		O	2017-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 739)	6.9851	AB
Scherman, Philip	4	O	2017-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	24 184	7.2335	AB
Simons, Thomas James	4, 5	O	2017-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	47 422	7.2335	AB
		O	2017-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(47 422)	6.9851	AB
Stewart, Donald Michael Godfrey	4	O	2017-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	36 700	7.2335	AB
		O	2017-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 839)	6.9851	AB
Waugh, Jason Douglas	5	O	2017-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	35 183	7.2335	AB
		O	2017-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 094)	6.9851	AB
		O	2017-03-21	D	51 - Exercice d'options	50 000	3.1000	AB
		O	2017-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	7.2691	AB
Zinger, Kenneth Earl	5	O	2017-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	35 183	7.2335	AB
		O	2017-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 094)	6.9851	AB
<i>Options</i>								
Waugh, Jason Douglas	5	O	2017-03-21	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	3.1000	AB
Zandee, Kenneth Dale	6, 5	O	2016-09-21	D	50 - Attribution d'options	30 000	4.4800	AB
<i>Restricted Share Units</i>								
Ahrens, Burton Joel	4	O	2017-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(36 700)	7.2335	AB
		O	2017-03-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	283	5.1600	AB
Boyer, Colin D	4	O	2017-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(36 700)	7.2335	AB
		O	2017-03-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	275	5.1600	AB
Carpenter, Rodney Lee	4, 6	O	2017-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(36 700)	7.2335	AB
		O	2017-03-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	275	5.1600	AB
Hooks, John Michael	4	O	2017-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(36 700)	7.2335	AB
		O	2017-03-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	275	5.1600	AB
Kitagawa, Kyle	4	O	2017-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(52 049)	7.2335	AB
		O	2017-03-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	387	5.1600	AB
Nieboer, Craig Frederick	5	O	2017-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(35 183)	7.2335	AB
		O	2017-03-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 107	5.1600	AB

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
Pasieka, James Murray	5	O	2017-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(13 857)	7.2335	AB
		O	2017-03-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	118	5.1600	AB
Scherman, Philip	4	O	2017-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(24 184)	7.2335	AB
		O	2017-03-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	220	5.1600	AB
Simons, Thomas James	4, 5	O	2017-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(47 422)	7.2335	AB
		O	2017-03-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 391	5.1600	AB
Stewart, Donald Michael Godfrey	4	O	2017-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(36 700)	7.2335	AB
		O	2017-03-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	275	5.1600	AB
Waugh, Jason Douglas	5	O	2017-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(35 183)	7.2335	AB
		O	2017-03-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 106	5.1600	AB
West, Jason H.	4	O	2017-03-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	856	5.1600	AB
Zandee, Kenneth Dale	6, 5	O	2016-09-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	18 000	4.4800	AB
		O	2017-03-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	278	5.1600	AB
Zinger, Kenneth Earl	5	O	2017-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(35 183)	7.2335	AB
		O	2017-03-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 106	5.1600	AB
Canadian Natural Resources Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
Doucet, Real J. H.	5							
Solium Capital	PI	O	2016-01-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 969	30.2161	AB
		O	2016-03-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	822	29.8826	AB
		O	2016-06-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 057	37.1308	AB
		O	2016-09-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	492	40.7902	AB
		O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	438	43.2492	AB
Edwards, Norman Murray	4, 5	O	2017-03-20	D	51 - Exercice d'options	350 000	36.7800	AB
		O	2017-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(350 000)	43.1200	AB
Fichter, Darren	5	O	2017-03-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 770	36.1500	AB
		M	2017-03-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 451	37.1000	AB
Laing, Ronald Keith	5							
Solium	PI	O	2017-03-20	I	51 - Exercice d'options	12 500	35.9700	AB
		O	2017-03-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 500)	43.4100	AB
		O	2017-03-21	I	51 - Exercice d'options	4 000	28.0600	AB
		O	2017-03-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	43.2700	AB
Laut, Stephen W.	5	O	2016-01-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 964	30.1947	AB
		O	2016-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 823	29.9879	AB
		O	2016-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 960	35.1300	AB
		O	2016-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 747	40.9563	AB

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 622	43.0965	AB
Mendes, Paul Martin	5							
Solium	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 486	33.0999	AB
		O	2017-03-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 970)	42.9116	AB
Stauth, Scott Gerald	5							
Solium Capital	PI	O	2016-01-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 778	30.2239	AB
		O	2016-03-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	985	29.9582	AB
		O	2016-06-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	894	35.3207	AB
		O	2016-09-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	802	40.9254	AB
		O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	737	43.1163	AB
Options								
Edwards, Norman Murray	4, 5	O	2017-03-20	D	51 - Exercice d'options	(350 000)	36.7800	AB
Laing, Ronald Keith	5							
Solium	PI	O	2017-03-20	I	51 - Exercice d'options	(12 500)	35.9700	AB
		O	2017-03-21	I	51 - Exercice d'options	(4 000)	28.0600	AB
Yee, Betty	5	O	2017-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	43.7300	AB
Canadian Utilities Limited								
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>								
Bale, Brian R	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 515	36.2000	AB
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	992	35.1000	AB
Berger, Valerie P.	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	308	35.8700	AB
Bogner, Norman W.	7	O	2016-04-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	107	36.6600	AB
Cook, P. Derek	6, 5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	138	42.6600	AB
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	274	44.5000	AB
DeChamplain, Dennis A	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	282	40.1400	AB
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	698	35.6700	AB
Donovan, Patrick F.	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	288	38.2300	AB
Francis, Sarah J.	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	22	36.1700	AB
Goguen, Paul G.	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	569	36.3600	AB
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	667	35.5100	AB
Ivulich, John Vincent	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	48	36.7500	AB
Kiefer, Erhard M.	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 000	36.1362	AB
Kiefer, Siegfried W.	7, 5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	117	36.3400	AB

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
		O	2016-12-31	D	d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	327	35.3400	AB
Lambright, Roberta L.	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	230	35.8800	AB
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	257	34.8900	AB
Lidgett, George J.	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	182	30.4000	AB
Lockwood, Stephen H	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	890	36.4557	AB
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	374	35.8000	AB
Opocensky, George	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	575	36.3204	AB
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	264	35.5800	AB
Piepglass, Steven R.	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	78	36.8400	AB
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	73	35.3200	AB
Piro, Robert (Bob) S.	7	O	2016-03-31	D	90 - Changements relatifs à la propriété	3 748		AB
		M	2016-03-31	D	90 - Changements relatifs à la propriété	3 747		AB
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	176	37.0752	AB
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	333	36.0000	AB
Policicchio, Sett F.	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	986	36.0921	AB
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	691	35.3000	AB
Reeve, M. Dean	7	O	2016-08-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	18	35.3500	AB
Sharpe, D Jason	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	238	36.0700	AB
Shkrobot, Brian P.	7	O	2017-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(294)	38.6400	AB
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	549	36.3079	AB
Stensby, Wayne K.	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	49	35.0700	AB
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	460	35.8300	AB
Warkentin, Clinton	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	554	36.2980	AB
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	134	36.6800	AB
Canadian Western Bank								
<i>Actions ordinaires</i>								
Eastwood, Michael Glen	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	778	24.7800	AB
Halliwell, Michael Norman	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 649	24.7800	AB
Hughes, Keith Douglas	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 427	24.7800	AB

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
Jones, Darrell Robert	5	O	2014-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	146	36.0715	AB
		M	2014-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	102	36.0715	AB
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 772	24.7800	AB
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	380		AB
Murphy, Stephen Howard Edward	5	O	2016-03-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 589	24.7800	AB
Reason, Ernest	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	492	24.7800	AB
<i>Actions privilégiées Series 5</i>								
Gallagher, Patrick	5							
RRSP	PI	O	2017-03-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 480)	21.7910	AB
TFSA	PI	O	2017-03-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(150)	21.7870	AB
<i>Droits Performance Share Units</i>								
Eastwood, Michael Glen	5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 123		AB
		O	2016-12-31	D	59 - Exercice au comptant	(878)		AB
Halliwel, Michael Norman	5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 181		AB
		O	2016-12-31	D	59 - Exercice au comptant	(1 004)		AB
Hughes, Keith Douglas	5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 790		AB
Jones, Darrell Robert	5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 431		AB
		O	2016-12-31	D	59 - Exercice au comptant	(1 045)		AB
Murphy, Stephen Howard Edward	5	O	2016-03-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 818		AB
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Eastwood, Michael Glen	5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 893		AB
		O	2016-12-31	D	59 - Exercice au comptant	(3 039)		AB
Halliwel, Michael Norman	5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 436		AB
		O	2016-12-31	D	59 - Exercice au comptant	(3 574)		AB
Hughes, Keith Douglas	5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 775		AB
		O	2016-12-31	D	59 - Exercice au comptant	1 158		AB
		M	2016-12-31	D	59 - Exercice au comptant	(1 158)		AB
Jones, Darrell Robert	5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 649		AB
		O	2016-12-31	D	59 - Exercice au comptant	(3 612)		AB
Murphy, Stephen Howard Edward	5	O	2016-03-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 532		AB
Reason, Ernest	5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 356		AB
		O	2016-12-31	D	59 - Exercice au comptant	(1 890)		AB
<i>Options</i>								
Eastwood, Michael Glen	5	O	2017-03-11	D	50 - Attribution d'options	15 694		AB
		M	2016-03-11	D	50 - Attribution d'options	15 694		AB
		O	2016-06-17	D	52 - Expiration d'options	3 206	30.7570	AB
		M	2016-06-17	D	52 - Expiration d'options	(3 206)	30.7570	AB
Graham, Carolyn Joan	5	O	2016-06-17	D	52 - Expiration d'options	(6 787)		AB
		M	2016-07-04	D	52 - Expiration d'options	(6 787)		AB
Halliwel, Michael Norman	5	O	2016-03-11	D	50 - Attribution d'options	17 874		AB
		O	2016-06-17	D	52 - Expiration d'options	(7 446)	30.7570	AB
Hughes, Keith Douglas	5	O	2015-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2016-03-11	D	50 - Attribution d'options	15 470		AB
Jones, Darrell Robert	5	O	2016-03-11	D	50 - Attribution d'options	18 741		AB
Murphy, Stephen Howard Edward	5	O	2016-03-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2016-03-11	D	50 - Attribution d'options	56 100		AB

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
Reason, Ernest	5	O	2016-03-11	D	50 - Attribution d'options	7 812		AB
Canfor Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Pattison, James A.	4, 3							
Great Pacific Capital Corp.	PI	O	2017-03-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500 000	17.4100	BC
Canfor Pulp Products Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Canfor Pulp Products Inc.	1	O	2017-03-23	D	38 - Rachat ou annulation	7 575	11.8160	BC
		O	2017-03-24	D	38 - Rachat ou annulation	7 575	11.8964	BC
		O	2017-03-27	D	38 - Rachat ou annulation	1 675	11.9530	BC
		O	2017-03-28	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	11.9900	BC
Canlan Ice Sports Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
The Article 6 Marital Trust created under the First Amended	3	O	2017-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	3.6000	BC
		O	2017-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 600	3.6100	BC
Canoe EIT Income Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
Colic, Renata Monica	5							
rrsp	PI	O	2015-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	806	11.8800	AB
		M	2015-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	131	11.8800	AB
		M'	2015-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	725	11.1400	AB
		M''	2015-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	131	11.8800	AB
		O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	547	10.2500	AB
		O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(547)	10.4600	AB
		O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	725	11.1400	AB
Capital Power Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
DeNeve, Bryan	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	404	19.1000	AB
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 859	19.5300	AB
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5	19.1800	AB
		O	2017-02-23	D	51 - Exercice d'options	11 086		AB
		O	2017-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 086)	25.7500	AB
<i>Options</i>								
DeNeve, Bryan	5	O	2017-02-23	D	51 - Exercice d'options	(11 086)		AB
Capstone Mining Corp.								
<i>Options</i>								
Bell, Larry I.	4	O	2017-03-26	D	52 - Expiration d'options	(53 146)		BC
Brack, George Leslie	8	O	2017-03-26	D	52 - Expiration d'options	(53 146)		BC
Bush, Gregg	5	O	2017-03-26	D	52 - Expiration d'options	(129 000)		BC
Estrada, Manuel Arturo	7	O	2017-03-26	D	52 - Expiration d'options	(100 000)		BC
Howe, Jason Paul	5	O	2017-03-26	D	52 - Expiration d'options	(68 000)		BC
Peniuk, Dale Canfield	4	O	2017-03-26	D	52 - Expiration d'options	(53 146)	2.8800	BC
Pylot, Darren Murvin	4, 5	O	2017-03-26	D	52 - Expiration d'options	(342 000)		BC
Zimmer, Richard Norman	4	O	2017-03-07	D	52 - Expiration d'options	(614 100)		BC
		O	2017-03-26	D	52 - Expiration d'options	(53 146)		BC

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
Cardinal Energy Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Brussa, John Albert	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	16 579	8.5300	AB
Cardiome Pharma Corp.								
<i>Options</i>								
Archibald, Jennifer	5	O	2017-03-22	D	50 - Attribution d'options	125 000	4.0100	BC
Dean, David Cameron Peter	5	O	2017-03-22	D	50 - Attribution d'options	125 000	4.0100	BC
Grant, Sheila	5	O	2017-03-22	D	50 - Attribution d'options	125 000	4.0100	BC
Hunter, William L.	4, 5	O	2017-03-22	D	50 - Attribution d'options	400 000	4.0100	BC
McMasters, David D.	5	O	2017-03-22	D	50 - Attribution d'options	125 000	3.0300USD	BC
Sachot, Hugues	5	O	2017-03-22	D	50 - Attribution d'options	125 000	3.0300USD	BC
Cargojet Inc.								
<i>Common Voting Shares</i>								
Virmani, Ajay Kumar	5	O	2017-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	46.0000	ON
		O	2017-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	46.0150	ON
		O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	46.0572	ON
		O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 800)	46.3857	ON
		O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	46.0000	ON
		O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	46.2040	ON
		O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	46.3500	ON
		O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	46.3526	ON
Caribbean Utilities Company, Ltd.								
<i>Performance Share Units</i>								
Hew, J.F. Richard	4, 5	O	2017-03-21	D	97 - Autre	5 553		ON
Lawrence, Letitia	5	O	2017-03-21	D	97 - Autre	3 123		ON
Tibbetts, Sacha Nikolai	5	O	2016-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-21	D	97 - Autre	2 811		ON
Watler, David	5	O	2017-03-21	D	97 - Autre	3 123		ON
Cathedral Energy Services Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
MACFARLANE, PETER SCOTT	5	O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 900)	1.0500	AB
		O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 900	1.0600	AB
Celestica Inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Onex Corporation	3							
Current or former officers of Onex or their investment vehicles/trusts (both registered and beneficial ownership)	PI	O	2001-10-24	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-10-26	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(11 551)	15.3000	ON
		M	2016-10-26	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(11 551)		ON
Officers of Onex	PI	O	2017-03-28	C	99 - Correction d'information	(251 115)		ON
Cenovus Energy Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cooke, Shane Darrell	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	704	18.0800	AB
Hofstetter, Larry Allen	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 701	14.2200USD	AB
Pollock, Robert John	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	922	18.0782	AB
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	126	20.3000	AB
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1	19.1800	AB
RRSP	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	26	17.7500	AB

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
		O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	17.7500	AB
Robertson, Neil William	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 213	18.0000	AB
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	18.0000	AB
Schiller, Danny Elmer	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 707	18.0500	AB
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	96	20.3000	AB
<i>Performance Share Units</i>								
Alden, Gary Marvin	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	44	18.6400	AB
Cooke, Shane Darrell	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	117	18.6900	AB
Hofstetter, Larry Allen	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	104	18.6700	AB
Pollock, Robert John	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	265	18.6500	AB
Robertson, Neil William	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	282	18.6600	AB
Schiller, Danny Elmer	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	377	18.6100	AB
<i>Restricted Share Units</i>								
Alden, Gary Marvin	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	37	18.6800	AB
Cooke, Shane Darrell	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	50	18.7300	AB
Hofstetter, Larry Allen	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	42	18.7200	AB
Pollock, Robert John	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	109	18.6900	AB
Robertson, Neil William	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	120	18.6900	AB
Schiller, Danny Elmer	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	150	18.6400	AB
Cequence Energy Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Archibald, Donald	4	O	2017-03-21	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(5 751 005)	0.2400	AB
Cypress Energy Corp.	PI	O	2009-07-30	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-03-21	I	90 - Changements relatifs à la propriété	5 751 005	0.2400	AB
Ceres Global Ag Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Day, Robert William	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 628	5.4200	ON
		O	2017-03-27	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(10 000)	4.2500USD	ON
IRA	PI	O	2015-02-24	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-27	I	90 - Changements relatifs à la propriété	10 000	4.2682USD	ON
		O	2017-03-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	4.2682USD	ON
Kucala, Mark	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 628	5.4200	ON
Chartwell Retirement Residences								
<i>Units under the EUP Plan</i>								
Binions, W. Brent	4, 5	O	2017-03-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	42 275	15.2500	ON
Boulakia, Jonathan	5	O	2017-03-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 078	15.2500	ON

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
Chateauvert, Sheri Lynn	5	O	2017-03-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 353	15.2500	ON
Sullivan, Karen Leslie	5	O	2017-03-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 450	15.2500	ON
Volodarski, Vlad	5	O	2017-03-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 622	15.2500	ON
Chemin de Fer Canadien Pacifique Limitée								
<i>Actions ordinaires</i>								
Edwards, Peter John	5	O	2017-03-21	D	51 - Exercice d'options	5 797	51.1700	AB
		O	2017-03-21	D	51 - Exercice d'options	4 503	51.1700	AB
		O	2017-03-21	D	38 - Rachat ou annulation	(4 503)	195.5100	AB
Meyer, Justin Dale	5							
ESPP	PI	O	2015-07-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		M	2015-07-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	107	181.9600	AB
Redd, Mark Ashley	5							
ESPP	PI	O	2016-04-20	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2016-08-09	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	42	188.1300	AB
		O	2016-08-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	198.3100	AB
		O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	46	198.3400	AB
<i>Droits DSU</i>								
Meyer, Justin Dale	5	O	2016-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	266	175.0500	AB
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5	186.8200	AB
Redd, Mark Ashley	5	O	2016-04-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3	184.4700	AB
<i>Options</i>								
Edwards, Peter John	5	O	2017-03-21	D	51 - Exercice d'options	(5 797)	51.1700	AB
		O	2017-03-21	D	51 - Exercice d'options	(4 503)	51.1700	AB
Chemtrade Logistics Income Fund								
<i>Droits RSU</i>								
Aarts, Leon	5	O	2017-03-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 900	18.8300	ON
Bhardwaj, Rohit	5	O	2017-03-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 900	18.8300	ON
Davis, Mark	5	O	2017-03-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	66 400	18.8300	ON
Dietz, Daniel	5	O	2017-03-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 600	18.8300	ON
McCullough, Tab	5	O	2017-03-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 900	18.8300	ON
Pare, Susan	5	O	2017-03-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 500	18.8300	ON
Powers, Emily Louise	5	O	2017-03-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 200	18.8300	ON
St. Pierre, Michael John	5	O	2017-03-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 100	18.8300	ON
<i>Parts de fiducie</i>								
Pare, Susan	5	O	2017-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	18.9500	ON
		O	2017-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	18.8000	ON
		O	2017-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	18.4500	ON
Chesswood Group Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
Souverein, Gary	7	O	2017-03-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 500)	10.0500USD	ON
		O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	10.0500USD	ON
		O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 200)	10.0200USD	ON
Woolley, Wayne M.	7	O	2017-03-21	D	51 - Exercice d'options	3 500		ON
<i>Options</i>								
Woolley, Wayne M.	7	O	2017-03-21	D	51 - Exercice d'options	(3 500)	7.4500	ON
Choice Properties Real Estate Investment Trust								
<i>Parts de fiducie</i>								
Currie, Gordon Andrew McDonald	7, 6	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	942	942.0000	ON

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
d'actionnariat								
ClearStream Energy Services Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bourque, Paul Emery	7							
Carolyn Marie Bourque	PI	O	2017-03-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.2450	ON
		O	2017-03-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.2450	ON
		O	2017-03-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.2490	ON
COLLIERS INTERNATIONAL GROUP INC.								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Lee, Katherine M	4	O	2017-03-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	63.1000	ON
		O	2017-03-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	63.1170	ON
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada								
<i>Actions ordinaires</i>								
Houle, Ghislain	5	O	2017-02-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	801	81.9634	QC
Leduc, Serge	5	O	2017-02-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	363	82.8884	QC
Losier, Denis	4	O	2017-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	95.0500	QC
Madigan, Kimberley A.	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	29		QC
		O	2017-02-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	844	63.3809USD	QC
Orr, John Frederick	5	O	2017-02-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	774	66.6018USD	QC
<i>Performance Share Units/Unités d'actions de performance</i>								
Madigan, Kimberley A.	5	O	2003-02-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		M	2003-02-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		M'	2003-02-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Compagnie Minière North American Palladium								
<i>Options</i>								
Gallagher, James Elvin	5	O	2015-08-11	D	50 - Attribution d'options	750 000	5.9700	ON
Hill, Timothy John	5	O	2015-11-02	D	50 - Attribution d'options	50 000	5.9700	ON
		O	2016-08-04	D	50 - Attribution d'options	100 000	5.9700	ON
Peck, David Charles Bernard	5	O	2015-08-11	D	50 - Attribution d'options	100 000	5.9700	ON
Concordia International Corp. (formerly Concordia Healthcare Corp.)								
<i>Combination of stock options and/or restricted share units</i>								
Oberman, Allan Grant	4, 5	O	2016-10-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 321 047	2.5300	ON
<i>Parts Deferred Share Units</i>								
Deeth, Douglas Norman	4	O	2013-12-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 208		ON
Fuhrmann, Rochelle	4	O	2015-06-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 208		ON
Kupinsky, Jordan	4	O	2013-12-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 465		ON
Vink, Patrick Volkert Jozef Johannes	4	O	2016-03-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 208		ON
<i>Parts Restricted Share Units</i>								
Belk, Karl Ian	7	O	2015-10-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	20 000		ON
Duncan, Graeme Neville	7	O	2016-08-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	33 000		ON
Constellation Software Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Beattie, Brian Robert	7							

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
Computershare Trust Company	PI	O	2017-03-24	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	251	641.5100	ON
Computershare Trust Company - RRSP	PI	O	2017-03-24	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	58	641.5100	ON
Kittel, Robert	4	O	2017-03-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	162	641.5100	ON
Symons, Barry Alan	5							
IA Securities	PI	O	2017-03-20	I	97 - Autre	(2 000)		ON
IA Securities - Spouse's account	PI	O	2006-06-13	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-20	I	97 - Autre	2 000		ON
van Poelje, Robin	7							
RVANPOE001	PI	O	2017-03-23	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	791	628.1000	ON
Copper North Mining Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Meade, Harlan Donnley	4, 5	O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.0950	BC
Corporation Cameco								
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Bruce, Ian	4	O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 091		SK
Camus, Daniel Robert	4	O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 880		SK
Clappison, John	4	O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 221		SK
Deranger, Donald Hearl Felix	4	O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 998		SK
Gignac, Catherine	4	O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 157		SK
Gowans, James Kitchener	4	O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	333		SK
Jackson, Kathryn	4	O	2017-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			SK
		O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 749		SK
Kayne, Donald Blair	4	O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 803		SK
McLellan, A. Anne	4	O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 145		SK
McMillan, Neil	4	O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	379		SK
Corporation Financière Power								
<i>Actions ordinaires</i>								
Orr, Robert Jeffrey	4, 7, 6, 5							
Insider is trustee for minor son, William Orr	PI	O	2014-09-17	C	97 - Autre	(200)		QC
<i>Options</i>								
de Seze, Amaury-Daniel	5	O	2017-03-29	D	50 - Attribution d'options	19 601	35.3550	QC
Desmarais, André	4, 5	O	2017-03-29	D	50 - Attribution d'options	336 679	35.3550	QC
Desmarais, Olivier	7	O	2017-03-29	D	50 - Attribution d'options	15 026	35.3550	QC
Desmarais, Paul III	7	O	2017-03-29	D	50 - Attribution d'options	15 026	35.3550	QC
Desmarais, Paul Jr.	4, 6, 5	O	2017-03-29	D	50 - Attribution d'options	336 679	35.3550	QC
Généreux, Claude	5	O	2017-03-29	D	50 - Attribution d'options	53 034	35.3550	QC
Lemay, Stéphane	5	O	2017-03-29	D	50 - Attribution d'options	12 465	35.3550	QC
Orr, Robert Jeffrey	4, 7, 6, 5	O	2017-03-29	D	50 - Attribution d'options	503 183	35.3550	QC
Tretiak, Gregory Dennis	5	O	2017-03-29	D	50 - Attribution d'options	42 427	35.3550	QC
Vial, Arnaud	5	O	2017-03-29	D	50 - Attribution d'options	11 079	35.3550	QC
<i>Performance Deferred Share Units</i>								
Généreux, Claude	5	O	2017-03-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	19 888	35.3550	QC
Orr, Robert Jeffrey	4, 7, 6, 5	O	2017-03-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	25 159	35.3550	QC
Tretiak, Gregory Dennis	5	O	2012-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-03-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 607	35.3550	QC
Vial, Arnaud	5	O	2017-03-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 385	35.3550	QC
<i>Performance Share Units</i>								
Desmarais, Olivier	7	O	2014-05-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-03-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 757	35.3550	QC
Desmarais, Paul III	7	O	2014-05-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-03-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 757	35.3550	QC

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
Lemay, Stéphane	5	O	2017-03-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 116	35.3550	QC
Orr, Robert Jeffrey	4, 7, 6, 5	O	2017-03-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	50 318	35.3550	QC
Vial, Arnaud	5	O	2017-03-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 385	35.3550	QC
Corporation Pétroles Parkland								
<i>Actions ordinaires</i>								
Brooks, Benjamin David	5	O	2017-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	373	27.8000	AB
Espey, Robert Berthold	5	O	2017-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 735	27.8000	AB
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	197	24.1100	AB
Kilty, Colin Peter	5	O	2017-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	913	27.8000	AB
McMillan, Michael Stanley Howie	5	O	2017-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	428	27.8000	AB
Pantelidis, James	4							
Violet Pantelidis	PI	O	2016-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	329	23.6100	AB
Savage, Jane Elizabeth	5	O	2017-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	794	27.8000	AB
Stein, Deborah Susan	4	O	2016-05-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Strating, Donna Jeanne	5	O	2017-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 068	27.8000	AB
<i>Restricted Common Shares</i>								
Brooks, Benjamin David	5	O	2017-03-21	D	58 - Expiration de droits de souscription	(332)	27.8000	AB
		O	2017-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(373)	27.8000	AB
Espey, Robert Berthold	5	O	2017-03-21	D	58 - Expiration de droits de souscription	(3 449)	27.8000	AB
		O	2017-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 735)	27.8000	AB
Kilty, Colin Peter	5	O	2017-03-21	D	58 - Expiration de droits de souscription	(843)	27.8000	AB
		O	2017-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(913)	27.8000	AB
McMillan, Michael Stanley Howie	5	O	2017-03-21	D	58 - Expiration de droits de souscription	(396)	27.8000	AB
		O	2017-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(428)	27.8000	AB
Savage, Jane Elizabeth	5	O	2017-03-21	D	58 - Expiration de droits de souscription	(706)	27.8000	AB
		O	2017-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(794)	27.8000	AB
Strating, Donna Jeanne	5	O	2017-03-21	D	58 - Expiration de droits de souscription	(602)	27.8000	AB
		O	2017-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 068)	27.8000	AB
Corus Entertainment Inc.								
<i>Actions sans droit de vote Class B</i>								
Belisle, Fernand	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 037	11.3300	ON
Hale, Maria	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 873	11.7400	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	404	11.9300	ON
MacDonald, John Joseph	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 971	11.7700	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	339	11.9300	ON
MacKrell, Gerry	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3 122	11.6800	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	815	11.9300	ON
Schaefer, Susan Marie	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 185	11.5700	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 059	11.9400	ON
Crescent Point Energy Corp.								
<i>Restricted Share Units</i>								
Saxberg, Scott	4	O	2017-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 187		AB
Crew Energy Inc.								
<i>Notes 8.375 Senior Unsecured Notes due 2020</i>								

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
BOWMAN, JAMIE	5	O	2017-03-23	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	(\$ 50 000.00)	1041.8800	AB
Brussa, John Albert	4							
RRSP	PI	O	2017-03-23	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	(\$ 250 000.00)	1.0400	AB
Leach, John Glenn	5	O	2017-03-23	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 100 000.00)	1041.8800	AB
Shwed, Dale Orest	5	O	2017-03-23	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	(\$ 125 000.00)	1041.8800	AB
Smith, David G.	4	O	2017-03-23	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	(\$ 100 000.00)	1041.8800	AB
Truscott, Kenneth	5							
Elizabeth Mary Truscott	PI	O	2017-03-23	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	(\$ 75 000.00)	1041.8800	AB
Crown Capital Partners Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Johnson, Christopher Allen	4, 5							
RRSP	PI	O	2017-03-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	10.1500	AB
Overvelde, Michael John	5	O	2017-03-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Roane, Glen Dawson	4	O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	10.1500	AB
<i>Droits Performance Share Units</i>								
Overvelde, Michael John	5	O	2017-03-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Overvelde, Michael John	5	O	2017-03-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
<i>Options</i>								
Overvelde, Michael John	5	O	2017-03-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		M	2017-03-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Cymbria Corporation								
<i>Actions sans droit de vote Class J Shares</i>								
MacDonald, Geoff	6, 5							
Blooming Point Holdings Inc.	PI	O	2017-03-20	I	97 - Autre	(128 266)	41.4100	ON
		M	2017-03-14	I	97 - Autre	(128 266)	41.4100	ON
DAVIDsTEA INC.								
<i>Droits (Restricted Share Units)</i>								
Silver, Joel	4, 5	O	2017-03-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	25 970		QC
<i>Options</i>								
Silver, Joel	4, 5	O	2017-03-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-03-20	D	50 - Attribution d'options	106 450	1.8800	QC
Denison Mines Corp.								
<i>Options</i>								
Willett, Amanda	5	O	2017-03-10	D	50 - Attribution d'options	63 000	0.8500	ON
Detour Gold Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Hibbard, Ingrid Jo-Ann	4							
Ingex Holdings	PI	O	2017-03-23	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(281)		ON
Dream Industrial Real Estate Investment Trust								
<i>Parts</i>								
Dream Office Real Estate Investment Trust	3	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	135 283		ON
Dream Office Real Estate Investment Trust								
<i>Parts de fiducie Series A</i>								
Dream Office Real Estate Investment Trust	1	O	2017-03-20	D	38 - Rachat ou annulation	75 807	18.9670	ON
		O	2017-03-20	D	38 - Rachat ou annulation	(75 807)		ON
		O	2017-03-21	D	38 - Rachat ou annulation	67 507	18.9683	ON
		O	2017-03-21	D	38 - Rachat ou annulation	(67 507)		ON

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres		
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur	unitaire	principale
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
		O	2017-03-22	D	38 - Rachat ou annulation	54 607	18.9687	ON
		O	2017-03-22	D	38 - Rachat ou annulation	(54 607)		ON
		O	2017-03-23	D	38 - Rachat ou annulation	65 107	19.2017	ON
		O	2017-03-23	D	38 - Rachat ou annulation	(65 107)		ON
		O	2017-03-24	D	38 - Rachat ou annulation	48 607	19.1542	ON
		O	2017-03-24	D	38 - Rachat ou annulation	(48 607)		ON
		O	2017-03-27	D	38 - Rachat ou annulation	54 907	19.1584	ON
		O	2017-03-27	D	38 - Rachat ou annulation	(54 907)		ON
		O	2017-03-28	D	38 - Rachat ou annulation	52 800	19.2170	ON
		O	2017-03-28	D	38 - Rachat ou annulation	(52 800)		ON
DREAM Unlimited Corp.								
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A</i>								
DREAM Unlimited Corp.	1	O	2017-03-20	D	38 - Rachat ou annulation	8 194	6.5760	ON
		O	2017-03-20	D	38 - Rachat ou annulation	(8 194)		ON
		O	2017-03-21	D	38 - Rachat ou annulation	8 194	6.5858	ON
		O	2017-03-21	D	38 - Rachat ou annulation	(8 194)		ON
		O	2017-03-22	D	38 - Rachat ou annulation	8 194	6.5533	ON
		O	2017-03-22	D	38 - Rachat ou annulation	(8 194)		ON
		O	2017-03-23	D	38 - Rachat ou annulation	7 494	6.6010	ON
		O	2017-03-23	D	38 - Rachat ou annulation	(7 494)		ON
		O	2017-03-24	D	38 - Rachat ou annulation	8 194	6.6220	ON
		O	2017-03-24	D	38 - Rachat ou annulation	(8 194)		ON
		O	2017-03-27	D	38 - Rachat ou annulation	7 894	6.6076	ON
		O	2017-03-27	D	38 - Rachat ou annulation	(7 894)		ON
		O	2017-03-28	D	38 - Rachat ou annulation	8 194	6.6148	ON
		O	2017-03-28	D	38 - Rachat ou annulation	(8 194)		ON
<i>Options</i>								
Alimchandani, Pauline	5	O	2017-03-21	D	50 - Attribution d'options	10 000		ON
Cooper, Michael	4, 7, 5	O	2017-03-21	D	50 - Attribution d'options	92 500		ON
GAVAN, JANE	4, 5	O	2017-03-21	D	50 - Attribution d'options	12 500		ON
Kaufman, Joshua	5	O	2017-03-21	D	50 - Attribution d'options	6 250		ON
LESTER, JASON	5	O	2017-03-21	D	50 - Attribution d'options	10 800		ON
Marinovic, Daniel Izidor	5	O	2017-03-21	D	50 - Attribution d'options	12 500		ON
<i>Performance Share Units</i>								
Alimchandani, Pauline	5	O	2014-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	22 728	6.5400	ON
Cooper, Michael	4, 7, 5	O	2013-05-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	210 228	6.5400	ON
GAVAN, JANE	4, 5	O	2013-05-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	28 410	6.5400	ON
Kaufman, Joshua	5	O	2015-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	14 204	6.5400	ON
LESTER, JASON	5	O	2013-05-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	24 546	6.5400	ON
Marinovic, Daniel Izidor	5	O	2014-02-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	28 410	6.5400	ON
Dundee Precious Metals Inc.								
<i>Droits Performance Share Units</i>								
Crawley, Mark	5	O	2016-11-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	19 000	2.8500	ON
Dorfman, Michael Ryan	5	O	2017-03-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	30 800	2.8500	ON
Garkov, Iliya	5	O	2017-03-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	19 000	2.8500	ON
Gosse, Richard	5	O	2017-03-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	30 800	2.8500	ON
Howes, Richard Allan	4, 7, 5	O	2017-03-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	172 600	2.8500	ON
Hristov, Nikolay	7	O	2017-03-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	30 800	2.8500	ON

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de titres	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	ou valeur nominale	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	acquis		
Porteur inscrit						ou aliénés		
Kyle, Hume	5	O	2017-03-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	65 800	2.8500	ON
Lindsay, John	5	O	2017-03-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	30 800	2.8500	ON
RAE, DAVID	5	O	2017-03-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	69 100	2.8500	ON
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Crawley, Mark	5	O	2016-11-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	19 000	2.8500	ON
Dorfman, Michael Ryan	5	O	2017-03-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	30 800	2.8500	ON
		O	2017-03-23	D	59 - Exercice au comptant	(5 633)	2.8400	ON
Garkov, Iliya	5	O	2017-03-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	19 000	2.8500	ON
		O	2017-03-23	D	59 - Exercice au comptant	(3 467)	2.8400	ON
Gosse, Richard	5	O	2017-03-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	30 800	2.8500	ON
		O	2017-03-23	D	59 - Exercice au comptant	(5 633)	2.8400	ON
Howes, Richard Allan	4, 7, 5	O	2017-03-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	172 600	2.8500	ON
		O	2017-03-23	D	59 - Exercice au comptant	(31 567)	2.8400	ON
Hristov, Nikolay	7	O	2017-03-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	30 800	2.8500	ON
		O	2017-03-23	D	59 - Exercice au comptant	(5 633)	2.8400	ON
Kyle, Hume	5	O	2017-03-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	65 800	2.8500	ON
		O	2017-03-23	D	59 - Exercice au comptant	(11 600)	2.8400	ON
Lindsay, John	5	O	2017-03-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	30 800	2.8500	ON
		O	2017-03-23	D	59 - Exercice au comptant	(5 633)	2.8400	ON
RAE, DAVID	5	O	2017-03-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	69 100	2.8500	ON
		O	2017-03-23	D	59 - Exercice au comptant	(12 633)	2.8400	ON
<i>Options</i>								
Crawley, Mark	5	O	2017-03-21	D	50 - Attribution d'options	22 900	2.8500	ON
Dorfman, Michael Ryan	5	O	2017-03-21	D	50 - Attribution d'options	37 100	2.8500	ON
Garkov, Iliya	5	O	2017-03-21	D	50 - Attribution d'options	22 900	2.8500	ON
Goodman, Jonathan Carter	4, 6, 5	O	2016-03-17	D	50 - Attribution d'options	59 267	2.2100	ON
		M	2016-03-17	D	50 - Attribution d'options	59 267	2.2100	ON
		O	2017-03-21	D	50 - Attribution d'options	43 513	2.8500	ON
		M	2017-03-21	D	50 - Attribution d'options	43 513	2.8500	ON
Gosse, Richard	5	O	2017-03-21	D	50 - Attribution d'options	37 100	2.8500	ON
Howes, Richard Allan	4, 7, 5	O	2017-03-21	D	50 - Attribution d'options	207 600	2.8500	ON
Hristov, Nikolay	7	O	2017-03-21	D	50 - Attribution d'options	37 100	2.8500	ON
Kyle, Hume	5	O	2017-03-21	D	50 - Attribution d'options	79 100	2.8500	ON
Lindsay, John	5	O	2017-03-21	D	50 - Attribution d'options	37 100	2.8500	ON
RAE, DAVID	5	O	2017-03-21	D	50 - Attribution d'options	83 100	2.8500	ON
Eagle Energy Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bund, Jo-Anne Michelle	5	O	2016-01-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	14 035		AB
		M	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	14 035	0.4692	AB
		O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 796)	0.4692	AB
		O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 679	0.4692	AB
		O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 265)	0.4692	AB
Clark, Richard W.	4, 7, 5	O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	47 607	0.4692	AB
		O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(23 052)	0.4692	AB
		O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	31 738	0.4692	AB
		O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 368)	0.4692	AB
Fitzpatrick, David Michael	4	O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	9 357	0.4692	AB
		O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 531)	0.4692	AB
Gibson, Bruce Kenneth	4	O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	9 357	0.4692	AB
		O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 531)	0.4692	AB
Lovett, Michael Scott	5	O	2016-01-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	24 926	0.4692	AB
		O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 069)	0.4692	AB

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
		O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	16 617	0.4692	AB
		O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 046)	0.4692	AB
Melton, John Atkins	7	O	2016-01-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	7 112	0.4692	AB
Steckley, Warren D.	4	O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	9 357	0.4692	AB
		O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 531)	0.4692	AB
Tomyn, Kelly Ann	7, 5	O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	24 328	0.4692	AB
		O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 780)	0.4692	AB
		O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	13 100	0.4692	AB
		O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 343)	0.4692	AB
Wisniewski, James Wayne	7, 5	O	2016-01-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	37 277	0.4692	AB
		O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 811)	0.4692	AB
		O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	24 852	0.4692	AB
		O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 541)	0.4692	AB
<i>Performance Restricted Share Unit</i>								
Bund, Jo-Anne Michelle	5	O	2017-03-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	696		AB
		O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 679)		AB
		O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 167		AB
Clark, Richard W.	4, 7, 5	O	2017-03-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 465		AB
		O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(31 738)	0.4692	AB
		O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	28 267		AB
Lovett, Michael Scott	5	O	2017-03-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 344		AB
		O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(16 617)	0.4692	AB
		O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	14 800		AB
Tomyn, Kelly Ann	7, 5	O	2017-03-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 907		AB
		O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(13 100)	0.4692	AB
		O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 667		AB
Wisniewski, James Wayne	7, 5	O	2017-03-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 511		AB
		O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(24 852)	0.4692	AB
		O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	22 134		AB
<i>Restricted Share Units</i>								
Bund, Jo-Anne Michelle	5	O	2017-03-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 089		AB
		O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(14 035)		AB
		O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 500		AB
Clark, Richard W.	4, 7, 5	O	2017-03-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 698		AB
		O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(47 607)	0.4692	AB
		O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	42 400		AB
Fitzpatrick, David Michael	4	O	2017-03-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 515		AB
		O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(9 357)	0.4692	AB
		O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 334		AB
Gibson, Bruce Kenneth	4	O	2017-03-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 515		AB
		O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(9 357)	0.4692	AB
		O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 334		AB
Lovett, Michael Scott	5	O	2017-03-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 516		AB

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
		O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(24 926)	0.4692	AB
		O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	22 200		AB
Melton, John Atkins	7	O	2017-03-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 259		AB
		O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 112)	0.4692	AB
		O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 334		AB
Steckley, Warren D.	4	O	2017-03-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 515		AB
		O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(9 357)	0.4692	AB
		O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 334		AB
Tomyn, Kelly Ann	7, 5	O	2017-03-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3 541		AB
		O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(24 328)	0.4692	AB
		O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	21 667		AB
Wisniewski, James Wayne	7, 5	O	2017-03-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5 266		AB
		O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(37 277)	0.4692	AB
		O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	33 200		AB
Echelon Financial Holdings Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Coulson, Kenneth John	5	O	2017-03-24	D	51 - Exercice d'options	10 000		ON
Ranson, Sharon Margaret	4	O	2016-05-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4 213		ON
<i>Options</i>								
Coulson, Kenneth John	5	O	2017-03-24	D	51 - Exercice d'options	(1 200)	7.8000	ON
		O	2017-03-24	D	51 - Exercice d'options	(8 800)	7.1900	ON
ECN Capital Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lovatt, William Wayne	4	O	2017-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	3.4200	ON
Eldorado Gold Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Stanca, Nicolae	5	O	2017-03-23	D	51 - Exercice d'options	60 245	3.2200	BC
		O	2017-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 245)	4.2200	BC
		O	2017-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(19 200)	4.2300	BC
		O	2017-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	4.2350	BC
<i>Options</i>								
Stanca, Nicolae	5	O	2017-03-23	D	51 - Exercice d'options	(60 245)	3.2200	BC
<i>Performance Share Units</i>								
Wright, Paul Nicholas	4, 5	O	2017-03-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(176 270)		BC
Element Fleet Management Corp. (formerly Element Financial Corporation)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Hudson, Steven Kenneth	4, 5	O	2017-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(872 880)	12.6043	ON
		O	2017-03-22	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	654 660	12.6714	ON
Enbridge Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Shamla, Bradley Francis	5	O	2017-03-24	D	51 - Exercice d'options	5 135	20.2100	AB
		O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 135)	54.8000	AB
<i>Options \$20.21 (\$40.42) - February 19, 2018 Expiry</i>								
Shamla, Bradley Francis	5	O	2017-03-24	D	51 - Exercice d'options	(5 135)	20.2100	AB
Endeavour Silver Corp.								
<i>Options</i>								
West, Christine Deborah	5	O	2017-03-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Enercare Inc. (formerly The Consumers' Waterheater Income Fund)								

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur nominale		
Initié						ou acquis		
Porteur inscrit						ou aliénés		
Actions ordinaires								
Macdonald, John	5	O	2017-03-21	D	51 - Exercice d'options	92 000	8.8800	ON
Toffoletto, John	5	O	2017-03-20	D	51 - Exercice d'options	63 866	10.7100	ON
Options								
Macdonald, John	5	O	2017-03-21	D	51 - Exercice d'options	(92 000)	8.8800	ON
Toffoletto, John	5	O	2017-03-20	D	51 - Exercice d'options	(63 866)	10.7100	ON
Enerflex Ltd.								
Actions ordinaires								
Harbilas, James	5	O	2017-03-20	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(30 000)		AB
Scotia Mcleod	PI	O	2017-03-20	I	90 - Changements relatifs à la propriété	30 000		AB
		O	2017-03-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 700)	18.2500	AB
Droits Phantom Share Entitlement								
Pyle, Phillip	5	O	2017-03-23	D	59 - Exercice au comptant	(11 334)	11.6900	AB
Energy Fuels Inc.								
Actions ordinaires								
Frydenlund, David C.	5	O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	196	2.0400USD	ON
Enerplus Corporation								
Actions ordinaires								
Hodgins, Robert Bruce	4	O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	10.4700	AB
		O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	10.4200	AB
Enghouse Systems Limited								
Actions ordinaires								
Diaz, Sunil Gregory	7	O	2017-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	63.3200	ON
Sadler, Stephen	4, 5, 3	O	2017-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(19 100)	63.2300	ON
		O	2017-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	63.2500	ON
		O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	64.2500	ON
Equitable Group Inc.								
Droits Deferred Share Units								
Kirzner, Eric Franklin	4	O	2016-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	615	56.8500	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	91		ON
Equitorial Exploration Corp.								
Actions ordinaires								
Bal, Jatinder Singh	1	O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	121 000	0.0650	BC
		O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.0800	BC
Options								
Bal, Jatinder Singh	1	O	2017-01-27	D	50 - Attribution d'options	300 000		BC
EXPLOR RESOURCES INC.								
Actions ordinaires								
Dupont, Chris	4, 5	O	2017-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.0750	QC
Exploration Azimut inc.								
Options								
Lulin, Jean-Marc	4, 5	O	2016-10-07	D	50 - Attribution d'options	220 000	0.5200	QC
Exploration Dios Inc.								
Actions ordinaires								
Girard, Marie-José	4, 5	O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.0950	QC
Exploration Puma Inc.								
Actions ordinaires								
Cordick, Arness William Ross	4, 3	O	2017-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.0800	QC
Robillard, Marcel	4, 5	O	2017-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.0850	QC
		O	2017-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.0850	QC
		O	2017-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.0900	QC
Extendicare Inc.								
Droits - Deferred Share Units								

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de titres	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	ou valeur nominale	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	acquis		
Porteur inscrit						ou aliénés		
Cunningham, Margery Obrentz	4	O	2016-12-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 499		ON
Hanington, Sandra Lynn	4	O	2016-12-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 125		ON
Hibben, Alan Roy	4	O	2016-12-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 037		ON
Hutzel, Benjamin John	4	O	2016-12-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 375		ON
		M	2016-12-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 375		ON
Kingelin, Donna Elaine	4	O	2016-12-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 250		ON
Paech, Gail Florence	4	O	2016-12-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 489		ON
Torrie, Alan D.	4	O	2016-12-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 250		ON
Waks, Frederic Allen	4	O	2016-12-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 120		ON
Droits - Performance Share Units								
Bakti, Deborah	7	O	2016-12-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	239		ON
Everson, Elaine E.	5	O	2016-12-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	413		ON
Fountain, Jillian Elizabeth	5	O	2016-12-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	272		ON
Harris, Michael Andrew	7	O	2016-12-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	228		ON
Loder, Gary M.	7	O	2016-12-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	228		ON
Lugowski, Mark	7	O	2016-12-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	223		ON
Lukenda, Timothy Louis	4, 5	O	2016-12-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 795		ON
Lunenburg, Richard Burke	7	O	2016-12-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	227		ON
McKey, Christina L.	7	O	2016-12-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	247		ON
Neves, A. Paula	7	O	2016-12-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	228		ON
Falco Resources Ltd. (formerly Falco Pacific Resource Group Inc.)								
Options								
Cartier, Hélène	4, 5	O	2017-03-23	D	50 - Attribution d'options	68 100	0.8900	QC
Coates, Bryan A.	4	O	2012-07-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-03-23	D	50 - Attribution d'options	75 500	0.8900	QC
Fiducie dactifs durables non traditionnels Dream								
Parts								
Cooper, Michael	7, 5							
Dream Asset Management Corporation	PI	O	2017-03-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000 000	6.2300	ON
Dream Asset Management Corporation	5							
Dream Unlimited Corp.	PI	O	2017-03-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000 000	6.2300	ON
Dream Hard Asset Alternatives Trust	1	O	2017-03-20	D	38 - Rachat ou annulation	6 500	6.3308	ON
		O	2017-03-20	D	38 - Rachat ou annulation	(6 500)		ON
		O	2017-03-21	D	38 - Rachat ou annulation	6 500	6.3469	ON
		O	2017-03-21	D	38 - Rachat ou annulation	(6 500)		ON
		O	2017-03-22	D	38 - Rachat ou annulation	6 500	6.2800	ON
		O	2017-03-22	D	38 - Rachat ou annulation	(6 500)		ON
		O	2017-03-23	D	38 - Rachat ou annulation	6 500	6.3157	ON
		O	2017-03-23	D	38 - Rachat ou annulation	(6 500)		ON
		O	2017-03-24	D	38 - Rachat ou annulation	6 500	6.3262	ON
		O	2017-03-24	D	38 - Rachat ou annulation	(6 500)		ON
		O	2017-03-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	6.3000	ON
		O	2017-03-28	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		ON
Findev Inc. (formerly, TransGaming Inc.)								
Actions ordinaires catégorie A								
Weinreb, Yisroel	4, 5							
2532369 Ontario Inc.	PI	O	2017-03-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.5800	ON
		O	2017-03-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.5800	ON
First Capital Realty Inc.								
Actions ordinaires								
Kimberley, Allan Scott	4							
Heather Kimberley	PI	O	2017-03-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	19.6400	ON
King, Anna Lisa	4	O	2016-11-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	19.6600	ON
First National Financial Corporation								

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
Actions ordinaires						acquis		
McKenzie, Scott C.	7	O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	ou aliénés		
						(3 000)	26.8000	ON
FIRSTSERVICE CORPORATION								
Actions à droit de vote subalterne								
FirstService Corporation	1	O	2017-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	58.1400USD	ON
		O	2017-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	58.1000USD	ON
		O	2017-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	57.9500USD	ON
		O	2017-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	58.1200USD	ON
		O	2017-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	58.0000USD	ON
		O	2017-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	472	57.9400USD	ON
		O	2017-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	220	57.7400USD	ON
		O	2017-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	57.9000USD	ON
		O	2017-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	58.3000USD	ON
		O	2017-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	58.2000USD	ON
		O	2017-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	58.1600USD	ON
		O	2017-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	58.2500USD	ON
		O	2017-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	58.1800USD	ON
		O	2017-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	58.8000USD	ON
		O	2017-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	915	59.1000USD	ON
		O	2017-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	892	59.0000USD	ON
		O	2017-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	58.9100USD	ON
		O	2017-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	85	59.0900USD	ON
		O	2017-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	58.9399USD	ON
		O	2017-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	59.2000USD	ON
		O	2017-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	59.1800USD	ON
		O	2017-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	59.1200USD	ON
		O	2017-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	59.1900USD	ON
		O	2017-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 900	59.1500USD	ON
		O	2017-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	59.4300USD	ON
		O	2017-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	59.3500USD	ON
		O	2017-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	59.3000USD	ON
		O	2017-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 200	59.2500USD	ON
		O	2017-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	510	58.3800USD	ON
		O	2017-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 716	58.3000USD	ON
		O	2017-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	490	58.2000USD	ON
		O	2017-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	58.3500USD	ON
		O	2017-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	58.2500USD	ON
		O	2017-03-28	D	38 - Rachat ou annulation	(30 000)		ON
Rakusin, Jeremy Alan	5	O	2017-03-21	D	51 - Exercice d'options	30 000	12.0200USD	ON
Options								
Rakusin, Jeremy Alan	5	O	2017-03-21	D	51 - Exercice d'options	(30 000)	12.0200USD	ON
Fonds de placement immobilier Cominar								
Parts de fiducie								
Bechard, Todd Patrick	5	O	2017-03-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	95	14.5200	QC
Parts incessibles								
Bechard, Todd Patrick	5	O	2017-03-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	(95)		QC
Fonds de placement immobilier Crombie								
Droits Deferred Units								
Eby, John Clifford	4	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 044	13.6900	NS
Johnson, Brian A.	4	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 283	13.4000	NS
KNOWLTON, JOHN MICHAEL ARTHUR	4	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 283	13.4000	NS
Palk, Barbara Frank	4	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 212	13.3800	NS
Sobey, Frank C.	4	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 691	13.5800	NS
Sobey, Kent Richard	4	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 445	13.7000	NS
Sobey, Paul David	4, 6	O	2006-03-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
Stroback, Elisabeth	4	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 494	13.3900	NS
Droits Restricted Units		O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 760	13.4300	NS
Barnoski, John Thomas	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	376	14.2900	NS
Clow, Donald Everett	4, 5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7 385	13.8100	NS
Fraser, Cheryl Ann	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	770	13.6900	NS
Hynes, Robert Glenn	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 098	13.8000	NS
Lee, Trevor Roger	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	385	14.1100	NS
MacLean, Scott Richard	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	768	13.8100	NS
Santini, Ferdinando	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	196	14.0200	NS
Parts de fiducie								
Sobey, Paul David	4, 6							
PDS Holdings Limited	PI	O	2017-03-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	13.8850	NS
		O	2017-03-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	13.8900	NS
		O	2017-03-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 400	13.9000	NS
Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels Canadien								
Parts de fiducie								
Kenney, Mark	5	O	2017-03-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	32.2500	ON
Fonds de Placement Immobilier H&R								
Parts								
Hofstedter, Thomas J.	4, 5							
Thomas Hofstedter Family Foundation	PI	O	2016-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7 572	21.5000	ON
Fonds de placement immobilier PRO								
Deferred Units								
Aghar, Peter	4, 6, 3	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 246	2.0500	QC
		M	2016-12-31	D	35 - Dividende en actions	2 246	2.0500	QC
Beckerleg, James Walter	4, 5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	38 194	2.0300	QC
		M	2016-12-31	D	35 - Dividende en actions	38 194	2.0300	QC
Chiara, Vincent	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 246	2.0500	QC
		M	2016-12-31	D	35 - Dividende en actions	2 246	2.0500	QC
Côté, Martin	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 246	2.0500	QC
		M	2016-12-31	D	35 - Dividende en actions	2 246	2.0500	QC
Jadavji, Shenoor	4, 6, 3	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 592	2.0400	QC
		M	2016-12-31	D	35 - Dividende en actions	3 592	2.0400	QC
Lawlor, Gordon G.	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	25 035	2.0300	QC
		M	2016-12-31	D	35 - Dividende en actions	25 035	2.0300	QC
Levitt, John	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7 185	2.0300	QC
		M	2016-12-31	D	35 - Dividende en actions	7 185	2.0300	QC
Limoges, Gérard A.	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7 185	2.0300	QC

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres		
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur	unitaire	principale
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
		M	2016-12-31	D	35 - Dividende en actions	7 185	2.0300	QC
Smith, Ronald	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 214	2.0300	QC
		M	2016-12-31	D	35 - Dividende en actions	6 214	2.0300	QC
<i>Parts</i>								
Lawlor, Gordon G.	5							
GDRJL Holdings Inc.	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	13 728	1.9400	QC
Limoges, Gérard A.	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7 385	1.9300	QC
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE								
RIDGEWOOD								
<i>Parts</i>								
Ridgewood Capital Asset Management	3							
Managed Accounts	PI	O	2017-03-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 064	14.6500	ON
		O	2017-03-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 407	14.6500	ON
		O	2017-03-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 396)	14.6500	ON
		O	2017-03-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(929)	14.6546	ON
		O	2017-03-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	292	14.6500	ON
		O	2017-03-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(163)	14.6500	ON
Fortis Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Delaney, Phonse	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	774	40.5854	NF
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	313	41.2225	NF
Lorimer, Ian Gordon	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	65	39.6313	NF
<i>Performance Share Unit</i>								
Dall'Antonia, Roger Attilio	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	239	40.3495	NF
Delaney, Phonse	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	237	40.3495	NF
Lorimer, Ian Gordon	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	164	40.3495	NF
Mulcahy, Michael A.	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	607	40.3495	NF
Sam, Doyle	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	300	40.3495	NF
Fortress Paper Ltd.								
<i>Actions ordinaires Class A voting without par value</i>								
Pelletier, Yvon	7	O	2017-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	8.1970	BC
		O	2017-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	8.2500	BC
		O	2017-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	8.1580	BC
		O	2017-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	8.2500	BC
		O	2017-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	8.2500	BC
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Wappler, Axel	7	O	2017-03-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 860	8.2700	BC
<i>Options</i>								
Wasilenkoff, Chadwick James	4, 5, 3	O	2017-03-22	D	50 - Attribution d'options	84 150	8.2000	BC
Fortuna Silver Mines Inc.								
<i>Restricted Share Unit Plan (cash settled)</i>								
Chapman, Eric	5	O	2017-03-24	D	59 - Exercice au comptant	(8 721)		BC
Ganoza Durant, Jorge A.	4	O	2017-03-24	D	59 - Exercice au comptant	(51 861)		BC
Ganoza Durant, Luis Dario	5	O	2017-03-24	D	59 - Exercice au comptant	(26 163)		BC

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
Pacora Puga, Jose Alberto	5	O	2017-03-24	D	59 - Exercice au comptant	(13 954)		BC
Ruiz-Conejo, Juan Manuel	5	O	2017-03-24	D	59 - Exercice au comptant	(22 954)		BC
Whittall, Sally	5	O	2017-03-24	D	59 - Exercice au comptant	(4 070)		BC
Fortune Minerals Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
Naik, Mahendra	4	O	2017-03-28	D	54 - Exercice de bons de souscription	156 250	0.1500	ON
<i>Bons de souscription</i>								
Naik, Mahendra	4	O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(156 250)		ON
FPI Granite Inc.								
<i>Actions ordinaires (traded as a component of stapled units)</i>								
Cruise, Brydon	4							
BMO Investorline (Joint Holding)	PI	O	2017-03-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	45.8500	ON
BMO InvestorLine (Spouse)	PI	O	2017-03-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000	45.8710	ON
Franco-Nevada Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lassonde, Pierre	4							
Firelight Investments ULC	PI	O	2017-03-27	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(30 000)		ON
Lassonde Family Foundation	PI	O	2017-03-27	I	90 - Changements relatifs à la propriété	30 000		ON
Freehold Royalties Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
TAYLOR, KAREN C	5	O	2017-03-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	13.0600	AB
Gibson Energy Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bart, Stephen	5	O	2017-03-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 922		AB
Brown, Sean	5	O	2017-03-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 724		AB
Campbell, Darryl Richard	7	O	2017-03-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 885		AB
CAMPBELL, J. BRENT	7	O	2017-03-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 230		AB
COMTOIS, SHANE	7	O	2017-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 277)		AB
		O	2017-03-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 954		AB
Duffee, Sean William	7	O	2017-03-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 490		AB
Gaudet, Patrick	7	O	2017-03-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 301		AB
Hanlon, Alan Stewart	4, 5	O	2017-03-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	19 558		AB
Hannah, Richard Stephen	7	O	2017-03-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 516		AB
		O	2017-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 516)		AB
Harris, John A.	7	O	2017-03-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 087		AB
Jones, Geoffery A.	7	O	2017-03-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7 024		AB
KLINGER, MARTIN	7	O	2017-03-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 306		AB
Lindsay, Michael	7	O	2017-03-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 097		AB
		O	2017-03-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 200)		AB
PRICE, TAMMI A.	7	O	2017-03-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 131		AB
Russell, Shandra	5	O	2017-03-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	3 745		AB

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de titres	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	ou valeur nominale	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	acquis		
Porteur inscrit						ou aliénés		
Shaw, L. Joseph	7	O	2017-03-22	D	d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 710		AB
Singh, Kiren Kaur	7	O	2017-03-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 347		AB
Stanley, Rhonda	7	O	2017-03-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Wilford, Craig	7	O	2017-03-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 294		AB
Wilkins, Douglas Percy	5	O	2017-03-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9 238		AB
		O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)		AB
WILSON, SEAN	7	O	2017-03-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 220		AB
Wise, Richard Morgan	5	O	2017-03-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9 238		AB
<i>Billets 7 unsecured notes</i>								
Campbell, Darryl Richard	7							
Lynn Campbell	PI	O	2017-03-23	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(\$ 25 000.00)		AB
PRICE, TAMMI A.	7							
SCOTT W. PRICE	PI	O	2017-03-22	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(\$ 50 000.00)		AB
<i>Billets Senior Notes 5.25</i>								
Campbell, Darryl Richard	7	O	2011-06-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-03-22	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 70 000.00		AB
Lynn Campbell	PI	O	2011-06-07	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-03-22	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 40 000.00		AB
Gaudet, Patrick	7	O	2016-01-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-03-22	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 75 000.00		AB
KLINGER, MARTIN	7	O	2013-12-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-03-22	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 75 000.00		AB
PRICE, TAMMI A.	7							
SCOTT W. PRICE	PI	O	2012-11-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-03-22	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 125 000.00		AB
Singh, Kiren Kaur	7	O	2016-02-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-03-22	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 10 000.00		AB
<i>Options</i>								
Stanley, Rhonda	7	O	2017-03-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Wise, Richard Morgan	5	O	2017-03-23	D	51 - Exercice d'options	(25 000)		AB
<i>Restricted Share Units</i>								
Bart, Stephen	5	O	2017-03-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(14 227)		AB
Brown, Sean	5	O	2017-03-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(3 384)		AB
Campbell, Darryl Richard	7	O	2017-03-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(13 624)		AB
CAMPBELL, J. BRENT	7	O	2017-03-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(10 297)		AB
COMTOIS, SHANE	7	O	2017-03-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(11 258)		AB
Duffee, Sean William	7	O	2017-03-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(17 941)		AB
Gaudet, Patrick	7	O	2017-03-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(7 873)		AB
Hanlon, Alan Stewart	4, 5	O	2017-03-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(63 079)		AB
Hannah, Richard Stephen	7	O	2017-03-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	(12 662)		AB

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
Harris, John A.	7	O	2017-03-22	D	d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(9 336)		AB
Jones, Geoffery A.	7	O	2017-03-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(14 653)		AB
KLINGER, MARTIN	7	O	2017-03-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(12 408)		AB
Lindsay, Michael	7	O	2017-03-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(6 079)		AB
PRICE, TAMMI A.	7	O	2017-03-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(14 108)		AB
Russell, Shandra	5	O	2017-03-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(11 387)		AB
Shaw, L. Joseph	7	O	2017-03-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(11 909)		AB
Singh, Kiren Kaur	7	O	2017-03-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(8 258)		AB
Stanley, Rhonda	7	O	2017-03-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Wilford, Craig	7	O	2017-03-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(6 930)		AB
Wilkins, Douglas Percy	5	O	2017-03-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(30 286)		AB
WILSON, SEAN	7	O	2017-03-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(16 166)		AB
Wise, Richard Morgan	5	O	2017-03-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(30 286)		AB
Global Dividend Growers Income Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
Global Dividend Growers Income Fund	1	O	2017-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 200)	12.2600	AB
		O	2017-03-23	D	38 - Rachat ou annulation	800	12.0225	AB
		O	2017-03-27	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	11.8672	AB
Global Real Estate Dividend Growers Corp.								
<i>Actions ordinaires Equity Shares</i>								
Global Real Estate Dividend Growers Corp.	1	O	2017-03-22	D	38 - Rachat ou annulation	600	7.7400	AB
		O	2017-03-27	D	38 - Rachat ou annulation	5 600	7.8077	AB
Globalance Dividend Growers Corp.								
<i>Actions ordinaires Equity Shares</i>								
Globalance Dividend Growers Corp.	1	O	2017-03-21	D	38 - Rachat ou annulation	700	8.6500	AB
GMP Capital Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
BOEHM, TRENT	7							
FirstEnergy Equity Ltd.	PI	O	2017-03-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(37 500)	3.5000	ON
CHAMBERS, JOHN STEVEN	7							
FirstEnergy Equity Ltd.	PI	O	2017-03-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(37 500)	3.5000	ON
JOHNSON, NICHOLAS JAMES	7							
FirstEnergy Equity Ltd.	PI	O	2017-03-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(37 500)	3.5000	ON
goeasy Ltd. (formerly, easyhome Ltd.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Appel, Jason	5	O	2017-03-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 158		ON
Goertz, Steve	5	O	2017-03-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 089		ON
Ingram, David	4, 5	O	2017-03-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	18 281		ON
Mullins, Jason	5	O	2017-03-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 523		ON
RRSP - J. Mullins	PI	O	2017-03-27	I	57 - Exercice de droits de souscription	899		ON
Pennell, Shane	5	O	2017-03-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 072		ON
Yeilding, David	5							

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
RRSP - D. Yeilding	PI	O	2010-09-13	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-27	I	57 - Exercice de droits de souscription	4 662		ON
<i>Restricted Share Unit</i>								
Appel, Jason	5	O	2017-03-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 158)		ON
		O	2017-03-27	D	59 - Exercice au comptant	(2 488)		ON
Goertz, Steve	5	O	2017-03-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 089)		ON
		O	2017-03-27	D	59 - Exercice au comptant	(7 016)		ON
Ingram, David	4, 5	O	2017-03-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	(18 281)		ON
		O	2017-03-27	D	59 - Exercice au comptant	(21 059)		ON
Mullins, Jason	5	O	2017-03-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 422)		ON
		O	2017-03-27	D	59 - Exercice au comptant	(5 212)		ON
Pennell, Shane	5	O	2017-03-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 072)		ON
		O	2017-03-27	D	59 - Exercice au comptant	(2 388)		ON
Yeilding, David	5	O	2017-03-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 662)		ON
Goldcorp Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gascon, William P.	7	O	2017-03-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 184	20.2700	BC
Golden Star Resources Ltd.								
<i>Droits Performance Share Units (PSUs)</i>								
Coetzer, Samuel Theodorus	4, 5	O	2017-03-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	504 215	1.3000	ON
Owired, Daniel	5	O	2017-03-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	252 108	1.3000	ON
Raffield, Martin Philip	5	O	2017-03-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	211 770	1.3000	ON
van Niekerk, Pieter A.	5	O	2017-03-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	170 173	1.3000	ON
Walsh, Karen Denise	5	O	2017-03-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	84 708	1.3000	ON
Wasel, Steven Mitchell	5	O	2017-03-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	138 659	1.3000	ON
Granite Real Estate Investment Trust								
<i>Parts de fiducie (traded as a component of stapled units)</i>								
Cruise, Brydon	4							
BMO Investorline (Joint Holding)	PI	O	2017-03-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	45.8500	ON
BMO InvestorLine (Spouse)	PI	O	2017-03-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000	45.8710	ON
Great Canadian Gaming Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
barbour, bruce	5	O	2017-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 834	13.6400	BC
		O	2017-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 500)	23.8500	BC
		O	2017-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 334)	23.8600	BC
Fretz, William David	7	O	2017-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	17.6300USD	BC
Great-West Lifeco Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Jamal, Arshil	7	O	2017-03-23	D	51 - Exercice d'options	64 000	35.3607	MB
		O	2017-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(64 000)	37.3700	MB
Kasdorf, Helen Ruth	5	O	2017-03-16	D	90 - Changements relatifs à la propriété	1 960		MB
		O	2017-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 355)	37.0000	MB
<i>Actions ordinaires Plan Common Shares</i>								
Kasdorf, Helen Ruth	5	O	2017-03-16	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(1 960)		MB
<i>Executive Performance Share Units</i>								
Brown, Douglas A.	5	O	2017-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	974	35.3540	MB
		O	2017-03-20	D	59 - Exercice au comptant	(4 071)	35.3540	MB
Snow, Harold Charles	5, 8	O	2017-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	946	35.3540	MB
		O	2017-03-20	D	59 - Exercice au comptant	(4 044)	35.3540	MB
<i>Options Common Share - Stock Options</i>								
Jamal, Arshil	7	O	2017-03-23	D	51 - Exercice d'options	(64 000)	35.3607	MB
Group Forage Major Drilling Group International Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Tennant, David Buchanan	4	O	2017-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	7.2500	NB

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
David B Tennant Professional Corporation	PI	O	2017-03-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	7.3000	NB
		O	2017-03-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	7.2700	NB
		O	2017-03-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 800	7.2700	NB
Groupe CGI inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne Classe A</i>								
Roach, Michael	4	O	2017-03-17	D	97 - Autre	(1 382)		QC
		M	2017-03-17	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(1 382)		QC
9547282 Canada Inc.	PI	O	2017-03-17	I	90 - Changements relatifs à la propriété	1 382		QC
Groupe Colabor Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Johnston, Robert Bruce	4	O	2017-03-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 200	1.1200	QC
Neault, Jean-François	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4 633	0.8600	QC
Groupe SNC-Lavalin Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Sorel, Chantal	5							
Employee Share Ownership Plan	PI	O	2016-11-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 359)	54.3654	QC
		M	2016-11-08	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(1 359)	54.3654	QC
		O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	679	57.7900	QC
Groupe Stingray Digital Inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Pathy, Mark	4							
Mavrik Corp.	PI	O	2017-03-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	8.4985	QC
		O	2017-03-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	70 000	8.4000	QC
<i>Deferred Share Units (DSU)</i>								
Blondin, Claudine	4	O	2017-03-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	115	8.6749	QC
Menard, L. Jacques	4	O	2017-03-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	115	8.6749	QC
Parisien, Jacques	4	O	2017-03-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	115	8.6749	QC
Pathy, Mark	4	O	2017-03-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	115	8.6749	QC
Rich, Gary	4	O	2017-03-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	115	8.6822	QC
Sirois, François-Charles	4	O	2017-03-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	115	8.6749	QC
STEELE, ROBERT GEORGE	4	O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	115	8.6749	QC
Tremblay, Pascal	4	O	2017-03-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	115	8.6749	QC
Groupe TMX Limitee								
<i>Actions ordinaires</i>								
Desgagne, Jean	5							
Plan Administrator	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	248	53.4800	ON
Hukezalie, Mary Lou	5							
Plan Administrator	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	401	53.4800	ON
McKenzie, John	5							
Plan Administrator	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	168	61.5000	ON
Sinclair, Eric	5							
Plan Administrator	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	253	53.4800	ON
Thadaney, Nicholas	5							
Plan Administrator	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	276	53.4800	ON
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Chicoyne, Denyse	4	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 352	54.2900	ON
Eccleston, Louis	4, 5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	169	54.9600	ON

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
Giguère, Marie	4	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	290	63.9700	ON
Graden, Cheryl	5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	77	54.9600	ON
Heath, Jeffrey Charles	4	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 010	55.8400	ON
Hukezalie, Mary Lou	5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	283	54.9600	ON
Jaako, Harry	4	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 952	54.2900	ON
Lachapelle, Lise	4	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 727	55.8400	ON
Linton, William	4	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 937	55.8400	ON
Martel, Jean	4	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 783	55.8400	ON
McKenzie, John	5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	109	54.9600	ON
Sinclair, Eric	5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	343	54.9600	ON
Sinclair, Geraldine Bonnie	4	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 344	55.8400	ON
Sullivan, Kevin M.	4	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 690	55.8400	ON
Thadaney, Nicholas	5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	132	54.9600	ON
Walsh, Anthony P.	4	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 774	55.8400	ON
Winograd, Charles	4	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 811	55.8400	ON
<i>Droits Performance Share Units</i>								
Desgagne, Jean	5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	261	54.9600	ON
Eccleston, Louis	4, 5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	808	54.9600	ON
Fortin, Luc	5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3	54.9600	ON
Graden, Cheryl	5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	92	54.9600	ON
Hukezalie, Mary Lou	5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	103	54.9600	ON
McKenzie, John	5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	71	54.9600	ON
Sinclair, Eric	5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	132	54.9600	ON
Thadaney, Nicholas	5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	154	54.9600	ON
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Desgagne, Jean	5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	344	54.9600	ON
Eccleston, Louis	4, 5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	808	54.9600	ON
Fortin, Luc	5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	39	54.9600	ON
Graden, Cheryl	5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	113	54.9600	ON
Hukezalie, Mary Lou	5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	151	54.9600	ON
McKenzie, John	5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	106	54.9600	ON
Sinclair, Eric	5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	205	54.9600	ON
Thadaney, Nicholas	5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	880	54.9600	ON
Groupe WSP Global Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Langlois, David	5	O	2017-03-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	21	41.7100	QC
L'Heureux, Alexandre	5	O	2017-03-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	138	41.7100	QC
Rancourt, Suzanne	4	O	2016-07-15	D	35 - Dividende en actions	1	39.2600	QC
		O	2016-10-15	D	35 - Dividende en actions	1	41.1800	QC
		O	2017-01-15	D	35 - Dividende en actions	1	44.6600	QC
Roy, Bruno	5	O	2016-10-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	750	46.6200	QC
Shoiry, Pierre	4, 5	O	2017-03-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	54	41.7100	QC
Zamuner, Valery	5	O	2017-03-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	46	41.7100	QC
Guyana Goldfields Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bondy, Robert Allan	5	O	2017-03-21	D	51 - Exercice d'options	25 000		ON
Murphy, Paul	5	O	2017-03-22	D	51 - Exercice d'options	40 000	3.0100	ON
		O	2017-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	7.1500	ON
<i>Droits RSU</i>								
Sheridan, Patrick John	4	O	2005-09-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
		O	2016-11-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	150 000	7.4500	ON
<i>Options</i>								
Bondy, Robert Allan	5	O	2017-03-21	D	51 - Exercice d'options	(25 000)		ON
Murphy, Paul	5	O	2017-03-22	D	51 - Exercice d'options	(40 000)	3.0100	ON
H&R Finance Trust								
<i>Parts</i>								
Hofstedter, Thomas J.	4							
Thomas Hofstedter Family Foundation	PI	O	2016-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	7 572	21.5000	ON
Halogen Software Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
6883621 Canada Inc.	3	O	2017-03-21	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(1 000 000)	12.5000	ON
Slaunwhite, Michael William George	4, 3							
10149594 Canada Inc.	PI	O	2013-05-13	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-21	I	90 - Changements relatifs à la propriété	1 000 000	12.5000	ON
6883621 Canada Inc.	PI	O	2017-03-21	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(1 000 000)	12.5000	ON
Holloway Lodging Corporation								
<i>Débetures convertibles HLC.DB 6.25 due Feb 28, 2020</i>								
Clarke Inc.	3							
Quinpool Holdings Partnership	PI	O	2017-03-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(\$ 27 000.00)	96.7500	NS
Home Capital Group Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Home Capital Group Inc.	1	O	2017-03-20	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	27.7500	ON
		O	2017-03-20	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	27.7500	ON
		O	2017-03-22	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	27.1000	ON
		O	2017-03-22	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	27.1000	ON
		O	2017-03-23	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	27.7200	ON
		O	2017-03-23	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	27.7200	ON
		O	2017-03-24	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	27.4600	ON
		O	2017-03-24	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	27.4600	ON
		O	2017-03-27	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	27.8000	ON
		O	2017-03-27	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	27.8000	ON
		O	2017-03-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	25.8300	ON
		O	2017-03-28	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	25.8300	ON
HPQ-Silicon Resources Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Fancamp Exploration Ltd.	3	O	2017-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 500)	0.2050	QC
		O	2017-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(38 500)	0.2050	QC
		O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(18 500)	0.2200	QC
		O	2017-03-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 000)	0.2200	QC
Hudbay Minerals Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Hair, Alan Thomas Chalmers	4, 5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	328	4.8800	ON
HUSKY ENERGY INC.								
<i>Options</i>								
Alexander, Gerald Frank	7	O	2017-03-29	D	52 - Expiration d'options	(45 000)		AB
Allison, Bradley Harvey	7	O	2017-03-29	D	52 - Expiration d'options	(65 000)		AB
Andruko, Darren Russell	5	O	2017-03-29	D	52 - Expiration d'options	(45 000)		AB
Baird, Robert Ian	7	O	2017-03-29	D	52 - Expiration d'options	(65 000)		AB
CONNOLLY, EDWARD TERRANCE	7	O	2017-03-29	D	52 - Expiration d'options	(65 000)		AB
Foster, Nancy Fay	7	O	2017-03-29	D	52 - Expiration d'options	(65 000)		AB
Girgulis, James Demetrius	5	O	2017-03-29	D	52 - Expiration d'options	(65 000)		AB
Hinkel, Robert Martin	7	O	2017-03-29	D	52 - Expiration d'options	(65 000)		AB
Maclean, Malcolm	2	O	2017-03-29	D	52 - Expiration d'options	(45 000)		AB

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
Manning, Terry James	7	O	2017-03-29	D	52 - Expiration d'options	(25 000)		AB
Myer, John William George	5	O	2017-03-29	D	52 - Expiration d'options	(65 000)		AB
PEABODY, ROBERT JOHN	4, 5	O	2017-03-29	D	52 - Expiration d'options	(150 000)		AB
Symonds, Robert W.	5	O	2017-03-29	D	52 - Expiration d'options	(65 000)		AB
Hydro One Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
McKellar, Judy	5	O	2016-03-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	928	24.3900	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10	25.5700	ON
Schmidt, Mayo	4, 7, 5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 333	24.6000	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	17	26.1700	ON
Vels, Michael Harold	7, 5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 700	24.3900	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	20	25.5700	ON
<i>Droits (Management DSU)</i>								
Schmidt, Mayo	4, 7, 5	O	2015-09-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	48 622	24.0000	ON
<i>Droits (PSU)</i>								
Barry, Paul H.	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	153	23.2500	ON
Kiraly, Gregory	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	188	23.2500	ON
McKellar, Judy	5	O	2016-03-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2016-03-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	167	24.1500	ON
Pugliese, Ferio	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	408	23.2500	ON
Scarlett, James	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	155	23.2500	ON
Schmidt, Mayo	4, 7, 5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 273	24.4500	ON
Vels, Michael Harold	7, 5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	378	24.4500	ON
<i>Droits (RSU)</i>								
Barry, Paul H.	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	153	23.2500	ON
Kiraly, Gregory	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	188	23.2500	ON
McKellar, Judy	5	O	2016-03-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2016-03-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	167	24.1500	ON
Pugliese, Ferio	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	408	23.2500	ON
Scarlett, James	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	155	23.2500	ON
Schmidt, Mayo	4, 7, 5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 273	24.4500	ON
Vels, Michael Harold	7, 5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	378	24.4500	ON

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
d'actionnariat								
IMAX Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
IMAX Corporation	1	O	2017-03-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	30 242		ON
		O	2017-03-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(47 297)		ON
Inca One Gold Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kelly, Edward John	4							
EKELLY Investments	PI	O	2017-01-03	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	(200 000)	0.2550	BC
Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Chabot, René	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	449	44.8400	QC
Dibblee, Jennifer	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	174	44.8400	QC
Gervais, Normand	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	25	44.8400	QC
Laflamme, Renée	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	21	44.8400	QC
LeBoutillier, John	4	M	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	104	44.8400	QC
Michaud, Bruno	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	58	44.8400	QC
Morin, Danielle G.	4	M'	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	31	44.8400	QC
<i>unités d'actions différées (uda)-differed shared units (dsa)</i>								
LeBoutillier, John	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	104	44.8400	QC
Michaud, Bruno	5	O	2015-02-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	254	39.9400	QC
		M	2015-02-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	748	39.9400	QC
		O	2016-12-31	D	35 - Dividende en actions	243	44.8400	QC
Morin, Danielle G.	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	31	44.8400	QC
		M	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	31	44.8400	QC
Parent, Jacques	5	O	2016-12-31	D	35 - Dividende en actions	64	44.8400	QC
<i>Unites d'actions liées au rendement / Performance Share Unit</i>								
Chabot, René	5	O	2016-12-31	D	35 - Dividende en actions	216	55.0800	QC
Charest, Yvon	4, 5	O	2016-12-31	D	35 - Dividende en actions	500	55.0800	QC
Laflamme, Renée	5	O	2016-12-31	D	35 - Dividende en actions	54	55.0800	QC
Michaud, Bruno	5	O	2016-12-31	D	35 - Dividende en actions	100	55.0800	QC
Mustos, Carl Andrew	7, 5	O	2016-12-31	D	35 - Dividende en actions	191	55.0800	QC
Pépin, Normand	5	O	2016-12-31	D	35 - Dividende en actions	339	55.0800	QC
Ricard, Denis	5	O	2016-12-31	D	35 - Dividende en actions	232	55.0800	QC
Stickney, Michael Lee	5	O	2016-12-31	D	35 - Dividende en actions	205	55.0800	QC
Tremblay, Michel	5	O	2016-12-31	D	35 - Dividende en actions	322	55.0800	QC
Information Services Corporation								
<i>Class A Limited Voting Shares</i>								
Antochow, Robert Jeffrey	5	O	2016-12-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			SK
		O	2017-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	70		SK
Inovalis Real Estate Investment Trust								
<i>Parts</i>								
Dansereau, Richard	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	894	9.0635	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
				d'actionnariat				
Intact Corporation financière								
<i>Actions ordinaires</i>								
Federau, Monika	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	110	90.7800	ON
<i>Stock Incentives</i>								
Cheung, Samantha	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	20	90.7800	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	55	90.7800	ON
D'Annunzio, Joseph	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	58	90.7800	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	27	90.7800	ON
Federau, Monika	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	111	90.7800	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	55	90.7800	ON
Lamy, Mathieu	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	182	90.7800	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	91	90.7800	ON
Morissette, Benoit	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	94	90.7800	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	45	90.7800	ON
Tullis, Mark Alan	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	449	90.7800	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	227	90.7800	ON
INTEGRATED ASSET MANAGEMENT CORP.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Mather, David George	5	O	2017-03-21	D	51 - Exercice d'options	100 000	1.1600	ON
Robertson, John	4, 7							
Katherine Robertson	PI	O	2017-03-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 400	1.2400	ON
<i>Options</i>								
Mather, David George	5	O	2017-03-21	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	0.7000	ON
Inter Pipeline Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dusevic Oliva, Anita Elizabeth	5							
Peter Oliva	PI	O	2017-03-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	27.4900	AB
Inventronics Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
MONETTE, SERGE	3	O	2017-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.1100	MB
		O	2017-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.0600	MB
		O	2017-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.0700	MB
Jackpotjoy plc								
<i>Ordinary Shares</i>								
Ryan, James Alan	4	O	2017-01-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	5.6494GBP	ON
Kelt Exploration Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Franks, Alan G.	5	O	2017-03-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 986	6.0000	AB
Gigg, Bruce Douglas	5							
Employee Savings Plan Trust Account	PI	O	2016-03-10	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
		O	2017-03-27	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4 368	5.1700	AB
Lalani, Sadiq	5							
Held Under Broker	PI	O	2017-03-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 600	5.8800	AB
MacArthur, Douglas Owen	5							
Colette A MacArthur	PI	O	2016-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	7 274	4.6396	AB
Wilson, David John	4, 5, 3							
David and Penny Wilson Family Foundation	PI	O	2017-03-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	18 900	6.1900	AB
Droits Restricted Share Units								
Franks, Alan G.	5	O	2017-03-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 986)		AB
Kew Media Group Inc.								
<i>Bons de souscription</i>								
Curran, Sarah Caroline	4	O	2016-06-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-07-25	D	36 - Conversion ou échange	34 000		ON
Fleck, David Alexander	4	O	2016-06-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-07-25	D	36 - Conversion ou échange	34 000		ON
Kagan, Maurice	4, 5	O	2016-06-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-07-25	D	36 - Conversion ou échange	34 000		ON
Sherman, Leslie Wayne	4	O	2016-06-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-07-25	D	36 - Conversion ou échange	34 000		ON
Silver, Steven Lewis	4, 7, 5							
KMG Entertainment LP	PI	O	2016-06-13	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-07-25	I	36 - Conversion ou échange	72 000		ON
Sussman, Peter	4, 7, 5							
KMG Entertainment LP	PI	O	2016-06-13	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-07-25	I	36 - Conversion ou échange	72 000		ON
Tabatznik, Julian Neil	4	O	2016-06-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-07-25	D	36 - Conversion ou échange	34 000		ON
Tellem, Nancy Reiss	4	O	2016-06-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-07-25	D	36 - Conversion ou échange	34 000		ON
<i>Class B Shares</i>								
Curran, Sarah Caroline	4	O	2016-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	(13 462)		ON
		O	2016-07-25	D	36 - Conversion ou échange	34 000		ON
		O	2017-03-20	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	11 069	10.0000	ON
Fleck, David Alexander	4	O	2016-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	(13 462)		ON
		O	2016-07-25	D	36 - Conversion ou échange	34 000		ON
Change I Limited	PI	O	2017-03-20	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	10 000	10.0000	ON
Change I Ltd.	PI	M	2017-03-20	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	10 000	10.0000	ON
		O	2016-06-13	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Kagan, Maurice	4, 5	O	2016-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	(13 462)		ON
		O	2016-07-25	D	36 - Conversion ou échange	34 000		ON
Kwak, Erick	7, 5	O	2017-03-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Pincus, Stephen Neville	4							
Stephen Pincus Professional Corporation	PI	O	2017-03-20	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Schmidt, John Reed	4, 7	O	2017-03-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Segal, Mark	4	O	2017-03-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Sherman, Leslie Wayne	4	O	2016-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	(13 462)		ON
		O	2016-07-25	D	36 - Conversion ou échange	34 000		ON
Silver, Steven Lewis	4, 7, 5							
KMG Entertainment LP	PI	O	2016-06-13	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2016-06-13	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
		O	2016-07-13	I	38 - Rachat ou annulation	(28 506)		ON
		O	2016-07-25	I	36 - Conversion ou échange	72 000		ON
Steven Silver Holdings	PI	O	2016-06-13	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-20	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	21 170	10.0000	ON
Sussman, Peter	4, 7, 5							
KMG Entertainment LP	PI	O	2016-06-13	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2016-06-13	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-07-13	I	38 - Rachat ou annulation	(28 506)		ON
		O	2016-07-25	I	36 - Conversion ou échange	72 000		ON
Tricycle Media ULC	PI	O	2016-06-13	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-20	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	33 670	10.0000	ON
Tabatznik, Julian Neil	4	O	2016-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	(13 462)		ON
		O	2016-07-25	D	36 - Conversion ou échange	34 000		ON
Copper Lake Holdings	PI	O	2016-06-13	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-20	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	11 069	10.0000	ON
Tellem, Nancy Reiss	4	O	2016-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	(13 462)		ON
		O	2016-07-25	D	36 - Conversion ou échange	34 000		ON
Webb, Geoffrey Richard	7, 5	O	2017-03-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Helen Webb	PI	O	2017-03-20	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Lawshare Nominees Limited	PI	O	2017-03-20	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Parts Class B Units</i>								
Curran, Sarah Caroline	4	O	2016-07-25	D	36 - Conversion ou échange	(34 000)		ON
Fleck, David Alexander	4	O	2016-07-25	D	36 - Conversion ou échange	(34 000)		ON
Kagan, Maurice	4, 5	O	2016-07-25	D	36 - Conversion ou échange	(34 000)		ON
Sherman, Leslie Wayne	4	O	2016-07-25	D	36 - Conversion ou échange	(34 000)		ON
Silver, Steven Lewis	4, 7, 5							
KMG Entertainment LP	PI	O	2016-07-25	I	36 - Conversion ou échange	(72 000)		ON
Sussman, Peter	4, 7, 5							
KMG Entertainment LP	PI	O	2016-07-25	I	36 - Conversion ou échange	(72 000)		ON
Tabatznik, Julian Neil	4	O	2016-07-25	D	36 - Conversion ou échange	(34 000)		ON
Tellem, Nancy Reiss	4	O	2016-07-25	D	36 - Conversion ou échange	(34 000)		ON
Keyera Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kostiuk, Dion Otto	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2	38.3600	AB
Killam Apartment Real Estate Investment Trust								
<i>Droits Restricted Units</i>								
Banks, Timothy	4	O	2017-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 702)	12.5800	NS
Karine, MacIndoe	4	O	2017-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(641)	12.5800	NS
Lloyd, Arthur G.	4	O	2017-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 537)	12.5800	NS
WALT, MANFRED	4	O	2017-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 702)	12.5800	NS
Watson, Wayne	4	O	2017-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(549)	12.5800	NS
<i>Parts de fiducie</i>								
Banks, Timothy	4							
Scotia McLeod	PI	O	2017-03-21	I	57 - Exercice de droits de souscription	828	12.5800	NS
Karine, MacIndoe	4							
RRSP	PI	O	2017-03-21	I	57 - Exercice de droits de souscription	449	12.5800	NS
Lloyd, Arthur G.	4	O	2017-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 537	1537.0000	NS
WALT, MANFRED	4							
Walt & Co	PI	O	2017-03-21	I	57 - Exercice de droits de souscription	1 702	12.5800	NS
Watson, Wayne	4	O	2017-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	294	12.5800	NS
Kinaxis Inc.								

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
Actions ordinaires						acquis		
Noppe, Johannes Jacobus	5	O	2016-01-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-23	D	51 - Exercice d'options	12 500	45.3100	ON
		O	2017-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 500)	72.0010	ON
Sedgman, Sarah Mayme	5	O	2017-03-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(250)	71.8500	ON
Ticala, Vasile Gelu	5	O	2017-03-21	D	51 - Exercice d'options	700	25.4900	ON
		O	2017-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	75.0000	ON
		O	2017-03-21	D	51 - Exercice d'options	500	11.8400	ON
		O	2017-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	75.0000	ON
Options								
Noppe, Johannes Jacobus	5	O	2017-03-23	D	51 - Exercice d'options	(12 500)	45.3100	ON
Ticala, Vasile Gelu	5	O	2017-03-21	D	51 - Exercice d'options	(700)	25.4900	ON
		O	2017-03-21	D	51 - Exercice d'options	(500)	11.8400	ON
Kingsway Financial Services Inc.								
Actions ordinaires								
Schaevitz, Gary Robert	4	O	2017-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	5.8000USD	ON
		O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 902	5.7500USD	ON
Stilwell, Joseph David	4							
Stilwell Activist Fund LP	PI	O	2017-03-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 809	5.8249USD	ON
		O	2017-03-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	653	5.8048USD	ON
		O	2017-03-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	531	5.7996USD	ON
Stilwell Activist Investments LP	PI	O	2017-03-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 191	5.8249USD	ON
		O	2017-03-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 547	5.8048USD	ON
		O	2017-03-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 507	5.7996USD	ON
Options								
Hickey, William A.	5	O	2012-07-03	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(150 000)		ON
Kintavar Exploration Inc.								
Actions ordinaires								
Belisle, Michel	3	O	2017-03-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Amixam Resources Inc.	PI	O	2017-03-24	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Billings, Mark Anthony	4	O	2017-03-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Lemieux, Maxime	4	O	2017-03-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Options								
Lemieux, Maxime	4	O	2017-03-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
KLONDIKE GOLD CORP.								
Actions ordinaires								
Giustra, Frank	3	O	2017-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000 000)	0.2100	BC
		O	2017-03-23	D	54 - Exercice de bons de souscription	1 000 000	0.1500	BC
Bons de souscription								
Giustra, Frank	3	O	2017-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000 000)		BC
La Banque de Nouvelle - Ecosse								
Actions ordinaires								
Alexander, Deborah	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	171		ON
Branion, Andrew	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	261		ON
Hart, Stephen Peter	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	317		ON
Jentsch, Dieter Werner	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	692		ON
Mason, Barbara Frances	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	220		ON
McGuckin, Sean	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	330		ON
McNamara, Kyle	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	198		ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
					d'actionnariat			
O'Sullivan, James Patrick	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 641		ON
Porter, Brian J	4, 5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	538		ON
Rees, Daniel Llewellyn	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	39		ON
Zerbs, Michael	5	O	2015-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	140		ON
<i>Droits Deferred Stock Units (DSU)</i>								
Hart, Stephen Peter	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	938		ON
McGuckin, Sean	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 517		ON
McNamara, Kyle	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	199		ON
Porter, Brian J	4, 5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	706		ON
<i>Droits Performance Share Units (PSU)</i>								
Alexander, Deborah	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 722		ON
Branion, Andrew	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 435		ON
Deschamps, Ignacio	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 228		ON
Hart, Stephen Peter	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 245		ON
Jentsch, Dieter Werner	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 274		ON
Mason, Barbara Frances	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 259		ON
McGuckin, Sean	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 557		ON
McNamara, Kyle	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	623		ON
O'Sullivan, James Patrick	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 557		ON
Porter, Brian J	4, 5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8 871		ON
Zerbs, Michael	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	548		ON
La Banque Toronto-Dominion								
<i>Actions ordinaires CUSIP 891160 50 9</i>								
Campbell, Norie Clare	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	298	56.0500	ON
Ferguson, Brian Charles	4							
BMO Nesbitt Burns	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	39	56.0200	ON
Kepler, David E.	4	O	2017-01-31	D	46 - Contrepartie de services	281	67.0400	ON
TD HR Trust Account	PI	M	2017-01-31	I	99 - Correction d'information	281	67.0400	ON
		O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	110	56.4000	ON
<i>Droits Deferred Share Units (DSU)</i>								
Ahmed, Riaz	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	8 008	56.6500	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i> Initié Porteur inscrit								
Bennett, William E.	4, 7	O	2016-12-31	D	d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 383	56.0700	ON
Brinkley, Amy Woods	4, 7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 248	56.1600	ON
Campbell, Norie Clare	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	171	56.6500	ON
Chauvin, Mark Russell	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	239	56.6500	ON
Condron, P. Kevin	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	629	56.0700	ON
Cummings, Susan Anne	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	404	56.6500	ON
Currie, Theresa Lynn	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 652	56.6500	ON
Dorrance, Robert E	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	25 342	56.6500	ON
Ferguson, Brian Charles	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	218	56.3300	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	218	56.3300	ON
Goggins, Colleen	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	775	56.1600	ON
Haddad, Mary Jo	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	206	56.2300	ON
Halde, Jean-Rene	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	97	56.4300	ON
Johnston, Colleen	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 087	56.6500	ON
Kepler, David E.	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	255	56.0800	ON
Levitt, Brian	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 615	56.1100	ON
MacGibbon, Alan	4, 7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	463	56.2400	ON
Maidment, Karen	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 002	56.1600	ON
Masrani, Bharat	4, 7, 5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 867	56.6500	ON
McKenna, Frank Joseph	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	15 991	56.6500	ON
Miller, Irene Ruth	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 519	56.0900	ON
Mohamed, Nadir	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 678	56.0900	ON
Mongeau, Claude	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	210	56.4600	ON
Pedersen, Mike	7, 5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	499	56.6500	ON
Singh, Manjit	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	963	56.6500	ON
<i>Droits Performance Share Units (PSU)</i>								
Ahmed, Riaz	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 016	56.6500	ON
Campbell, Norie Clare	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	1 740	56.6500	ON

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
Chauvin, Mark Russell	5	O	2016-12-31	D	d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 669	65.6500	ON
Cummings, Susan Anne	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 152	56.6500	ON
Currie, Theresa Lynn	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 815	56.6500	ON
Dorrance, Robert E	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7 092	56.6500	ON
Douglas, Paul Campbell	1	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 850	56.6500	ON
Johnston, Colleen	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 824	56.6500	ON
Lalonde, Kenneth	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 484	56.6500	ON
Masrani, Bharat	4, 7, 5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7 982	56.6500	ON
McKenna, Frank Joseph	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 179	56.6500	ON
Pedersen, Mike	7, 5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 888	56.6500	ON
Salom, Leo	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 888	56.6500	ON
Schenk, Stephan	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	744	56.6500	ON
Singh, Manjit	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 310	56.6500	ON
<i>Droits Restricted Share Units (RSU)</i>								
Salom, Leo	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	247	55.3200	ON
Schenk, Stephan	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	274	56.6500	ON
Singh, Manjit	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	611	56.6500	ON
<i>Droits Vesting Share Units (VSU)</i>								
Ahmed, Riaz	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	191	56.6500	ON
Currie, Theresa Lynn	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	191	56.6500	ON
Masrani, Bharat	4, 7, 5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 714	56.6500	ON
Pedersen, Mike	7, 5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	510	56.6500	ON
Salom, Leo	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	232	56.6500	ON
La Societe Canadian Tire Limitee								
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>								
Canadian Tire Corporation, Limited	1	O	2017-03-20	D	38 - Rachat ou annulation	17 000	152.2039	ON
		O	2017-03-20	D	38 - Rachat ou annulation	(34 000)		ON
		O	2017-03-21	D	38 - Rachat ou annulation	17 000	151.5391	ON
		O	2017-03-21	D	38 - Rachat ou annulation	(17 000)		ON
		O	2017-03-22	D	38 - Rachat ou annulation	17 000	151.3767	ON
		O	2017-03-22	D	38 - Rachat ou annulation	(17 000)		ON
		O	2017-03-23	D	38 - Rachat ou annulation	17 000	152.2077	ON
		O	2017-03-23	D	38 - Rachat ou annulation	(17 000)		ON

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
		O	2017-03-24	D	38 - Rachat ou annulation	17 000	152.7546	ON
		O	2017-03-24	D	38 - Rachat ou annulation	(17 000)		ON
CTC Share Unit Fund (DPSP)								
Sheldon, Joseph Barry	7							
Sun Life Financial	PI	O	2016-12-31	I	35 - Dividende en actions	1	98.0854	ON
Le Groupe Intertape Polymer Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Quintas, Jorge Nelson	4	O	2017-03-28	D	51 - Exercice d'options	2 500	12.0400	QC
Tocci, Joseph	5	O	2017-03-23	D	51 - Exercice d'options	12 500	1.8000	QC
<i>Deferred Share Units</i>								
Beil, Robert	4	O	2017-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	946	22.7500	QC
		M	2017-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	946		QC
Bunze, George J.	4	O	2017-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 319	22.7500	QC
		M	2017-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 319		QC
Foster, Robert J	4	O	2017-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 038	22.7500	QC
		M	2017-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 038		QC
Quintas, Jorge Nelson	4	O	2017-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 659	22.7500	QC
		M	2017-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 659		QC
<i>Options</i>								
Quintas, Jorge Nelson	4	O	2017-03-28	D	51 - Exercice d'options	(2 500)	12.0400	QC
Tocci, Joseph	5	O	2017-03-23	D	51 - Exercice d'options	(12 500)	1.8000	QC
Les Aliments Maple Leaf Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Brooks, Bentley Andrew	5	O	2017-01-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	76	28.6056	ON
Maple Leaf Foods Inc.	1	O	2017-03-22	D	38 - Rachat ou annulation	44 500	31.7931	ON
		O	2017-03-22	D	38 - Rachat ou annulation	(44 500)	31.7931	ON
		O	2017-03-23	D	38 - Rachat ou annulation	4 600	31.8970	ON
		O	2017-03-23	D	38 - Rachat ou annulation	(4 600)	31.8970	ON
		O	2017-03-24	D	38 - Rachat ou annulation	2 200	31.9982	ON
		O	2017-03-24	D	38 - Rachat ou annulation	(2 200)	31.9982	ON
		O	2017-03-27	D	38 - Rachat ou annulation	5 300	31.8174	ON
		O	2017-03-27	D	38 - Rachat ou annulation	(5 300)		ON
Stewart, Iain William	5	O	2017-01-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	85	24.0620	ON
Les Compagnies Loblaw Limitee								
<i>Actions ordinaires</i>								
George Weston Limited	3							
2397454 Ontario Inc.	PI	O	2017-03-21	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(9 600 000)		ON
2531376 Ontario Inc.	PI	O	2001-11-06	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-21	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	9 600 000		ON
<i>Droits - Deferred Share Units</i>								
Beeston, Paul	4							
Deferred Share Units	PI	O	2017-03-27	C	56 - Attribution de droits de souscription	637		ON
Bonham, Scott Barclay	4	O	2017-03-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	637		ON
Bryant, Warren	4	O	2017-03-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	711		ON
Clark, Christie James Beckett	4	O	2017-03-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	392		ON
Harris, M. Marianne	4	O	2017-03-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	637		ON
Kotchka, Claudia	4	O	2017-03-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	637		ON
Lacey, John Stewart	4							
Deferred Share Units	PI	O	2017-03-27	I	56 - Attribution de droits de souscription	664		ON
Lockhart, Nancy	4							
Deferred Share Units	PI	O	2017-03-27	I	56 - Attribution de droits de souscription	690		ON
O'Neill, Thomas Charles	4							
Deferred Share Units	PI	O	2017-03-27	I	56 - Attribution de droits de souscription	954		ON

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
Pritchard, Beth Marie	4	O	2017-03-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	638		ON
Raiss, Sarah	4	O	2017-03-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	664		ON
Les Ressources Komet Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bégin, Roby	4							
9181-3469 Qc Inc.	PI	O	2017-03-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.4200	QC
		O	2017-03-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.4000	QC
<i>Options</i>								
Colas, Pierre	4	O	2017-03-28	D	50 - Attribution d'options	100 000		QC
Les Ressources Yorbeau Inc.								
<i>Actions ordinaires Class A</i>								
Bertrand, Charles E.	5	O	2017-03-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Gagnier, Pierre	4							
2844-3406 Quebec Inc.	PI	O	2017-03-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.0800	QC
Les Vêtements de Sport Gildan Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Harries, Rhodri	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	250	33.9400	QC
Hasen, Jack	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	995	34.9100	QC
Iliopoulos, Peter	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	32	38.3000	QC
		M	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	55	38.3000	QC
Lavoie, Nicolas	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	63	37.8400	QC
Masi, Benito	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	37	38.3000	QC
Ward, Chuckie J.	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	11	39.5400	QC
<i>Restricted Share Units</i>								
Chamandy, Glenn J.	4, 5	O	2016-12-31	D	35 - Dividende en actions	1 775		QC
Corsano, Anthony Frank	7	O	2016-12-31	D	35 - Dividende en actions	1 039		QC
Harries, Rhodri	5	O	2016-12-31	D	35 - Dividende en actions	880		QC
HERNANDEZ, Raimundo	5	O	2016-12-31	D	35 - Dividende en actions	35		QC
Hoffman, Michael	7	O	2016-12-31	D	35 - Dividende en actions	402		QC
Iliopoulos, Peter	5	O	2016-12-31	D	35 - Dividende en actions	138		QC
Lavoie, Nicolas	5	O	2016-12-31	D	35 - Dividende en actions	137		QC
Lehman, Eric Ralph	5	O	2016-12-31	D	35 - Dividende en actions	402		QC
Masi, Benito	5	O	2016-12-31	D	35 - Dividende en actions	402		QC
Roiter, Jonathan	5	O	2016-12-31	D	35 - Dividende en actions	704		QC
Ward, Chuckie J.	7	O	2016-12-31	D	35 - Dividende en actions	192		QC
LiCo Energy Metals Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
MCCANN, TESS	3	O	2017-03-24	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(2 500 000)	0.1000	BC
wilson, richard	4	O	2017-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	0.1400	BC
		O	2017-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	0.1300	BC
		O	2017-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	0.1250	BC
		O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	0.1250	BC
Lithium Americas Corp.								
<i>Options</i>								
Macken, John	4	O	2016-01-26	D	52 - Expiration d'options	(200 000)	1.3300	BC
Lucara Diamond Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Inkster, Marie	4	O	2017-03-28	D	51 - Exercice d'options	200 000	2.2500	BC

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
		O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(170 000)	3.0000	BC
<i>Options</i>								
Inkster, Marie	4	O	2017-03-28	D	51 - Exercice d'options	(200 000)	2.2500	BC
Magellan Aerospace Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Moeller, Larry G.	4	O	2017-03-21	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(2 246 766)		ON
LMBM Investments Partnership	PI	O	2003-01-06	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-21	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	2 246 766		ON
Manitex Capital Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Saviuk, Steve	4, 6, 5	O	2017-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	0.4000	QC
		O	2017-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.4000	QC
Mason Graphite Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Marcotte, Simon	5	O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	1.2500	QC
		O	2017-03-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	1.2400	QC
MBN Corporation								
<i>Parts</i>								
MBN Corporation	1	O	2017-03-23	D	38 - Rachat ou annulation	6 100	6.1602	AB
		O	2017-03-23	D	38 - Rachat ou annulation	(6 100)		AB
		O	2017-03-27	D	38 - Rachat ou annulation	5 100	6.1465	AB
		O	2017-03-27	D	38 - Rachat ou annulation	(5 100)		AB
MCAN Mortgage Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Horton, Robert	5							
Computershare	PI	O	2016-12-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	15	14.6206	ON
		O	2016-12-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	16	14.0500	ON
		O	2017-01-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	44	14.6300	ON
		O	2017-02-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	44	14.8919	ON
		O	2017-02-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	43	15.0000	ON
		O	2017-03-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	44	15.0213	ON
		O	2017-03-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	47	15.0937	ON
Ioussoufovitch, Gleb	7	O	2017-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12	14.9500	ON
		O	2017-03-29	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(507)		ON
		O	2017-03-29	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(2 039)		ON
Computershare- ESOP	PI	O	2013-07-04	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-29	I	90 - Changements relatifs à la propriété	2 039		ON
Gleb - TD RRSF	PI	O	2013-07-04	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-29	I	90 - Changements relatifs à la propriété	507		ON
Medical Facilities Corporation								
<i>Restricted Share Units</i>								
Murphy, Tyler Caldwell	5	O	2016-11-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Melcor Real Estate Investment Trust								
<i>Parts de fiducie</i>								
Rayburn, Darin Anthony	6	O	2017-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	8.4500	AB
Metaux Russel Inc.								
<i>Droits Restricted Share Units (cash settled)</i>								
Reid, John Gregory	5	O	2017-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 504		ON

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
		M	2017-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 889		ON
Meubles Leon Ltee								
<i>Actions ordinaires</i>								
Leon, Terrence	4, 5	O	2017-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	16.5500	ON
Pefanis, Constantine	5	O	2017-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	26 500	11.3900	ON
<i>Actions sans droit de vote</i>								
Pefanis, Constantine	5							
MSPP	PI	O	2017-03-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(26 500)	11.3900	ON
Microbix Biosystems Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gastle, William John	4, 5, 3	O	2017-03-29	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(5 000)		ON
Middlefield Healthcare & Wellness Dividend Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
Lauzon, Robert	7, 6							
RRSP	PI	O	2017-03-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	250	9.8900	AB
Middlefield Healthcare & Wellness Dividend Fund	1	O	2017-03-21	D	38 - Rachat ou annulation	4 600	9.9435	AB
		O	2017-03-22	D	38 - Rachat ou annulation	10 200	9.8525	AB
		O	2017-03-23	D	38 - Rachat ou annulation	2 900	9.8610	AB
		O	2017-03-24	D	38 - Rachat ou annulation	5 100	9.8484	AB
		O	2017-03-27	D	38 - Rachat ou annulation	6 300	9.8392	AB
MINES D'OR ET DE CUIVRE NEWBASKA LTÉE								
<i>Billets à ordre</i>								
Veilleux, Charles A.	4, 5, 3	O	2017-03-28	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 6 000.00		QC
Mines Richmond inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bourcier, Christian	5	O	2016-01-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-03-21	D	51 - Exercice d'options	10 000	6.0900	QC
		O	2017-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	10.1000	QC
Chausse, Robert Joseph	5	O	2017-03-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	9.7200	QC
<i>Options</i>								
Bourcier, Christian	5	O	2017-03-21	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	6.0900	QC
Miniere Osisko Inc. (formerly Oban Mining Corporation)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Curfman, Christopher C.	6	O	2016-05-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	3.3610	ON
Gaumont, André	6	O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	4.7300	ON
9163 9971 Québec inc.	PI	O	2017-03-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	4.9510	ON
MINT Income Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
Lauzon, Robert	7, 6							
RESP for Chloe & Aubrey Lauzon	PI	O	2017-03-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	250	7.0900	AB
MINT Income Fund	1	O	2017-03-21	D	38 - Rachat ou annulation	3 200	7.0909	AB
		O	2017-03-22	D	38 - Rachat ou annulation	800	7.0475	AB
		O	2017-03-23	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	7.0517	AB
		O	2017-03-24	D	38 - Rachat ou annulation	6 400	7.0691	AB
		O	2017-03-27	D	38 - Rachat ou annulation	5 500	6.9902	AB
Orrico, Dean	6	O	2017-03-22	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	10 804	7.0691	AB
		O	2017-02-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	581		AB
ITF Jacob and Joshua Orrico	PI	O	2017-03-22	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	2 724	7.0691	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2017-03-22	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	32	7.0691	AB
		O	2017-02-27	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	67		AB
RRSP	PI	O	2017-03-22	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	3 386	7.0691	AB
		O	2017-03-22	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	38	7.0691	AB
		O	2017-02-27	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	123		AB
Mogo Finance Technology Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Wekerle, Michael A.	3	O	2017-03-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		M	2017-03-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Difference Capital Financial Inc.	PI	O	2017-03-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
H. Wekerle	PI	O	2017-03-17	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Morguard Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Morguard Corporation	1	O	2017-03-24	D	38 - Rachat ou annulation	16 782	175.6100	ON
		O	2017-03-24	D	38 - Rachat ou annulation	(16 782)		ON
Morguard North American Residential Real Estate Investment Trust								
<i>Parts de fiducie</i>								
Wright, Robert D.	6, 5	O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	14.7100	ON
Morguard Real Estate Investment Trust								
<i>Parts</i>								
Morguard Corporation	3	O	2017-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 200	15.5406	ON
		O	2017-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	15.4683	ON
		O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 500	15.6290	ON
		O	2017-03-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 200	15.7437	ON
		O	2017-03-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200 000	15.8000	ON
Morneau Shepell Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Marsh, Susan Elizabeth	5	O	2017-03-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	207	18.9000	ON
Ponce, Julien	5	O	2017-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	19.1566	ON
<i>Droits Post Retirement DSU</i>								
Denham, Gillian H. (Jill)	5	O	2017-01-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	634	19.2000	ON
Lalonde, Ronald Anthony Marshall	4	O	2017-01-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	18	19.2000	ON
MacDiarmid, Diane Barbara	5	O	2017-01-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	843	19.2000	ON
MINTZ, JACK MAURICE	5	O	2017-01-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 221	19.2000	ON
Morneau, Sr., William Frank	5	O	2017-01-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	540	19.2000	ON
Pennington, Kevin	4	O	2017-01-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	288	19.2000	ON
Ponder, Dale Rosa Winnifred	4	O	2017-01-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	21	19.2000	ON
Rogers, John A.	5	O	2017-01-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	654	19.2000	ON
<i>Droits Retirement DSU</i>								
Chamberland, Pierre	5	O	2017-01-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 364	19.2000	ON
Claxton, Hazel Cynthia	5	O	2017-01-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 737	19.2000	ON
Fridella, Rita Elena	5	O	2017-01-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 638	19.2000	ON
Liptrap, Stephen	5	O	2017-01-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 225	19.2000	ON
Marsh, Susan Elizabeth	5	O	2017-01-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	283	19.2000	ON
Milligan, Scott	5	O	2017-01-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 608	19.2000	ON
Phillips, Randal George	5	O	2017-01-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 621	19.2000	ON
Ponce, Julien	5	O	2017-01-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 781	19.2000	ON
Salman, Zahid Raza	5	O	2017-01-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 649	19.2000	ON
Torrie, Alan D.	5	O	2017-01-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	17 945	19.2000	ON

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
Droits RSU						acquis		
						ou aliénés		
Chamberland, Pierre	5	O	2017-01-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	916	19.2000	ON
Claxton, Hazel Cynthia	5	O	2017-01-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	156	19.2000	ON
Liptrap, Stephen	5	O	2017-01-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	226	19.2000	ON
Milligan, Scott	5	O	2017-01-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	455	19.2000	ON
Salman, Zahid Raza	5	O	2017-01-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	433	19.2000	ON
MRF 2017 Resource Limited Partnership								
<i>Parts de société en commandite</i>								
Brasseur, Jeremy	6							
MFL Management Limited	PI	O	2017-03-22	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(9 790)	25.0000	AB
Middlefield Capital Corporation	PI	O	2017-02-23	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-03-22	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	9 790	25.0000	AB
		O	2017-03-22	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(9 790)	25.0000	AB
Lauzon, Robert	7, 6	O	2017-03-23	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	920	25.0000	AB
Orrico, Dean	6	O	2017-03-23	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 000	25.0000	AB
New Flyer Industries Inc.								
<i>Options</i>								
Lewis, Margaret Ann	5	O	2017-01-03	D	50 - Attribution d'options	5 354		ON
		M	2017-01-03	D	50 - Attribution d'options	5 354		ON
Stoddart, Christopher James	5	O	2017-01-03	D	50 - Attribution d'options	6 193		ON
		M	2017-01-03	D	50 - Attribution d'options	6 193		ON
Wood, Kevin Gerard	5	O	2017-01-03	D	50 - Attribution d'options	6 403		ON
		M	2017-01-03	D	50 - Attribution d'options	6 403		ON
<i>Performance Share Units</i>								
Lewis, Margaret Ann	5	O	2017-01-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 034		ON
		M	2017-01-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 034		ON
Stoddart, Christopher James	5	O	2017-01-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 353		ON
		M	2017-01-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 353		ON
Wood, Kevin Gerard	5	O	2017-01-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 433		ON
		M	2017-01-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 433		ON
<i>Restricted Share Units</i>								
Lewis, Margaret Ann	5	O	2017-01-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 017		ON
		M	2017-01-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 017		ON
Stoddart, Christopher James	5	O	2017-01-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 177		ON
		M	2017-01-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 177		ON
Wood, Kevin Gerard	5	O	2017-01-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 216		ON
		M	2017-01-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 216		ON
New Gold Inc.								
<i>Options</i>								
Atiyeh, Richard Cory	5	O	2017-03-23	D	52 - Expiration d'options	(23 000)	4.3900	BC
		O	2017-03-23	D	52 - Expiration d'options	(15 000)	11.8700	BC
Gagnon, Brett Douglas	5	O	2017-03-23	D	52 - Expiration d'options	(35 000)	11.8700	BC
Oliphant, Randall	4	O	2017-03-23	D	52 - Expiration d'options	(500 000)	11.8700	BC
Ortega, Armando	5	O	2017-03-23	D	52 - Expiration d'options	(45 000)	11.8700	BC
O'Shea, Barry Patrick	5	O	2017-03-23	D	52 - Expiration d'options	(75 000)	4.3900	BC
		O	2017-03-23	D	52 - Expiration d'options	(45 000)	11.8700	BC
Penny, Brian W.	5	O	2017-03-23	D	52 - Expiration d'options	(400 000)	4.3900	BC
		O	2017-03-23	D	52 - Expiration d'options	(200 000)	11.8700	BC
Petersen, Mark Alexander	5	O	2017-03-23	D	52 - Expiration d'options	(100 000)	11.8700	BC
Portmann, Hannes Philip	5	O	2017-03-23	D	52 - Expiration d'options	(100 000)	11.8700	BC
Wallace, Martin John	5	O	2017-03-23	D	52 - Expiration d'options	(35 000)	11.8700	BC
New Pacific Holdings Corp. (formerly New Pacific Metals Corp.)								
<i>Options</i>								
Waldman, Lorne	6	O	2013-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2013-09-24	D	50 - Attribution d'options	50 000		BC

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
		O	2016-11-01	D	50 - Attribution d'options	75 000		BC
Newfoundland Capital Corporation Limited								
<i>Options</i>								
MacPhee, Allen	4	O	2011-06-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
		O	2017-03-21	D	50 - Attribution d'options	30 000	9.5000	NS
NexJ Systems Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Shepherd, David William	5	O	2017-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	4.4500	ON
		O	2017-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	4.4500	ON
		O	2017-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	4.4500	ON
		O	2017-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	4.5000	ON
		O	2017-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	4.5000	ON
Nobilis Health Corp. (formerly Northstar Healthcare Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Fleming, Harry	4	O	2017-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	1.7000USD	ON
		O	2017-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	1.7500USD	ON
		O	2017-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	1.6900USD	ON
Nichols, Michael Cooper	4	O	2017-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.7000USD	ON
Rodriguez, Marcos Alberto	5	O	2016-05-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	1.7000USD	ON
Northland Power Inc.								
<i>Restricted Share Units</i>								
Brace, John Wycliffe	5	O	2016-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	39 267		ON
Bradley, Paul	5	O	2015-01-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	25 816		ON
		O	2016-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	20 942		ON
Crawley, Mike	5	O	2016-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 706		ON
mantenuto, salvatore	5	O	2011-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 235		ON
Northview Apartment Real Estate Investment Trust								
<i>Deferred Unit Award Plan</i>								
Drimmer, Daniel	4, 3	O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	408	21.4663	AB
Mitchell, Douglas	4	O	2017-03-24	D	46 - Contrepartie de services	757	21.4663	AB
Rosenberg, Graham Lawrence	4	O	2017-03-24	D	46 - Contrepartie de services	425	21.4663	AB
Thon, Scott William	4	O	2017-03-24	D	46 - Contrepartie de services	425	21.4663	AB
<i>Parts de fiducie</i>								
Anda, Richard Barry	5							
EUPP ITF	PI	O	2017-03-24	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	892	19.6109	AB
Beatty, David Travis	5							
EUPP	PI	O	2016-05-02	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-03-24	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	501	20.7547	AB
Cook, Todd	5							
EUPP	PI	O	2017-03-24	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 644	19.6177	AB
Else, Louise Jane	5	O	2017-03-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	335	19.5566	AB
Wheeler, Lizaine Sheila	5							
EUPP	PI	O	2017-03-24	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	788	19.6362	AB
NorthWest Healthcare Properties Real Estate Investment Trust								
<i>Parts de fiducie</i>								
Riggin, Peter	5	O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 325	11.3300	ON
		O	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	2 270	12.3000	ON

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
		O	2013-12-31	D	d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 687	11.2100	ON
		O	2014-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 390	9.6000	ON
		O	2015-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 291	8.3000	ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 808	9.1600	ON
Nutritional High International Inc. (formerly, Sonoma Capital Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Stephenson, Amy Lai Mey	5	O	2017-03-22	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(66 667)		ON
1613240 Ontario Ltd.	PI	O	2016-06-14	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-22	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	66 667	0.2200	ON
<i>Bons de souscription</i>								
Stephenson, Amy Lai Mey	5							
1613240 Ontario Ltd.	PI	O	2016-06-14	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-22	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	33 333	0.2200	ON
<i>Bons de souscription (Compensation Option)</i>								
Stephenson, Amy Lai Mey	5	O	2017-03-22	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(33 333)		ON
NUVISTA ENERGY LTD.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Stein, Deborah Susan	4	O	2017-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	5.5500	AB
ONEX CORPORATION								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Le Blanc, Robert Michael	7	O	2017-03-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 750	71.2340USD	ON
Munk, Anthony	7	O	2017-03-21	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(750)	74.4748USD	ON
Onex Corporation	1	O	2017-03-24	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	750 000	94.9800	ON
		O	2017-03-24	D	38 - Rachat ou annulation	(750 000)		ON
Schwartz, Gerald Wilfred	4, 7, 6, 5, 3							
AFIC Capital Ltd.	PI	O	2017-03-23	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(750 000)		ON
New PCo II Investments Ltd.	PI	O	2017-03-23	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	750 000		ON
		O	2017-03-24	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(750 000)	94.9800	ON
Pan American Silver Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Andrews, Matthew Robert	5	O	2017-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(26 000)	24.6200	BC
		O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 400)	23.7000	BC
Papiers Tissu KP Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Angel, David	6	O	2017-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	15.0500	ON
Parex Resources Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bechtold, John Frederick	4	O	2017-03-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	10 000		AB
		O	2017-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	15.4000	AB
<i>Restricted Share Unit</i>								
Bechtold, John Frederick	4	O	2017-03-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(10 000)	0.0100	AB
Partners Real Estate Investment Trust								
<i>Parts</i>								
Tawse, Moray	3							
801420 Ontario Limited	PI	O	2017-03-20	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10 016	3.4855	ON
Bunky Holdings Limited	PI	O	2017-03-20	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 110	3.4855	ON
Joanne Tawse RSP	PI	O	2017-03-20	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	577	3.4855	ON

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
Moray Tawse RSP	PI	O	2017-03-20	C	d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	764	3.4855	ON
Webcom Inc.	PI	O	2017-03-20	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	16 142	3.4855	ON
Webcom Pension Plan	PI	O	2017-03-20	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 333	3.4855	ON
Pason Systems Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
van Beurden, Ryan	5	O	2017-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-03-29	D	51 - Exercice d'options	5 000		AB
		O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	19.0860	AB
<i>common share options</i>								
van Beurden, Ryan	5	O	2017-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-03-29	D	51 - Exercice d'options	(5 000)		AB
Pediapharm Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Désormeau, Pierre	4	O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.2900	QC
Penn West Petroleum Ltd.								
<i>Performance Share Unit ("PSU")</i>								
Berthelet, Remi Anthony	5	O	2017-03-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	101 700		AB
French, David	4, 5	O	2017-03-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	151 000		AB
Hendry, David Warren	5	O	2017-03-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	109 200		AB
Hodgson, Mark Alan	5	O	2017-02-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-03-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	101 700		AB
Sweerts, Andrew Francis	5	O	2017-03-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	105 400		AB
<i>Restricted Share Units ("RSU")</i>								
Berthelet, Remi Anthony	5	O	2017-03-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	101 700	2.1300	AB
French, David	4, 5	O	2017-03-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	151 000	2.1300	AB
Hendry, David Warren	5	O	2017-03-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	109 200	2.1300	AB
Hodgson, Mark Alan	5	O	2017-02-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-03-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	101 700	2.1300	AB
Sweerts, Andrew Francis	5	O	2017-03-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	105 400	2.1300	AB
Perlite Canada Inc.								
<i>Options</i>								
Barabé, Richard	4, 6, 5	O	2015-04-08	D	52 - Expiration d'options	(50 000)	0.2000	QC
Joyal, Martin	4, 6, 5	O	2015-04-08	D	52 - Expiration d'options	(50 000)	0.2000	QC
		O	2015-04-08	D	52 - Expiration d'options	(50 000)	0.2000	QC
Landry, Pierrette	5	O	2013-07-25	D	52 - Expiration d'options	(100 000)		QC
		O	2015-04-08	D	52 - Expiration d'options	(50 000)	0.2000	QC
Perpetual Energy Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Green, Jeff	5	O	2017-03-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	13 000	0.0100	AB
		O	2017-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 000)	1.6200	AB
		O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 100	0.0100	AB

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
		O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 100	1.6000	AB
		O	2017-03-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	10 700	0.0100	AB
		O	2017-03-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 700)	1.6000	AB
		O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 752	0.0100	AB
		O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 752)	1.6000	AB
Jackson, Gary C.	5	O	2017-03-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	33 289	0.0100	AB
		O	2017-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 999)	1.5500	AB
Riddell Rose, Susan	4, 5	O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	282 993	0.0100	AB
Restricted Rights								
Green, Jeff	5	O	2017-03-22	D	38 - Rachat ou annulation	(82)	1.6100	AB
		O	2017-03-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(13 000)	0.0100	AB
		O	2017-03-24	D	38 - Rachat ou annulation	(32)	1.6100	AB
		O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 100)	0.0100	AB
		O	2017-03-27	D	38 - Rachat ou annulation	(67)	1.6100	AB
		O	2017-03-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	(10 700)	0.0100	AB
		O	2017-03-28	D	38 - Rachat ou annulation	(17)	1.6100	AB
		O	2017-03-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 752)	0.0100	AB
Jackson, Gary C.	5	O	2017-03-23	D	38 - Rachat ou annulation	(211)	1.5900	AB
		O	2017-03-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(33 289)	0.0100	AB
Riddell Rose, Susan	4, 5	O	2017-03-24	D	38 - Rachat ou annulation	(507)	1.6000	AB
		O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(282 993)	0.0100	AB
Plaza Retail REIT								
<i>Parts de fiducie</i>								
Brewer, Earl	4, 5							
TD Waterhouse RIF	PI	O	2017-03-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	4.8400	NB
Zakuta, Michael Aaron	4, 5, 3							
Plaza Z-Corp Properties Inc.	PI	O	2017-03-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	4.8400	NB
Points International Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Thompson, John	4	O	2017-03-24	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(1 234)		ON
Judith Thompson TFSA	PI	O	2003-06-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-24	C	90 - Changements relatifs à la propriété	617		ON
TFSA	PI	O	2003-06-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-24	I	90 - Changements relatifs à la propriété	617		ON
Polaris Materials Corporation (formerly Polaris Minerals Corporation)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Romero, Marco Antonio	4, 5	O	2017-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	150 000	1.0000	BC
Power Corporation du Canada								
<i>Options</i>								
Desmarais, André	4, 5	O	2017-03-29	D	50 - Attribution d'options	315 152	31.4750	QC
Desmarais, Olivier	7	O	2017-03-29	D	50 - Attribution d'options	16 878	31.4750	QC
Desmarais, Paul III	7	O	2017-03-29	D	50 - Attribution d'options	16 878	31.4750	QC
Desmarais, Paul Jr.	4, 5	O	2017-03-29	D	50 - Attribution d'options	315 152	31.4750	QC
Généreux, Claude	5	O	2017-03-29	D	50 - Attribution d'options	59 571	31.4750	QC
Lemay, Stéphane	5	O	2017-03-29	D	50 - Attribution d'options	14 002	31.4750	QC
Tretiak, Gregory Dennis	5	O	2017-03-29	D	50 - Attribution d'options	47 657	31.4750	QC
Vial, Arnaud	5	O	2017-03-29	D	50 - Attribution d'options	16 191	31.4750	QC
<i>Performance Deferred Share Units</i>								
Généreux, Claude	5	O	2017-03-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 446	31.4750	QC
Tretiak, Gregory Dennis	5	O	2017-03-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 914	31.4750	QC
Vial, Arnaud	5	O	2017-03-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 024	31.4750	QC
<i>Performance Share Units</i>								
Desmarais, Olivier	7	O	2014-05-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-03-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 220	31.4750	QC
Desmarais, Paul III	7	O	2014-05-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres		
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur	unitaire	principale
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
Lemay, Stéphane	5	O	2017-03-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 220	31.4750	QC
Vial, Arnaud	5	O	2017-03-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 500	31.4750	QC
Primero Mining Corp.						2 024	31.4750	QC
<i>Droits Phantom Share Units</i>								
Brown, Tamara Lee	5	O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	139 037		ON
Conway, Joseph Francis	4, 5	O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	100 000		ON
		O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	100 000		ON
Demers, David Robert	4	O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	66 667		ON
		O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	66 667		ON
Edey, Grant Arnold	4	O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	66 667		ON
		O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	66 667		ON
Fortier, Patricia Ann	4	O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	66 667		ON
		O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	66 667		ON
Jennings, Kevin Patrick	5	O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	130 208		ON
Lendon, Heather Maura	5	O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	190 678		ON
Mallory, William James	5	O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	78 654		ON
Marantelli, Damien Michael	5	O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	186 121		ON
marchant, peter bradley	4	O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	66 667		ON
		O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	66 667		ON
Nesmith, Wade Donald	4	O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	133 333		ON
		O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	133 333		ON
Quartermain, Robert Allan	4	O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	66 667		ON
		O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	66 667		ON
Riley, Michael	4	O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	66 667		ON
		O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	66 667		ON
Toner, Louis	5	O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	119 173		ON
<i>Options</i>								
Brown, Tamara Lee	5	O	2017-03-24	D	50 - Attribution d'options	410 156	0.7500	ON
Jennings, Kevin Patrick	5	O	2017-03-24	D	50 - Attribution d'options	192 308	0.7500	ON
		M	2017-03-24	D	50 - Attribution d'options	240 384	0.7500	ON
Lendon, Heather Maura	5	O	2017-03-24	D	50 - Attribution d'options	562 500	0.7500	ON
Mallory, William James	5	O	2017-03-24	D	50 - Attribution d'options	232 032	0.7500	ON
Marantelli, Damien Michael	5	O	2017-03-24	D	50 - Attribution d'options	260 954	0.7500	ON
Toner, Louis	5	O	2017-03-24	D	50 - Attribution d'options	351 563	0.7500	ON
ProMetic Sciences de la Vie inc.								
<i>Unités d'actions restreintes / Restricted Share Units</i>								
Burton, Steven J.	7	O	2017-03-23	D	58 - Expiration de droits de souscription	(51 000)	1.2300	QC
Chen, Dwun-Hou	7	O	2017-03-23	D	58 - Expiration de droits de souscription	(218 750)	1.2300	QC
Gagnon, Lyne	7	O	2017-03-23	D	58 - Expiration de droits de souscription	(217 500)	1.2300	QC
Harris, Gordon Frederick	7	O	2017-03-23	D	58 - Expiration de droits de souscription	(38 250)	1.2300	QC
Laurin, Pierre	4, 5	O	2017-03-23	D	58 - Expiration de droits de souscription	(1 340 500)	1.2300	QC
Moran, John Edward	4	O	2017-03-23	D	58 - Expiration de droits de souscription	(290 000)	1.2300	QC
Pritchard, Bruce	5	O	2017-03-23	D	58 - Expiration de droits de souscription	(478 750)	1.2300	QC
Sartore, Patrick	5	O	2017-03-23	D	58 - Expiration de droits de souscription	(359 063)	1.2300	QC
Pulse Seismic Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Pulse Seismic Inc.	1	O	2017-03-23	D	38 - Rachat ou annulation	(410 400)		AB
Quebecor inc.								
<i>Droits</i>								
Pruneau, Jean-François	5	O	2017-03-23	D	59 - Exercice au comptant	(54 835)		QC
<i>Options</i>								
Dion, Pierre	4	O	2017-03-23	D	59 - Exercice au comptant	(580 000)	40.0230	QC
REDEVANCES AURIFÈRES OSISKO LTÉE								
<i>Actions ordinaires</i>								

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
Labbé, Pierre	4	O	2017-01-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	47	13.9700	QC
Regency Gold Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Punnett, Harold	4	O	2008-03-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		M	2017-03-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Options</i>								
Chin, Kelsey	5	O	2013-01-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-03-21	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.1500	BC
Pilz, Robert G	4	O	2017-03-21	D	50 - Attribution d'options	75 000	0.1500	BC
		O	2014-09-15	D	52 - Expiration d'options	(50 000)	0.2050	BC
Punnett, Harold	4	O	2008-03-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		M	2017-03-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		M'	2017-03-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
REIT INDEXPLUS Income Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
REIT INDEXPLUS Income Fund	1	O	2017-03-27	D	38 - Rachat ou annulation	600	12.4500	AB
Ressources Altai Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
AU, Maria Pui-Ching	5	O	2017-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.0800	ON
Ressources Cartier inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bouchard, Michel	4	O	2017-03-23	D	54 - Exercice de bons de souscription	50 000	0.1300	QC
Cloutier, Philippe	4, 5	O	2017-03-22	D	54 - Exercice de bons de souscription	100 000	0.1300	QC
<i>Bons de souscription</i>								
Bouchard, Michel	4	O	2017-03-23	D	54 - Exercice de bons de souscription	(50 000)	0.1300	QC
Cloutier, Philippe	4, 5	O	2017-03-22	D	54 - Exercice de bons de souscription	(100 000)	0.1300	QC
Ressources Métanor Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
2176423 Ontario Ltd.	3	O	2017-03-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-03-21	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	62 570 000	0.0600	QC
Fontaine, Michel	4	O	2014-12-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-03-21	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	335 316	0.0600	QC
Sprott, Eric S.	3							
2176423 Ontario Ltd.	PI	O	2016-03-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-03-21	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	62 570 000	0.0600	QC
Wexford Capital LP	3							
Wexford Catalyst Trading Limited	PI	O	2017-03-21	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-03-21	C	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	42 400 100	0.0600	QC
Wexford Spectrum Trading Limited	PI	O	2017-03-21	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-03-21	C	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	45 933 400	0.0600	QC
<i>Bons de souscription</i>								
2176423 Ontario Ltd.	3	O	2017-03-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-03-21	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	31 285 000		QC
Fontaine, Michel	4	O	2014-12-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-03-21	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	167 658		QC
Sprott, Eric S.	3							
2176423 Ontario Ltd.	PI	O	2016-03-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-03-21	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	31 285 000		QC
Wexford Capital LP	3							
Wexford Catalyst Trading Limited	PI	O	2017-03-21	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
		O	2017-03-21	C	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	21 200 050		QC
Wexford Spectrum Trading Limited	PI	O	2017-03-21	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-03-21	C	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	22 966 700		QC
Ressources Minières Radisson Inc.								
<i>Actions ordinaires Catégorie A</i>								
Bouchard, Mario	4, 5	O	2017-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.1500	QC
		O	2017-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.1450	QC
<i>Options</i>								
Bouchard, Mario	4, 5	O	2012-12-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-03-21	D	50 - Attribution d'options	75 000		QC
Ressources Sirios Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Doucet, Dominique	4, 5	O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.4150	QC
Ressources Teck Limitée								
<i>Class B Subordinate Voting Shares</i>								
Phillips, Harold Fraser	5	O	2017-03-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Watson, Tim	5	O	2017-03-22	D	51 - Exercice d'options	10 000	5.3400	BC
		O	2017-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	28.5459	BC
<i>Deferred Performance Share Units</i>								
Phillips, Harold Fraser	5	O	2017-03-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Options</i>								
Phillips, Harold Fraser	5	O	2017-03-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Performance Share Units</i>								
Phillips, Harold Fraser	5	O	2017-03-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Richards Packaging Income Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
Edwards, Terry	5							
RRSP	PI	O	2017-03-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	26.2900	ON
Glynn, Gerard Walter	4, 7, 3							
RESP	PI	O	2017-03-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	26.0000	ON
		O	2017-03-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	26.0000	ON
McKernan, Timothy	5							
McKernan Arnold Family Trust	PI	O	2017-03-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	26.0300	ON
RIOCAN REAL ESTATE INVESTMENT TRUST								
<i>Parts de fiducie</i>								
Bunbury, Nigel Charles	5	O	2017-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 700	25.8900	ON
Marshall, S. Jane	4	O	2017-03-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	29		ON
Sallows, Sharon	4	O	2017-03-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	117	26.4000	ON
Darleen Duchesne	PI	O	2017-03-09	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	12	26.4000	ON
Mackie Research in trust for Sharon Sallows	PI	O	2017-03-07	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	243	26.4000	ON
Mackie Research in trust for SMH Holdings	PI	O	2017-03-07	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	121	26.4000	ON
Rogers Communications Inc.								
<i>Options (Non-Performance)</i>								
Khandelwal, Deepak Kumar	5	O	2017-03-23	D	38 - Rachat ou annulation	(18 855)		ON
<i>Stock Appreciation Rights (Non-Performance)</i>								
Khandelwal, Deepak Kumar	5	O	2017-03-23	D	59 - Exercice au comptant	(18 855)	11.6299	ON
S Split Corp.								
<i>Actions ordinaires Class A Shares</i>								

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
Premium Income Corporation	8	O	2017-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	7.2100	ON
		O	2017-03-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	7.1813	ON
Sandspring Resources Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Keep, Gordon	4	O	2017-03-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
GBK Investments Inc.	PI	O	2017-03-24	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Bons de souscription</i>								
Keep, Gordon	4							
GBK Investments Inc.	PI	O	2017-03-24	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Options</i>								
Adams, John Robert	4, 6	O	2017-03-24	D	50 - Attribution d'options	450 000		ON
Barnes, Phillip Gregory	4, 5	O	2017-03-24	D	50 - Attribution d'options	700 000		ON
Beharry, Suresh Edward	4	O	2017-03-24	D	50 - Attribution d'options	450 000		ON
Constable, David Wayne	4	O	2017-03-24	D	50 - Attribution d'options	450 000		ON
Keep, Gordon	4	O	2017-03-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Fiore Management & Advisory Corp.	PI	O	2017-03-24	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
The Kinderdream Foundation	PI	O	2017-03-24	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Laing, David Charles	4	O	2017-03-24	D	50 - Attribution d'options	450 000		ON
Munson, Richard Allen	4, 6, 5	O	2017-03-24	D	50 - Attribution d'options	700 000		ON
Pokrandt, Harry Rudolf	4	O	2017-03-24	D	50 - Attribution d'options	450 000		ON
Van Den Akker, Jessica	5	O	2017-01-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-24	D	50 - Attribution d'options	200 000		ON
Sandvine Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Caputo, David	4	O	2017-03-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	598	3.0100	ON
Donnelly, Tom	5	O	2017-03-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	131	3.0100	ON
Hamilton, Scott	4	O	2017-03-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	62	3.0100	ON
Siim, Brad	5	O	2017-03-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	291	3.0100	ON
Savanna Energy Services Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
LaMontagne, Dwayne Kevin	5	O	2017-03-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5 868	1.5400	AB
Total Energy Services Inc	3	O	2017-03-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		M	2017-03-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-03-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200 000	1.9600	AB
		O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	49 000	1.9200	AB
<i>Performance Share Units</i>								
LaMontagne, Dwayne Kevin	5	O	2017-03-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(302 475)	1.9900	AB
Strong, Christopher Davis	4, 5	O	2017-03-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(587 777)	1.9900	AB
<i>Restricted Share Units (cash based only)</i>								
Mills, Aaron	7	O	2017-03-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(2 104)	1.9900	AB
Torriero, Richard	7	O	2017-03-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(1 200)	1.9900	AB
Secure Energy Services Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Amirault, Rene	4, 5, 3	O	2017-03-21	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(1 000 000)	9.5600	AB
Amirault Partnership	PI	O	2010-03-24	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-03-21	I	90 - Changements relatifs à la propriété	200 000	9.5600	AB

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres		
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur	unitaire	principale
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
Rene Amiraault Family Trust	PI	O	2017-03-21	I	90 - Changements relatifs à la propriété	1 000 000	9.5600	AB
Markel, Brad	5	O	2017-03-21	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(200 000)	9.5600	AB
Options						7 000	7.7600	AB
Markel, Brad	5	O	2017-03-23	D	51 - Exercice d'options	(7 000)	7.7600	AB
Seven Generations Energy Ltd.								
<i>Actions ordinaires Class A</i>								
Hnatuik, Randall Nickolas Bruce	5							
Gabrielle Thorne - TFSA	PI	O	2014-10-29	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-03-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	250	22.1100	AB
TFSA	PI	O	2014-10-29	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-03-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	880	22.0200	AB
Rakhit, Kaushik	4	O	2017-03-20	D	51 - Exercice d'options	50 000	2.5000	AB
		O	2017-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 153)	23.1859	AB
		O	2017-03-20	D	51 - Exercice d'options	30 200	2.5000	AB
		O	2017-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 357)	23.1790	AB
		O	2017-03-20	D	54 - Exercice de bons de souscription	37 500	5.2500	AB
		O	2017-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 471)	23.0877	AB
		O	2017-03-20	D	54 - Exercice de bons de souscription	37 500	5.2500	AB
		O	2017-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 491)	23.1319	AB
		O	2017-03-20	D	54 - Exercice de bons de souscription	50 000	6.0000	AB
		O	2017-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(23 290)	23.0759	AB
		O	2017-03-20	D	51 - Exercice d'options	50 000	2.5000	AB
		O	2017-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 148)	23.1562	AB
		O	2017-03-21	D	54 - Exercice de bons de souscription	50 000	6.0000	AB
		O	2017-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(23 242)	22.8986	AB
		O	2017-03-21	D	54 - Exercice de bons de souscription	100 000	6.7500	AB
		O	2017-03-21	D	54 - Exercice de bons de souscription	25 000	3.7500	AB
		O	2017-03-21	D	54 - Exercice de bons de souscription	25 000	4.5000	AB
		O	2017-03-21	D	54 - Exercice de bons de souscription	25 000	5.2500	AB
		O	2017-03-21	D	54 - Exercice de bons de souscription	25 000	6.0000	AB
		O	2017-03-21	D	54 - Exercice de bons de souscription	20 000	6.7500	AB
		O	2017-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(98 100)	22.5266	AB
		O	2017-03-22	D	54 - Exercice de bons de souscription	5 000	6.7500	AB
<i>Bons de souscription Performance</i>								
Rakhit, Kaushik	4	O	2017-03-20	D	54 - Exercice de bons de souscription	(37 500)	5.2500	AB
		O	2017-03-20	D	54 - Exercice de bons de souscription	(37 500)	5.2500	AB
		O	2017-03-20	D	54 - Exercice de bons de souscription	(50 000)	6.0000	AB
		O	2017-03-21	D	54 - Exercice de bons de souscription	(50 000)	6.0000	AB
		O	2017-03-21	D	54 - Exercice de bons de souscription	(100 000)	6.7500	AB
		O	2017-03-21	D	54 - Exercice de bons de souscription	(25 000)	3.7500	AB
		O	2017-03-21	D	54 - Exercice de bons de souscription	(25 000)	4.5000	AB
		O	2017-03-21	D	54 - Exercice de bons de souscription	(25 000)	5.2500	AB
		O	2017-03-21	D	54 - Exercice de bons de souscription	(25 000)	6.0000	AB
		O	2017-03-21	D	54 - Exercice de bons de souscription	(20 000)	6.7500	AB
		O	2017-03-22	D	54 - Exercice de bons de souscription	(5 000)	6.7500	AB
<i>Options Pre-IPO</i>								
Rakhit, Kaushik	4	O	2017-03-20	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	2.5000	AB
		O	2017-03-20	D	51 - Exercice d'options	(30 200)	2.5000	AB
		O	2017-03-20	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	2.5000	AB
SHAW COMMUNICATIONS INC.								
<i>Actions sans droit de vote Class "B"</i>								
Krstajic, Alek	5							
ESPP	PI	O	2016-04-11	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	780	25.6600	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
					d'actionnariat			
<i>Performance Stock Units (PSU)</i>								
Krstajic, Alek	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	25	26.9900	AB
<i>Restricted Share Units</i>								
Krstajic, Alek	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	39	26.6700	AB
ShawCor Ltee								
<i>Employee Share Unit</i>								
Reizer, Kevin Dominic	5	O	2017-03-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 586		ON
		M	2017-03-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 566		ON
Sheritt International Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Chambers, Dean Ronald	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	30 107	0.8300	ON
Pathe, David V.	4, 5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	42 825	0.8300	ON
Sellers, Edward Arnold	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	12 237	0.8300	ON
Trenton, Karen Lynn	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	19 307	0.8100	ON
Wood, Stephen James	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	30 107	0.8300	ON
Shopify Inc.								
<i>Actions à droit de vote multiple Class B Multiple Voting Shares</i>								
Forsyth, Brittany Jean	5	O	2017-03-21	D	51 - Exercice d'options	13 196	6.2200USD	ON
		O	2017-03-21	D	36 - Conversion ou échange	(13 196)		ON
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A Subordinate Voting Shares</i>								
Finkelstein, Harley Michael	5							
2480447 Ontario Inc.	PI	O	2017-03-20	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(593)	67.9038USD	ON
Forsyth, Brittany Jean	5	O	2017-03-21	D	36 - Conversion ou échange	13 196		ON
		O	2017-03-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(13 196)	70.2582USD	ON
Lutke, Tobias Albin	4, 5							
7910240 Canada Inc.	PI	O	2017-03-20	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(9 000)	68.2473USD	ON
<i>Options</i>								
Forsyth, Brittany Jean	5	O	2017-03-21	D	51 - Exercice d'options	(13 196)	6.2200USD	ON
Sienna Senior Living Inc. (formerly Leisureworld Senior Care Corporation)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cormack, Lois	5	O	2017-03-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 234	17.4090	ON
Jourdain Coleman, Paula	4							
PAR Ventures Inc.	PI	O	2017-03-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	17.3400	ON
		O	2017-03-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	17.4210	ON
		O	2017-03-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	17.4000	ON
		O	2017-03-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	17.4284	ON
		O	2017-03-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	17.3210	ON
		O	2017-03-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	17.3003	ON
		O	2017-03-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	17.4270	ON
		O	2017-03-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	17.3900	ON
		O	2017-03-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	17.2806	ON
		O	2017-03-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	17.2153	ON
		O	2017-03-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	17.1600	ON
<i>Deferred Share Units</i>								

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
ANNABLE, MICHAEL	5	M	2017-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 017		ON
Cormack, Lois	5	O	2017-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	25 972		ON
		M'	2017-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	25 972		ON
Dykeman, Patricia Joanne	5	M	2017-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 798		ON
		M'	2017-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 473		ON
Jain, Nitin	5	M	2017-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 109		ON
Kachur, Lisa Leanne	5	O	2017-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 588		ON
		M'	2017-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 588		ON
<i>Executive Deferred Share Units</i>								
ANNABLE, MICHAEL	5	O	2017-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 017		ON
Cormack, Lois	5	M	2017-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	25 972		ON
Dykeman, Patricia Joanne	5	O	2017-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 798		ON
Jain, Nitin	5	O	2017-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 109		ON
Kachur, Lisa Leanne	5	M	2017-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 588		ON
<i>Restricted Share Units</i>								
Cormack, Lois	5	O	2017-03-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 234)	17.4090	ON
Silver Wheaton Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Brack, George Leslie	4	O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 250	25.4800	BC
		O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 250	23.2600	BC
Brough, John	4	O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 000	43.7400	BC
		O	2017-03-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 250	26.0700	BC
Holtby, Douglas Martin	7	O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 250	25.4800	BC
		O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 250	23.2600	BC
		O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	28.0800	BC
<i>Droits de souscription</i>								
Bell, Larry I.	7	O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 910		BC
Bernardi, Curzio Domenico	5	O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 880		BC
Brack, George Leslie	4	O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 910		BC
		O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 250)	25.4800	BC
		O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 250)	23.2600	BC
Brough, John	4	O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 910		BC
		O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 000)	43.7400	BC
		O	2017-03-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 250)	26.0700	BC
Brown, Gary Duncan	5	O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 880		BC
Charpentier, Bettina Joan	5	O	2010-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 160		BC
Drouin, Patrick Eugene	5	O	2012-07-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 160		BC
Gillin, Robert Peter Charles	4	O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 910		BC
Gosselin, Chantal	4	O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 910		BC
Hodaly, Haytham Henry	5	O	2011-12-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 880		BC
Holtby, Douglas Martin	7	O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 000		BC
		O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 250)	25.4800	BC
		O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 250)	23.2600	BC
Jeannes, Charles A.	4	O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 910		BC
Luna, Eduardo	7, 5	O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 910		BC
Smallwood, Randy	5	O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	21 640		BC
Tatarkin, Nikola	5	O	2017-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 530		BC
<i>Options</i>								
Bernardi, Curzio Domenico	5	O	2017-03-24	D	50 - Attribution d'options	44 300		BC
Brown, Gary Duncan	5	O	2017-03-24	D	50 - Attribution d'options	44 300		BC
Charpentier, Bettina Joan	5	O	2017-03-24	D	50 - Attribution d'options	15 700		BC
Drouin, Patrick Eugene	5	O	2017-03-24	D	50 - Attribution d'options	30 700		BC

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
Hodaly, Haytham Henry	5	O	2017-03-24	D	50 - Attribution d'options	44 300		BC
Smallwood, Randy	5	O	2017-03-24	D	50 - Attribution d'options	108 000		BC
Tatarkin, Nikola	5	O	2017-03-24	D	50 - Attribution d'options	28 000		BC
Parts Performance Shares								
Bernardi, Curzio Domenico	5	O	2017-03-24	D	97 - Autre	17 770		BC
		O	2017-03-25	D	97 - Autre	(25 888)		BC
Brown, Gary Duncan	5	O	2017-03-24	D	97 - Autre	17 770		BC
		O	2017-03-25	D	97 - Autre	(25 888)		BC
Charpentier, Bettina Joan	5	O	2017-03-24	D	97 - Autre	6 310		BC
		O	2017-03-25	D	97 - Autre	(9 320)		BC
Drouin, Patrick Eugene	5	O	2017-03-24	D	97 - Autre	12 330		BC
		O	2017-03-25	D	97 - Autre	(18 639)		BC
Hodaly, Haytham Henry	5	O	2017-03-24	D	97 - Autre	17 770		BC
		O	2017-03-25	D	97 - Autre	(25 888)		BC
Smallwood, Randy	5	O	2017-03-24	D	97 - Autre	43 280		BC
		O	2017-03-25	D	97 - Autre	(75 593)		BC
Tatarkin, Nikola	5	O	2017-03-24	D	97 - Autre	13 070		BC
		O	2017-03-25	D	97 - Autre	(17 604)		BC
SILVERCORP METALS INC.								
<i>Actions ordinaires without par value</i>								
Liu, Yikang	4	O	2017-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	4.9109	BC
Slate Office REIT								
<i>Deferred Units</i>								
Dube, Georges	4	O	2015-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	25	7.1600	ON
Duke, Nora	4	O	2015-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	12	7.1600	ON
Mawani, Al	4	O	2015-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	67	7.1600	ON
O'Bryan, John Charles	4	O	2015-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	69	7.1600	ON
Spackman, Pamela Jean	4	O	2015-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	74	7.1600	ON
Sleep Country Canada Holdings Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gunn, Stephen	4	O	2017-03-16	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(441 480)		ON
Gunnbar Inc.	PI	O	2015-07-10	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-16	I	90 - Changements relatifs à la propriété	441 480		ON
Smart Real Estate Investment Trust								
<i>Special Voting Units</i>								
Goldhar, Mitchell	3							
SC Financial Investments Inc.	PI	O	2017-03-24	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	361 215		ON
Société Financière Manuvie								
<i>Actions ordinaires</i>								
Thomson, Warren A.	5	O	2017-03-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	82	24.6000	ON
Lisa Diane Thomson	PI	O	2017-03-20	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	309	24.6000	ON
Spin Master Corp.								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Yuen, Chi Wah	7	O	2017-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	37.6600	ON
Spott Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Fox, James Robert	7	O	2017-03-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	123 830	2.3500	ON
Hibbert, Kevin Lloyd	5	O	2017-03-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	24 766	2.3500	ON

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
McTaggart, Kirstin	7	O	2017-03-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	34 043	2.3500	ON
Wilson, John Noble George	7	O	2017-03-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	177 975	2.3500	ON
Stantec Inc.								
<i>Common Shares Performance Share Units</i>								
Alpern, Paul Jeremy David	7, 5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 436	32.8300	AB
		O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	107	32.6400	AB
Castro, Leonardo De Oliveira	7	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	24	34.3400	AB
Clayton, Carl Frank	7	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	37	34.3400	AB
Davert, Marshall	7	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	13	34.3400	AB
DiManno, Valentino	7, 5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 856	32.8300	AB
		O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	265	32.6400	AB
Fleck, Steve Marvin	7	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	22	34.3400	AB
Gomes, Robert	4, 7, 5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	34 521	32.8300	AB
		O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 752	32.6400	AB
Johnston, Gordon Allan	7	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	27	34.3400	AB
Kennedy, Michael Aloysius	7	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	23	34.3400	AB
Lavoie, Blair	7	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	16	34.3400	AB
Lefaiivre, Daniel Joseph	7	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 310	32.8300	AB
		O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	287	32.6400	AB
Morrison, Kirk Murray	7	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	20	34.3400	AB
Murray, Scott Lynn	7, 5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 966	32.8300	AB
		O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	272	32.6400	AB
Seager, Robert Harold	7	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	27	34.3400	AB
Wlad, Russell Edward	7	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	21	34.3400	AB
Stella-Jones Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bourgault, Lyne	7							
CComputershare trust Company of Canada	PI	O	2016-03-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	41	44.3070	QC
		O	2016-04-29	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9	48.0000	QC
		O	2016-06-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	41	43.7300	QC
		O	2016-06-28	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9	48.0900	QC
		O	2016-09-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	45	39.6864	QC
		O	2016-09-23	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	12	45.9900	QC
		O	2016-12-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	51	39.0830	QC
		O	2016-12-21	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	12	44.4400	QC
Campbell, Shane Douglas	7							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2016-03-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	20	49.2300	QC
		O	2016-06-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	16	48.5920	QC
		O	2016-09-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	21	44.0960	QC
		O	2016-12-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	18	43.4260	QC
Caric, George	7							
CComputershare Trust Company of Canada	PI	O	2016-03-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	69	49.2300	QC

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
		O	2016-04-29	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3	48.0000	QC
		O	2016-06-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	77	48.5920	QC
		O	2016-06-28	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3	48.0900	QC
		O	2016-09-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	74	44.0960	QC
		O	2016-09-23	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4	45.9900	QC
		O	2016-12-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	90	43.4260	QC
		O	2016-12-21	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4	44.4400	QC
Comerford, Kevin Patrick	7							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2016-03-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	88	49.2300	QC
		O	2016-04-29	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	48.0000	QC
		O	2016-06-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	73	48.0900	QC
		O	2016-06-28	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	48.0900	QC
		O	2016-09-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	94	44.0960	QC
		O	2016-09-23	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	94	44.0960	QC
		O	2016-09-23	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	45.9900	QC
		O	2016-12-21	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	84	43.4260	QC
		M	2016-12-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	84	43.4260	QC
		O	2016-12-21	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2	44.4400	QC
Daigle, Andre	7							
Computershare trust COmpany of Canada	PI	O	2016-03-21	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2016-03-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	49	44.3070	QC
		O	2016-04-29	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	13	44.8000	QC
		O	2016-06-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	50	43.7300	QC
		O	2016-06-28	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	13	48.0900	QC
		O	2016-03-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	55	39.6864	QC
		O	2016-09-23	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	13	45.9900	QC
		O	2016-12-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	64	39.0830	QC
		O	2016-12-21	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	14	44.4400	QC
Downy, William Garfield Jr.	7							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2016-03-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	36	49.2300	QC

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
		O	2016-04-29	C	d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3	48.0000	QC
		O	2016-06-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	40	48.5920	QC
		O	2016-06-28	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2	48.0900	QC
		O	2016-03-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	38	44.0960	QC
		O	2016-09-23	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4	45.9900	QC
		O	2016-12-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	47	43.4260	QC
		O	2016-12-21	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2	44.4400	QC
Eichenbaum, Marla	5							
Computershare trust company of Canada	PI	O	2016-03-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	80	44.3070	QC
		O	2016-04-29	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9	48.0000	QC
		O	2016-06-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	79	43.7328	QC
		O	2016-06-28	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9	48.0900	QC
		O	2016-09-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	80	39.6864	QC
		O	2016-06-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	80	39.6864	QC
		O	2016-09-23	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9	45.9900	QC
		O	2016-12-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	92	39.0830	QC
		O	2016-12-21	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8	44.4400	QC
McManus, Brian	4, 5							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2016-04-29	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	15	48.0000	QC
		O	2016-06-28	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	16	48.0900	QC
		O	2016-09-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	189	39.6864	QC
		O	2016-09-23	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	16	45.9900	QC
		O	2016-12-14	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	224	39.0830	QC
		O	2016-12-21	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	17	44.4400	QC
Pageau-Goyette, Nycol	4	O	2017-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 520	38.8590	QC
Powell, Douglas W.	7							
CompuShare Trust Company of Canada	PI	O	2016-03-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9	44.3070	QC
		O	2016-04-29	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	48.0000	QC
		O	2016-06-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9	43.7300	QC

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
		O	2016-09-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8	39.6840	QC
		O	2016-12-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10	39.0830	QC
Vachon, Eric	7							
CComputershare Trust Company of Canada	PI	O	2016-03-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	85	44.3070	QC
		O	2016-04-29	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9	48.0000	QC
		O	2016-06-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	80	43.7300	QC
		O	2016-06-28	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4	48.0900	QC
		O	2016-09-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	90	39.6840	QC
		O	2016-09-23	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	45.9900	QC
		O	2016-12-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	110	39.0830	QC
		O	2012-12-21	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	44.4400	QC
Webster, Mary	4	O	2017-03-23	D	51 - Exercice d'options	10 000	9.9000	QC
Whitted, David	7							
CComputershare Trust Company of Canada	PI	O	2016-03-21	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2016-03-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	21	49.2300	QC
		O	2016-04-29	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	48.0000	QC
		O	2016-06-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	22	48.5920	QC
		O	2016-06-28	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	48.0900	QC
		O	2016-09-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	22	44.0960	QC
		O	2016-09-23	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	45.9900	QC
		O	2016-12-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	27	43.4260	QC
		O	2016-12-21	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	4444.0000	QC
Younce, Jon	7							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2016-03-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	20	29.2300	QC
		O	2016-04-29	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2	48.0000	QC
		O	2016-06-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	16	48.5920	QC
		O	2016-06-28	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2	48.0900	QC
		O	2016-09-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	20	44.0960	QC
		O	2016-09-23	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2	45.9900	QC
		O	2016-12-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	18	43.4260	QC

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
		O	2016-12-21	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2	44.4400	QC
Zeegers, Ronald Leo	7							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2016-03-16	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6	44.3070	QC
		O	2016-04-29	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	48.0000	QC
		O	2016-06-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6	43.7300	QC
		O	2016-06-28	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	48.0900	QC
		O	2016-09-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6	39.6840	QC
		O	2016-09-23	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	45.9900	QC
		O	2016-12-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7	39.0830	QC
		O	2016-12-21	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	44.4400	QC
Options								
Webster, Mary	4	O	2017-03-23	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	9.9000	QC
Street Capital Group Inc.								
Actions ordinaires								
DaRocha, Lazaro Manuel	7	O	2017-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	1.6300	ON
		O	2017-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	1.6500	ON
Summit Industrial Income REIT								
Parts de fiducie								
Morassutti, Lawrence	4							
Caren Morassutti - RRSP	PI	O	2017-03-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	357	6.0600	ON
Travi Inc.	PI	O	2017-03-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	14 969	6.0600	ON
Surge Energy Inc.								
Actions ordinaires								
Colborne, Paul	4	O	2017-03-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	35	2.5000	AB
Colborne Family Trust	PI	O	2017-03-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 169	2.5000	AB
Janice RRSP	PI	O	2017-03-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 221	2.5000	AB
		O	2017-03-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	2.3500	AB
Symphony Floating Rate Senior Loan Fund								
Parts Class A								
Symphony Floating Rate Senior Loan Fund	1	O	2017-02-28	D	38 - Rachat ou annulation	2 600	9.0500	ON
		M	2017-02-28	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	9.0500	ON
		O	2017-02-28	D	38 - Rachat ou annulation	(2 600)	9.0500	ON
		M	2017-02-28	D	38 - Rachat ou annulation	(2 500)	9.0500	ON
Tamarack Valley Energy Ltd.								
Actions ordinaires								
Currie, Ian Robert	4	O	2017-03-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Laurie Currie	PI	O	2017-03-22	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Technologies D-Box inc								
Actions ordinaires Class A								
JC Asset Management Group (Canada) Inc.	3	O	2017-02-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	0.5100	QC
		M	2017-02-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(150 000)	0.5100	QC
		O	2017-03-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(19 500)	0.3900	QC
		O	2017-03-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 500)	0.3900	QC
		O	2017-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.4030	QC

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
		O	2017-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.4100	QC
		O	2017-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	0.4100	QC
Technologies Interactives Mediagrif Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Roy, Claude	4, 5, 3	O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	15.9800	QC
		O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	15.9900	QC
TELUS Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bouchard, Micheline	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	497		BC
<i>Deferred Share Units</i>								
Bouchard, Micheline	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 804		BC
Chan, Raymond Tatsun	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	283		BC
Day, Stockwell	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	508		BC
MacKinnon, William	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 072		BC
Marwah, Sarabjit	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	172		BC
TeraGo Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ciciretto, Antonio	4, 5	O	2017-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	3.7500	ON
Gerber, Matthew	4	O	2017-03-22	D	46 - Contrepartie de services	1 683		ON
German, Nicole	4	O	2017-03-22	D	46 - Contrepartie de services	1 683		ON
GRAFSTEIN, Jerahmiel Samson	4	O	2017-03-22	D	46 - Contrepartie de services	1 801		ON
Martin, Michael James	4	O	2017-03-22	D	46 - Contrepartie de services	1 442		ON
Second Alpha Partners I(A), L.P.	4	O	2017-03-22	D	46 - Contrepartie de services	2 770		ON
Second Alpha Partners I(B), L.P.	4	O	2017-03-22	D	46 - Contrepartie de services	1 073		ON
Sherlock, Gary Neil	4	O	2017-03-22	D	46 - Contrepartie de services	2 163		ON
TerraVest Capital Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gering, Michael	1							
MLT Holdings LTD	PI	O	2017-03-21	I	38 - Rachat ou annulation	(53 000)	9.3000	AB
The Descartes Systems Group Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Pagan, John Scott	7, 5	O	2017-03-21	D	51 - Exercice d'options	79 612	6.3200	ON
		O	2017-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(79 612)	30.3300	ON
<i>Options</i>								
Pagan, John Scott	7, 5	O	2017-03-21	D	51 - Exercice d'options	(79 612)	6.3200	ON
The Second Cup Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bregman, Michael David	4							
Tailwind Fund Limited Partnership	PI	O	2017-03-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	1.5500	ON
Thérapeutique Knight Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Sakhia, Samira	4, 5	O	2017-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	584	10.3700	QC
<i>Options</i>								
Goodman, Jonathan Ross	4, 6, 5	O	2017-03-21	D	50 - Attribution d'options	133 218		QC
Kadanoff, Jeffrey Lorne	5	O	2017-03-21	D	50 - Attribution d'options	74 010		QC
Khoury, Amal	5	O	2017-03-21	D	50 - Attribution d'options	74 010		QC
Sakhia, Samira	4, 5	O	2017-03-21	D	50 - Attribution d'options	34 821	10.1000	QC
Thomson Reuters Corporation								

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
Actions ordinaires						acquis		
						ou aliénés		
Craig, David William Ian	7, 5	O	2017-03-21	D	51 - Exercice d'options	4 171	30.8500USD	ON
		O	2017-03-21	D	51 - Exercice d'options	3 312	34.1500USD	ON
		O	2017-03-21	D	51 - Exercice d'options	1 763	39.5000USD	ON
		O	2017-03-21	D	51 - Exercice d'options	3 023	36.6300USD	ON
		O	2017-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 000)	43.1618USD	ON
		O	2017-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 269)	43.1860USD	ON
The Woodbridge Company Limited	3							
Thomfam Nominees	PI	O	2017-03-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 720	58.4600	ON
		O	2017-03-28	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	(1 720)	58.4600	ON
Walker, Linda	7, 5	O	2017-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 232)	43.6000USD	ON
Warwick, Peter	7	O	2017-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 514)	43.3355USD	ON
Deferred Share Units								
Smith, James Clifton	5	O	2017-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 477	43.6800USD	ON
Options								
Craig, David William Ian	7, 5	O	2017-03-21	D	51 - Exercice d'options	(27 680)	30.8500USD	ON
		O	2017-03-21	D	51 - Exercice d'options	(30 072)	34.1500USD	ON
		O	2017-03-21	D	51 - Exercice d'options	(39 750)	39.5000USD	ON
		O	2017-03-21	D	51 - Exercice d'options	(37 959)	36.6300USD	ON
Restricted Share Units								
Beaumont, Stewart	7	O	2016-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	344	38.2300USD	ON
		O	2016-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	391	41.2200USD	ON
		O	2016-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	399	40.8100USD	ON
		O	2016-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	368	44.5600USD	ON
		O	2017-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	650	43.7800USD	ON
		M	2017-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	569	43.6800USD	ON
Bello, Stephane	5	O	2016-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 977	38.2300USD	ON
		O	2016-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 413	41.2200USD	ON
		O	2016-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 457	40.8100USD	ON
		O	2016-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 269	44.5600USD	ON
		O	2017-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4 481	43.7800USD	ON
		M	2017-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4 294	43.6800USD	ON
Cannizzaro, Sean	7	O	2016-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	173	38.2300USD	ON
		O	2016-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	179	41.2200USD	ON
		O	2016-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	182	40.8100USD	ON
		O	2016-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	168	44.5600USD	ON
		O	2017-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	333	43.7800USD	ON

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
		M	2017-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	318	43.6800USD	ON
Clamp-Held, Ruth	7	O	2016-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	36	38.2300USD	ON
		O	2016-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	49	41.2200USD	ON
		O	2016-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	50	40.8100USD	ON
		O	2016-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	46	44.5600USD	ON
		O	2017-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	73	43.7800USD	ON
		M	2017-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	60	43.6800USD	ON
Collier, Timothy	7	O	2016-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	607	38.2300USD	ON
		O	2016-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	858	41.2200USD	ON
		O	2016-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	873	40.8100USD	ON
		O	2016-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	806	44.5600USD	ON
		O	2017-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 565	43.7800USD	ON
		M	2017-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 475	43.6800USD	ON
Craig, David William Ian	7, 5	O	2016-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 822	38.2300USD	ON
		O	2016-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 823	41.2200USD	ON
		O	2016-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 856	40.8100USD	ON
		O	2016-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 714	44.5600USD	ON
		O	2017-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 384	43.7800USD	ON
		M	2017-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 298	43.6800USD	ON
Gold, Marc E.	7	O	2016-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	281	38.2300USD	ON
		O	2016-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	302	41.2200USD	ON
		O	2016-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	308	40.8100USD	ON
		O	2016-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	284	44.5600USD	ON
		O	2017-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	544	43.7800USD	ON
		M	2017-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	511	43.6800USD	ON
Hughes, Priscilla C.	7	O	2016-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	179	38.2300USD	ON
		O	2016-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	217	41.2200USD	ON
		O	2016-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	305	40.8100USD	ON

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
		O	2016-12-15	D	d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	281	44.5600USD	ON
		O	2017-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	527	43.7800USD	ON
		M	2017-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	481	43.6800USD	ON
Johnston, Bernadette	7	O	2016-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	40	38.2300USD	ON
		O	2016-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	52	41.2200USD	ON
		O	2016-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	53	40.8100USD	ON
		O	2016-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	49	44.5600USD	ON
		O	2017-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	74	43.7800USD	ON
		M	2017-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	61	43.6800USD	ON
King, Richard Harrison	7, 5	O	2016-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	481	38.2300USD	ON
		O	2016-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	567	41.2200USD	ON
		O	2016-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	578	40.8100USD	ON
		O	2016-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	534	44.5600USD	ON
		O	2017-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 101	43.7800USD	ON
		M	2017-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 000	43.6800USD	ON
Masterson, Neil Thomas	7, 5	O	2016-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	623	38.2300USD	ON
		O	2016-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 066	41.2200USD	ON
		O	2016-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 085	40.8100USD	ON
		O	2016-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 002	44.5600USD	ON
		O	2017-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 030	43.7800USD	ON
		M	2017-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 972	43.6800USD	ON
Peccarelli, Brian S.	7, 5	O	2016-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 077	38.2300USD	ON
		O	2016-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 077	41.2200USD	ON
		O	2016-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 097	40.8100USD	ON
		O	2016-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 013	44.5600USD	ON
		O	2017-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 048	43.7800USD	ON
		M	2017-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 989	43.6800USD	ON

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
Scanlon, Brian Louis	5	O	2016-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	273	38.2300USD	ON
		O	2016-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	706	41.2200USD	ON
		O	2016-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	719	40.8100USD	ON
		O	2016-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	664	44.5600USD	ON
		O	2017-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 325	43.7800USD	ON
		M	2017-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 271	43.6800USD	ON
Sider, Vance A.	5	O	2016-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	236	38.2300USD	ON
		O	2016-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	331	41.2200USD	ON
		O	2016-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	337	40.8100USD	ON
		O	2016-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	311	44.5600USD	ON
		O	2017-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	512	43.7800USD	ON
		M	2017-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	420	43.6800USD	ON
Smith, James Clifton	5	O	2016-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 805	38.2300USD	ON
		O	2016-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 238	41.2200USD	ON
		O	2016-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 316	40.8100USD	ON
		O	2016-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 985	44.5600USD	ON
		O	2017-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7 785	43.7800USD	ON
		M	2017-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 965	43.7800USD	ON
		M'	2017-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 965	43.6800USD	ON
Stanley, Deirdre	7, 5	O	2016-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	831	38.2300USD	ON
		O	2016-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	866	41.2200USD	ON
		O	2016-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	882	40.8100USD	ON
		O	2016-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 196	44.5600USD	ON
		O	2017-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 392	43.7800USD	ON
		M	2017-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 314	43.6800USD	ON
Taylor, Susan C.	7, 5	O	2016-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	900	38.2300USD	ON
		O	2016-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	930	41.2200USD	ON
		O	2016-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	946	40.8100USD	ON

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
		O	2016-12-15	D	d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	874	44.5600USD	ON
		O	2017-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 720	43.7800USD	ON
		M	2017-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 653	43.6800USD	ON
Walker, Linda	7, 5	O	2016-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	196	38.2300USD	ON
		O	2016-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	267	41.2200USD	ON
		O	2016-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	272	40.8100USD	ON
		O	2016-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	251	44.5600USD	ON
		O	2017-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	738	43.7800USD	ON
		M	2017-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	667	43.6800USD	ON
Warwick, Peter	7	O	2016-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	352	38.2300USD	ON
		O	2016-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	491	41.2200USD	ON
		O	2016-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	461	44.5600USD	ON
		O	2017-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	757	43.7800USD	ON
		M	2017-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	619	43.6800USD	ON
		O	2016-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	499	40.8100USD	ON
Tidewater Midstream and Infrastructure Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bushfield, Corine Renae Knight	6	O	2016-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Mckenna, Tobias John	4, 5							
RRSP	PI	O	2015-04-08	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 640	1.5600	AB
Toone, Randy Warren	6	O	2016-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Vorra, Joel Kyle	5							
RRSP	PI	O	2015-04-08	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	627	1.6400	AB
Williams, Jarvis	5							
RRSP	PI	O	2015-04-08	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 303	1.5600	AB
Timbercreek Financial Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Watchorn, Derek John	4	O	2016-08-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	11	8.2300	ON
		O	2016-08-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	168	8.2300	ON
Bonnie Watchorn	PI	O	2016-08-19	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6	8.2300	ON

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
		O	2016-08-19	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	45	8.2300	ON
Torstar Corporation								
<i>Actions sans droit de vote Class B</i>								
Harvey, Campbell Russell	4, 3							
Campbell R Harvey & Susan E Harvey-Schijns Trustees of The Faith Harvey Spouse Trust	PI	O	2002-01-31	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-21	C	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	492 104	1.6878	ON
Campbell R Harvey, Susan E Harvey-Schijns & Margaret R O'Sullivan Ex Est Faith E Harvey	PI	O	2002-01-31	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-21	C	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	741 808	1.6530	ON
Crofton Harvey-Campbell Holdings Inc.	PI	O	2017-03-21	C	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	(492 104)	1.6878	ON
Faith Harvey-Campbell Holdings Inc.	PI	O	2017-03-21	C	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	(741 808)	1.6530	ON
<i>Class A Voting Shares</i>								
Harvey, Campbell Russell	4, 3							
Campbell R Harvey, Susan E Harvey-Schijns & Margaret R O'Sullivan Ex Est Faith E Harvey	PI	O	2002-01-31	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2002-01-31	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-03-21	C	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	465 948	1.6530	ON
Faith Harvey-Campbell Holdings Inc.	PI	O	2017-03-21	C	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	(465 948)	1.6500	ON
		M	2017-03-21	C	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	(465 948)	1.6530	ON
Touchstone Exploration Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Vredenburg, Harrie	4	O	2016-10-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(535)	0.1500	AB
		O	2016-11-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 058)	0.1500	AB
WRIGHT, JOHN DAVID	4, 5	O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	356 000	0.1350	AB
		O	2017-03-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	31 000	0.1350	AB
TransAlta Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Faithfull, Timothy W.	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	28 551	6.5400	AB
Giffin, Gordon	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	33 388	6.4200	AB
<i>DSU (Deferred Share Units)</i>								
Faithfull, Timothy W.	4	O	2016-12-31	D	35 - Dividende en actions	3 937	5.8700	AB
Giffin, Gordon	4	O	2016-12-31	D	35 - Dividende en actions	1 236	5.8700	AB
TransCanada Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bertovic, Jasmin	7							
Trustee of TransCanada's US 401(K) Plan	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1	42.2100USD	AB
Burney, Derek Hudson	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	509	54.8500	AB
Cook, Ronald L.	5							
CIBC RRSP Account	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	254	54.3600	AB
Wife's RRSP Account	PI	O	2016-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	56	54.3600	AB

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
DAVIS, MARY CATHARINE	7							
Trustee of TransCanada's US 401(K) Plan	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	57	42.9500USD	AB
Gateman, Richard N.	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	352	54.6700	AB
Jones, Robert E.	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 151	54.5600	AB
McWilliams, John J.	7	O	2017-03-24	D	51 - Exercice d'options	5 291	48.4400	AB
		O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 600)	62.4900	AB
		O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.5000	AB
		O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	62.4800	AB
		O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.4700	AB
		O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	62.4600	AB
		O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	62.4400	AB
		O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(291)	62.4200	AB
Trustee of TransCanada's US 401(k) Plan	PI	O	2011-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	136	40.9600	AB
		M	2011-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	136	40.9600USD	AB
		M'	2011-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	24	40.9600USD	AB
		O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	82	42.8300USD	AB
MEIER, VERN J.	7							
Trustee of TransCanada's US 401(k) Plan	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	110	38.7300USD	AB
Prior, Richard	7							
Trustee of TransCanada's US 401(K) Plan	PI	O	2015-06-03	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	30	46.2000USD	AB
SOINI, JOHN F.	7	O	2017-03-22	D	51 - Exercice d'options	6 147	6147.0000	AB
		O	2017-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 347)	61.4300	AB
		O	2017-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 900)	61.4200	AB
		O	2017-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	61.4100	AB
Taylor, William C.	5							
Trustee of TransCanada's US 401(k) Plan	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	95	42.0400USD	AB
<i>Executive Share Units</i>								
Prior, Richard	7	O	2015-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	186		AB
		M	2015-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	189		AB
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	268		AB
Steeves, Terri	7	O	2015-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	159		AB
		M	2015-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	163		AB
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	251		AB
<i>Options Granted Feb. 25, 2014 @ \$49.03 CDN Expiry Feb. 25, 2021</i>								
SOINI, JOHN F.	7	O	2017-03-22	D	51 - Exercice d'options	(6 147)		AB
<i>Options Granted March 22, 2016 @ \$48.44 CDN (expire March 22, 2023)</i>								
McWilliams, John J.	7	O	2017-03-24	D	51 - Exercice d'options	(5 291)		AB
Trez Capital Senior Mortgage Investment Corporation								

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
Class A Shares						acquis		
Greene, Morley						ou aliénés		
Trez Capital Group Limited Partnership	3	PI	O	2017-03-23	I 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(300)	5.1700	BC
			O	2017-03-23	I 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(300)	5.1600	BC
			O	2017-03-23	I 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1 400)	5.1600	BC
Lai, Kenty Hin-Fai	3							
Trez Capital Group Limited Partnership	PI	O	2017-03-23	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(300)	5.1700	BC
			O	2017-03-23	I 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(300)	5.1600	BC
			O	2017-03-23	I 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1 400)	5.1600	BC
Manson, Alexander Maxwell	4, 5, 3							
Trez Capital Group Limited Partnership	PI	O	2017-03-23	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(300)	5.1700	BC
			O	2017-03-23	I 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(300)	5.1600	BC
			O	2017-03-23	I 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1 400)	5.1600	BC
Perkins, Robert Derek	3							
Trez Capital Group Limited Partnership	PI	O	2017-03-23	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(300)	5.1700	BC
			O	2017-03-23	I 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(300)	5.1600	BC
			O	2017-03-23	I 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1 400)	5.1600	BC
Trican Well Service Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Brooks, Gilbert Allen	4	O	2017-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 000	3.6600	AB
Wilks Brothers, LLC	3	O	2017-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	175 000	3.9000	AB
		O	2017-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000 000	3.6000	AB
		O	2017-03-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700 000	3.5650	AB
Tricon Capital Group Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Berman, Gary	4, 5							
RRSP	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	988		ON
Francis, Wissam	5							
RRSP Account	PI	O	2016-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	165		ON
Trinidad Drilling Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bolster, Lesley Marie	5							
RRSP Payroll Deduction Plan	PI	O	2017-03-23	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	246		AB
Conway, Brent John	5							
RRSP Payroll Automatic Deduction Plan	PI	O	2017-03-23	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	493		AB
Tucows Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cooperman, Michael	5	O	2017-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 500)	49.2300USD	ON
		O	2017-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(21 719)	47.6300USD	ON

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
Ralls, Rawleigh Hazen	4	O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 433)	49.1290USD	ON
		O	2017-03-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 567)	49.2410USD	ON
		O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	49.5030USD	ON
Kate Ralls Individual Retirement Account	PI	O	2017-03-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 250)	49.1140USD	ON
Kate Ralls, Spouse	PI	O	2017-03-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 764)	49.1560USD	ON
		O	2017-03-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 236)	49.2480USD	ON
		O	2017-03-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	49.5030USD	ON
Rawleigh Ralls Individual Retirement Account	PI	O	2017-03-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 440)	49.1300USD	ON
		O	2017-03-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 560)	49.2510USD	ON
		O	2017-03-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	49.5030USD	ON
U.S. Dividend Growers Income Corp.								
<i>Actions ordinaires Equity Shares</i>								
U.S. Dividend Growers Income Corp.	1	O	2017-03-21	D	38 - Rachat ou annulation	600	9.3500	AB
Unigold Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Tremblay, Norman	3	O	2017-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000 000	0.2400	ON
United Corporations Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
E-L Financial Corporation Limited	3	O	2017-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	97.5100	ON
Urbanimmersive Inc.								
<i>Options</i>								
McDonald, James	4	O	2016-09-23	D	52 - Expiration d'options	(45 000)	0.5000	QC
Robidoux, Daniel	4	O	2016-09-23	D	52 - Expiration d'options	(33 000)	0.5000	QC
Vecima Networks Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Edmonds, Scott Blair	4	O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	10.1900	BC
Veresen Inc.								
<i>Restricted Share Units</i>								
Ramotowski, Pamela Anne	5							
Veresen RSUs	PI	O	2016-03-31	I	59 - Exercice au comptant	982	9.0942	AB
		O	2016-12-31	I	56 - Attribution de droits de souscription	133	9.7032	AB
		O	2017-03-24	I	56 - Attribution de droits de souscription	21	13.4878	AB
VersaBank								
<i>Actions ordinaires</i>								
Carter, Richard William	4							
CIBC - non reg	PI	O	2017-03-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 100	4.8362	ON
		O	2017-03-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 900	4.8500	ON
Hockin, Thomas A	4							
CIBC - non registered	PI	O	2017-03-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	4.8600	ON
		O	2017-03-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 100	4.8900	ON
Litton, Colin Edward	4	O	2017-01-31	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	873		ON
CIBC - open/cash account	PI	M	2017-01-31	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	873		ON
		O	2017-03-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	4.8900	ON
		M	2017-03-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	4.8900	ON
		O	2017-03-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 700	4.9000	ON
		M	2017-03-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	4.9000	ON
		O	2017-03-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	4.8975	ON
		O	2017-03-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	4.8995	ON
		O	2017-03-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	4.7900	ON
		O	2017-03-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	4.8000	ON
		O	2017-03-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	4.8025	ON
		O	2017-03-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	4.8050	ON
		O	2017-03-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	4.8075	ON

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
		O	2017-03-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	4.8085	ON
		O	2017-03-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	4.8100	ON
		O	2017-03-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	4.8150	ON
		O	2017-03-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	4.8200	ON
		O	2017-03-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	4.7600	ON
		O	2017-03-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	4.7700	ON
		O	2017-03-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	4.7800	ON
		O	2017-03-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	4.7900	ON
		O	2017-03-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	4.8000	ON
		O	2017-03-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	4.8050	ON
		O	2017-03-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 600	4.8400	ON
		O	2017-03-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	4.8500	ON
Actions privilégiées Series 1								
Hillier, Arnold Edward	4							
BMO - Cash	PI	O	2017-03-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	9.7600	ON
Actions privilégiées Series 3								
Hillier, Arnold Edward	4							
BMO - Cash	PI	O	2017-03-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	9.8600	ON
Versus Systems Inc.								
Actions ordinaires								
Chin, Kelsey	5	O	2016-10-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-03-17	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	100 000		BC
Bons de souscription								
Chin, Kelsey	5	O	2016-10-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-03-17	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	100 000		BC
VVC Exploration Corporation								
Actions ordinaires								
Palos Merchant Fund L.P.	3	O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(738 000)	0.0250	ON
Waste Connections, Inc. (formerly Progressive Waste Solutions Ltd.)								
Actions ordinaires								
Jackman, Worthing F.	5	O	2017-03-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 918)	86.3500USD	ON
Wesdome Gold Mines Ltd.								
Actions ordinaires								
Mannard, George Nelson	5	O	2017-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	4.2000	ON
SAWH, HEMDAT	4, 5	O	2017-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	250 000	0.9000	ON
		M	2017-03-23	D	51 - Exercice d'options	250 000	0.9000	ON
		O	2017-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(250 000)	4.2241	ON
Smith, Barry George	4	O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	4.1500	ON
Uloth, Rowland Wallace	4	O	2017-03-24	D	51 - Exercice d'options	200 000	0.5600	ON
		O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200 000)	4.0600	ON
		O	2017-03-27	D	51 - Exercice d'options	40 000	0.7000	ON
		O	2017-03-27	D	51 - Exercice d'options	20 000	0.6600	ON
		O	2017-03-27	D	51 - Exercice d'options	25 000	0.8400	ON
		O	2017-03-27	D	51 - Exercice d'options	100 000	1.2100	ON
		O	2017-03-27	D	51 - Exercice d'options	50 000	1.2800	ON
		O	2017-03-28	D	51 - Exercice d'options	25 000	1.5700	ON
		O	2017-03-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(235 000)	4.0200	ON
		O	2017-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	3.9000	ON
Options								
SAWH, HEMDAT	4, 5	O	2017-03-21	D	51 - Exercice d'options	(250 000)	0.9000	ON
Uloth, Rowland Wallace	4	O	2017-03-24	D	51 - Exercice d'options	(200 000)		ON
		O	2017-03-27	D	51 - Exercice d'options	(40 000)		ON
		O	2017-03-27	D	51 - Exercice d'options	(20 000)		ON
		O	2017-03-27	D	51 - Exercice d'options	(25 000)		ON
		O	2017-03-27	D	51 - Exercice d'options	(100 000)		ON

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de titres	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	ou valeur nominale	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	acquis		
Porteur inscrit						ou aliénés		
		O	2017-03-27	D	51 - Exercice d'options	(50 000)		ON
		O	2017-03-28	D	51 - Exercice d'options	(25 000)		ON
West Fraser Timber Co. Ltd.								
<i>Options</i>								
KETCHAM, HENRY HOLMAN III	4, 5							
Stock Option Plan	PI	O	2017-03-20	I	59 - Exercice au comptant	(100 000)		BC
Whitecap Resources Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dunlop, Darin Roy	5	O	2015-08-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 735	10.7367	AB
		M	2015-08-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 717	10.7367	AB
		O	2016-06-23	D	36 - Conversion ou échange	5 000	9.2000	AB
Belinda Dunlop	PI	M	2016-06-23	C	36 - Conversion ou échange	5 000	9.2000	AB
Connor Dunlop	PI	O	2017-03-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	350	9.7940	AB
<i>Subscription Receipts</i>								
Dunlop, Darin Roy	5	O	2016-05-30	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	5 000	9.2000	AB
		O	2016-06-23	D	36 - Conversion ou échange	(5 000)	9.2000	AB
Belinda Dunlop	PI	M	2016-05-30	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	5 000	9.2000	AB
		M	2016-06-23	C	36 - Conversion ou échange	(5 000)	9.2000	AB
WPT Industrial Real Estate Investment Trust								
<i>Deferred Unit</i>								
Arkema, Milo Dwight	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 440		ON
		O	2017-03-22	D	46 - Contrepartie de services	2 314		ON
Cimino, Matthew James	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4 684		ON
		O	2017-03-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	21 528		ON
DiNunzio, Luigi Rosario	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	30		ON
		O	2017-03-22	D	46 - Contrepartie de services	1 683		ON
Frederiksen, Scott	4, 5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	6 952		ON
		O	2017-03-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	43 057		ON
Heieie, Dennis Grant	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4 684		ON
Kavanagh, Sarah Baldwin	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 449		ON
		O	2017-03-22	D	46 - Contrepartie de services	2 164		ON
Smith, Stuart H.B.	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	33		ON
		O	2017-03-22	D	46 - Contrepartie de services	1 864		ON
Swanson, Charles	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 512		ON
		O	2017-03-22	D	46 - Contrepartie de services	1 939		ON
Wolf, Robert Thomas	4	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 070		ON
		O	2017-03-22	D	46 - Contrepartie de services	2 059		ON
Xebec Adsorption Inc.								
<i>Options</i>								
RAO, PRABHU KRUTHYVEMTI	4	O	2017-03-05	D	50 - Attribution d'options	1 000 000		QC
		M	2017-03-05	D	50 - Attribution d'options	973 193		QC
Zargon Oil & Gas Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Doetzel, Randolph John	5	O	2017-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 358	0.7700	AB
		O	2017-02-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	2 337	0.7769	AB

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
		O	2017-02-28	D	d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 228	0.8148	AB
		O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	41 333	0.6900	AB
		O	2017-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	0.6700	AB
		O	2017-03-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	0.6600	AB
R Doetzel - Registered	PI	M	2017-01-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 358	0.7700	AB
		M	2017-02-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 337	0.7769	AB
		M	2017-02-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 228	0.8148	AB
		O	2017-03-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(943)	0.6700	AB
<i>Débetures convertibles 6 Convertible Unsecured Subordinated Debentures</i>								
Hansen, Craig Henry	4, 5							
C Hansen - Registered	PI	O	2017-03-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 180 000.00	91.3000	AB
<i>Options</i>								
Burden, Leslie Edward	5	O	2013-02-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-03-24	D	50 - Attribution d'options	80 000		AB
Cromb, William Taylor	5	O	2016-10-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-03-24	D	50 - Attribution d'options	115 000		AB
Doetzel, Randolph John	5	O	2011-06-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-03-24	D	50 - Attribution d'options	115 000		AB
Hansen, Craig Henry	4, 5	O	2010-12-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-03-24	D	50 - Attribution d'options	115 000		AB
Harrison, K. James	4	O	2010-12-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-03-24	D	50 - Attribution d'options	70 000	0.7200	AB
Hustad, Christopher Michael	5	O	2013-02-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-03-24	D	50 - Attribution d'options	115 000		AB
Kitagawa, Kyle	4	O	2010-12-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-03-24	D	50 - Attribution d'options	50 000		AB
Merritt, Geoffrey Craig	4	O	2010-12-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-03-24	D	50 - Attribution d'options	50 000		AB
Peplinski, James	4	O	2010-12-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-03-24	D	50 - Attribution d'options	50 000		AB
Wigham, Ron	4	O	2015-07-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-03-24	D	50 - Attribution d'options	50 000		AB
Zawalsky, Grant A.	4	O	2010-12-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-03-24	D	50 - Attribution d'options	50 000		AB
<i>Restricted Share Awards</i>								
Doetzel, Randolph John	5	O	2017-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(34 825)	0.6900	AB

ANNEXE 3 LISTE DES OPÉRATIONS D'INITIÉS DÉCLARÉES HORS DÉLAI (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

L'information publiée dans cette annexe provient du Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Vous y trouverez une liste des opérations d'initiés assujettis déclarées hors délai pour lesquels l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») agit à titre d'autorité principale. Ces opérations sont codifiées « R ». Veuillez accéder à SEDI (www.sedi.ca) pour consulter les opérations d'initiés assujettis déclarées hors délai pour lesquels l'Autorité n'agit pas à titre d'autorité principale.

L'Autorité rappelle aux initiés assujettis qu'ils doivent, en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (« LVM »), déclarer en format SEDI leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti de façon exacte et claire, et ce, dans un délai de **cinq jours**, sauf dans certains cas précis.

L'initié assujetti qui ne respecte pas le délai prescrit pour déposer une déclaration d'initié peut être tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire. La sanction administrative pécuniaire est prévue à l'article 274.1 de la LVM et à l'article 271.14 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1, r. 50. Une sanction administrative pécuniaire est imposée aux initiés assujettis pour lesquels l'Autorité agit à titre d'autorité principale.

L'Autorité rappelle qu'elle prendra les mesures appropriées envers les initiés récidivistes, notamment au moyen de poursuites pénales à l'égard de ces derniers. Un initié qui ne dépose pas sa déclaration en temps opportun commet une faute grave, puisqu'il prive ainsi les investisseurs de renseignements pouvant influencer leur décision d'investissement.

Opérations d'initiés déclarées hors délai				
Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
Goodman, Jonathan Ross	Thérapeutique Knight Inc.	2017-03-21	2017-03-28	QC
JC Asset Management Group (Canada) Inc.	Technologies D-Box inc	2017-03-14	2017-03-23	QC
	Technologies D-Box inc	2017-03-15	2017-03-23	QC
	Technologies D-Box inc	2017-03-16	2017-03-23	QC
Kadanoff, Jeffrey Lorne	Thérapeutique Knight Inc.	2017-03-21	2017-03-28	QC
Khouri, Amal	Thérapeutique Knight Inc.	2017-03-21	2017-03-28	QC
Orr, Robert Jeffrey	Corporation Financière Power	2014-09-17	2017-03-27	QC
Sakhia, Samira	Thérapeutique Knight Inc.	2017-03-21	2017-03-28	QC

**ANNEXE 4 - LISTE DES TITRES POUVANT CONSTITUER DES ACTIONS VALIDES POUR
L'APPLICATION DU RÉGIME D'ÉPARGNE-ACTIONS II**

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Date maximale d'admissibilité
Acasti Pharma Inc.	Actions inscrites	2014-01-24	Actions ordinaires	2017-12-31
CO ₂ Solution inc.	Actions inscrites	2014-11-03	Actions ordinaires	2017-12-31
Diagnocure Inc.	Actions inscrites	2014-01-01	Actions ordinaires	2017-12-31
Groupe CVTech inc.	Actions inscrites	2014-08-12	Actions ordinaires	2017-12-31
Junex inc.	Actions inscrites	2014-10-16	Actions ordinaires	2017-12-31
Lumenpulse inc.	Actions inscrites	2014-03-19	Action ordinaires	2017-12-31
Mines Richmont Inc.	Actions inscrites	2014-04-10	Actions ordinaires	2017-12-31
Neptune Technologies et Bioressources Inc.	Actions inscrites	2014-01-01	Actions ordinaires	2017-12-31
Opsens inc.	Actions inscrites	2014-01-21	Actions ordinaires	2017-12-31
Pétrolia Inc.	Actions inscrites	2014-02-21	Actions ordinaires	2017-12-31

7.

Bourses, chambres de compensation, organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées

- 7.1 Avis et communiqués
 - 7.2 Réglementation de l'Autorité
 - 7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées
 - 7.4 Autres consultations
 - 7.5 Autres décisions
-

7.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

7.2 RÉGLEMENTATION DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

7.3. RÉGLEMENTATION DES BOURSES, DES CHAMBRES DE COMPENSATION, DES OAR ET D'AUTRES ENTITÉS RÉGLEMENTÉES

7.3.2 Publication

Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières Notes et directives connexes du Tableau 12 du Formulaire 1 – Marge requise pour concentration de contrats à terme standardisés et dépôts

Vu la demande complétée le 30 décembre 2016 par l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (l'« OCRCVM ») afin d'obtenir l'approbation par l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») du projet de modifications de forme apportées aux Notes et directives connexes du Tableau 12 du Formulaire 1 – Marge requise pour concentration de contrats à terme standardisés et dépôts (les « modifications »);

Vu le principal objectif des modifications qui consiste à restructurer et à reformuler le Tableau 12 et ses Notes et directives afin de les rendre plus faciles à lire et à interpréter;

Vu la déclaration de l'OCRCVM selon laquelle les modifications ont été dûment approuvées par son conseil d'administration le 18 mai 2016;

Vu l'article 74 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2 (la « Loi »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la Loi;

Vu l'analyse effectuée par la Direction principale de l'encadrement des structures de marché et sa recommandation d'approuver les modifications du fait qu'elles favorisent l'efficacité des marchés et qu'elles ne sont pas contraires à l'intérêt public.

En conséquence, l'Autorité approuve les modifications.

Fait à Montréal, le 1er mars 2017.

Gilles Leclerc
Surintendant des marchés de valeurs

Décision n°: 2017-SMV-0007

7.3. RÉGLEMENTATION DES BOURSES, DES CHAMBRES DE COMPENSATION, DES OAR ET D'AUTRES ENTITÉS RÉGLEMENTÉES

7.3.2 Publication

Organisme canadien de réglementation du commerce de valeurs mobilières

Vu la demande complétée le 29 décembre 2016 par l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (l'« OCRCVM ») afin d'obtenir l'approbation par l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») du projet de modifications à la Règle 1200 – Soldes créditeurs libres de clients et au Formulaire 1 des courtiers membres visant les limites d'utilisation des soldes créditeurs disponibles de clients et les obligations de détention en dépôt fiduciaire liée à de tels soldes (les « modifications »);

Vu l'objectif principal des modifications qui consiste à renforcer le cadre prudentiel des règles des courtiers membres servant à garantir la protection des actifs des clients et l'accès des clients en temps voulu à ces derniers;

Vu la déclaration de l'OCRCVM selon laquelle les modifications ont été dûment approuvées par son conseil d'administration le 30 mars 2016;

Vu l'article 74 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2 (la « Loi »)

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la Loi;

Vu l'analyse effectuée par la Direction principale de l'encadrement des structures de marché et sa recommandation d'approuver les modifications du fait qu'elles favorisent la protection des investisseurs et qu'elles ne sont pas contraires à l'intérêt public.

En conséquence, l'Autorité approuve les modifications.

Fait à Montréal, le 6 mars 2017.

Gilles Leclerc
Surintendant des marchés de valeurs

Décision n°: 2017-SMV-0008

7.4 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

7.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

8.

Entreprises de services monétaires et Contrats publics

- 8.1 Avis et communiqués
 - 8.2 Réglementation
 - 8.3 Permis d'exploitation d'entreprises de services monétaires
 - 8.4 Autorisation de contracter / sous-contracter avec un organisme public
 - 8.5 Autres décisions
-

8.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

8.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

8.3 PERMIS D'EXPLOITATION D'ENTREPRISES DE SERVICES MONÉTAIRES

Aucune information.

8.4 AUTORISATION DE CONTRACTER / SOUS-CONTRACTER AVEC UN ORGANISME PUBLIC

Aucune information.

8.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

9.

Régimes volontaires d'épargne-retraite

9.1 Avis et communiqués

9.2 Réglementation

9.3 Autorisation d'agir comme administrateur d'un régime volontaire
d'épargne-retraite

9.4 Autres décisions

9.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

9.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

9.3 AUTORISATION D'AGIR COMME ADMINISTRATEUR D'UN RÉGIME VOLONTAIRE D'ÉPARGNE-RETRAITE

Aucune information.

9.4 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.